

MERCURE

DE

FRANCE

Parait le 1^{er} et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



ALPHONSE SÉCHÉ.....	<i>Des Crises</i>	5
LÉONCE DE GRANDMAISON....	<i>Jésus dans l'Histoire</i>	22
LÉONIE VILLARD.....	<i>Les Tendances nouvelles de la littérature américaine, II</i>	49
NATHALIE CLIFFORD BARNEY.	<i>Poèmes</i>	88
GEORGES MONGRÉDIEN.....	<i>Mademoiselle Du Parc</i>	90
AMBROISE GOT.....	<i>La Dépopulation de la France. Ses remèdes</i>	113
HENRI BACHELIN.....	<i>Le Péché de la Vierge, roman (I)</i> .	136

REVUE DE LA QUINZAINE. — ÉMILE MAGNE : Littérature, 192 | RACHILDE : Les Romans, 197 | EDMOND BARTHÉLEMY : Histoire, 203 | P. MASSON-COURSEL : Philosophie, 208 | DOCTEUR PAUL VOIVENEL : Sciences médicales, 212 | DOCTEUR MAURICE BOIGEY : Hygiène, 218 | HENRI MAZEL : Science sociale, 223 | MARCEL COULON : Questions juridiques, 228 | J.-E. TEYSSAIRE : Droit international, 232 | R. DE BURY : Les Journaux, 236 | J. ALAZARD : L'Art à l'Étranger, 242 | LOUIS MORPEAU : Lettres haïtiennes, 247 | DÉMÉTRIUS ASTÉRIOTIS : Lettres néo-grecques, 253 | DIVERS : Bibliographie politique, 257 ; Ouvrages sur la Guerre de 1914, 264 ; A l'Étranger : Russie, 271 | MERCURE : Publications récentes, 274 ; Echos, 276.

Reproduction et traduction interdites

PRIX DU NUMÉRO

France 3 fr. 50 | Étranger 4 fr.

XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VI^e

ÉDITIONS DU MERCURE DE FRANCE

RUE DE CONDÉ, 26. — PARIS (VI^e)

DERNIÈRES PUBLICATIONS :

ALBERT GLATIGNY

Lettres d'Albert Glatigny à Théodore de
Banville, publiées avec une préface par GUY CHASTEL. Un vol.
in-8 écu, tiré à 605 exemplaires..... **12 fr.**

JEAN MORÉAS

Choix de Poèmes, avec une préface d'ERNEST RAYNAUD, une
bibliographie et un portrait. Vol. in-16. **7 fr.**

EDMOND LEPELLETIER

Paul Verlaine, sa Vie, son Œuvre, avec un portrait
et un autogra-
phe. Vol. in-8 écu..... **15 fr.**

F.-A. CAZALS ET GUSTAVE LE ROUGE

Les Derniers Jours de Paul Verlaine, avec de
nombreux
documents et dessins. Préface de MAURICE BARRÈS. Vol. in-8 écu..... **15 fr.**

ROBERT D'HUMIÈRES

Théâtre, I. PIÈCES MODERNES. — Cœur ! Les Ailes Closes.
Comme des Dieux. Vol. in-8 écu..... **15 fr.**

LÉON BLOY

Le Mendiant ingrat, Journal de l'auteur, 1892-1895.
Deux vol. in-16, à 6,50 l'un..... **13 fr.**

PAUL ESCOUBE

La Femme et le Sentiment de l'amour chez
Remy de Gourmont. Vol. in-16..... **6,50**



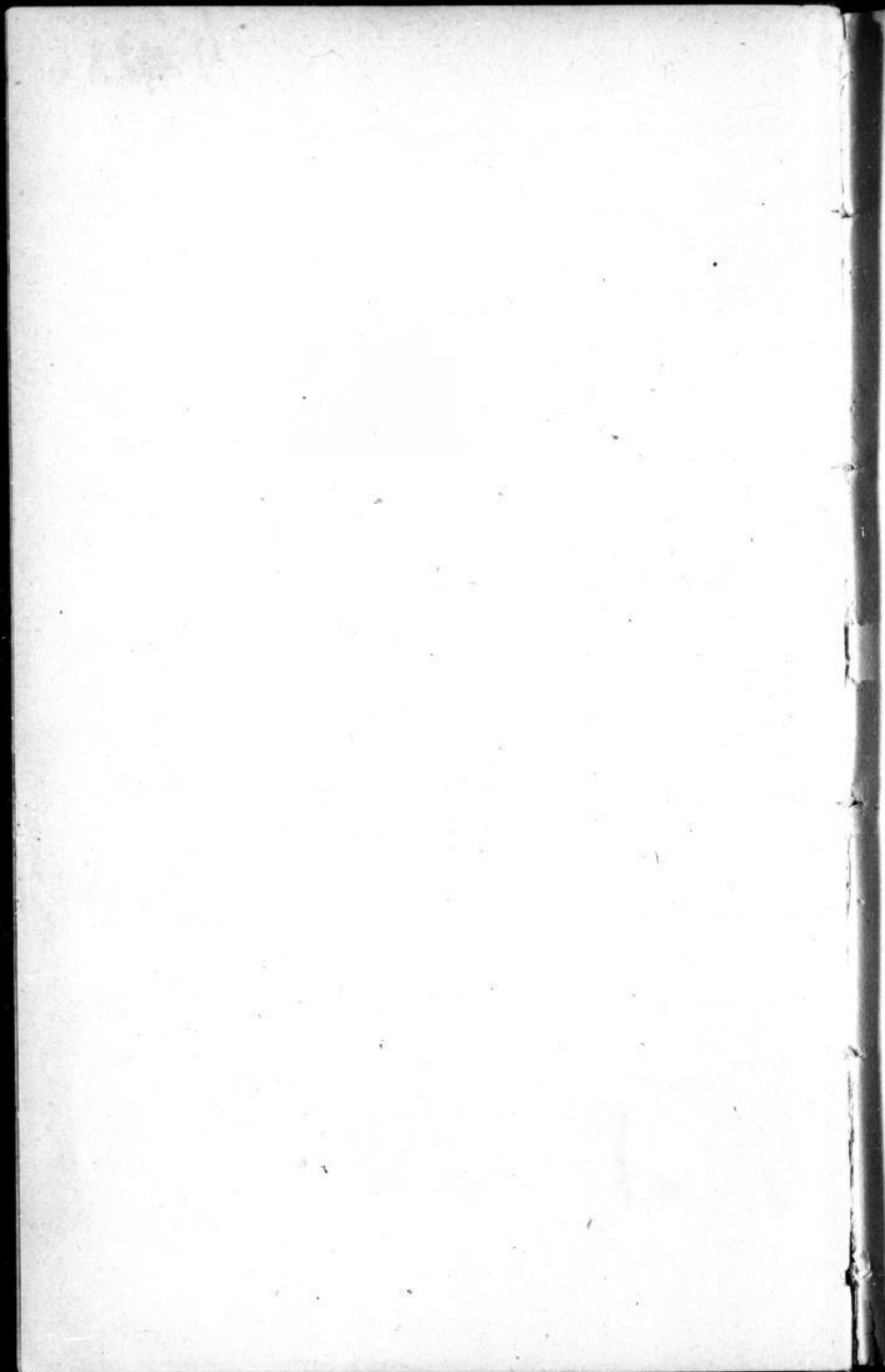
MERCURE DE FRANCE

TOME CENT SOIXANTE-SIXIÈME

15 Août - 15 Septembre 1923

8° Z

12 830



15 Août — 15 Septembre 1923

49216
Tome CLXVI

MERCVRE



DE

FRANCE

(Série Moderne)

Paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois



PARIS
MERCURE DE FRANCE

XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

MCMXXIII

12. 1871 - The Department of the Interior

MERSON

FRANCIS

1871



DES CRISES

Qu'est-ce qu'une crise ? Une rupture d'équilibre. Qu'il s'agisse de pathologie ou d'économie politique, que ce soit dans l'organisme humain, dans l'organisme social, bancaire, industriel, commercial d'un ou de plusieurs pays, il y a crise du moment où il y a déséquilibre, c'est-à-dire du moment où l'organisme atteint cesse de fonctionner selon les lois propres à sa nature, sans heurt, sans à-coup, sans fièvre.

Crise équivaut à *maladie*.

En médecine, cependant, on semble distinguer la crise de la maladie elle-même. Le dictionnaire de Robin et Littré définit la crise un « changement qui survient dans le cours d'une maladie, et s'annonce par quelques phénomènes particuliers... La crise est *parfaite*, quand elle amène aussitôt le malade à un état de *convalescence* ; *imparfaite*, quand elle produit seulement un soulagement. Elle est *salutaire* ou *fatale*, suivant le résultat. »

Toute crise tend, plus ou moins et plus ou moins vite, vers un dénouement favorable ou non. Elle ne se déclare ni ne se résoud spontanément, par surprise.

Le *distinguo* médical est spécieux. Il arrive qu'une maladie suive son cours et se dénoue sans crise ; elle traîne et s'use en traînant, ou bien elle use le malade. Crise n'implique pas forcément mutation de la maladie ; ce n'est qu'une

aggravation ou une accélération brutale de son évolution ; ce n'est qu'un stade, qu'une période, — la période aiguë, critique ! — de cette évolution.

Pas de maladie, pas de crise ! Le danger et l'erreur, c'est d'attendre la crise pour pronostiquer la maladie ou, du moins, pour essayer d'agir sur celle-ci.

§

« Lorsqu'on attend des événements, dont le caractère n'est pas encore déterminé, lorsqu'on prévoit de nouveaux incidents dans les luttes politiques, écrit Emile de Laveleye, on dit qu'une crise se prépare (1). » N'est-elle pas déjà dans sa première phase ? L'économiste, ici, raisonne comme le médecin. Quand le caractère des événements attendus sera déterminé, la crise aura atteint son point culminant, elle sera dans sa période critique. Si l'on attend des incidents, des événements susceptibles d'amener des changements dans le personnel ou les institutions politiques, ne faut-il pas qu'il y ait quelque part, dans la société ou dans l'Etat, des symptômes de désharmonie, les prodromes d'un déséquilibre ? Ces symptômes, il importe de les apercevoir, et puis de ne pas se tromper sur leur signification. On ne les estimera ni au-dessous, ni au-dessus de leur véritable valeur.

« Sans faire intervenir aucune théorie, aucune hypothèse, l'observation seule des faits a suffi pour dégager la loi des crises [commerciales] et de leur périodicité, dit Clément Juglar. Il y a donc des époques d'activité, de prospérité et de hausses de prix qui se terminent toujours par une crise et sont suivies d'autres années de ralentissement des affaires, de baisse de prix, qui pèsent plus ou moins sur les industries et sur le commerce (2). »

Du même auteur : « A la veille de la crise, après un grand et persistant mouvement d'affaires pendant une série d'années, les prix ne montent plus. A la veille de la reprise,

(1) Emile de Laveleye : *La grande Encyclopédie*.

(2) Clément Juglar : *Des Crises commerciales*, Paris 1889, in-8.

après une longue stagnation d'affaires, les prix ne baissent plus. »

La crise s'imposera toujours à nous : le difficile, l'important, c'est de la reconnaître à ses débuts.

« Selon quelques personnes, remarque justement Clément Juglar, on décore du nom de crise les moindres accidents. Pour d'autres, dès qu'il y a un peu de gêne, un ralentissement dans les affaires, on est en état de crise. »

Un malaise n'est pas obligatoirement le prélude de la maladie ou le préambule de la crise. Le malaise est une oscillation de l'équilibre, il n'est pas sa rupture. Toutefois, s'il se prolonge et, surtout, s'il s'aggrave, la maladie se déclare, la crise entre dans sa période première.

Ne faisons pas du mouvement général de la vie économique le processus de la crise commerciale, industrielle, monétaire ; il nous faudrait conclure à un perpétuel état de crise, conclusion trop pessimiste et trop sévère pour la société capitaliste moderne.

« Les symptômes qui précèdent les crises sont les signes d'une grande prospérité », énonce Clément Juglar.

Disons-nous que les signes d'une belle santé sont les symptômes de la maladie ?

La prospérité d'une nation n'est jamais trop grande. Mais, comme il arrive que l'individu abuse de sa force et se livre à des excès qui ruinent son équilibre moral et physique, il arrive que la spéculation sans mesure compromet et détruit l'équilibre économique d'une nation prospère.

Que la spéculation soit plus ou moins la conséquence de la prospérité économique, que les excès auxquels se laisse aller l'individu soient en raison directe de sa « bienportance », on l'admet sans peine, encore ne faut-il pas confondre la force avec les excès qu'elle peut déterminer, la prospérité économique avec la spéculation qu'elle favorise.

Comme l'on conçoit l'individu sain et fort, l'on conçoit la société saine et prospère. Pour le premier et pour la seconde, il est toujours un moment d'équilibre parfait. De la

volonté, de la sagesse de part et d'autre, l'équilibre serait constant.

Pour faire le départ entre le malaise, la maladie et la crise, — celle-ci n'étant qu'un stade de celle-là, — il est donc indispensable d'être renseigné sur les excès de la société et de l'individu.

§

« Trois états sont toujours à considérer, dit Clément Juglar : la période prospère, la période de crise et la période de liquidation... Les grandes crises se distinguent donc par des caractères qu'on ne peut méconnaître : grande prospérité, grand mouvement d'affaires, hausse des prix, arrêt brusque, interruption des échanges, baisse des prix, liquidation des maisons qui ont succombé et de celles qui étaient trop chargées ; voilà l'évolution complète (1). »

Max Wirth résume tout cela en une courte formule : « rupture entre la production et la consommation. » Mais, à quel instant se fait entendre le premier craquement ?

C'est encore Clément Juglar qui écrit : « La suspension ou le ralentissement des échanges, quelle qu'en soit la cause, tels sont toujours le point de départ et l'origine des crises » (2), des crises économiques, bien entendu.

Voilà qui est net.

On remarquera qu'il n'est plus question de la période prospère, elle n'a plus de place ici dans l'évolution de la crise. Qu'elle précède cette dernière, cela s'entend ; elle la suivra aussi ; qu'elle la déclenche, nous en avons vu les raisons, et nous y reviendrons ; cependant, la crise a son évolution propre, tout comme la période prospère a la sienne. A la dernière étape de celle-ci commence la première de l'autre.

La période prospère est à quatre degrés : croissance, maximum de croissance, stabilisation, décroissance.

(1) Clément Juglar : *Des Crises Commerciales*.

(2) *Ibid.*, *id.*

Les degrés de la crise sont identiques.

La décroissance d'une période marque toujours le début de la période suivante : sans se confondre, elles se mêlent.

Voyons le mouvement général de la période de prospérité. Il y eut crise; petit à petit l'activité industrielle et commerciale reprend. C'est le degré de croissance. Le chômage diminue, les salaires augmentent. Tout se vend aisément et cher. Par opposition, l'argent, abondant, rapporte peu.

Rapidement, le mouvement ascendant s'accélère. Les esprits aventureux se lancent dans des opérations extérieures ou à lointaine échéance. Disposant de capitaux, le public souscrit à toutes les émissions. La réussite des affaires crée une atmosphère de confiance. A la Bourse, la spéculation va grand train. Il n'est pas de valeur qui ne bénéficie de la hausse générale. En quelques semaines, des fortunes s'édifient. A côté d'entreprises chimériques ou malhonnêtes, il en est d'excellentes dont le pays tout entier profitera : canaux, chemins de fer, usines, mines, exploitation du domaine colonial...

Le maximum de croissance est atteint, il est même dépassé ! Les excès de la spéculation ont commencé de compromettre l'équilibre. Cependant, à moins qu'un scandale public ne vienne précipiter les choses, cet équilibre se stabilisera un certain temps. Puis, lentement ou vite, selon les circonstances, arrive la décroissance. Les gens avisés, conscients de la hausse anormale des valeurs, réalisent leur portefeuille. Le marché devient lourd. Un moment, les puissants de la Finance s'efforcent d'enrayer le mouvement de baisse, ils ne tardent pas à être débordés. Le quatrième degré est atteint. Rien n'empêchera plus la crise d'éclater!...

Les conséquences de la crise sont désastreuses. « Par suite de la baisse des prix, non seulement les industriels et les commerçants sont profondément touchés, mais tous les revenus sont atteints : recettes de ceux qui sont dans les affaires et de ceux qui n'y sont pas, recettes de cantons, des

villes et des Etats, toutes dès lors en moins value. De là des budgets en déficit, un ralentissement des affaires intérieures et extérieures, baisse des salaires, chômage pour les ouvriers et, par suite, diminution des consommations et des épargnes (1). »

§

Médecins, industriels, commerçants, hommes d'Etat ont un intérêt immédiat à connaître le processus des crises.

Le médecin n'intervient guère qu'au cours de la maladie ; quand nous nous portons bien, nous avons pour habitude de ne pas le consulter. Si nous nous faisons examiner périodiquement, sa tâche serait facilitée. Sa rapide et énergique intervention nous éviterait bien des maladies. Lorsqu'on l'appelle, le mal évolue déjà vers la seconde phase de sa révolution. A ce moment, l'action du médecin est toute relative. Il procède un peu comme les pompiers qui protègent les immeubles voisins de l'immeuble incendié : il limite les ravages de la maladie plus qu'il ne la combat. Mais, le second degré franchi, l'instant critique passé, il agit plus directement.

L'homme d'affaires, l'homme de Bourse, l'industriel et le grand commerçant ont une influence plus immédiate et plus continue sur le cours des crises. Ils en pourraient avoir le contrôle absolu, s'ils s'entendaient entre eux.

En l'état actuel de la société, les intérêts des uns sont le plus souvent, pour ne pas dire toujours, opposés aux intérêts des autres. Ainsi le veut la liberté commerciale !

A chacun donc de surveiller attentivement les périodes de prospérité et de crise, à en distinguer les degrés : confondre le premier avec le troisième, c'est aller à la ruine. Prend-on un malaise pour la crise, on vend inutilement à bas prix. On achète trop cher, si l'on se croit toujours en période prospère.

L'homme politique, l'homme de gouvernement, le chef

(1) Juglar, *op. cit.*

d'Etat, cela se conçoit, devra plus que tout autre être attentif aux fluctuations de l'équilibre social, tant au point de vue politique qu'au point de vue économique, tant au point de vue intérieur qu'au point de vue extérieur. Il lui faut d'autant mieux connaître la situation générale, — morale et matérielle, — que sa responsabilité est plus engagée et que ses décisions et ses actes ont une répercussion plus profonde sur le cours des affaires et la conduite des peuples.

Il n'y a point de repos pour celui qui détient le Pouvoir, car il n'y a point d'arrêt dans le mouvement de la vie des nations. A tout instant, le chef doit être prêt à décider. On ne décide bien, c'est-à-dire vite et judicieusement, que si l'on voit clair dans la situation; on ne voit clair que si l'on est exactement et complètement renseigné.

Le chef ne se laissera pas submerger par le courant journalier des affaires administratives. Il a besoin de son temps pour penser, pour méditer, pour s'élever au-dessus des choses routinières de sa vie de fonctionnaire suprême. Il fermera ses oreilles aux criaileries des partis; et s'efforcera de ne point perdre le contact avec le cœur et le cerveau du pays.

Ainsi que l'industriel, le commerçant, le spéculateur, le chef de gouvernement doit pouvoir distinguer chaque phase de l'évolution économique et politique nationale et mondiale. S'il prend un degré pour un autre, ses décisions ne sauraient être pleinement efficaces, si promptes et si énergiques soient-elles.

§

J'ai connu, il y a une vingtaine d'années, un homme extraordinaire, il s'appelait Auguste Chirac. Bien qu'il eût écrit des pièces de théâtre (il revendiqua même un jour la paternité de *Francillon* !) il n'avait rien de commun avec le créateur du théâtre réaliste. Cet homme possédait un fabuleux savoir et une débordante imagination. Il s'était occupé tour à tour de journalisme, de politique, de finance,

de littérature. En économie politique et sociale, il professait d'ingénieuses idées. Il eut le tort, voulant les rendre plus accessibles à la masse, de les énoncer dans des romans. Naturellement, le public ne le suivit pas ; quant aux économistes plus ou moins officiels, ils affectèrent de ne pas le prendre au sérieux. Ce n'est pas ici le lieu d'étudier ses projets de réforme sociale. Je retiens seulement qu'à la fin de sa vie, il s'était fait le champion d'une science nouvelle : la sociométrie.

Science exacte, selon lui, la sociométrie a pour objet de « mesurer l'état social des peuples ».

Il disait : « Entre la vie en masse, but permanent, et la mort en masse (guerres-révolutions), résultat périodique, il y a certainement un enchaînement de faits solidaires, un lien logique. S'il y a un lien logique, on peut isoler ce lien, l'analyser, connaître sa nature et les conditions de sa formation. Une fois ce lien connu, il devient possible de le mesurer, de remonter à ses attaches et de prévoir ses aboutissants. Par conséquent, il est possible de corriger les faits intermédiaires. C'est l'indication des opérations à opérer pour faire cesser les antagonismes, que la sociométrie a le devoir et les moyens de formuler (1). »

La sociométrie est basée sur l'étude de la statistique. A comparer le mouvement de la population (naissances, décès) dans les différents Etats d'Europe et du monde, le mouvement des capitaux (banque et propriété), le mouvement industriel et commercial (intérieur et extérieur), on se rend compte de l'équilibre social national et international.

« Comme l'Europe entière fonctionne sous le régime économique basé sur le capitalisme, écrivait Chirac ; comme, dans ce système, tous les rouages sont admirablement solidaires les uns des autres ; il sera non seulement possible, mais encore aisé, de découvrir un nombre suffisant de données communes et de même portée », pour signaler le danger de crise et de conflit.

(1) Auguste Chirac : *Introduction à la sociométrie*, Paris 1905.

La méthode est essentiellement réaliste. Pour que l'on puisse établir un diagnostic plus complet, il faudrait encore tenir compte d'un autre facteur, le facteur moral. Sans nier que l'intérêt matériel dirige en premier les peuples, il me semble que, *relativement à l'éclatement des conflits armés*, il s'ajoute souvent à l'intérêt matériel des raisons d'ordre purement sentimental. Bien des choses s'arrangent à l'amiable, entre peuples qui sympathisent. Or, la sympathie ne naît pas uniquement d'une harmonie sociale, politique ou commerciale : elle tient aussi à des affinités de races.

§

Toujours est-il que, dès 1898, Auguste Chirac écrivait après avoir dressé ce qu'il appelait le *tableau des appétits internationaux* : « Il est aisé de lire dans ce tableau que ce sont les capitalistes *anglais* et *allemands* qui, pour leurs convoitises, ont besoin d'une conflagration (1). »

A ce moment, il y avait des gens pour pronostiquer un conflit entre l'Allemagne et la France, conflit que leur rancune et leur désir seuls, ou à peu près seuls, motivaient ; rares étaient ceux qui apercevaient que la guerre aurait pour principal facteur la rivalité de l'Angleterre et de l'Allemagne.

En 1914, si les gouvernants anglais avaient été mieux informés sur les causes véritables, sur les causes profondes du conflit, ils n'auraient pas balancé à s'engager à nos côtés... à moins qu'ils n'aient voulu paraître hésiter uniquement pour tromper l'Allemagne, c'est-à-dire pour laisser éclater un conflit souhaité secrètement. Dans les deux cas, leur responsabilité est grande de ne s'être pas mieux préparés à la guerre. Avoir suscité l'Entente cordiale était bien : il fallait, de plus, posséder de puissantes armées. Ils avaient trop escompté de la force de leur marine et des soldats français et russes, car, à leur habitude, ils envisa-

(1) *L'Humanité Nouvelle*, mai 1898.

geaient de faire battre autrui à leur profit (1) ; par ailleurs, ils ne croyaient pas que le conflit éclaterait si tôt.

L'erreur de diagnostic est évidente. Les Anglais se laissèrent surprendre ; ils n'étaient pas suffisamment renseignés. Ils confondirent les stades de la crise : on était dans le second qu'ils pensaient toujours être dans le premier.

L'Allemagne savait la conflagration inévitable, elle précipita les choses. Elle n'était pas sans connaître la totale impréparation militaire de l'Angleterre ; elle espérait n'avoir affaire qu'aux Russes et à nous... dont l'insuffisance de préparation ne lui échappait pas non plus. La France battue, elle se serait tournée contre sa principale ennemie, — contre sa redoutable concurrente.

Les Anglais, une fois engagés dans la lutte, firent un gros effort, cherchant à rattraper le temps perdu. Ils s'attardèrent, d'ailleurs, à recruter leurs soldats par la voie sentimentale de l'enrôlement volontaire. Si nous n'avions pas tenu sur la Marne, la partie eût été perdue pour eux comme pour nous. Et cela uniquement parce que, en Russie, en Angleterre et en France, on n'avait pas surveillé l'évolution du mouvement politique et économique en Europe avec assez d'attention et d'intelligence. Comme quoi un gouvernement mal renseigné manque à son devoir et risque les pires catastrophes.

§

Ce n'est pas que les avertissements nous fissent défaut !..

Je l'ai noté plus haut, il est important de ne pas prendre un malaise pour la crise ; depuis 1905, il était évident que, socialement, économiquement, politiquement, moralement même, l'Europe, en plein désarroi, allait à une conflagration. On ne pouvait pas s'y tromper. En nous plaçant du seul point de vue français, faut-il rappeler la démission de Delcassé, sous la pression de l'Allemagne, puis

(1) Auguste Chirac se garde d'omettre que le Japon fut l'auxiliaire de l'Angleterre, en 1904, dans sa guerre contre la Russie.

Algésiras, puis Agadir, en 1911. Le désordre était partout ; nous vivions au milieu de perpétuels scandales et de grèves incessantes. L'alcoolisme et la prostitution ruinaient la santé publique. L'antimilitarisme et les disputes parlementaires nous anémiaient moralement. Après l'affaire Dreyfus, ç'avait été l'affaire des Congrégations, enfin l'affaire Caillaux.

« Il y a bien des années que l'on n'avait senti un pareil frémissement dans les conversations de la rue, des salons, des cercles... », écrivait Alfred Capus, dans le *Figaro* (1).

Et M. François Maury, dans la *Revue Bleue* (2) : « La perspective d'un soulèvement syndicaliste, d'une commune démagogique, suivie, après de terribles convulsions, d'une dictature, — ou de l'invasion, — paraît être la seule qui reste à la nation. »

Dans le même temps, un écrivain clairvoyant, M. André Chéradame, publiait un livre intitulé, précisément, *La Crise française* (3).

Submergés par les difficultés sociales, aveuglés par la passion politique, nos gouvernants avaient perdu la barre ; ils allaient au hasard du courant. Occupés à se défendre au Parlement, ils n'avaient aucun contact avec la nation : ils n'étaient pas informés ; ils n'avaient pas le temps de songer à l'intérêt général dans leurs préoccupations, les partis avaient pris la place du pays.

Pendant ce temps, l'Allemagne conduit le jeu. Il est certain que la guerre éclatera ; elle l'a décidée ; elle la veut, parce qu'elle l'a décidée et que, l'ayant décidée, elle la prépare.

Nous n'avons pas été les maîtres de la crise dans son évolution : l'Allemagne nous manœuvra.

N'ayant pas surveillé l'évolution de la crise, n'ayant point

(1) 2 octobre 1912.

(2) 27 janvier 1912.

(3) Moi-même, je fis paraître : *Le Désarroi de la Conscience française*, en février 1914.

profité de la première période, laquelle s'étendit pourtant de 1905 à 1914, nous ne fûmes pas prêts pour la seconde période, la période critique, la période héroïque. Là où nous aurions dû avoir du matériel à tuer, nous opposâmes à l'ennemi du matériel humain : matériel à faire tuer !

Peuple de petits boutiquiers et farcisseurs de bas de laine, nous aimons toujours mieux verser notre sang que notre or !...

Peuple méthodique, l'Allemagne, en face d'un adversaire ignorant, bavard, démagogue, suscite la crise, la nourrit, la dirige, use de ses phases successives logiquement, — du moins en fut-il ainsi pour les deux premières. Elle s'apprête lentement, longuement et à fond. Puis, le jour où elle juge l'instant décisif venu, elle se rue à l'attaque. Sa brutalité est systématique, rationnelle. Elle a la volonté et les moyens de gagner. Sans de grosses fautes militaires, elle gagnait.

§

Dans l'évolution de la crise, chaque degré, chaque phase a son importance, mais, pour le médecin, pour l'homme d'affaire, pour l'industriel et pour le chef de gouvernement, ce sont les phases première et dernière qui ont peut-être le plus d'intérêt, ce sont ces phases qu'il doit plus particulièrement surveiller et sur lesquelles, par conséquent, il lui faut être le plus complètement renseigné.

La phase critique, la phase décisive, la phase héroïque est la phase seconde. C'est celle où la crise atteint son maximum d'intensité. Le danger persiste durant toute la troisième phase, il ne s'aggrave pas.

Relativement au résultat final, évidemment, les degrés deux et trois de la crise priment les degrés un et quatre, puisqu'ils décident de la vie ou de la mort du malade, de la banqueroute du banquier, de la faillite de l'industriel, de la défaite ou de la victoire militaire. Il ne demeure pas moins que pour ceux-là qui ont une action sur les crises, les premier et quatrième degrés sont essentiels, parce que l'efficacité de leur action s'exerce principalement sur ces

degrés-là. Leur action serait-elle inopérante, qu'ils auraient encore un intérêt primordial à connaître que la crise est à son premier ou à son dernier degré, à sa première ou à sa dernière phase, car, s'ils ont quelques chances de résister à la tension des degrés deux ou trois, ils le devront à ce qu'ils auront mis à profit les deux autres.

Dans l'instant où la maladie est dans sa période critique, le médecin, nous l'avons noté, n'est guère qu'un témoin intelligent et averti; il surveille l'évolution du mal, attendant le moment où il pourra intervenir efficacement. Son intervention, qui aurait été très certainement profitable au malade, si elle s'était produite dans la première période de la maladie, c'est-à-dire avant que celle-ci ne fût réellement déclarée, cette intervention n'aura son plein effet qu'au cours de la troisième période, période de stabilisation, et surtout au cours de la quatrième, période de décroissance du mal.

Comment se comporte l'industriel averti du mouvement des affaires? Il subordonne son activité aux diverses phases de la bonne et de la mauvaise période. A-t-il besoin d'argent, il emprunte quand les capitaux abondent et se louent bon marché. Ecoulant facilement ses marchandises, il produit à force. Mais, le « plein » fait de la prospérité, lorsque le maximum de l'activité industrielle et commerciale est atteint, quand les affaires entrent en stagnation, il restreint sa production et commence à baisser ses tarifs de vente pour se débarrasser au plus vite de ses stocks, afin de n'être pas obligé de liquider bientôt à vil prix. Ayant vidé ses magasins et fait rentrer ses capitaux, non seulement il résistera à la mauvaise période : il en profitera ! Il achète des matières premières, embauche pendant la baisse des salaires, reconstitue ses stocks avec des marchandises fabriquées économiquement, qu'il vendra avec de gros bénéfices, dès la quatrième phase de la crise.

§

L'action de l'homme d'Etat est multiple ; elle est complexe. Un chef de gouvernement doit veiller à l'intérêt des particuliers tout en veillant à ceux du pays tout entier. Il intervient dans la crise politique et dans la crise économique. Il est acteur à l'intérieur et acteur à l'extérieur. Il assurera l'équilibre de son gouvernement, l'équilibre national et l'équilibre international. Rude tâche, qui réclame des qualités supérieures. A ces qualités, il faut que s'ajoute l'activité diligente d'un admirable service d'information. La science, dont Auguste Chirac s'était fait le champion, est science de gouvernement ; personne n'a davantage besoin de son concours qu'un chef politique, qu'un *maître d'Etat*.

C'est au sommet de la crise (fin du second degré) que l'on juge les vertus du chef. — La douleur et le danger, éternellement, révéleront le fond secret de l'homme ! — Quand se décide l'avenir du régime, quand l'ordre social est menacé, quand le destin de la patrie est en jeu, l'intelligence et la fermeté d'âme du maître devront s'affirmer. S'il désespère, tout est perdu. Il est l'exemple sur lequel chacun règle sa conduite. Un grand caractère a plus de prix qu'une grande intelligence qu'affole une sensibilité mal contenue.

Si le malade jouit d'une saine constitution, la crise le couche un instant, mais, bientôt, il se redresse, tel un roseau sous la poussée du vent, qui ploie et ne rompt pas.

Le maître d'Etat a besoin d'une robuste santé morale : dans la tourmente, sa force de résistance donne la mesure de sa valeur. Au moment critique, il rend à la cause qu'il sert des services décisifs. Il est un héros. Mais, le prestige du régime, le maintien de l'ordre social, le bonheur du pays attendent moins d'un maître héroïque que d'un chef prévoyant. Il est beau de tout sauver quand tout était désespéré. Pour être moins glorieux, il est plus profitable de parer au danger dans le temps que d'en triompher dans le sacrifice. Autrement dit, il vaut mieux être préparé au dan-

ger que d'organiser la résistance au fort de ses attaques ; s'il éclate malgré les précautions prises, on lui résiste plus aisément, on verse moins d'or et de sang pour vaincre.

D'où il découle que la préparation est capitale. Le résultat final lui est logiquement subordonné, la résistance victorieuse des périodes critiques, — deuxième et troisième degré de la crise, — étant en proportion de cette préparation.

Supprimez la préparation allemande d'avant-guerre, et c'est l'écroulement définitif après la Marne.

La seconde partie de 1916, 1917 tout entier et le début de 1918, furent pour nous une période de préparation. Nous eûmes le temps de fabriquer des tanks et de la grosse artillerie. La victoire suivit.

§

Etant donné les quatre phases de la révolution des crises, pour le maître d'Etat, il est d'intérêt primordial que la phase première dure le plus longtemps possible. Cette phase-là lui appartient, à lui d'en mettre le temps à profit. Que dis-je, il aura déjà profité de la quatrième phase de la période de prospérité, afin d'être prêt à l'instant de la crise dont la phase seconde, il le sait, durera peu.

La guerre est devenue inévitable (c'est une supposition) ; le gouvernement s'en rend compte. Ses informations ne lui permettent pas d'en douter. Il ne possède pas les moyens de passer immédiatement à l'offensive. On ne possède jamais les moyens de passer immédiatement à l'offensive ; il faudrait être perpétuellement préparé à la guerre. Cela se peut-il ? La préparation guerrière du pays étant insuffisante, il va falloir la compléter. La crise est ouverte. Au gouvernement d'agir avec décision, autorité et prudence. Il occupe l'ennemi, le trompe, excite secrètement l'opinion, trace ses plans administratifs et militaires, organise ses armées, ses ouvriers, ses transports. Le jour où il se sent capable de mener victorieusement les opérations, il pousse les choses

au pire et entre dans la période héroïque. Il peut tout oser, tout demander, tout obtenir. Amis et adversaires s'attendent à tout. Qu'il frappe — et frappe fort. La période héroïque close, ce sera la stagnation durant laquelle l'ennemi de l'extérieur et de l'intérieur se retourneront contre lui.

Si bien employée que soit la période première de la crise, si fortement préparé que l'on soit, on peut ne pas gagner : on perd sûrement sans préparation. Plus l'on s'est entraîné, mieux on est armé, organisé, et plus l'on a de chances de triompher. Gouverner, c'est prévoir. C'est surtout profiter de la prévision pour être prêt, le moment venu, à agir avec décision et vigueur.

La victoire obtenue, comme on usa de la quatrième phase de la période de prospérité au profit de la crise, on usera de la quatrième phase de celle-ci au bénéfice de la période prospère qui ne manquera pas de suivre la guerre. Car, si l'on n'était pas préparé pour cette période nouvelle de prospérité, on laisserait échapper le fruit de la victoire, tout comme l'on aurait sacrifié le fruit de la période prospère qui précéda la guerre, si l'on n'avait fait à temps l'effort nécessaire pour gagner cette dernière.

§

En définitive, relativement aux crises elles-mêmes, les phases deux et trois de leur évolution sont capitales. Ce sont elles qui décident. Mais, il semble établi que les phases importantes sont la première et la dernière, relativement aux individus-chefs, c'est-à-dire relativement à ceux qui ont mission de veiller sur le mouvement des crises, afin de parer à leurs mauvais effets.

Si le malade succombe au cours de la période aiguë de la maladie, l'intervention du médecin devient évidemment inutile ;

si l'affaire fait faillite, l'industriel, ruiné, ne saurait la remettre à flot ;

si l'armée perd la guerre, le maître d'Etat n'a plus qu'à traiter au moins mal avec l'ennemi.

Il est donc indispensable, en quelque cas que ce soit, d'être en mesure de résister au cours des phases seconde et troisième des crises. Mais, le meilleur moyen de sortir victorieux de ces phases, c'est de savoir profiter des deux autres (première et quatrième) pour se mettre dans le plus parfait état de résistance possible.

Voilà pourquoi, relativement aux individus-chefs, ces phases sont les plus importantes, et pourquoi, enfin, il est essentiel, tant en pathologie qu'en économie politique et sociale, tant pour la conduite des affaires que pour la conduite des peuples, de connaître le processus des crises et d'en surveiller attentivement l'évolution.

Le chef qui, mal informé, n'aura pas *prévu*, sera un mauvais chef, car, n'ayant pas *organisé*, dans la tourmente, il sera incapable de faire tête au Destin.

ALPHONSE SÉCHÉ.

JÉSUS DANS L'HISTOIRE

I

Le problème de Jésus ne se pose plus actuellement comme au temps de David-Frédéric Strauss, en 1835 (1), de Christian-Ferdinand Baur, quinze ans après, ou même d'Ernest Renan, entre 1863 et 1877. On constate sur ce terrain une avance analogue à celle qui s'est produite dans le domaine des sciences philologiques. Quand, sortant des *Évangiles considérés comme Documents d'Histoire* (2), de V. H. Stanton, on revient aux *Évangiles* de Renan, on a l'impression de passer de l'*Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* de M. Arthur Meillet, à la *Grammaire historique* de Bopp. A des méthodes encore mal assurées, laissant à la divination une part trop large et suppléant volontiers aux données positives par des conjectures, succède une marche plus patiente, plus respectueuse des faits, partant plus sûre.

Ce progrès dans l'emploi des documents a coïncidé avec un enrichissement considérable, et s'est fondé en partie sur lui. De nouveaux textes ont été mis au jour : textes chrétiens fort anciens comme la *Doctrina des douze Apôtres* (3), les *Odes* dites de Salomon (4), la *Démonstration*

(1) Date de la première et principale *Vie de Jésus*, en deux volumes traduits en français sur la troisième édition par Littré (1840), et ayant exercé une vaste influence. La seconde *Vie de Jésus pour le peuple allemand*, écrite en même temps que Renan composait la sienne, n'a paru qu'après celle-ci, en 1864.

(2) *The Gospels as historical Documents*, by V. H. Stanton, Ely professor of Divinity, 3 volumes, Cambridge, 1903-1920.

(3) Edition princeps Ph. Bryennios, 1883.

(4) Ed. princeps Rendel Harris, 1909.

de la *Prédication apostolique* (1) de saint Irénée, les *Logia* évangéliques de Behnésa (2), etc... Textes non chrétiens, mais très utiles pour fournir aux premiers des points de comparaison nouveaux. Les plus importants en ce genre sont sortis des sables égyptiens, dont la sécheresse nous a gardé des milliers de papyrus anciens. La langue du Nouveau Testament, la culture et les croyances populaires des milieux où l'Évangile s'est propagé d'abord, nous sont devenus ainsi plus familiers.

Parallèlement à cet afflux de textes écrits, le matériel archéologique : monuments figurés, vases, inscriptions, peintures, objets de culte, etc... s'est prodigieusement accru par suite de l'exploration méthodique poursuivie par les Ecoles et Missions qui se sont partagées l'Égypte, la Perse, la Grèce continentale et insulaire, l'Asie Mineure, la Syrie, l'Afrique du Nord, la Crimée et les Provinces Danubiennes. Des travaux d'ensemble ont rendu accessible cette immense moisson de faits, de dates et de précisions.

Les documents déjà connus, en particulier les écrits juifs ou judaïsants, non-canoniques, antérieurs au Nouveau Testament ou ses contemporains, ont été étudiés, édités, traduits avec beaucoup de peine et de soin, par des escouades de *scholars*, israélites ou chrétiens (3).

Enfin, et surtout, nos écrits canoniques eux-mêmes ont bénéficié de travaux gigantesques, qui ont groupé en familles, comparé, édité les innombrables manuscrits, anciennement possédés ou récemment découverts (4), des

(1) Ed. *princeps* Ter Minassiantz, 1907.

(2) Ed. *princeps* Grenfell et Hunt, 1897.

(3) La collection la plus accessible et la plus complète est celle d'Oxford, publiée sous la direction du Prof. R. H. Charles, *The Apocrypha and Pseudepigrapha of the Old Testament*, etc..., vol. II, *Pseudepigrapha*, Oxford, 1913. La comparaison des textes juifs anciens avec ceux du Nouveau Testament est faite d'une façon très complète dans l'immense *Kommentar zum Neuen Testament aus Talmud und Midrasch*, de H. Strack et P. Billerbeck, Munich, 1912 et suiv. Le premier volume, sur l'Évangile de Matthieu, ne comporte pas moins de 1055 pages, la plupart en petit texte.

(4) Parmi ces derniers, le plus notable est le palimpseste syriaque trouvé au couvent de Sainte-Catherine du Sinaï par Miss Agnès Smith Lewis (éd. *princeps*

diverses versions qui les contiennent. Les noms de C. Tischendorf, Westcott et Hort, B. Weiss, H. von Soden, J. Vogels; ceux de F. C. Burkitt, de Wordsworth et White, des Bénédictins de la Commission pontificale présidée par le cardinal Aidan Gasquet, rappellent des travaux diversement admirables.

Ces recherches (qu'on ne peut ici que rappeler sommairement) ont amené les critiques libéraux à des modifications considérables touchant la date de l'authenticité générale (1) des documents chrétiens anciens. Un petit tableau synoptique le montrera d'emblée; quant à nos premiers évangiles. La controverse, pour la date du quatrième, n'existe plus guère en fait.

	MATTHIEU	MARC	LUC
D. F. Strauss (1835)	au plus tôt en 150		
F. C. Baur (1847)	130-134	150	150
E. Renan (1877)	84	vers 76	vers 94
Ad. Harnack (1911)	70-75	65-70	60-67

Il faut noter que le dernier auteur cité, le plus illustre théologien protestant de l'Allemagne contemporaine, tient l'Évangile de Marc, qu'il date de 65-67, pour une seconde édition, et estime que la source commune (Q) qu'il attribue, en même temps que le premier Marc, à Matthieu et à Luc, peut dater « de 50 ou même avant ».

Il y a soixante ans, écrit-il ailleurs (2), David-Frédéric Strauss croyait avoir enlevé presque toute leur valeur aux trois premiers évangiles... Le labeur historique et critique de deux générations a réussi à la leur rendre dans une large mesure... Les évangiles ne sont pas des écrits de parti... Ils appartiennent encore, pour l'essentiel de leur contenu, à l'époque primitive, judaïque, du christianisme, à cette courte époque que nous pourrions appeler pa-

Londres, 1910). Les manuscrits grecs dits de Freer (du nom de son acheteur) et de Koridéthi, sont, parmi ceux qui ont été retrouvés récemment, les plus importants.

(1) Par là, j'entends l'attribution d'un ouvrage au milieu et au temps qu'on lui assignait traditionnellement. L'attribution à tel auteur en particulier a beaucoup moins progressé.

(2) *L'Essence du christianisme*, 2^e trad. française, 1907, p. 32-34.

léontologique. C'est un heureux accident, dont nous devons savoir gré à l'histoire, que nous possédions encore des relations datant de cette époque... Le caractère absolument unique des évangiles est aujourd'hui universellement reconnu par la critique... Que nous soyons là, pour l'essentiel, en face d'une tradition primitive, c'est incontestable.

II

L'afflux des renseignements qui a provoqué cette courbe rentrante, nettement réactionnaire, de la critique indépendante, a, par contre, alimenté un courant d'idées bien différent.

Parmi les textes et monuments récemment mis au jour, ou réédités et commentés d'une façon plus complète, bon nombre se rapportent aux religions antiques dites « à mystères ». On nomme ainsi celles qui possédaient des croyances ésotériques transmises par voie d'initiation. Par analogie, on groupe parfois, sous ce titre complaisant, des formes religieuses apparentées. Rentrent de droit dans cet ensemble les « grands » et « petits » mystères grecs ; les mythes isiaques et orphiques ; les cultes orgiastiques de Syrie et de Phrygie : mystères de la Grande Mère et de son parèdre Attis, d'Aphrodite et d'Adonis ; la religion syro-persane du dieu solaire Mithra. Ajoutez-y les sectes sur lesquelles nous renseignent, en quelque mesure, les livres hermétiques égyptiens, les documents magiques, gnostiques, mandéens, manichéens ; enfin certaines écoles de la philosophie grecque, telles la pythagoricienne, la stoïcienne, la néo-platonicienne.

Dans cette vaste mer de spéculations, de rites et de mythes, notamment aux points de confluence où des courants divers se sont affrontés, recouverts, amalgamés, on a cherché des précédents ou des analogies au mystère chrétien. Tentative bien naturelle, puisque, dans un certain nombre des ouvrages désignés plus haut, la religion du Christ se retrouve, à titre d'adversaire, ou de terme de comparaison, ou de source partielle et déformée. Ce qui est

nouveau, ce n'est pas l'étude comparée des religions (1), c'est la formation d'une équipe d'érudits ou d'historiens, poursuivant avec méthode cette étude orientée par des vues communes de philosophie évolutionniste.

Les tenants de cette École ; appelons-la « mythologique » ou « comparatiste », — les Allemands disent en ce sens *religionsgeschichtlich*, — admettent qu'aucun fait réel n'est concevable qui n'ait dans les faits antérieurs, immanents à notre monde actuel, sa raison totale d'exister. Toute intervention surhumaine, transcendante, surnaturelle, est ainsi bannie de l'histoire. Hegel, le maître de Strauss et de Renan, a donné à cette conception, entrevue par Herder, Lessing et Goethe, une cohérence philosophique remarquable. Le succès des théories de l'évolution, dans le domaine des sciences naturelles, acheva de la populariser. Il convient, pour l'apprécier justement sur le terrain de l'histoire, de ne pas la couper des options philosophiques qui la dominent. C'est ce que rappelait naguère, avec beaucoup de bon sens, un de ses champions les plus déterminés, M. Salomon Reinach :

A cette religion des mystères obscurs se rattache le christianisme ; alors même que nous n'aurions aucun indice pour rendre cette hypothèse vraisemblable, il faudrait y recourir pour établir, en dehors de toute intervention transcendante, la continuité des faits religieux (2).

L'application de ces idées aux origines chrétiennes peut se faire à deux degrés ; il y a la manière forte, et la modérée. Celle-ci est généralement celle des historiens et critiques de carrière, pour lesquels les textes et monuments du passé, replacés dans leur contexte historique intégral, ne sont pas « taillables à merci », ni même indéfiniment complai-

(1) Sur cette étude comparée dans notre monde occidental, depuis le moment où, devant la pensée des Grecs du VI^e siècle avant notre ère, le problème de la différence des croyances et des rites s'est posée, jusqu'à nos jours, on peut consulter maintenant l'ouvrage excellent de H. Pinard de la Boullaye, *l'Étude comparée des Religions I, Son histoire dans le monde occidental*, Paris 1922.

(2) *Revue Archéologique*, juillet 1920, p. 150.

sants. Un Paul Wendland, un Percy Gardner, disons même un Alfred Loisy, avant que son isolement relatif, son inquiétude, son ingéniosité pour pousser à bout les suggestions nouvelles, ne l'aient amené aux positions extrémistes qu'il tient présentement, — tous ces érudits de profession ne peuvent oublier que les faits et les documents d'une époque donnée s'entretiennent et s'enchevêtrent comme les ronces dans une haie vive. Saisissez l'une d'entre elles et vous faites trembler tout le buisson ; arrachez-la, et d'autres viendront avec elle, créant une déchirure irréparable dans une trame dont la continuité historique ne peut être contestée.

Tout en faisant une part très large, dans les premières origines chrétiennes, aux antécédents et entours païens, nouveaux ou déjà assimilés par le milieu juif, ces savants s'efforceront donc de sauvegarder un minimum de faits certains. Le vertige « comparatiste » aidant, quelques-uns iront chercher très haut (dans les monuments assyriens, comme Jeremias ou Virolleaud), ou très bas (dans des écrits iraniens déjà teints de manichéisme⁽²⁾, comme R. Reitzenstein), des analogies, des termes de comparaison, des sources d'inspiration, aux mystères chrétiens. Un peu moins excités, la plupart s'attachent plutôt, après J. Weiss, W. Bousset et leurs élèves, tel le Suédois Gillis Peterson Wetter, aux religions helléniques, et au vaste magma des rites et des mythes orientaux, dont M. Franz Cumont a fait son domaine.

Tandis que ces savants s'efforcent de faire rentrer, sans le mutiler à l'extrême, le christianisme antique dans les cadres religieux parmi lesquels il fraya sa route victorieuse, d'autres écrivains vont plus loin. Non contents de rogner ce qu'ils peuvent sur la part d'originalité qu'il faut reconnaître à saint Paul, aux Douze, à Jésus lui-même et, finalement à Dieu, ces enfants perdus du « comparatisme » passent à la limite.

(1) *Das iranische Erlösungsmysterium*, Bonn, 1921.

Rencontrant dans l'étude, sans cesse enrichie, des cultes et philosophies antiques, d'incontestables similitudes avec les nôtres, ces érudits en viennent à perdre de vue ce qui différencie profondément des dogmes et des rites qu'une lettre partiellement analogue et une aspiration fondamentale identique rapprochent. L'âme religieuse travaille toujours de la même façon : c'est là un fait que les anciens apologistes chrétiens ont proclamé, et utilisé de leur mieux. « Ce que vous adorez à votre insu, ce que vous cherchez à tâtons, » disait saint Paul aux païens d'Athènes, « c'est ce que nous vous annonçons (1) ». Ce *Logos* dont vos philosophies sont pleines, médiateur du Dieu invisible, principe d'ordre, d'équilibre et de raison, soutien du monde et lumière des hommes, ce n'est pas, dit Jean, une vague entité métaphysique oscillant entre ciel et terre ; c'est une personne vivante, c'est le Fils de Dieu incarné, c'est Jésus... De ces déclarations, de ces données, nos comparatistes s'emparent, et ceux que la solidité de leur sens historique ne défend pas, s'en servent pour dissoudre toute l'originalité du christianisme primitif dans l'ambiance où il est né.

Mais à leur opération de fusion et de confusion radicale, quelques faits résistent manifestement, et, tout d'abord, la personne et l'œuvre de Jésus. Un homme réel, de chair et d'os, ne se laisse pas volatiliser comme un être d'étoffe légendaire et mythique, un Orpheus, un Attis ou un Krishna. Or Jésus est d'abord un fait, dont l'apparition en public est datée solidement, au moyen d'un synchronisme imposant : « L'an quinzième du gouvernement de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode tétrarque de la Galilée, Philippe, son frère, tétrarque de l'Iturée et du pays Trachonite, et Lysanias, tétrarque de l'Abilène, sous le grand-prêtre Anne et Caïphe, la parole de Dieu fut adressée à Jean, etc... (2). » Des textes multiples, offrant

(1) Actes XVII, 23, 27.

(2) Luc II, 1-2, traduction M. J. Lagrange, dont on lira le commentaire : *L'Évangile selon saint Luc*, Paris, 1921, pp. 99-105.

avec la géographie, l'archéologie, la titulature, les lettres, les religions, les institutions et les coutumes d'une époque déterminée, des recoupements innombrables, nous parlent de cet homme. Un groupe compact de croyants, dont plusieurs manifestent une originalité hors de pair, et un monde de croyances et de rites particularisés, doués d'une puissance d'expansion prodigieuse, dépendent entièrement de lui, font profession de n'aller à Dieu que par lui. Entre cette floraison spirituelle et celui dont elle se réclame, — non comme d'une idée ou d'un symbole, mais comme d'une personne vivante et d'un fait, — il n'y a plus le siècle que s'accordait Strauss, ni le demi-siècle postulé par d'autres. Vingt-cinq ans après la date assignée par tous à la mort violente de cet homme, « sous Ponce Pilate » (1), des écrits incontestables et relativement étendus, les lettres de Paul, prennent pour thème fondamental Jésus de Nazareth, sa vie et sa mort.

Voilà, on en conviendra, un grand empêchement sur la route des « comparatistes », une grosse pierre à remuer.

On ne laissera pas d'y arriver, et voici comment. Parmi les écrits qui nous renseignent sur les origines chrétiennes, un classement sommaire est établi. Beaucoup sont rejetés à peu près sans discussion, comme si ces ouvrages, à les supposer postérieurs de quelques dizaines d'années à la date traditionnelle, ne nous fournissaient pas des indications historiques d'une valeur parfois presque égale. Les documents qu'on ne peut expédier ainsi sont ensuite groupés en « séries de réduction », toute l'autorité des uns étant censée dépendre d'un petit nombre, et, à la limite, d'un seul des autres.

Naguère, M. P.-W. Schmiedel avait ainsi distingué dans les Évangiles *neuf textes*, à son avis, indiscutables, par cette raison qu'inventés ils eussent été différents (2). Tous

(1) Là-dessus, voir le mémoire si documenté de M. G. Baldensperger, professeur à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg : *Il a rendu témoignage sous Ponce Pilate*, Strasbourg, 1922.

(2) P. W. Schmiedel, dans l'*Encyclopædia Biblica* de T.K. Cheyne, vol. II, col. 1881, s. v. *Gospels*.

les autres étaient sommés en conséquence de refléter l'esprit de ces privilégiés, sous peine d'être soupçonnés véhémentement d'interpolation postérieure. Ce sont là jeux de prince !

Les « comparatistes » les renouvellent, mais en les appliquant à des livres entiers. Après un examen rapide des documents d'origine non-chrétienne, ils passent au Nouveau Testament. Là, ils réduisent tout ce qui nous reste d'information historique touchant le Christ : 1° aux lettres de Paul qu'ils tiennent pour certaines ; 2° à une partie de la matière synoptique, ou empruntée à nos trois premiers Évangiles, ou (ce qui diminue considérablement la *Delenda Carthago*) au seul Évangile de Marc. Les autres y auraient puisé tout ce qui, chez eux, a quelque chance d'être authentique.

Sur le terrain ainsi déblayé, la vieille philosophie de Herder et de Hegel aidant, qui porte au crédit de l'esprit des foules toute l'influence jadis attribuée aux personnalités supérieures, nos critiques sont à l'aise. Un petit groupe d'agités, tels que J.-M. Robertson, publiciste et politicien anglais, le professeur de mathématiques W.-B. Smith, de Tulane University (Louisiane), le professeur d'école technique Arthur Drews (de Carlsruhe), le pasteur en rupture de ban Kalthoff, de Brême, concluent à la non-existence de Jésus, et l'ordre règne à Varsovie !

D'autres, avec lesquels nous ne confondons pas ces ravageurs, reprennent la position du Docteur D. F. Strauss, dans le premier dessein de sa *Vie de Jésus*. Le Christ a-t-il vécu ? — C'est possible, mais ce n'est pas démontré, et au surplus peu importe. On me permettra, puisque cette hypothèse a été exposée dernièrement, aux lecteurs du *Mercur de France*, par M. P.-L. Couchoud, dans un article d'une tenue littéraire et érudite fort distinguée (1), de la résumer ici. Pour éviter une présentation tendancieuse, j'emprunte

(1) P.-L. Couchoud : *L'Enigme de Jésus* ; *Mercur de France* du 1^{er} mars 1923, p. 344-407.

les termes de ce résumé au livre, très favorable à Strauss, de M. Albert Lévy.

En philologie, Herder avait donné le mot d'ordre... la vraie poésie n'était plus la création savante, réfléchie d'un individu, mais la manifestation naïve, spontanée de l'âme populaire. *L'Iliade et l'Odyssée* selon l'École de Wolf, la *Chanson des Nibelunge* selon l'école de Lachmann devaient être attribuées à des peuples poètes. Après avoir nié l'individualité des auteurs, on nia celle des héros des poèmes... On ne vit bientôt plus dans tous les grands hommes du passé que des personnifications légendaires de groupes ethniques ou sociaux.

En appliquant ce procédé au Nouveau Testament, Strauss logiquement en était arrivé à considérer les Évangiles comme un poème spontanément jailli de l'âme de la communauté primitive; quant à Jésus, Strauss sans doute n'allait pas jusqu'à nier l'existence historique d'un individu qui aurait porté ce nom; mais la vie et la mort de ce personnage peu connu ne lui paraissaient être tout au plus que la cause occasionnelle qui avait provoqué l'éclosion des mythes, et le Christ n'était guère à ses yeux qu'un portrait, une copie du Messie attendu par les Juifs, l'illusion du Sauveur national, à moins qu'il ne soit la personnification de l'Humanité intimement unie à Dieu. Creuzer avait précisément montré que le martyre des héros mythiques n'était souvent qu'un symbole; n'était-il pas aussi vain de voir dans la carrière et la passion du Crucifié une destinée individuelle, que de croire à la biographie d'Osiris taillé en pièces, de Zeus enchaîné ou de Baldur mis à mort (1) ?

III

Les sources de la vie de Jésus se partagent naturellement en chrétiennes et non-chrétiennes.

Les dernières ne nous retiendront pas longtemps, étant, pour les origines, rares et maigres en renseignements. Il fallait s'y attendre : les débuts d'un mouvement religieux sont en général peu aperçus et ne touchent guère que les person-

(1) D. F. Strauss, *la vie et l'œuvre*, Paris, 1910, p. 85-86. Strauss fut amené, par la discussion et l'étude, à modifier sérieusement sa position initiale, prise au moment où l'intoxication légélienne était complète.

nes qui y sont mêlées. C'est ensuite, quand le groupe nouveau se heurte à des situations acquises, à des intérêts et à des ambitions, que l'attention est attirée sur lui. Les historiens du dehors lui donnent alors droit de cité. Jusque-là, il ne faut escompter que des allusions passagères, d'une exactitude mêlée, parfois tout à fait prévenues et injustes. Cette loi s'applique au cas présent. Suffisants par eux seuls à mettre hors de doute la réalité de la vie de Jésus et quelques lignes majeures de sa carrière : date approchée, cadre de son activité, mort violente, influence posthume, les documents juifs ou païens nous offrent surtout, pour le reste, l'utilité de nous faire connaître le milieu où s'est déroulée l'histoire des origines chrétiennes.

Les légendes talmudiques sur Jésus sont, de l'avis de tous, historiquement négligeables. Les meilleurs écrivains juifs font leur, à ce sujet, le jugement du Professeur Arnold Meyer (1) : « Une explosion de bas fanatisme, de sarcasme haineux et de fantaisie grossière. » C'est sur les documents chrétiens que s'appuient les critiques israélites qui ont, en ces dernières années, discuté sérieusement la vie et l'œuvre de Jésus de Nazareth (2).

Des historiens juifs qui nous ont été conservés, Flavius Josèphe est le plus considérable. Dans ses *Antiquités Juives*, rédigées une dizaine d'années avant la fin du 1^{er} siècle, Josèphe fait allusion à deux personnages de l'histoire évangélique : Jean-Baptiste, et Jacques « le frère du Seigneur ». Un autre passage contient, sur la personne de Jésus, des renseignements plus explicites, dont l'authenticité est contestée, contre toute la tradition manuscrite, pour des raisons de critique interne, par un grand nombre d'historiens. M. Théodore Reinach tient le texte pour retravaillé et retouché ;

(1) *Jesus im Talmud*, dans le *Handbuch zu den N. T. Apokryphen*, de Ed. Hennecke, Tübingen, 1904, p. 51.

(2) Parmi ces ouvrages, il faut signaler en particulier l'article *Jesus* de la *Jewish Encyclopedia*, vol. VII, New-York, 1904, p. 163 et suiv., par MM. Jacobs, Koehler et Krauss ; et l'importante biographie de Joseph Klausner : *Jésus de Nazareth, son temps, sa vie et ses enseignements* (en hébreu moderne), Jérusalem, 1922.

le R. P. Lagrange et Mgr P. Batiffol refusent d'en faire état (1). D'autres savants, considérables et fort indépendants, les Professeurs F. C. Burkitt et W. Emery Barnes, de Cambridge, Ad. Harnack, de Berlin, défendent vigoureusement l'authenticité du témoignage de Josèphe. *Sub iudice lis est.*

Parmi les auteurs païens, Pline le Jeune, Tacite, l'empereur Hadrien et Suétone (ce dernier, probablement, à deux reprises) font allusion au christianisme et à son fondateur. La notice de Tacite (2) : *Auctor nominis eius Christus Tiberio imperitante per procuratorem Pontium Pilatum supplicio affectus erat*, renferme, dans son impériale concision, quatre indications capitales : elle rattache les chrétiens (*chrestianos*) suppliciés à Rome sous Néron, entre 60 et 68, au Christ, et mentionne l'exécution de celui-ci, qu'elle date assez précisément par Tibère et Ponce Pilate. Le témoignage de Pline est instructif, comme aussi la réponse de Trajan à son ami, et le rescrit, un peu postérieur (vers 125), d'Hadrien à Minucius Fundanus, proconsul d'Asie (3).

Parmi les sources chrétiennes, le groupe le plus ancien de ceux qu'on puisse dater, avec une certitude approchée, est constitué par les lettres de saint Paul. L'authenticité des principales est pratiquement incontestée. Les lettres aux Thessaloniens I, aux Galates, aux Romains, aux Corinthiens I et II, aux Colossiens, aux Philippiens, à Philémon, s'espacent au cours d'une quinzaine d'années, à partir de 50-52 (4). Les premières sont donc postérieures à la mort

(1) La question est traitée en ce sens, avec beaucoup de détail, dans P. Batiffol, *Orpheus et l'Évangile*, Paris, 1910, p. 3-21. Dans le sens de l'authenticité, voir le mémoire récent de A. Tricot, *le Témoignage de Josèphe sur Jésus*, dans la *Revue apologetique* des 15 avril et 1^{er} mai 1922. On trouvera là les renvois aux mémoires récents de Burkitt, Harnack, Barnes, etc.

(2) *Annales* (rédigées sous Trajan, 98-117), XV, 44.

(3) On trouvera tous ces textes, entr'autres, dans l'*Enchiridion Fontium Historiae Eccles. antiquae* de Conrad Kirch ; Fribourg-en-Brisgau, 1914, n° 7 à 9; 28 à 45.

(4) Cette date a été définitivement confirmée par une inscription trouvée à Delphes et publiée en 1905, par M. Emile Bourguet, actuellement professeur à

du Christ d'environ un quart de siècle : le temps qui nous sépare de la mort de Léon XIII, de l'avènement de Pie X, du ministère Combes, de la fin du régime concordataire, du mouvement moderniste...

Les renseignements que cette correspondance nous fournit suffisent, au jugement de comparatistes aussi décidés que MM. Salomon Reinach et Alfred Loisy, pour mettre hors de doute la vie et la mort violente de Jésus. Ernest Renan, dans le dernier de ses ouvrages, allait plus loin : « On pourrait, disait-il, faire une petite *Vie de Jésus* avec les épîtres aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates, et avec l'épître aux Hébreux, qui n'est pas de saint Paul, mais est bien ancienne (1). » C'est l'évidence même. Mais une telle constatation ne fait pas l'affaire de nos mythologues. Et les voici qui, pour échapper à ses conséquences, représentent Paul comme un homme indifférent aux faits, livré sans contre-poids à ses visions subjectives, érigeant en croyances positives ses spéculations philosophiques (2).

Mais trop est trop. Paul fut assurément un « spirituel », au sens le plus fort du mot, mais il appartenait à cette élite mystique qui unit le sens aigu des réalités à la hauteur habituelle des vues. Tels furent après lui, entr'autres, un Bernard de Clairvaux, une Thérèse d'Avila, un Blaise Pascal.

Organisateur autant qu'initiateur, l'apôtre tient compte des contingences concrètes, et, pour lui, le monde extérieur existe. Une large partie de sa correspondance est occupée par des questions de personnes, par des solutions de cas

la Sorbonne. La portée de ce monument, en ce qui touche la chronologie de la vie de saint Paul, a été relevée d'abord par Ad. J. Reinach, en 1907, dans la *Revue des Etudes grecques*, p. 49, et reconnue après lui par les archéologues de tous les pays.

(1) *Histoire du Peuple d'Israël*, vol. V, Paris, 1893, p. 416, note I.

(2) « C'était un terrible petit homme, un esprit de feu dans un corps d'avorton, un timide audacieux, un chétif orgueilleux, un faible qui brandissait une force divine... Satan le giflait, Jésus le réconfortait... » Suit une prodigieuse exégèse, d'après laquelle Jésus aurait été, pour Paul, une sorte d'avatar d'Iahvé lui-même : « Une face nouvelle d'Iahvé, bénigne, douloureuse et humaine. » P.-L. Couchoud, *L'Enigme de Jésus*, dans le *Mercur de France* du 1^{er} mars 1923, p. 391-397.

de conscience, par la préparation de collectes en faveur des Eglises pauvres. Loin d'être pour lui de vagues entités, ses compagnons, ses disciples, sont des hommes qu'il aime ou combat, dont il se sert ou qu'il sert : il les nomme, les instruit, les reprend, les implore, les raille au besoin. Les dons spirituels, qu'il possède en abondance, ne lui imposent pas. Il sait que « l'esprit qui inspire les prophètes est soumis aux prophètes », et il règle l'usage du charisme prophétique et du charisme de parler en langues, de la même plume qu'il prescrit aux femmes de garder leur voile à l'assemblée des fidèles. Sa devise est : « N'éteignez pas l'Esprit. » Mais il ajoute : « Epreuvez tout (ce qui se donne comme venant de lui), et ne retenez que le bon (1). »

Il parle hautement des prérogatives de sa race : « Ses frères, ses parents selon la chair... A eux appartient l'adoption, la gloire, les alliances, la législation, le culte, les promesses. C'est à eux que les patriarches appartiennent, c'est d'eux que le Christ est issu selon la chair qui est au-dessus de tout, Dieu béni à jamais (2). »

Voilà le grand mot lâché. Si Paul a fait sécession, ce n'est pas pour des raisons de philosophie ou de mystique, mais à cause d'un fait : la venue en chair, la mort et la résurrection de Jésus de Nazareth.

Jésus, certes, mérite les honneurs divins, et Paul les lui décerne parfois explicitement, — mais non sans des nuances et des distinctions que nos comparatistes, pour les besoins de leur cause, biffent d'une main impatiente (3). Jésus a été « envoyé par Dieu dans une chair semblable à celle du péché » ; il est « né d'une femme, né sous la Loi » ; il a « rendu témoignage sous Ponce Pilate » ; « crucifié », il est devenu du

(1) I Thessaloniens, V, 19-21.

(2) Romains, IX, 3-5.

(3) Sur ces nuances et distinctions, voir les excellentes pages de J. Lebreton, *les Origines du Dogme de la Trinité*, 4^e édition, Paris 1919, p. 354-389 ; et sur toute la question de l'attitude de Paul envers le Christ historique, F. Prat, dans le *Dictionnaire d'Alès*, s. v. *Paul et le Paulinisme*, fasc. XVIII, Paris 1922, col. 1629-1638...

coup « scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils » ; « il est mort pour nos péchés », « a été mis au tombeau, est ressuscité le troisième jour ». Il se distingue de Iahvé comme le médiateur visible du Dieu invisible ; comme l'envoyé de celui qui l'envoie ; comme le fils de son père. Que Jésus soit distinct du Père Céleste, ce n'est pas seulement pour Paul un fait ; c'est un dogme fondamental.

Dogme qui n'est pas issu d'un mythe protéique et lointain, étoffe complaisante dans laquelle l'apôtre aurait taillé un dieu. Jésus est un contemporain, et Paul ne fut à le voir, même dans sa gloire, ni le seul, ni le premier. Avant lui l'ont vu Céphas, et les Douze, Jacques et « tous les apôtres », et « plus de cinq cents frères à la fois dont la plupart vivent encore » (1), quand Paul écrit. L'évangile prêché par celui-ci, le « mystère » annoncé par lui, ne sont pas sortis tout armés des expériences spirituelles du « nabot de génie ».

C'est un des faits historiques les mieux établis que l'apôtre Paul n'a pas été le premier à mettre aussi énergiquement en évidence la mort et la résurrection de Jésus, mais qu'en leur reconnaissant une telle portée, il était absolument sur le terrain de l'Eglise primitive. « Je vous ai transmis, écrit-il aux Corinthiens, ce que j'ai reçu moi-même (de la tradition), à savoir que Jésus est mort pour nos péchés, et que le troisième jour il est ressuscité. » Sans doute Paul a fait de la mort et de la résurrection de Jésus l'objet d'une spéculation particulière, et condensé en quelque sorte tout l'Evangile dans ces deux faits ; mais déjà les disciples personnels de Jésus et l'Eglise primitive les tenaient pour fondamentaux (2).

IV

« Les disciples personnels de Jésus, l'Eglise primitive... »
C'est que, en vérité, au delà du cercle où s'exerce l'influence

(1) I Corinthiens, XV, 5-6.

(2) A. Harnack, *l'Essence du Christianisme*, 2^e trad. fr., p. 188-189.

paulinienne, conjointement avec elle, antérieurement à elle (1), vit une tradition chrétienne autorisée.

Sur le contenu de cette tradition nous sommes renseignés par nos évangiles canoniques. Bornons-nous ici, pour faire court, au témoignage des trois premiers, dits *synoptiques*, parce qu'on peut souvent embrasser d'un seul coup d'œil les versions qu'ils nous donnent d'un même fait.

Le procédé comparatiste va consister d'abord à réduire, selon la formule classique, les éléments authentiques, ayant chance d'être fondés en histoire, à la narration d'un seul de nos synoptiques, Marc. On nous demande donc de sacrifier, sans discussion, comme entrée de jeu, la partie la plus originale, et vraiment adamantine de l'enseignement de Jésus, qui nous est rapportée, sous une forme apparentée, mais différente, par Matthieu et par Luc. On veut bien reconnaître à ces paroles du Maître, à beaucoup d'entre elles du moins, une « très haute valeur religieuse et poétique ». « Mais, — ajoute M. Couchoud, — pour quelques-unes on voit clairement, pour toutes on peut penser que ce sont des oracles de Jésus énoncés *en esprit* par les prophètes chrétiens (2). »

C'est simple, on le voit ; sur ce point, on ne reprochera pas aux mythologues de compliquer les questions. Ainsi, ces paroles dont M. le Pasteur Henri Monnier dit bien qu'elles étaient « claires et indestructibles, ... qu'on ne pouvait ni les imiter, ni les altérer » (3) ; ces paroles, où une étude de plus en plus subtile et approfondie révèle, au-

(1) Quand Paul écrit, par exemple, aux Romains, il s'adresse expressément à une communauté où il n'a jamais mis les pieds, à des fidèles qui ne sont pas ses fidèles, et il les sait cependant en possession des vérités de son « évangile ». Il suppose ces vérités connues, les développe, et s'y réfère par simple allusion. Aussi le plus brillant des comparatistes allemands, Wilhelm Bousset, reconnaît-il (*Kyrios Christos*, 2^e éd., Goettingen, 1921, p. 76), que « le courant entier de la nouvelle religion universelle roulait déjà, quand Paul se mit au travail, et lui-même était porté par ce courant ».

(2) *L'Enigme de Jésus* ; Mercure de France du 1^{er} mars 1923, p. 377. C'est l'auteur qui souligne. *Énoncés* doit se lire, bien entendu : *inventés*.

(3) *La mission historique de Jésus*, 2^e éd. Paris, 1914, p. XX, et tout le contexte.

dessous des caractéristiques de chaque évangéliste, une étoffe « préhistorique » commune, garantie par la forme littéraire elle-même (1), on les attribue en bloc aux improvisations de vagues « prophètes » chrétiens. Des larves anonymes sont censées avoir formulé les « Béatitudes », inventé la parabole du Bon Samaritain, et prêté à un Messie fantôme le « Venez à moi, vous tous qui êtes chargés », et le *Miserereor super turbam*. Après cela, on nous parlera tranquillement de critique et de vraisemblance !

Que si, consentant provisoirement à passer par là dessus, nous suivons nos adversaires sur le terrain choisi par eux : les parties narratives de notre second évangile, il nous reste assez d'éléments pour mettre définitivement hors de cause « le mythe du Christ ».

Les partisans de cette conjecture ramènent l'évangile de Marc à l'évocation, dans un cadre de fortune, d'une entité mystique issue des visions de Paul, et ensuite popularisée, vulgarisée, matérialisée par un bonhomme un peu lourd, mais non dépourvu d'astuce. « Marc » sut calquer sa légende sur de vieilles prophéties, renforcées par quelques traits de l'attente messianique commune. Ajoutez des infiltrations mythologiques, fournissant des thèmes et des cadres au culte de Jésus, et versez sur papyrus (2).

De ce train, on expliquerait aussi bien l'histoire d'Ale-

(1) On peut voir sur ces études, dues notamment au P. Th. Soiron (1916), à M. Dibelius (1919), à K. L. Schmidt (1919), à R. Bultmann (1921), l'article du Professeur de Harvard, H. J. Cadbury, *Between Jesus and the Gospels*, dans *Harvard Theological Review*, Jan. 1923, p. 81-92. L'auteur conclut nettement contre les mythologues : « *We need not doubt that Jesus was born, lived, and died.* »

(2) Ce résumé ne force pas la note donnée par les comparatistes. « Dans quelque recoin populeux de Rome, écrit le plus récent et le plus distingué d'entre eux, il se mitonne un pieux pot-pourri, sorte de grosse soupe chrétienne où tout trempe et se mêle : l'histoire mystique de Jésus avec des traditions tournées en allégories, les textes bibliques tournés en visions avec une Apocalypse tournée en leçon morale, des miracles changés en symboles avec des oracles et paraboles choisis, détournés de leur sens. C'est la Bonne Nouvelle selon Marc. » *L'Enigme de Jésus*, loc. cit., p. 403.

xandre sans Alexandre, et, sans le grand Jules, le tournant qui mena la République romaine à l'Empire.

Mais dix-huit cents ans avant M. P.-L. Couchoud et ses inspireurs, vers l'an 125 de notre ère, l'évêque d'Hiérapolis en Phrygie, Papias, se référant à la tradition vivante, nous donnait une idée fort différente de notre second évangile :

C'est bien aussi ce que l'Ancien avait accoutumé de dire : Marc, qui avait été interprète de Pierre, écrivit exactement tout ce dont il se souvint, mais non dans l'ordre de ce que le Seigneur avait dit ou fait. Car il n'avait pas entendu le Seigneur, ni ne l'avait accompagné comme disciple ; il avait été plus tard, comme je le disais, celui de Pierre. Celui-ci donnait ses enseignements selon les besoins, sans se préoccuper de mettre en ordre les discours du Seigneur. Ainsi Marc n'est pas en faute d'avoir écrit certaines choses comme il s'en souvenait. Il n'avait cure que d'un point : ne rien laisser tomber de ce qu'il avait entendu, et ne rien rapporter que de véritable (1).

La lecture du livret autorise les renseignements du vieil auteur. L'ouvrage de Marc est en effet le plus court, le moins construit, le plus éloigné de la langue grecque commune, mais correcte, telle que je ne dis pas les puristes, mais les bons auteurs l'écrivaient alors. Par contre, il est le plus vivant, le plus direct de nos évangiles, celui où les gestes, paroles et attitudes de Jésus sont le plus naïvement rendus. « Tout est pris sur le vif, note Renan ; on sent qu'on est en présence de souvenirs (2). » M. V. H. Stanton, à la fin d'une analyse minutieuse, confirme cette impression : « Toutes les narrations de Marc sont distinctes et individuelles à un degré merveilleux. En ce qui concerne leur matière, il n'y a pas apparence qu'elles aient été jetées dans un, ou même deux ou trois moules *a priori*. Les circonstances décrites et les personnes qu'on nous fait voir sont fort variées. C'est là un signe d'historicité d'autant plus

(1) Dans Eusèbe, *Histoire Ecclésiastique*, III, 39-15.

(2) *Les Evangiles*, pp. 118-119.

significatif que les modalités de la narration, les phrases et les tours employés sont, dans une large mesure, uniformes (1). »

Présenter ce récit rugueux, vivant, sans fard, comme une sorte de marqueterie, juxtaposant adroitement des réminiscences bibliques tournées en histoire à des aspirations populaires muées en fables et en miracles, c'est une gageure. Il n'est, pour en apprécier la hardiesse, que de citer, presque au hasard, quelques fragments de notre évangile.

Un des chefs de la synagogue de Capharnaüm, Jaïr, est venu prier Jésus d'imposer les mains à sa fillette mourante. Un incident a retardé le Sauveur (2).

Et comme il parlait encore, on vint de chez le chef de synagogue pour dire : « Ta fille est morte ; pourquoi importunes-tu encore le Maître ? » Or Jésus, ayant entendu ce qu'on venait de dire, dit au chef de synagogue : « Ne crains pas ; crois seulement. » Et il ne permit à personne de venir avec lui si ce n'est Pierre et Jacques, et Jean, le frère de Jacques. Et ils arrivent à la maison du chef de synagogue, et il aperçoit une rumeur, et des gens qui se lamentent et poussent de grands cris, et en entrant il leur dit : « Pourquoi cette rumeur et ces lamentations ; l'enfant n'est pas morte, mais elle dort. » Et ils se moquaient de lui. Mais lui, les ayant tous mis dehors, prend le père de l'enfant et sa mère, et ceux qui étaient avec lui, et il pénètre où était l'enfant. Et prenant la main de l'enfant, il lui dit : « Talitha koum », ce qui signifie : « Jeune fille, je te (le) dis, lève-toi ! » Et aussitôt la jeune fille se leva, et elle marchait, car elle avait douze ans. Et aussitôt ils furent saisis d'une grande stupeur. Et il leur recommanda avec instance que nul ne sût cela, et il dit qu'on lui donnât à manger. (*Marc. V, 35-43.*)

Jésus vient d'être arrêté. Après le sursaut de Pierre et son coup d'épée, « tous l'abandonnèrent et s'enfuirent ».

Et un jeune homme le suivait, n'ayant sur le corps qu'un drap, et ils le saisirent ; mais lui, lâchant le drap, s'enfuit nu. Et ils

(1) *The Gospels as historical Documents*, II, p. 188-189.

(2) J'emprunte la traduction au R. P. Lagrange, *Évangile selon saint Marc* ; la 2^e édition en 1920.

emmenèrent Jésus chez le grand-prêtre, auprès duquel se réunirent les principaux des prêtres et les anciens et les scribes. Et Pierre le suivit de loin, jusque dans la cour du grand-prêtre, et il était assis avec les valets et se chauffait près de la flamme.

Or les principaux des prêtres et tout le sanhédrin cherchaient un témoignage contre Jésus pour le faire mourir, et ils n'en trouvaient pas. Car plusieurs déposaient faussement contre lui, et les témoignages ne concordaient pas. Et quelques-uns, s'étant levés, portèrent contre lui ce faux témoignage : « Nous l'avons entendu dire : Je détruirai ce temple fait de main d'homme, et après trois jours j'en bâtirai un autre qui ne sera pas fait de main d'homme. » Et même sur cela leur témoignage n'était pas concordant. Et le grand prêtre s'étant levé au milieu (du conseil) interrogea Jésus, disant : « Tu ne réponds rien ? quel témoignage ceux-ci portent-ils contre toi ? » Mais lui se taisait et ne répondait rien. De nouveau le grand-prêtre l'interrogea, et lui dit : « Es-tu le Christ, le Fils du (Dieu) béni ? » Or Jésus dit : « Je le suis. Et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la Puissance, et venant avec les nuées du ciel. » Alors le grand-prêtre déchira ses habits et dit : « Qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Vous avez entendu le blasphème ? Que vous en semble ? » Et tous le condamnèrent, déclarant qu'il avait mérité la mort. Et quelques-uns se mirent à cracher sur lui et à lui couvrir le visage et à le souffleter et à lui dire : « Prophétise ! » Et les valets le recevaient avec des coups à la figure. (*Marc, XIV, 51-66.*)

Ne peut-on appliquer à un ouvrage ainsi rédigé ce que M. Alfred Loisy écrivait, en 1903, de nos évangiles synoptiques (1) pris en général : « Jésus vivant traite avec des hommes vivants ; le monde que l'on voit s'agiter autour de lui est un monde réel, les personnages qui s'y dessinent ont le relief de leur existence et de leur caractère individuel ; la vie est partout et avec elle la vérité de la représentation historique » ?

V

Il serait trop long de poursuivre cet examen à travers nos évangiles. Ce qui est bien plus fort que chaque trait à

(1) *Le quatrième Évangile*, Paris, 1903, p. 72.

l'état isolé, c'est l'impression d'ensemble laissée par ces écrits.

Le monde juif qu'ils supposent fut, en effet, bouleversé l'an 70 de notre ère, par un événement dont le désastre russe contemporain peut seul nous donner une idée approchée. Cette année-là, la société palestinienne, pourvue jusqu'alors, sous la haute main de l'administration romaine, d'une certaine autonomie, d'un état judiciaire, financier, religieux, s'effondra d'un bloc dans une catastrophe inouïe. Tout périt : institutions, castes et classes sociales, culte national et nation juive, Sanhédrin et Temple.

Or c'est le monde d'avant la ruine, d'avant les convulsions fiévreuses des quinze ou vingt dernières années, qui revit dans nos évangiles avec une exactitude « tout à fait frappante (1) ». Nous y voyons jouer sous nos yeux ses autorités si complexes, enchevêtrées : l'autorité romaine, l'autorité royale intermittente des Hérode, l'autorité du Sanhédrin. La magistrature nationale de celui-ci est encore compétente et redoutable : elle peut mettre hors de la synagogue, flageller les délinquants, les poursuivre de ville en ville. Les partis sont décrits à un stade antérieur aux positions violemment tranchées de la fin : Sadducéens opportunistes, Pharisiens intransigeants, Hérodiens, Zélotes. Le culte est en pleine splendeur : les impôts du Temple rapportent, les sacrifices et solennités s'accomplissent en paix. En face du « sabbatisme » exagéré des scribes, voici les familles principales de la caste sacerdotale étalant un luxe provocant. Les purs affectent de prier sur les places publiques affichant l'étendue de leurs franges et l'ampleur de leurs phylactères. Les questions discutées dans les évangiles, les croyances populaires qui s'y font jour, la casuistique des scribes « assis sur la chaire de Moïse », l'atmosphère où Jésus respire et enseigne ; tout nous renvoie à la Palestine des princes fils d'Hérode le Grand.

(1) W. Bousset : *Die Religion in Geschichte und Gegenwart*, III, Tubingen, 1912, col. 632.

Le style de nos écrits est plus révélateur encore : très différent de valeur littéraire, il recouvre un fonds identique. Une forme grecque indigente, à demi barbare chez Marc, plus correcte chez Matthieu, sobrement élégante chez Luc, traduit gauchement ou drapé les modalités d'une composition essentiellement sémitique. Ce point, que les plus récentes études de stylistique évangélique ont mis en vive lumière, est de première importance ; une fois transplantée en sol hellénique, — c'est-à-dire depuis 50 environ, — la Bonne Nouvelle n'avait que faire de cette manière, aussi peu familière aux fidèles que les allusions palestiniennes, qu'il fallait dès lors leur expliquer.

En face de ces faits avérés, qu'on envisage l'hypothèse comparatiste d'une génération spontanée. Qu'on réalise ce qu'il aurait fallu d'érudition, de précautions, de bonheur et de rouerie littéraire, pour donner, à un farrago de visions mystiques, ces dessous historiques irréprochables, et cette fleur d'archaïsme discret !

Là n'est pas cependant la plus forte invraisemblance du « mythe de Jésus ».

La chrétienté primitive, grand fait qu'on ne peut contester, Eglise encore judaïsante de Jérusalem, Eglises hellénistes d'Antioche, d'Ephèse, de Corinthe et de Rome ; leur *corpus* imposant d'écrits de circonstance ou d'édification ; l'ensemble des rites et des croyances qui s'affirment alors ; — tout ce renouveau spirituel qui partage notre monde religieux d'Occident en deux parties ; avant, et après le Christ, — est entièrement dominé par une personnalité formidable. Un historien israélite, écrivant comme tel, disait hier : « Qui pourrait évaluer ce que Jésus a été pour l'humanité ? L'amour qu'il a inspiré, la consolation qu'il a donnée, le bien qu'il a provoqué, l'espoir et la foi qu'il a allumés : tout cela est inégalé dans l'histoire humaine (1). »

On nous dit là-dessus : « Le Christ n'a pas existé. Qu'il

(1) H. G. Enelow : *A Jewish view of Jesus*, New-York, 1920.

y ait eu un homme du nom de Jésus, on ne peut ni le démontrer, ni le nier absolument. Mais à supposer qu'il ait vécu, Jésus de Nazareth est sans proportion avec le Christ. Ce dernier est un mythe, une figure créée par le réflexe d'un milieu religieux où avaient reflué des croyances de toute sorte, juives, helléniques, orientales. De cette fermentation, moyennant quelques enthousiastes, s'est dégagé un type idéal où notre Occident s'est reconnu. »

En une matière bien moins claire, mais d'après la même méthode, on attribuait naguère à des anonymes, à des forces impersonnelles, à l'instinct poétique et créateur de races heureusement douées, les grandes épopées homériques, romanes ou germaniques. *L'Iliade*, la *Chanson de Roland*, le *Tristan* étaient ainsi mis au crédit du génie populaire, et Strauss, nous l'avons vu, ne faisait qu'appliquer aux origines chrétiennes les vues de Herder et de Wolf.

Ces temps sont définitivement révolus, et ce n'est pas une boutade de Frédéric Nietzsche qui les rouvrira. La réflexion, l'expérience, l'histoire s'accordent à nous dire qu'une œuvre où règne un ordre servi par une forme littéraire définie, où l'incertitude et les hasards des rencontres sont constamment dominés par le sens de l'unité d'ensemble, exige à sa base une personne, une volonté, un esprit. C'est le cas des poèmes homériques et c'est aussi, M. Joseph Bédier l'a démontré d'une façon décisive, celui de nos épopées françaises du moyen âge.

Mais si cela est vrai d'une œuvre artistique restreinte, dans un milieu où tous les éléments préexistent à l'état dispersé, comme épisodes, narrations poétiques, légendes ou souvenirs, combien est-ce plus véritable d'une vie et d'un enseignement où tout fait ressort et contraste dans la trame d'une époque déterminée ! Il y a, dans le christianisme de Jésus et dans le Jésus du christianisme primitif, une originalité incomparable, une nouveauté puissante. Loin d'être le reflet composite des croyances où l'on va lui chercher laborieusement des sources d'inspiration, l'en-

seignement du Christ éclate, dans ce crépuscule, avec la fraîcheur d'une aurore. Jésus met sa marque et sa maîtrise sur les éléments qu'il conserve, comme sur ceux qu'il ajoute.

Il crut certes, d'une foi profonde, au Dieu d'Israël, et sur aucun point la Bible ne s'était élevée plus haut. Toutefois, qui dira ce que le monde doit à la religion personnelle de Jésus, aux formules immortelles du *Pater*, à l'accent d'un amour filial, qui, chez lui, ne se nuance jamais de ce trouble, de cet effroi qui faisaient trembler les prophètes ?

Faut-il énumérer ces traits de lumière, actes ou paroles, qui ont, depuis près de deux millénaires, éclairé la voie de l'humanité ? « Beaucoup de péchés lui sont pardonnés... — Laissez venir à moi les petits... — Rendez à César ce qui est à César... — Mon Père, pardonnez-leur : ils ne savent pas ce qu'ils font... — Bienheureux les purs de cœur : ils verront Dieu... — Considérez les lis des champs... » On voudrait citer tout l'Évangile, et souligner, faire valoir ce ton persuasif, ce tour naturel, cette liberté, tout ce qui tranche sur l'écoeurante vulgarité de ce qui est un résidu, une résultante, un pot-pourri impersonnel de rêveries anonymes.

Jean fait dire de Jésus que « aucun homme n'a parlé comme cet homme ». Aucun non plus n'a agi comme lui. Mais dans cette vie incomparable, et dans son ordre de sainteté, comme dit Pascal, Jésus, s'il a été « humble, patient, saint, saint, saint à Dieu, terrible aux démons, sans aucun péché », reste un homme aussi. Rien de la dignité convenue des figures idéalisées, rien de hiératique ni de figé. C'est un homme de chair et d'os, un roseau pensant qui s'incline comme nous tous, sous les dures rafales qui l'assaillent. Il pleure, il a faim, il manifeste jusqu'aux larmes et jusqu'au sang ses répugnances et ses affections. Il est de son temps, de son pays, de sa race. Il parle ou s'abstient, selon des vues de prudence ou de bonté. Ce n'est pas

là un ange sous forme humaine, un dieu en *avatar*, un fantôme, un semblant d'homme.

Sur ses disciples, sur ses fidèles, il établit son empire. Loin d'être une création de leur imagination surexcitée, il faut dire que c'est lui qui les crée ce qu'ils sont. Eux le savent bien et ils en portent témoignage : « Qu'est-ce donc qu'Apollos et qu'est-ce que Paul ? — Des serviteurs... Tout vous appartient : Paul, Apollos, Céphas, le monde, la vie et la mort, les choses présentes et les futures. Tout est vôtre. Mais vous-mêmes vous êtes au Christ, et le Christ à Dieu (1). »

Etait-il opportun de porter, devant le grand public, la question du « mythe de Jésus » ? Il est oiseux de poser maintenant la question, mais il semble qu'un fruit excellent puisse sortir de cette discutable expérience. La méthode comparatiste, en effet, trahit là, sur un exemple typique, sa faiblesse fondamentale, que l'art et l'aimable érudition de M. P.-L. Couchoud n'arrivent pas à pallier. Cette faiblesse consiste à confier le rôle des hommes réels et des initiatives personnelles à des entités collectives, artificiellement hypostasiées. « Instinct populaire, génie d'une race, religions à mystère, enthousiasme de la communauté, etc... », ce sont là des forces concrètes, mais à condition de les considérer dans les hommes qui s'en inspirent et les emploient. Leur action restera confuse si ces hommes sont médiocres ; elle demeurera dans les limites de leur horizon et les lisières de leurs préjugés. Prêter à ces forces vagues un rôle indépendant, original et quasi créateur, en faire les suppléants anonymes des grandes personnalités qui, par leurs choix, leur initiative, le rayonnement de leur foi, l'étendue de leur esprit, influencent puissamment les autres hommes, modifient et parfois renversent le cours des événements, c'est pur romantisme. L'expérience ne confirme pas ces vues, que la critique élimine de plus en

(1) I *Corinthiens* III, 5, 22.

plus des domaines où le génie de Herder et de Hegel leur avait donné droit de cité.

Pour heur ou malheur, l'histoire eût été différente si Mahomet, si Charlemagne, si Jeanne d'Arc, si Luther, si Napoléon n'avaient pas existé. Non que ces personnages (choisis à dessein bien divers) aient à eux seuls créé un mouvement, ou aient pu le diriger dans un sens qu'une partie imposante des forces en conflit n'eût pas favorisé. Mais certains de leurs gestes ont ouvert ou fermé des voies par lesquelles beaucoup d'autres ont passé, ou cessé de passer, qui, par eux seuls, n'en auraient jamais eu le courage, ni peut-être la pensée. Ils ont fourni à des foules les occasions-d'agir, les mots de passe, les centres de coordination, idéals ou concrets, sans lesquels le cours des choses n'eût pas été le même.

Parmi tous les mouvements spirituels, le christianisme n'est pas seulement le plus vaste, mais le plus caractérisé. Du dogme trinitaire à la communion eucharistique, dans l'ordre des croyances, des rites, de la piété, on peut dire qu'aucun élément de la vie religieuse n'est resté, après Jésus, ce qu'il était auparavant. Cette flamme n'a pas jailli tardivement d'un amas de bois sec lentement pénétré. Dès le milieu du premier siècle « on avait dit de Jésus-Christ tout ce que les hommes peuvent dire de plus sublime... Où donc, dans l'histoire de l'humanité, s'est-il passé chose semblable : que ceux qui avaient mangé et bu avec leur Maître, et qui l'avaient vu sous les traits de son humanité, l'aient prêché non seulement comme le grand prophète et révélateur de Dieu, mais comme le Maître divin de l'histoire, comme « le premier-né » de la création de Dieu, et comme la force intérieure d'une nouvelle vie ? Les disciples de Mahomet n'ont pas ainsi parlé de leur prophète ! Il ne suffit pas de dire que l'on a simplement appliqué à Jésus les qualificatifs traditionnels du Messie, et de tout expliquer par l'attente de son retour dans la gloire... Que, malgré ses souffrances et sa mort, on ait vu en lui le Messie promis

et que dans la conception messianique vulgaire, ou à côté d'elle, on ait su reconnaître le Sauveur, — voilà ce qui est étonnant (1). »

Et voilà, ajouterons-nous, ce qui, dans l'hypothèse des mythologues, devient inexplicable et absurde.

« L'énigme de Jésus » n'est pas où ils la mettent, en ce que, « infiniment grand dans la tête des hommes », Jésus serait, « dans l'ordre des faits menus, un infiniment petit » (2). Désespérante pour notre raison, cette vue n'est pas, j'espère avoir commencé de le démontrer, recevable en saine histoire.

Le mystère de Jésus est d'un autre ordre, dans ce fait « d'une personne qui, en dépit de son évidente humanité, nous impressionne d'un bout à l'autre comme étant chez elle dans deux mondes » (3), le divin et l'humain ; mais aussi, c'est sur ce mystère même qu'est fondée la religion chrétienne. Dévotion et dévotions, forme de prières et actes de culte, dogmes et rites, attitude sociale ou privée des chrétiens supposent également que Jésus-Christ, l'unique Jésus, personne très sage et très bonne, adorable et accessible, est nôtre par toute une part de sa vie, « consubstantiel » à notre humanité, — et, pour une autre part, qu'il est tout divin, digne objet de l'hommage inconditionné qu'est l'adoration, — qu'il est Dieu.

LÉONCE DE GRANDMAISON, S. J.

Directeur des *Recherches de Science religieuse*,
Rédacteur aux *Études*.

(1) Ad. Harnack : *L'Essence du Christianisme*, 2^e trad. fr., p. 189-190.

(2) P.-L. Couchoud : *L'Enigme de Jésus*, *Mercure de France* du 1^{er} mars 1923, p. 350.

(3) J. R. Illingworth : *Divine Immanence*, Londres, 1904, p. 50.

LES
TENDANCES NOUVELLES
DE LA
LITTÉRATURE AMÉRICAINE¹

II

LE ROMAN, PEINTURE ET SATIRE DE LA VIE
CONTEMPORAINE

Une correspondance récemment livrée au public nous apprend que Fenimore Cooper, quand le succès de ses premiers romans eut rendu son nom fameux, s'indignait de se voir désigné dans les revues anglaises comme « l'émule transatlantique de Walter Scott ».

S'il y a, « écrivait-il », une épithète qui m'inspire plus de répugnance qu'aucune autre, c'est bien celle-là. C'est offrir une insulte gratuite à un gentleman que de l'affubler d'un surnom quelconque, et, de plus, ce titre de Walter Scott américain a un air de prétention dont je suis plus offusqué que des critiques les plus acerbes qui m'aient jamais été adressées.

L'irascible et vétilleux Cooper ne voulait pas entendre que, en rapprochant son nom de celui de Walter Scott, la critique contemporaine lui rendait un hommage des plus flatteurs. Egaler au plus grand romancier d'Europe un romancier transatlantique, n'était-ce pas reconnaître hautement le mérite de *L'Espion*, des *Pionniers* et du *Dernier des Mohicans* ? N'était-ce pas aussi déclarer que, grâce à ces récits tout pénétrés d'une atmosphère nou-

(1) Voy. *Mercur de France*, n° 597.

velle, l'Amérique apparaissait pour la première fois aux yeux naïvement étonnés des lecteurs européens comme un pays ayant déjà fortement marqué à son empreinte les hommes de souche européenne nés sur le nouveau continent ? Que l'ombre de Cooper, — si elle n'a pas encore dépouillé l'inquiète opiniâtreté qui suscita jadis à un très honnête homme tant de querelles et d'inimitiés, — ne s'irrite donc pas de voir rappeler un titre autrefois si mal accueilli : celui-ci n'est mentionné ici que pour indiquer, sous une forme facile à saisir, le degré de popularité qu'obtint, au commencement du XIX^e siècle, le roman américain à ses débuts. Si la postérité leur donne une forme différente, elle n'a rien à retrancher aux louanges décernées à Cooper par la critique de son temps.

C'est, en effet, toute une nation et toute une époque que Cooper a inscrites dans des livres où nous retrouvons, avec les aspects les plus pittoresques, quelque chose de l'âme profonde de son pays. Dans ces romans de la vie d'aventure, nous voyons briller pour la première fois, dans des lointains inexplorés, le mirage de l'Ouest mystérieux paré du charme de l'inconnu, promettant aux pionniers, avec la joie de la conquête et l'orgueil de l'effort journalier, la gloire « d'ouvrir la voie à la marche de la nation américaine à travers le continent américain ». Mais cette marche doit rencontrer d'autres obstacles que ceux de la « prairie » sauvage et de la forêt inviolée. Aussi, dans la lutte pour la libre possession des mêmes territoires, Cooper nous fera voir quel conflit moral s'ajoute au duel livré par le Peau Rouge, armé surtout d'adresse et de ruse, à l'homme venu d'Europe, riche de toutes les ressources d'une longue civilisation. Il est facile de sourire aujourd'hui de la sentimentalité de convention que Cooper met à tracer le portrait du sauvage bon et vertueux qui doit ses nobles qualités à la seule et bienfaisante influence de la nature. Le dernier des Mohicans, le jeune Uncas, vivante incarnation des plus hautes vertus d'une

race déjà condamnée à disparaître, ne peut nous sembler ni un sauvage, ni même le fils d'une race primitive. Il est, sauf par le costume et la solennité de son langage imagé, aussi proche de nous que les deux jeunes prisonnières dont il se fait le chevaleresque défenseur. Au milieu de sa tribu et dans le décor de la vie indienne, Uncas apparaît revêtu de qualités étrangement semblables à celles que nous savons être l'œuvre de l'éducation et non le produit de l'instinct se manifestant sans contrainte. Mais Cooper oublie tout ce que la tradition sentimentale et le naturisme du XVIII^e siècle lui ont enseigné, lorsqu'il se tourne vers ses compatriotes et vers l'œuvre nationale à laquelle chacun d'eux collabore. Alors, il nous montre par quel miracle d'audace et d'énergie un premier *settlement*, au cœur d'un pays neuf, peu à peu s'organise et forme, pour toute une région, une sorte de noyau social autour duquel vont rayonner les activités les plus diverses, devenant à la fois le point d'où partiront de nouveaux pionniers épris d'indépendance et d'aventure, et celui vers lequel reviendront ces mêmes hommes pour reprendre parfois contact avec la sécurité et le bien-être d'une existence réglée selon les coutumes de la civilisation. Avec une puissance plus grande encore, Cooper sait évoquer l'effort isolé de ceux que l'inconnu attire et pour qui la vie des *settlements* ou des villages n'est que molle sécurité et fastidieuse monotonie. Ceux-là s'enfoncent vers l'Ouest ; parfois, comme « Bas de Cuir », ils partent sans un compagnon, ivres de solitude et de liberté ; parfois aussi, ils emmènent avec eux femme et enfants, à la recherche d'une Terre Promise qui leur donnera, après quelles luttes, l'abondance et peut-être la richesse. Un grand chariot couvert d'une bâche de toile, qu'on désigne du nom pittoresque de *prairie schooner* (goélette de la prairie), contient toutes les hardes, tous les outils des émigrants. A travers l'immense plaine centrale du continent américain, dans la solitude écrasante de cette vaste

contrée presque sans arbres, le grand chariot passe comme une Arche sainte qu'un pouvoir mystérieux semble protéger contre les embûches des Indiens, les dangers de l'orage ou des rivières infranchissables. Chaque matin, l'attelage reprend sa route vers l'Ouest, jusqu'à l'endroit que le chef de famille choisira pour s'y établir avec les siens et commencer à asservir à son profit la nature sauvage. Si variés, si imprévus sont les incidents qui, dans « La Prairie », marquent l'exode d'une famille par delà le Mississipi, que l'on soupçonnerait Cooper d'avoir enrichi à plaisir son sujet. Il suffit de feuilleter un des nombreux récits de la traversée du continent américain, écrits au début du XIX^e siècle, — cet *Astoria* par exemple, que Washington Irving rédigea d'après les notes et le témoignage des chefs d'une expédition organisée par John Jacob Astor en 1810, — pour voir avec quelle exactitude, sous l'affabulation romanesque, Cooper a respecté la double vérité des caractères et des faits.

A côté de ces romans de l'âge héroïque de la vie américaine, Cooper a laissé d'autres œuvres, inspirées aussi par son pays et dont l'intérêt, pour être d'une qualité différente, est au moins égal à celui de ses romans les plus fameux. Un surtout, parmi ces livres que la popularité a dédaignés, mériterait d'être lu : *Eve Effingham*, publié en 1838 avec ce sous-titre significatif : *Le pays natal tel qu'on le voit au retour*. Là, l'auteur, délaissant les exploits des trappeurs et les aventures des pionniers, jette, — à la lueur d'une expérience personnelle qui fut souvent amère, — un coup d'œil sur les divergences profondes qui risquent d'éloigner de leurs compatriotes les Américains trop pénétrés de culture européenne. Après un long séjour à l'étranger, John Effingham et sa fille Ève éprouvent ce qu'éprouva Cooper lui-même : combien il est dangereux, pour les fils d'un pays neuf, d'avoir respiré trop longtemps l'atmosphère du Vieux Monde. Ils ne savent plus accepter les choses et les coutumes de

chez eux sans les comparer involontairement aux usages de l'Europe. Revenus au foyer, ils ont pour tout ce qui les entoure des regards auxquels l'habitude ne donne plus son indulgence ; ils jugent désormais et critiquent ce qu'ils n'auraient auparavant pas même songé à discuter. Ils sont à chaque instant surpris et blessés dans une sensibilité nouvelle, développée en eux par les conditions de la vie européenne ; leur goût, qui s'est affiné, est offensé par ce qu'il y a de fruste dans le langage et dans les mœurs de leurs compatriotes moins cultivés qui n'ont jamais quitté l'Amérique. De plus, les transformations si rapides, surtout au début du XIX^e siècle, qui, de décade en décade, changent totalement la physionomie de telle ou telle région, empêchent les rapatriés de trouver, dans des spectacles autrefois familiers, le lien nécessaire entre leur passé et le présent. Presque tout ce que John Effingham et sa fille avaient cru immuable, dans l'aspect du district de l'Otségo ou dans son ambiance morale, a disparu ou s'est transformé pendant leur absence.

L'amour du gain et de la spéculation, dit Effingham, avec tristesse, exerce aujourd'hui plus d'empire sur les hommes que n'en exerçaient jadis les principes les plus élevés et maintenant on rencontre ici plus d'émigrants que de chasseurs pareils à ceux d'autrefois.

Habituée à une élégance et à une douceur de vie que son pays natal ne saurait encore ni égaler, ni comprendre, ni même désirer, Ève Effingham, au milieu des habitants de Templeton, ressent le même malaise que si elle avait passé sans transition de l'atmosphère parfumée d'un salon à celle d'une auberge de paysans. Mais la jeune fille, trop sensée et trop profondément fière de sa qualité d'Américaine pour s'abandonner sans réagir à cette impression pénible, cherche plutôt à en découvrir les véritables causes. Et voici les conclusions auxquelles elle arrive :

Le développement de la vie collective en Amérique offre cer-

tains traits qui ne sont pas ailleurs le corollaire invariable des progrès réguliers et méthodiques des vieilles civilisations. D'une part, les arts nécessaires à l'existence y ont été apportés dans leur plein épanouissement, puisqu'ils étaient l'héritage légitimement possédé par les colons venus d'Europe. D'autre part, toutes les choses nouvelles que l'on peut voir en Amérique semblent vouées à ne jamais atteindre un haut degré d'excellence. Elles paraissent plutôt destinées à ne jamais dépasser un niveau moyen, et cela, comme conséquence du caractère démocratique des institutions. Tout ce qu'Ève avait vu ce jour-là, — son premier jour à Templeton, — offrait ce double caractère : si rien ne méritait d'être taxé de vulgaire ou de bas, bien peu de choses approchaient, fût-ce de loin, de ce niveau très élevé auquel l'éducation européenne de la jeune fille lui avait appris à attacher le nom de perfection.

De telles réflexions sont peut-être un peu austères pour une fille de vingt ans, et, bien qu'elles soient attribuées à Ève Effingham, nous pouvons les considérer, avec plus de vraisemblance, comme celles de Cooper lui-même. Alors, ces paroles d'un fils désabusé, mais aimant, prendront pour nous leur pleine signification : nous y trouverons l'indication du contraste qui, longtemps encore, opposera et isolera en Amérique la vie d'activité extérieure et la culture, avec tout ce que celle-ci suppose de loisir et de bien-être matériel. Et surtout ces phrases révélatrices désigneront à notre attention ce résultat capital du caractère démocratique des institutions : la recherche de la perfection est considérée comme moins importante que la poursuite d'un degré moyen d'excellence, lequel possède sur la perfection l'avantage d'être moins rare et, partant, plus accessible à tous. Or il se trouve que, à presque un siècle de distance, les traits que Cooper avait déjà découverts, et dont il faisait découler les caractéristiques les plus essentielles de la civilisation américaine, sont justement ceux qui, développés et étendus à tous les modes de l'activité nationale, sollicitent aujourd'hui la critique et appellent l'observation des meilleurs romanciers de la nouvelle génération. Ainsi, dans la pers-

pective déjà longue du roman américain, Cooper nous apparaît à la fois comme le premier romancier dont la renommée s'étendit jusqu'à une Europe toujours lente à apprendre et à retenir les noms étrangers, et comme le précurseur du roman qui veut aujourd'hui donner de l'Amérique une image, non plus superficielle et flatteuse, mais pleinement et hardiment sincère.

§

Lorsque des hommes, « munis des arts nécessaires à la vie » et des principes moraux que de longs siècles de civilisation leur ont apportés, vont chercher dans un vaste pays inculte une nouvelle patrie, leur première et légitime tâche est l'application de ces arts utiles et de ces principes fondamentaux, plutôt que le perfectionnement de ceux-ci. Dans un effort dont nous sentons aujourd'hui toute la grandeur, mais dont les premières générations d'Américains connurent le poids journalier, les premiers colons de la Nouvelle Angleterre et les pionniers du XIX^e siècle étaient soutenus par la ferme assurance de la validité des principes et du bien-fondé de la résolution qui les avaient poussés à quitter l'Europe. Doubter un instant, se relâcher un moment d'une entière confiance au succès de leur entreprise, eût été fatal pour eux et pour les destinées de leur nouveau pays. La concentration de l'effort et l'optimisme étaient pour eux des nécessités vitales comme l'était aussi l'application stricte, intransigeante et inflexible, de la règle de conduite qu'ils avaient reconnue pour bonne. Ainsi, le double idéal de la civilisation américaine, — idéal essentiellement puritain, — d'activité extérieure et de rectitude morale, fut-il, dès l'origine, ardent, mais limité. Par la force même des choses et parce qu'elle avait été transplantée sur la terre d'Amérique, la conception puritaine de la vie et des devoirs individuels ou sociaux devait forcément revêtir une rigidité, une uniformité, une sévère monotonie qui

ne lui étaient point imposées dans le milieu plus complexe et moins fermé où elle avait pris naissance. Car les influences diverses qui agissent sur un milieu européen pour le modifier d'une façon peut-être imperceptible, mais inévitable, ne pouvaient guère s'exercer dans les premières colonies américaines, reliées qu'elles étaient au Vieux Monde par des communications intermittentes et rares. Bien plus, quand l'Amérique eut revendiqué son indépendance, à mesure que l'activité des pionniers s'étendait, que de nouveaux terrains étaient défrichés et que se fondaient de nouveaux *settlements*, il était absolument nécessaire, pour la prospérité de tous, qu'une certaine règle de conduite fût universellement respectée et que, dans la petite république oligarchique formée par chaque nouveau village, on employât au besoin l'autorité pour la faire prévaloir. Précaution doublement utile puisque, aux hommes de souche anglo-saxonne et déjà plus ou moins pénétrés de l'influence puritaine, s'ajoutèrent bien vite des émigrants venus de tous les pays. Ceux-là, plus encore que tous les autres, à moins de leur voir apporter dans leur milieu nouveau un élément de désordre ou d'anarchie, devaient reconnaître l'obligation de se plier à cette règle. Ainsi, par un de ces contrastes et de ces illogismes dont le caractère anglo-saxon s'accommode d'une façon, pour nous, surprenante, la vie américaine et la civilisation issue d'elle offrirent, presque dès leur début, ce paradoxe de faire coïncider le maximum de liberté d'action et de champ accordé à l'initiative individuelle, avec un rare degré de contrainte sociale étendue à toutes les manifestations de la vie. De toutes ces choses, on ne voit rien ou presque rien dans le roman américain du XIX^e siècle, si fidèlement qu'il peigne certains traits et sache évoquer parfois, avec le décor extérieur, le paysage intérieur de l'Amérique. Quelques indications révélatrices sont données çà et là par certains romanciers, mais elles disparaissent dans l'ensemble du

récit et ne peuvent revêtir leur véritable sens que pour celui qui sait l'y chercher ou l'y deviner. C'est ainsi que dans la *Lettre d'Ecarlate*, le chef-d'œuvre de Hawthorne, toute la dure discipline morale d'une colonie puritaine est exprimée et symbolisée par l'insigne infamant, un « A » taillé dans l'écarlate qu'une femme reconnue coupable d'adultère doit porter pendant tout le reste de sa vie. Pour les Puritains de la colonie, il ne saurait être d'oubli ni de pardon accordé à une faute qui, en enfreignant la loi divine, risque de miner l'ordre social. Devant le coupable, quel qu'il soit, tout un groupe se dresse pour lui infliger le châtement reconnu nécessaire. Et cette dureté implacable dans la punition d'une faute qui entraîne avec soi un danger social n'est point l'apanage des seuls milieux puritains les plus rigides de la Nouvelle Angleterre. Quand, au milieu du XIX^e siècle, la Californie appelle de tous les coins du monde les aventuriers chercheurs d'or, dans les petits camps de mineurs, où la vie semble ne connaître d'autre loi que l'appât du gain, se manifestent parfois des retours surprenants de l'âme puritaine et de ses antiques disciplines. Ainsi, dans ce roman en raccourci : les *Exilés de Poker Flat*, Bret Harte nous fait assister à une soudaine et violente réaction de la conscience collective, aussi inattendue qu'aucun des actes qui l'ont provoquée. Un comité secret mû par un sentiment nouveau, après avoir accueilli dans la petite ville tous ceux à qui il plaît de s'y établir, décide de la purger de toutes les personnes de moralité insuffisante. De la résolution à l'exécution, le délai n'est pas long : les hommes et les femmes désignés par le comité sont accompagnés, sous l'escorte d'hommes armés, jusqu'à la limite du *settlement* et avertis qu'ils n'y pourront revenir qu'au péril de leur vie. Ces procédés sommaires n'ont point disparu de la vie ni du roman américain, où nous les retrouvons aujourd'hui sous des formes à peine affaiblies. Mais des notations semblables n'apparaissent que

d'une façon incidente dans le roman du XIX^e siècle. Avec plus ou moins d'art, de vérité ou d'imagination, ce roman tend plutôt à reproduire certains aspects particuliers de l'Amérique, qu'il ne vise à saisir dans leur ensemble, pour en tirer un jugement, les traits essentiels qui, par delà le décor extérieur, donnent à l'arrière-plan moral de la vie nationale sa physionomie originale. Comment, d'ailleurs, pourrait-il le faire puisque, nous l'avons vu, la confiance et l'optimisme nécessaires au développement de l'Amérique auraient interdit aux romanciers, s'ils avaient désiré l'adopter, l'attitude de la critique? Aussi ne distingue-t-on, dans le roman américain du XIX^e siècle, que deux courants principaux qui, tous deux, cherchent à définir, à peindre, mais non pas à juger ou à critiquer les mœurs et les tendances d'une époque. Le premier se contente de parcourir une étroite partie du continent américain puis, à travers l'océan, se hâte de rejoindre la vie européenne pour s'y associer ou s'y confondre. Dans ce roman américain qui s'oriente irrésistiblement vers l'Europe et vers la complexité plus grande de sa vie sociale, la royauté incontestable appartient à Henry James, dont la maîtrise artistique et la pénétration psychologique demeurent uniques. Aujourd'hui, et depuis *les Heureux du Monde* qui plaça son auteur au premier rang, M^{me} Edith Wharton fait du roman américain, que l'on pourrait appeler « roman de la vie cosmopolite », un miroir où deux attitudes devant la vie et deux civilisations s'opposent et s'éclairent réciproquement. L'autre courant, auquel appartiennent le roman d'aventure, le roman de mœurs locales, les récits de la vie domestique, est large et profond. Comme un vaste fleuve, aux innombrables tributaires, il pénètre toutes les régions de l'Amérique, depuis la Nouvelle Angleterre, premier berceau de la civilisation américaine, jusqu'aux pays neufs de l'Ouest et de la Californie, et même jusqu'à l'Alaska, avec son âpre hiver, ses neiges et ses glaces.

Parfois ce roman trouve son but unique dans la peinture des mœurs et des caractères et parfois, — et ici c'est le nom de Hawthorne qu'il faut citer, — il ne fait de la réalité extérieure que le moyen d'atteindre et de rendre sensible une vérité plus profonde. Il faudrait ici donner quelques lignes aux romanciers de la vie domestique, — qui furent surtout des romancières, — et rappeler d'un mot miss Cummins, auteur de cet *Allumeur de Réverbères*, qui fit jadis les délices de nos grand'mères, et d'autres récits dont l'un, surtout, *la Secrète Angoisse* (*Haunted Hearts*) est injustement oublié.

Quelques œuvres, cependant, semblent par leur ampleur ou leur originalité ne pouvoir rentrer dans aucune de ces deux divisions sommaires : telle est *la Case de l'Oncle Tom*, ce roman qui exerça à son heure sur les événements politiques une influence plus grande qu'aucun roman n'en exerça jamais. Plus près de nous, aux premières années du xx^e siècle, la trilogie épique de Frank Norris, dont les deux premières parties furent seules achevées, est l'unique essai d'une vue d'ensemble d'une époque et de ses activités les plus significatives. Cependant, dans sa richesse et sa variété même, le roman américain, jusqu'au début du xx^e siècle, reste paradoxalement indigent par le défaut de la veine critique qui semble tarie presque aussitôt qu'elle se manifeste. Il lui manque encore une chose : l'âpreté d'une satire dirigée, non plus sur tel trait isolé, mais sur l'ensemble ou sur les bases mêmes de la vie nationale, le sourire averti d'une ironie qui ne soit plus désormais la dupe des conventions, des mots ni des apparences.

§

Il semble au premier coup d'œil que, entre le roman qui trouvait au xix^e siècle son objet exclusif dans la peinture de la vie américaine et le roman de la nouvelle génération, il n'y ait qu'une différence de degré et non pas de

qualité, un simple changement d'attitude qui n'entraîne point une transformation radicale dans l'observation et l'appréciation de celle-ci. Ce qui semble établi dès le premier abord, c'est que, pour les romanciers contemporains, à quelque groupe qu'ils appartiennent, les restrictions tacitement subies par leurs prédécesseurs soient définitivement écartées. Si, vers la fin du XIX^e siècle, le roman de mœurs et de caractères s'était orienté vers le réalisme et s'était montré moins constamment dominé par le souci de respecter à la fois les scrupules puritains et l'optimisme national, il avait néanmoins gardé la préoccupation d'écarter ou de voiler cette partie du réel que, en pays anglo-saxon, on a coutume de qualifier de *unpleasant*. Cette barrière de scrupules, d'ailleurs souvent respectables, élevée entre l'art et la vie, n'existe plus aujourd'hui dans le meilleur roman américain, ce qui ne veut pas dire qu'on y trouve fréquemment des pages auxquelles pourrait s'appliquer le mot de Howells, décrivant le roman du naturalisme français comme « indécemment par sa présentation trop crue de certains faits ». Le meilleur roman moderne écarte seulement la fade sentimentalité, l'optimisme aveugle et menteur qui croit embellir la vérité, lorsqu'il se borne à la rendre insipide. Cependant, le roman du type populaire, depuis déjà longtemps en vogue, continue à représenter avec une désolante unanimité des cowboys, vertueux et robustes, sauvant la vie et protégeant la vertu de jeunes filles invariablement charmantes. Avec une stupéfiante assurance, il persiste à affirmer que la ruine, la prison ou une balle de revolver, tirée au bon moment, attendent inévitablement les méchants, alors que la vertu connaît tôt ou tard, avec le bonheur, les primes plus substantielles de l'aisance ou de la richesse.

Mais le « nouveau roman américain » n'est pas seulement une réaction contre les conventions puritaines ou les procédés simplistes des romanciers avides de succès po-

pulaire : il ajoute à une vision plus large, plus sincère et plus audacieuse du réel, un jugement, une critique. Il part de l'observation directe pour arriver à une évaluation nouvelle des valeurs sociales, à l'examen de tous les principes qui, jusqu'ici, avaient été considérés comme intangibles et échappant à toute discussion. Ce désir de reviser toutes les valeurs anciennes, pour les mieux adapter aux besoins et aux tendances de l'esprit nouveau, est peut-être le trait le plus caractéristique du roman contemporain, et c'est par lui que le roman participe au merveilleux renouveau littéraire dont on a déjà signalé quelques effets. Alors que, d'une part, les poètes du renouveau actuel élèvent au-dessus de sa médiocrité apparente et associent à un mode de vie supérieur l'homme moyen dont Whitman avait plaidé la cause, les romanciers entreprennent l'examen critique d'une civilisation fondée, comme le disait Cooper, sur les institutions démocratiques et sur la prépondérance que ces mêmes institutions assurent dans la vie de tous les jours à l'homme moyen. Au lieu de l'acquiescement tacite à toutes les coutumes, à toutes les façons d'agir et de penser que la civilisation américaine impose à toute une nation, — et plus strictement peut-être que ne le fait aucune autre civilisation, — les romanciers substituent aujourd'hui une attitude, soit de rébellion ouverte, soit d'opposition et de doute. Ils se refusent, en observant les vies individuelles, à accepter avec une aveugle soumission aucun des antiques postulats sur lesquels se fondait l'obéissance des générations précédentes.

Mais le souffle actuel de révolte, le vent de critique qui passe sur le roman américain et le transforme, revêt une expression qui varie avec chaque œuvre et chaque homme. Pour Théodore Dreiser, — le plus discuté, mais certainement l'un des plus originaux et peut-être le plus grand des romanciers contemporains, — cette révolte est à la fois âpre réalisme et recherche absolument indépendante

d'une expression toujours entièrement personnelle. Cette poursuite acharnée du vrai et de son expression totale amène l'écrivain à sacrifier de propos délibéré tout ce que nous appelons en Europe souci de la forme pour que la pensée, l'impression ou la sensation, soit rendue dans son entier sans avoir subi cet allègement, cet affinement qu'amène le moindre désir de se conformer à quelque norme. Dans ses œuvres touffues et puissantes comme *Sœur Carrie*, ou encore ce roman plus récent, *le Génie*, Dreiser jette pêle-mêle observation, satire, psychologie, dans un fouillis qui semble inextricable, mais où l'on découvre bientôt des choses belles et profondes. Dreiser, qui ne veut pas être Anglo-Saxon, mais seulement Américain, a lui-même ainsi défini son attitude :

Il y a en moi quelque part l'âme d'un enfant solitaire qui ne veut pas lâcher la main de sa mère robuste, la vie, et pleure quand il a peur ; puis il y a aussi en moi quelque chose de rude et de vulgaire... qui parfois raille, rit d'un gros rire, ou sourit avec amertume, puis se remet à rire en sourdine et s'amuse royalement des sottises et des ridicules qu'il remarque autour de lui.

La généreuse et tumultueuse richesse du roman de Dreiser ne saurait être rendue par aucune analyse ; aussi, pour saisir le sens et les intentions du mouvement actuel de révolte et de critique, faut-il les chercher dans d'autres œuvres où ils apparaissent avec des lignes plus nettes.

La première parmi celles qu'il faut citer est assurément cet étonnant *Jurgen*, où James Branch Cabell apporte, sous un déguisement médiéval, la critique hardie de tout ce qu'il y a de conventions et de préjugés dans la vie et la pensée contemporaines. Que *Jurgen*, le héros qui donne son nom au récit, s'apparente à Gargantua et que le royaume de Poïtesme, dont il est originaire, soit situé dans le même hémisphère que l'île des Pingouins, on ne saurait en douter. Il est d'ailleurs nécessaire que parfois un explorateur, résolu à voir le monde avec des yeux dessillés de tout préjugé, se réfugie dans l'un quelconque de

ces pays que les touristes n'ont pas accoutumé de fréquenter, pour que là, loin de tout spectacle familial, libéré des entraves du temps nettement défini et du lieu trop précis, il puisse examiner à son aise ce que valent les mœurs et les habitudes de pensée communes à ses compatriotes. Dès que le Diable a débarrassé Jurgen de son acariâtre épouse, dame Lisa, le petit prêteur sur gages d'un vague royaume médiéval, le Poitesme, voit se réaliser tous les désirs insatisfaits, toutes les fringales d'aventures, tous les rêves de beauté et de plaisir qu'il avait caressés pendant une jeunesse toujours frustrée dans ses plus chères aspirations et enchaînée, sans espoir de délivrance, à la monotonie d'une existence médiocre. Redevvenu jeune et aimable, — n'était que l'embonpoint de la maturité lui reste, signe d'années d'expérience dont son esprit comme son corps garderont malgré tout quelque trace, — Jurgen est maintenant hardi et libre comme il ne le fut jamais. A travers tous les pays merveilleux de féerie, les contrées lointaines de la fable et de l'antiquité, les royaumes mystérieux de la légende celtique, Jurgen passe et découvre à chaque tournant quelque vérité insoupçonnée : le leurre des conventions, le mensonge des légendes, la vanité et la duperie des contraintes mesquines qui, trop souvent, enchaînent les hommes. Entraîné d'un pays et d'une aventure à l'autre, et chaque fois mis brusquement en contact avec de nouvelles conceptions morales et de nouvelles valeurs sociales, Jurgen s'aperçoit que ce qu'il avait jadis appris à considérer comme bon et souhaitable ne l'est point partout d'une façon absolue, et que le contraire peut être à l'occasion, et dans une ambiance différente, également vrai et non moins digne d'être souhaité.

Sous d'autres latitudes, les principes et les croyances du Poitesme subissent de singulières transformations et, surtout, la stricte fidélité conjugale de Jurgen, — désormais affranchi de la surveillance jalouse de dame Lisa, —

semble n'avoir plus de sens pour le voyageur dans des pays où l'amour, cueilli au hasard de l'occasion, n'est plus accompagné d'aucune idée de péché ni d'infraction à l'ordre social. Comme un nouveau Faust que ses idées et ses goûts ne porteraient plus à admirer aveuglément l'antiquité classique, Jurgen arrive un beau jour, après avoir parcouru beaucoup d'autres pays, dans l'île sur laquelle règne l'immortelle fille de Leda, Hélène, dont la beauté déchaîna la guerre de Troie. La capitale du royaume d'Hélène, — pour bien nous montrer que les conventions littéraires, non plus que les autres, n'inspirent à l'auteur un respect superstitieux, — porte le nom significatif de Pseudopolis. C'est là que vivent les héros et les héroïnes de l'antique Hellade et là que Jurgen, s'il y consentait, pourrait connaître la gloire d'être aimé de celle dont tant de générations ont rêvé et pour laquelle tant d'hommes moururent. Jurgen préfère à cette vaniteuse satisfaction les joies moins compliquées que, loin de Pseudopolis, il goûte dans la forêt auprès d'une naïve et malicieuse hamadryade. Puis Pseudopolis est pris par les Philistins et Jurgen refuse de se soumettre publiquement, — bien qu'on lui rappelle que les restrictions mentales ne sont pas interdites, — aux lois de la nation conquérante. Jusque-là, il a enfreint d'un cœur léger tous les préceptes dont, autrefois, on a nourri sa jeunesse, mais reconnaître et observer les lois des Philistins serait l'apostasie suprême, l'indignité finale à laquelle il ne peut consentir, car ce serait renoncer à son âme. Le voilà donc précipité en enfer, non sans avoir, aux frontières des régions infernales, été fouillé et interrogé par des démons préposés à la visite des bagages et des poches des nouveaux arrivants. Il est, en effet, un cordial, l'eau pure, objet d'une contrebande et d'une proscription également acharnées, qu'il est formellement interdit d'introduire et de consommer dans la contrée. D'autres surprises attendent Jurgen : les damnés, qui composent en

enfer une partie de la population qui s'accroît sans cesse, se sont par la force de l'habitude si bien accoutumés à leurs tortures qu'ils ne sauraient plus s'en passer. Ils se voient obligés de stimuler, par leurs reproches et leurs aigres récriminations, l'activité d'une nuée de petits diabolins qui, parfois, voudraient bien se reposer ou jouer tranquillement entre eux. Quand un damné se plaint de ne pas recevoir les tortures que méritent ses crimes, — car tous tirent vanité là-bas d'avoir été les plus grands criminels que la terre ait portés, — voici ce que lui répond un diabolin, surmené et exaspéré de tant d'exigences :

Ma foi, monsieur, vous autres damnés, vous ne prenez jamais en considération notre fatigue et vous ne pensez pas que, pour vous contenter, il nous faut être nuit et jour sur pied... Vu la dureté des temps et la guerre avec le Ciel, il nous est bien difficile de vous procurer le manque de confort le plus complet. Vous restez là à paresser dans les flammes, vous vous plaignez du service et puis c'est sur nous, en fin de compte, que retombe la colère de Satan. Vraiment, monsieur, cela est bien injuste...

De l'enfer, Jurgén passe dans les régions célestes où, là aussi, les idées de la terre, à une si grande distance de leur lieu d'origine, n'ont plus aucun sens ni aucune valeur. Enfin, ayant accompli le cycle des pérégrinations imaginables, après avoir été duc, prince, roi, dieu même, amant de plusieurs princesses de légendes et compagnon des jeux d'une hamadryade, Jurgén, toujours à la recherche de la vérité absolue et de la justice, revient sur la terre où il retrouve dame Lisa et son existence première. Qu'importe d'ailleurs le retour ; c'est le voyage qui seul compte et, dans celui-ci, Jurgén a connu, toutes les joies, jusqu'à celle de préférer à la jouissance le renoncement volontaire. Alors qu'il était à Pseudopolis en présence d'Hélène, il a soudain reconnu, sous le masque de la beauté célébrée par tant de poètes, le doux visage de celle qui, alors qu'il était un jeune homme, avait été son

premier amour. Un instinct l'avertit qu'il est dangereux de mettre le rêve et l'idéal à l'épreuve de la réalité ; et Jurgen refuse de dire un mot à celle qu'une parole aurait pu conquérir. Il s'éloigne, ne voulant pas qu'elle cesse d'être pour lui l'éternelle bien-aimée et sentant obscurément que la meilleure réalisation des rêves leur est donnée, quand, en rêvant, nous les tenons pour vrais.

Une œuvre pareille, capricieuse, ironique, surchargée d'épisodes tour à tour pleins de verve drue et de fantaisie délicatement nuancée, déroute quelque peu et ne livre ni son secret, ni son charme à la première lecture. Tout impossible qu'il soit d'explorer d'un regard son riche contenu, il est pourtant aisé de voir qu'un livre comme *Jurgen*, s'il veut prouver quelque chose, — ainsi que le demandent les esprits positifs, — prouve, entre autres, que tout est relatif et qu'il ne sied pas aux hommes de placer une confiance trop grande dans la sûreté de leurs vues, l'infailibilité de leurs jugements moraux, la sagesse de leurs lois et la vérité de leurs croyances. Mais on ne goûte point tout d'abord, avec Jurgen, d'autre plaisir que celui de s'évader loin de toute contrainte et même de celle qu'impose à leur auteur, dans d'autres récits, le souci de se conformer au réel. Le recul dans le temps, le décor pittoresque sont ici le moyen d'atteindre à cette liberté, à cette plénitude de l'expression artistique recherchée par tous les écrivains, prosateurs ou poètes, du renouveau contemporain. Par delà la réalité qui limiterait trop les détours et les élans soudains de sa fantaisie, le romancier traverse les contrées innombrables de l'imagination où la satire, sans avoir à sacrifier à aucun souci de vraisemblance, peut se muer, dès qu'il lui plaît, en allégorie, en humour, et parfois en scènes où toute intention ironique est oubliée par un artiste que la beauté des choses absorbe alors tout entier.

Présentée dans *Jurgen* avec un entrain joyeux et une invention toujours jaillissante, la critique hardie des tra-

ditions et des conventions de l'Amérique contemporaine s'offre, dans le roman de Sinclair Lewis, sous une forme non point nouvelle, mais qu'on peut dire renouvelée par un art fait de simplicité, de patiente observation et d'émotion vraie. Alors que James Branch Cabell représente, parmi les romanciers de la génération actuelle, la culture la plus variée et l'imagination la plus vivace mises au service de l'esprit nouveau, Sinclair Lewis est un réaliste qui, prenant l'observation comme point de départ, arrive à l'explication et à l'interprétation des tendances les plus caractéristiques de l'époque. *Main Street*, — « La Grand'Rue de Gopher Prairie », — fut, dès son apparition, en octobre 1920, salué en Amérique comme un des romans les plus significatifs que la vie nationale ait jamais inspirés. La critique reconnut dans cette œuvre d'une inspiration sincère et d'une facture à la fois simple et forte « le roman que Mark Twain aurait dû écrire », c'est-à-dire un roman où l'Amérique peut voir tracée, avec une sûre maîtrise, une image d'elle-même dont la ressemblance parfois cruelle n'est point adoucie par de flatteuses et mensongères retouches. *La Grand'Rue de Gopher Prairie* est le récit d'une vie, c'est encore et surtout un tableau de mœurs contemporaines qui, par delà son objet immédiat, sert à révéler une vérité plus large et d'une portée plus générale.

Rien de plus simple comme donnée que cette histoire de Carol Kennicott. Jolie, cultivée, honnête et franche, Carol épouse le Docteur Will Kennicott qui l'emmène à Gopher Prairie, petite ville du Minnesota. Elle est, par sa culture et ses goûts, ce qu'on appelle en Amérique *a big city woman*, une femme de grande ville ; son mari, au contraire, bien qu'intelligent et bon, est provincial d'esprit et d'aspect, mais la jeune femme admire et respecte en lui « un serviteur du réel », un homme dont l'activité utile s'exerce chaque jour pour le bien de tous. Pendant qu'il lui faisait une cour un peu gauche, Carol a été flat-

tée et bientôt conquise par l'insistance de Will à lui répéter :

Dans nos petites villes, miss Carol, ce qui nous manque, ce sont des femmes comme vous pour nous faire voir qu'il y a d'autres choses au monde que les besognes journalières et pour nous faire comprendre tout ce qui nous reste à faire.

En Amérique, plus encore qu'en d'autres pays, la sympathie des Desdémones d'aujourd'hui s'éveille, non pas seulement au récit des maux endurés et de l'œuvre accomplie, mais plutôt à la vision d'une belle tâche qu'on les invite à partager. Carol croit qu'elle pourra, dans cette terre si féconde du Middle-West, semer des idées nouvelles et révéler aux habitants de Gopher Prairie un sens de la beauté et de l'harmonie qu'ils n'ont pas eu jusque-là le temps de découvrir, occupés qu'ils étaient à mettre en valeur les ressources du pays et à assurer la prospérité de leurs entreprises. Dès le premier jour, Carol comprend que la situation est toute autre que l'amoureux Will ne l'avait représentée : elle sent que devant elle, étrangère au pays et nouvelle venue, Gopher Prairie n'a qu'une curiosité un peu méfiante, une vague hostilité qui se préciserait bientôt si elle osait critiquer, ou seulement s'abstenir d'approuver les idées et les coutumes de la petite ville.

Bientôt, tout, dans son nouveau milieu, est désillusion pour elle. Dans la Grand'Rue dont les habitants sont si fiers, Carol ne voit que laideur mesquine, proportions disgracieuses, couleurs affligeantes et, pire que tout, des essais de décoration prétentieuse. Dans le disparate des maisons basses alignées le long d'une avenue trop vaste, où passent quelques rares automobiles ou quelque voiture paysanne, elle découvre à peine une demi-douzaine de constructions dont l'aspect indique que, pendant les cinquante années d'existence de Gopher Prairie, ses habitants se sont parfois avisés de vouloir rendre leur petite patrie plaisante ou agréable aux yeux. Parmi les

hommes que Carol rencontre tous les jours, amis ou clients de son mari, parmi les femmes qui l'accueillent avec une cordialité toujours en armes contre une critique possible et toujours prête à faire expier à l'imprudente le moindre mot dont une susceptibilité jalouse pourrait être blessée, Carol ne trouve personne qui ne lui semble inculte, borné, malveillant, ou obstinément fermé à tout ce qu'elle tient pour la beauté et l'intérêt de la vie. La profession de son mari donne cependant à Carol une place dans la meilleure société de Gopher Prairie, où, malgré l'esprit démocratique dont se targue le Middle-West, il existe, comme à New-York ou en Europe, une hiérarchie sociale avec ses degrés bien définis. Ici, l'aristocratie se compose des gens exerçant une profession libérale, de tous ceux qui gagnent plus de 2.500 dollars par an et de ceux dont les grands-pères étaient déjà Américains de naissance. Entre tous ces titres à une supériorité sociale, l'argent est le plus haut ; c'est le pouvoir magique qui, dans cette petite ville au cœur de la prairie, procure à ses heureux possesseurs les relations les plus enviées et les plus enviées. Aussi un émigrant suédois, jadis anarchiste à ses heures et aujourd'hui assagi par son mariage avec une brave fille qui a été pour Carol une servante dévouée et presque une amie, peut supputer, dès que ses affaires commencent à prospérer, combien d'années il lui faut attendre encore avant que sa femme soit reçue en égale par toutes les dames du pays.

La culture, le goût et le désir des choses intellectuelles et des améliorations sociales, le sentiment de participer, grâce à ces choses, à une vie plus généreuse que celle où règnent seules la routine de l'existence individuelle et la préoccupation de s'enrichir, en un mot, tout ce que Carol avait connu et qu'elle avait rêvé d'apporter, dans la mesure de ses forces, à son nouveau milieu, n'a point de sens pour Gopher Prairie. On juge Carol sentimentale et ridi-

cule quand elle essaie de transformer en une salle avenante et gaie, avec des sièges commodes et quelques journaux, la salle laide et triste où les femmes des fermiers d'alentour peuvent se reposer un instant quand elles viennent à la ville faire leurs provisions et leurs emplettes. Lorsqu'elle essaie timidement de suggérer aux membres du comité de la bibliothèque municipale qu'il faudrait, par un système de prêt moins étroit, encourager les gens à lire des volumes achetés, en somme, pour eux, on lui répond que son erreur est grande et que ce qui importe, ce n'est pas que les livres soient lus, mais qu'ils ne courent jamais le risque d'être égarés ou abîmés.

Rien ne semble élever la vie qu'elle voit autour d'elle au-dessus d'une avide convoitise dirigée vers les satisfactions immédiates de la richesse ou de l'aisance. Mais cette convoitise même lui paraîtrait moins odieuse s'il ne s'y ajoutait la ferme conviction que toute autre façon de concevoir le but de l'existence n'est que vanité et folie. Et cet orgueilleux et béat contentement de soi-même, s'il est révélé à Carol par Gopher Prairie, n'est point l'apanage exclusif de l'endroit ; il est commun à toutes les petites villes du Middle-West. Les grandes villes et leurs milieux intellectuels exceptés, l'atmosphère dans laquelle Carol étouffe est celle d'une société qui, dans son ensemble, et parce qu'elle a recherché par-dessus tout la prospérité matérielle, a perdu le désir et la faculté d'apprécier les valeurs spirituelles. Aujourd'hui, cette société, fière de son triomphe, prend conscience de sa force et cherche à s'imposer au monde entier :

Sûre d'elle-même, cette civilisation a la prétention d'en remontrer à toutes les autres... Elle n'est qu'une machine admirable faite pour produire des automobiles à bon marché, des montres à un dollar et des rasoirs de sûreté. Pour que sa satisfaction d'elle-même soit complète, elle demande au monde d'admettre, avec elle, que l'ultime fin et la suprême joie de l'existence est de vendre des montres à un dollar et le soir en se repo-

sant, de parler, non pas d'amour et de courage, mais des avantages qu'il y a à se servir d'un rasoir de sûreté.

Ainsi le roman de Sinclair Lewis trouve dans la vie de Carol, dans ses efforts pour s'adapter à son nouveau milieu, dans ses moments de révolte ou ses heures de soumission, l'occasion toujours renouvelée d'une satire amère dirigée contre les prétentions et les ambitions de la petite ville qui sont, en même temps, celles de la civilisation nationale. Les quelques lignes sobres et d'une grave ironie que l'auteur a placées à la première page du roman, comme un « avertissement au lecteur », résument les conclusions qui s'imposent à nous, à mesure que le récit nous initie, de page en page, à cette faute et à ce danger que seraient pour l'Amérique, et peut-être pour le monde, le triomphe de l'évangile de Gopher Prairie :

Dans cette histoire, la petite ville s'appelle « Gopher Prairie, Minnesota ». Mais sa grande rue est le prolongement de toutes les autres grandes rues. Les événements rapportés ici seraient les mêmes dans l'Ohio, le Kansas, le Kentucky ou l'Illinois et ne seraient pas très différents s'ils avaient pour théâtre le nord de l'état d'York ou les montagnes de la Caroline. La Grand'Rue de Gopher Prairie est le point culminant de la civilisation. C'est pour qu'on voie un jour cette automobile Ford arrêtée devant « les grands magasins du Bon Ton » que jadis Annibal franchit les Alpes et qu'Erasmus écrivit dans les cloîtres d'Oxford. Ce que Ole Jenson, l'épicier, dit à Ezra Stowbody, le banquier, n'est rien moins qu'une loi nouvelle applicable au monde entier, et ce qu'Ezra ne sait pas ou n'approuve point est pure hérésie... Telle est la conviction et la foi assurée sur laquelle notre vie se fonde. Ne serait-il pas un cynique au cœur d'étranger, celui qui voudrait ébranler la certitude des habitants de la Grand'Rue en leur demandant si l'on ne pourrait pas concevoir une foi différente et s'il n'existe point d'autres croyances ?

A dégager de l'ensemble du récit son sens profond et ses conclusions principales, on néglige malgré soi ce qu'il contient de détail minutieux et charmant, d'observation sincère, ironique souvent, quelquefois amère, et dont ces conclusions découlent naturellement. Il y a, dans les

pages de *la Grand'Rue de Gopher Prairie* une notation du trait caractéristique, un don de faire en quelques lignes un portrait inoubliable et qu'on devine ressemblant, tels qu'on les trouve, en pays anglo-saxon ou en Europe, chez les romanciers qui, désireux avant tout de nous conter une histoire belle ou vraie, sont aussi des artistes en possession d'une sûre technique. Ce livre si profondément humain, quand il est l'histoire de Carol Kennicott, et si âprement satirique dans les pages où l'auteur étudie, en passant par la Grand'Rue de Gopher Prairie, l'Amérique contemporaine, est l'exposition la plus complète, la plus directe de la révolte de la génération actuelle contre l'optimisme traditionnel et contre les illusions flatteuses engendrées par le développement magnifique et la prospérité croissante de l'Amérique. La génération nouvelle, — dans ce qu'elle compte d'intelligence claire, — veut évaluer à sa juste valeur et en toute liberté l'effort déjà accompli. Bien plus, elle ose proclamer la nécessité de ne pas se leurrer de phrases creuses et de dire à l'Amérique, — si vraiment celle-ci vise à donner à sa civilisation des buts plus hauts que la richesse et le progrès matériel, — que la seule chose indigne et méprisable est, non pas l'échec, mais le succès trop facile et considéré comme un aboutissement. alors qu'il est seulement une étape.

§

Après *la Grand'Rue de Gopher Prairie*, Sinclair Lewis a publié en 1922 un roman dans lequel il poursuit, en renouvelant son point de vue et sa manière, sa critique de la vie américaine. *Babbitt* est un livre plus amer et qui semble plus comique. Avec une moins grande richesse d'observation et de détail, son allure plus nerveuse laisse dans la mémoire du lecteur des images encore plus incisivement tracées. Surtout, son humour et sa constante ironie ont acquis une qualité nouvelle que la présentation

même de *la Grand'Rue* avait interdit à l'auteur de manifester. Dans le roman qui le fit connaître à la fois au grand public et à l'élite, Sinclair Lewis avait évoqué l'atmosphère matérielle et morale de Gopher Prairie à travers les révoltes et les surprises d'une femme qui se refusait à subir le joug de la médiocrité ambiante. Du contraste entre le point de vue de Carol et celui de son nouveau milieu, la critique et la satire naissaient à chaque page. Avec *Babbitt*, l'attitude de l'auteur et sa méthode ont changé. La satire ne trouve plus son origine ou son occasion dans tel ou tel incident ; elle demeure constante et, par une ironie plus subtile que celle d'aucun contraste, la pauvreté intellectuelle, l'indigence spirituelle, l'esprit d'âpre concurrence communs à la plupart des habitants d'une ville prospère du Middle West, se révèlent d'eux-mêmes dans l'acquiescement total et joyeux que leur donne le personnage principal. L'auteur n'intervient presque plus pour expliquer ou commenter, c'est George F. Babbitt qui nous apprend lui-même, par tout ce qu'il fait et plus encore par tout ce qu'il dit, quels sont ses goûts, ses convictions, ses ambitions. Ceux-ci, — l'auteur nous invite à réfléchir sur ce point capital, — sont partagés avec une remarquable unanimité par tout ce que la ville de Zénith compte de citoyens actifs et honorés. Si directe, si bien calquée sur la réalité est la reproduction du langage familier et d'un argot américain dont beaucoup de termes sont ici particuliers à la région du Middle West, que l'éditeur anglais de *Babbitt* se vit contraint à une innovation. Il ne se contenta pas de charger Hugh Walpole, — un des meilleurs romanciers de l'Angleterre moderne et le plus fervent admirateur de la littérature du renouveau américain, — de présenter au public anglais ce roman déjà célèbre en Amérique : il ajouta à l'ouvrage un glossaire à l'usage des lecteurs peu au courant des innovations pittoresques apportées au vocabulaire par l'imagination et l'humour américains.

Ce qui demeure dans la mémoire, une fois la lecture de *Babbitt* achevée, c'est moins l'enchaînement du récit ou l'un quelconque de ses épisodes qu'une série de croquis, de portraits rapides du héros dans telle ou telle attitude qui nous fait découvrir en lui quelque aspect imprévu de sa personnalité. Non pas que le récit languisse jamais, que le décor et l'atmosphère d'activité bruyante et fiévreuse ne soient indiqués avec infiniment d'esprit, mais la figure de Babbitt domine et emplit tout le livre. Et lorsqu'on y revient, après une première lecture, c'est pour y retrouver telle de ces images qui, dans leur ironique franchise, laissent deviner, sous les traits de Babbitt, ceux de l'homme moyen dont la civilisation américaine reproduit aujourd'hui le type à des millions d'exemplaires. Regardons un instant quelques-unes de ces images :

Babbitt, homme d'affaires. — Dans son bureau et quand il s'agit de décider les clients à acheter une maison ou un terrain, Babbitt, — qui a créé avec l'aide de son beau-père l'agence immobilière bien connue à Zénith : « Thomson et Babbitt », — ne manque jamais de proclamer sa conviction que, en affaires comme en tout, « il faut voir les choses de haut et voir loin », puis il ajoute, à l'occasion, qu'il n'ignore rien de la « psychologie du commerce ». Personne n'en demeure plus convaincu que Purdy (Archibald). Purdy a besoin d'acquérir une maison attenante à la sienne pour y installer une annexe de sa boutique. Babbitt, ayant appris par hasard les intentions de Purdy, s'est empressé de faire acheter par un de ses clients la dite maison. Quand Purdy vient s'enquérir chez Babbitt des conditions auxquelles il pourra devenir propriétaire, il est accueilli avec une cordialité bon enfant, bientôt mêlée d'une toute autre chose :

— Voyez-vous, mon ami, beaucoup de gens nous ont demandé cette maison, mais j'ai dit à mon client que ce serait vraiment

trop dommage si un de vos concurrents l'achetait et s'y installait, en rivalité ouverte avec vous, ce qui, naturellement, vous mettrait en assez mauvaise posture.

— Mais, gémit Purdy, qui comprend à demi-mot, vous me demandez de cette maison plus de deux fois ce qu'elle vaut. Et, par-dessus le marché, vous me menacez de ruiner mon commerce si je n'en passe pas par où vous voulez !

— Purdy, que c'est vilain de parler comme ça ! Comment pouvez-vous dire des choses pareilles ? Même si nous étions, mon client et moi, des brigands qui veulent dépouiller les gens, est-ce que ce ne serait pas, malgré tout, notre intérêt de voir prospérer, à Zénith, les affaires de tous les commerçants ? Tenez, voilà ce que nous allons faire pour vous rendre service. Nous accepterons 23.000 dollars (le client de Babbitt en a déboursé 11.000), et si jamais vous voulez rebâtir, nous vous prêterons les sommes nécessaires, à un taux raisonnable, en prenant une hypothèque. Parole d'honneur, cela nous fera un vrai plaisir de vous tirer d'un mauvais pas.

Et comme le malheureux Purdy hésite encore, Babbitt, dans un noble élan de pure philanthropie, se fait son avocat et plaide sa cause. Si bien que le client, jusque-là témoin muet dans le débat, déclare qu'il consent à se contenter de 21.000 dollars. Purdy signe. Le client a gagné plus de 9.000 dollars, Babbitt une commission et, grâce aux opérations ingénieuses de la finance moderne, Purdy est devenu propriétaire d'un nouvel immeuble. Bientôt, — ainsi s'enchaînent les effets et les causes en ce bas monde, — les habitants du quartier, où sont installés les « magasins d'approvisionnement Archibald Purdy », auront le plaisir de payer la viande et les autres denrées un peu plus cher qu'on ne les paye dans les autres quartiers de Zénith.

Babbitt, défenseur de la moralité commerciale.

— Vois-tu, explique-t-il à un ami, quand je rédige une annonce ou quand je fais l'article à un acheteur possible, tout ce que je dis ne peut pas être absolument vrai, ce serait trop beau... Mais les gens, en général, sont si malhonnêtes qu'ils ne seraient pas contents si on ne leur racontait pas des histoires. Et puis, si

j'avais la bêtise de dire toujours la vérité, ils me prendraient tout de même pour un menteur.

Babbitt et les arts. — Au dîner annuel de la Chambre syndicale de la propriété immobilière, Babbitt prend la parole et dit, à propos de la vie artistique de Zénith et de l'Amérique tout entière :

Le citoyen américain, vraiment digne de ce nom, possède, avec tant d'autres qualités, un goût naturel pour les arts qui lui fait choisir, spontanément, ce qu'il y a de mieux. Vous ne trouverez nulle part ailleurs autant de reproductions de tableaux anciens ou des maîtres les plus célèbres. Aucun pays ne possède un nombre comparable de phonographes dont les disques ont enregistré des morceaux de danse et d'opérette et des airs des plus grands opéras, (les opéras de Verdi, par exemple), chantés par des artistes qui reçoivent en Amérique les cachets les plus élevés qu'on ait jamais donnés. Dans les autres pays, l'art et la littérature sont aux mains d'un tas de pauvres diables miséreux qui habitent des mansardes. En Amérique, un écrivain ou un peintre en renom ne se distingue en rien d'un homme qui s'occupe d'affaires et, pour ma part, je suis ravi de voir qu'il peut chez nous gagner autant d'argent et s'acheter une automobile aussi luxueuse que n'importe quel grand industriel.

Babbitt improvisant une variation sur un thème qu'il croit être : « La Liberté éclairant le Monde ».

Je n'ai pas l'intention de dire que nous sommes parfaits, mais tout de même, c'est l'homme qui gagne environ 10.000 dollars par an qui fait tourner plus vite les roues du Progrès... Cet homme est celui qui aujourd'hui gouverne l'Amérique et il représente le type idéal vers lequel l'humanité doit tendre, si nous voulons pour notre bonne vieille petite planète un avenir régi par la saine morale et par l'activité commerciale... Messieurs, Zénith et les villes qui lui ressemblent sont en train de réaliser une nouvelle forme de civilisation... Les nouvelles méthodes de production « en série » et qui sont appliquées chaque jour davantage au commerce de détail, aux bureaux, aux hôtels, à l'habillement et aux journaux dans toute l'Amérique, montrent assez ce que cette forme de civilisation renferme de force et de promesses de durée.

Cependant, ce Babbitt, dont nous saisissons tous les

ridicules et dont nous mesurons toute l'ignorance, n'arrive pas à nous devenir odieux. Peut-être est-ce parce que l'auteur, pour atteindre à une ressemblance plus frappante que celle d'un simple portrait, emploie à l'occasion des traits de caricature. Nous sourions du personnage quand nous le voyons, avec une naïveté presque ingénue, s'aveugler sur son propre compte et se croire, en somme, aussi honnête que la plupart des hommes, quand il se sert de n'importe quels moyens pour s'enrichir. Il mérite peut-être notre mépris, mais nous lui donnons surtout notre curiosité amusée. D'ailleurs, — et c'est là une autre raison de notre indulgence, — il n'est pas toujours solidement campé dans l'optimisme et la confiance en soi qui l'incitent si souvent à célébrer les vertus du « bon citoyen aux idées saines » et de la civilisation que celui-ci assure et organise. En quelques occasions, — le plus rarement possible, il faut l'avouer, — Babbitt fait un retour sur soi-même et peut entrevoir quelque chose d'une vérité devant laquelle il interpose d'habitude toute l'épaisseur de sa facile assurance et de son incurieuse vanité. Alors, sa vie lui apparaît comme une série d'actions incroyablement machinales. En quoi consistent ses affaires, sinon à vendre, avec une habileté de prestidigitateur et grâce à des boniments de charlatan, des maisons mal construites ? Sa religion ? Une église « gourmée et prétentieuse comme un chapeau haut-de-forme », qui ferme ses larges portes à toute la vie des rues et des quartiers pauvres, pour les ouvrir aux pécheurs qui payent leur place au sermon comme ils la paieraient au théâtre. Machinales aussi, et toutes de surface, ces démonstrations de camaraderie auprès d'amis qui, s'ils ne vous entendaient plus débiter des plaisanteries, croiraient que vos affaires marchent mal ou que vous allez tomber malade. Mais de telles réflexions sont pénibles et Babbitt, comme tous ses frères « qui voient les choses de haut et voient loin », les écarte bien vite. Il revient à son bruyant

optimisme et parfois, si quelque inquiétude l'assaille ou si quelque sourd mécontentement le visite encore, il sait comment les dissiper et dans quelles aimables visions oublier le présent importun. Après une transaction fructueuse pour la réussite de laquelle il faut employer des moyens qu'un juge appellerait illicites, — la loi est si tracassière, — et que les gens trop scrupuleux appelleraient malhonnêtes, — le monde est si méchant, — Babbitt apaise sa conscience et calme ses angoisses rétrospectives en se disant : « J'en ferai jamais que des affaires comme je les aime... quand je me retirerai des affaires. »

§

Sous les traits comiques de cette figure, l'auteur a inscrit une critique dont il est impossible de méconnaître la valeur : Babbitt, avec ses faiblesses et ses contradictions si vraiment humaines, a pour nous tout d'abord l'imprévu, les réactions toujours inattendues d'un être qui tient à la réalité par son caractère aussi bien que par ses paroles ou ses gestes. En lui, rien n'est factice : Babbitt est vrai et substantiel comme sa ville, avec ses tours austères bâties d'acier, de ciment et de pierre, « solides comme des falaises rocheuses et fines comme des baguettes d'argent », avec ses hautes maisons qui ne sont ni des citadelles, ni des églises, mais simplement et non sans beauté, des bâtiments faits pour recevoir des agences commerciales et des bureaux. Babbitt, ses amis, sa famille, ses affaires et les aventures amoureuses où il essaie de s'engager ; Zénith, avec ses banquiers, ses industriels, le mouvement et le bruit de ses rues commerciales, ses quartiers paisibles où les villas sont entourées de jardins et flanquées invariablement du garage indispensable, toutes ces peintures nous apportent une vision précise des choses et des gens tels qu'on les voit dans l'Amérique d'aujourd'hui. Mais le romancier nous aura conviés en vain à ce spectacle si nous ne saisissons pas le

sens caché que, sans jamais se départir de son ironique impartialité, il nous invite à découvrir sous des apparences qui semblent, au premier regard, évoquées pour notre seul amusement.

Le « citoyen américain aux idées saines », tel que Babbitt en conçoit et en réalise le type, est un être essentiellement grégaire, ne gardant de l'individualisme qu'un esprit d'âpre concurrence dans la lutte pour la fortune. Incapable de concevoir la valeur des qualités et des possibilités auxquelles il renonce d'un cœur léger, il accepte, bien plus, il réclame l'unification dans une même médiocrité. Si les hommes des générations qui ont précédé la sienne ont obligé la terre à leur livrer, pour eux et pour leurs descendants, ses immenses richesses ; si ces hommes ont été victorieux à force d'audace et d'effort, la génération actuelle, malgré l'aisance et la prospérité extérieures dont elle jouit, court en réalité le danger d'être asservie et diminuée par cette prospérité même. Un Babbitt voit autour de lui les industriels fabriquer « en série » les objets qui lui sont nécessaires. Une savante publicité lui enseigne, — en termes choisis soigneusement pour attirer et pour retenir son attention, — à considérer tel objet ou tel produit comme indispensable. Sans qu'il en ait jamais conscience, il perd, dans l'obéissance constante à ces innombrables suggestions, l'habitude, le goût et presque le pouvoir de cette affirmation de la personnalité que suppose un choix, fût-ce le plus insignifiant. Pourrait-il, d'ailleurs, en avoir conscience, puisque les méthodes de la concurrence et du commerce moderne « procurent à la surface mouvante de sa vie une sorte de stabilité et fixent ce qu'il croit être sa personnalité » ? Et comment pourrait-il trouver le temps d'être lui-même, s'il en avait jamais l'envie ? Il est entraîné, comme tous autour de lui, dans un tourbillon d'activité incessante à laquelle il ne saurait concevoir de répit :

Ceux qui ont gagné 5.000 dollars il y a deux ans, et 10.000 dollars l'année dernière, surmènent cette année leurs nerfs exaspérés et leurs cerveaux usés afin de gagner 25.000 dollars. Ceux qui, ayant atteint le chiffre désiré, sont tombés malades d'épuisement, se précipitent vers les gares et vont en toute hâte passer les vacances, — les plus courtes possible, — que des docteurs toujours pressés leur ont ordonnées.

Mais ces méthodes, qui agissent si fortement sur sa vie extérieure, pénètrent plus loin encore, et c'est là que la satire du romancier prend toute son importance. Un Babbitt pense « en série », parce que, dans son milieu moral comme dans les actes de son existence journalière, rien ne peut sembler bon, sensé et désirable qui ne soit approuvé et adopté par tous. Fort du consentement unanime que ses idées et ses opinions reçoivent, il en vient naturellement à les tenir pour les meilleures et pour les seules qui puissent désormais être offertes à l'admiration du monde. Prétention, semble-t-il, plus ridicule que dangereuse. Dans *la Grand'Rue de Gopher Prairie*, nous avons déjà vu que la petite ville nourrissait la conviction d'être le point culminant de la civilisation. Avec une force décuplée, Zénith répète cette assertion et le « citoyen aux idées saines », que sa médiocrité même semblait rendre inoffensif, devient ainsi, par la force du nombre, détenteur d'un pouvoir formidable dont l'influence peut s'exercer à tous les degrés et dans toutes les formes de la vie nationale. Ainsi, tout insignifiant ou ridicule qu'il soit en lui-même, il faut cependant voir en cet homme le représentant et le champion d'une civilisation nouvelle dont toutes les valeurs ont été classées par lui. Son Amérique, — comme celle que jadis Cooper apercevait, à travers les yeux étonnés d'Ève Effingham, — attache l'idée d'excellence à ce qui n'en possède qu'un degré moyen ; la conformité à un type connu y est prisee bien au-dessus de tout autre qualité et, par une conséquence inévitable, tout mérite supérieur y est considéré comme dangereux ou inutile.

Dans la vie collective de Zénith, aux yeux d'un Babbitt et de ses pareils, quels sont les grands hommes ou du moins les hommes remarquables ? Un Howard Littlefield fera figure de savant, car il est capable d'indiquer, à quiconque veut le savoir, « la date de la bataille de Saratoga, le sens exact du mot « sabotage », la valeur future du mark, la traduction de *hinc ille lacrymæ* ou le nombre des produits dérivés du goudron ». Dans une autre région que les hauteurs intellectuelles où plane ce distributeur automatique de faits et de dates, Zénith s'enorgueillit de posséder d'autres fils également dignes de la considération et de la respectueuse envie de leurs concitoyens : Mackelvey, l'entrepreneur milliardaire et W. Eathorne, le plus riche banquier de la ville. Au contraire, le savant dont les travaux d'histologie sont célèbres en Europe ; Seneca Doane, l'avocat qui s'occupe de questions sociales ; le pasteur qui, chose unique à Zénith, ne considère pas son ministère comme une profession qu'on se doit à soi-même de rendre aussi lucrative que possible, tous ces hommes sont ignorés ou tenus pour des êtres dangereux. Ils apportent un élément malsain, un ferment de rébellion ou de mécontentement dans une ville où tous devraient être convaincus que le nom de Zénith est synonyme de progrès et d'intelligence, « fameux comme il l'est partout où l'on se sert de lait condensé et de boîtes en carton ». Avoir assez peu de bon sens pour ne pas reconnaître dans la primauté de Zénith, — en ce qui concerne ces industries, — le signe et la preuve de l'excellence de la civilisation moderne est une aberration presque inconcevable. Oser le dire et avouer, avec Seneca Doane, qu'on ne pense pas comme tout le monde, est la pire des folies.

Amoindrissement de la personnalité qui cède sous la pression constante de forces innombrables tendant à ramener l'individu au type moyen de sa classe ou de son groupe ; erreur qui chaque jour s'affirme de tenir l'argent

et l'activité non pas pour des moyens, mais pour des fins ; méprise plus capitale encore de tenir l'argent pour la seule chose désirable et la poursuite de la richesse pour la seule forme d'activité digne d'un homme : tels sont les résultats que Sinclair Lewis attribue à l'américanisation, c'est-à-dire à l'esprit et aux méthodes dont George F. Babbitt est à Zénith le meilleur représentant. Dans la hâte insensée de la vie des affaires, dans l'ardeur et la ruse qu'il met à s'enrichir, Babbitt n'a pas le temps et n'a plus la faculté de comprendre ce que la vie pourrait lui donner de joies désintéressées, de satisfactions délicates. Et malgré sa prospérité indéniable, la civilisation insoucieuse des valeurs spirituelles, qui a fait de lui ce qu'il est, n'apporte peut-être au monde qu'une fallacieuse et décevante apparence de progrès.

Babbitt n'est précédé d'aucune préface et ne porte point d'épigraphe. Ce roman si varié, si divertissant et si profondément significatif, n'en a d'ailleurs nul besoin. Mais si quelque lecteur s'avisait de lui trouver une citation liminaire, une œuvre que nous avons déjà étudiée, *l'Anthologie de Spoon River* pourrait la fournir :

Les branches d'un arbre ne s'étendent jamais plus loin que ses racines,
Et comment l'âme d'un homme serait-elle plus grande que la vie qu'il a vécue ?

§

Si la satire est le plus important des éléments nouveaux dont il s'est enrichi depuis quelques années, le roman américain a subi un autre changement qu'il convient de signaler ici. Sa forme et sa technique se sont profondément modifiées sous l'influence de cet esprit nouveau qui se manifeste aujourd'hui dans toute la littérature américaine. Les meilleurs romanciers modernes, qui tous demandent leurs thèmes à leur pays et à leur époque, jugent que, pour bien peindre une vie nationale et des

mœurs qui affirment chaque jour davantage leur caractère propre, le roman doit se servir d'une technique nouvelle et ne plus se contenter d'appliquer à une matière originale les méthodes traditionnelles apportées en Amérique à la fin du XVIII^e siècle par des disciples de Richardson.

Envisagé dans son ensemble, le roman américain n'avait, au cours du siècle dernier, révélé aucune grande innovation technique, exception faite pour l'œuvre de Hawthorne et pour celle de Henry James, où un art infiniment subtil renouvelle ses procédés avec chaque roman. Comme son ancêtre le roman anglais, dont on connaît assez la magnifique variété et l'incomparable richesse, le roman américain voulait surtout être un récit, c'est-à-dire présenter au lecteur une série de faits, enchaînés par un lien matériel ou psychologique, et conduisant à une conclusion rendue inévitable soit par les événements, soit par les sentiments ou les caractères. Ce roman devait à sa matière, bien plus qu'à sa forme, son intérêt et sa valeur, et l'art du romancier y était surtout celui du conteur.

Aujourd'hui, au contraire, les nouvelles conceptions de ce que peut être le roman engagent les romanciers à chercher, — par des voies souvent opposées, — une technique et des procédés d'expression adaptés à une vision de la réalité qu'ils s'efforcent de renouveler entièrement. Les romanciers auxquels on peut donner le nom de réalistes, — en voulant dire par là que, à travers tous les modes de leur attitude et de leur sensibilité individuelles, ils ont pour but la transcription exacte du réel plutôt que son interprétation artistique, — procèdent par accumulation et par touches successives. Faits, détails, impressions sont inscrits tels qu'ils ont été vus, à mesure qu'ils se sont produits. Du nombre de ces notations qui, prises isolément, ne seraient ni profondément révélatrices, ni largement significatives, un sens total, une impression

d'ensemble se dégage peu à peu. L'auteur, — qu'il s'appelle Théodore Dreiser ou Sinclair Lewis, — semble ne vouloir d'autre rôle que celui d'un intermédiaire indispensable pour transmettre au lecteur la réalité à laquelle il ne prétend imposer ni arbitraire ordonnance, ni progression régulière. Cette méthode cumulative est essentiellement différente des procédés de narration employés jusque-là par des romanciers qui voulaient, avant tout, conter une histoire, qu'elle fût tragique ou banale ou touchante. Pour ceux-ci, l'observation, la notation du détail, si minutieuses fussent-elles, étaient subordonnées à l'intérêt dramatique du récit auquel elles devaient concourir. Mais si *la Grand' Rue de Gopher Prairie* est également « l'histoire de Carol Kennicott », il est évident que cette « histoire », — à laquelle le romancier n'a d'ailleurs pas jugé à propos de donner une conclusion, — n'est pas tant le sujet que l'occasion du roman. Le détail n'est plus là un ornement ou une explication, il est le roman lui-même et la technique de celui-ci ne tend plus à synthétiser, à assembler, mais à fixer la masse complexe et fluide des faits et des impressions dont la vie est composée.

En même temps que ces réalistes impriment à la technique de leurs romans ce caractère original, une tendance entièrement opposée à celle de leur art apparaît chez certains romanciers qui appartiennent également à la génération du renouveau contemporain. Ceux-ci ne conçoivent pas le roman comme une transcription ou un décalque du réel. Pour eux, l'art est, sinon une stylisation, du moins une présentation épurée et ordonnée de faits, auxquels l'artiste impose une clarté, un rythme, un sens qu'il a découverts. Cette conception du roman n'a pour nous, en France, rien de nouveau ; elle est dans notre tradition et presque dans notre sang. En pays de langue anglaise, elle a toujours été rare. Une composition harmonieuse, un ensemble heureusement équilibré,

capable de procurer au lecteur le plaisir que donne le rythme d'une belle architecture, sont choses exceptionnelles, et leur présence est, d'ordinaire, due à quelque don inné de l'écrivain, bien plus qu'à son désir d'atteindre, par delà la beauté du détail ou de l'épisode, à celle de l'ensemble. Mais si multiple et si généreuse est l'impulsion apportée à l'Amérique par le renouveau littéraire qu'on voit aujourd'hui, dans le roman américain, en même temps que des qualités d'un ordre si différent, apparaît un sens tout classique de la proportion et de l'équilibre de la composition.

Parmi les romanciers dont la conception artistique, d'ailleurs indépendante de toute influence extérieure, semble se rapprocher de celle de nos écrivains classiques, il faut nommer d'abord Joseph Hergesheimer. Dans une série déjà nombreuse de romans dont le sujet est tantôt la vie des grandes villes et de leurs milieux mondains, tantôt la vie des provinces ou des campagnes, Hergesheimer montre un art égal à une invention à la fois abondante et délicate. Il possède surtout une faculté picturale, pourrait-on dire, de grouper les masses, de composer un roman comme une de ces toiles où un maître sait attirer et retenir notre regard sur telle partie qu'il a élue pour centre de son tableau. Si fort est chez Hergesheimer le goût de l'ordre et d'une claire construction que, dans certains romans divisés en épisodes, où revient sous des formes diverses un même motif central, il donne à chaque partie un titre destiné à révéler, à qui n'aurait pas su le voir, le lien subtil et nécessaire qui donne à l'œuvre son unité. *Les Trois Pennys aux cheveux noirs* est le premier ouvrage qui attira sur lui l'attention du grand public. Ce roman, où nous suivons à travers plus d'un siècle les étapes décisives de la destinée d'une famille et de l'industrie qui fait sa richesse, a l'harmonieuse ordonnance et le coloris d'une belle fresque. Et cela est chose infiniment précieuse en Amérique où,

comme en Angleterre, l'évocation du passé, et en particulier du XVIII^e siècle, est aujourd'hui tombée aux mains des romanciers populaires qui écrivent des *costumes novels* « romans à poudre et à paniers », où l'atmosphère et le décor semblent également empruntés à un magasin d'accessoires. Joseph Hergesheimer, dans la première partie des *Trois Pennys aux cheveux noirs*, a recréé, avec une sûreté artistique incomparable, l'ambiance matérielle et spirituelle de cette « période coloniale » où l'Amérique, consciente de sa jeune force, commençait à désirer son indépendance.

D'autres romans témoignent de la souplesse du talent de Hergesheimer, et surtout l'admirable *Java Head*, — « La pointe de Java », — où, dans la vie provinciale et le milieu bourgeois des riches armateurs de Salem, une Chinoise de haute naissance, Taou Yuen, apporte un moment, avec le mystère de sa tragique destinée, l'exotisme de sa parure bizarre et somptueuse. Dans tous ces livres, quel que soit leur sujet et quel que soit le symbole caché ou le thème principal du roman, les arabesques toujours élégantes de l'imagination et de l'invention ne nous cachent jamais la valeur d'une composition où tout est harmonie et juste proportion. L'œuvre infiniment moins variée d'une romancière, Willa Cather, représente aussi, d'une façon peut-être moins caractéristique que celle de Hergesheimer, la même conception artistique. Le roman le plus célèbre de Miss Cather, *Mon Antonia*, publié en 1918, est une merveille de grâce sobre. Sous la naïveté apparente et l'aisance familière du récit se cache un don remarquable d'évoquer des images qui, peu à peu, forment une large et inoubliable vision. Le décor est fixé en quelques phrases : c'est la « prairie » de Nébraska, si vaste, si uniforme avec ses hautes herbes fauves qu'elle semble aux yeux étonnés d'un enfant « non pas une contrée, mais l'étoffe dans laquelle on découpe les contrées ». Sur ce décor, la figure d'Antonia se détache « en ces atti-

tudes immémoriales que, d'instinct, nous reconnaissons comme universelles et vraiment humaines », revêtue d'une beauté qui, si elle ne prétend point à la perfection de l'art classique, participe du moins à sa simplicité et à sa grandeur.

§

Au cours du XIX^e siècle, plus d'un romancier en Amérique s'était flatté de l'espoir chimérique, mais non sans noblesse, de donner quelque jour à son pays « le grand roman américain », c'est-à-dire un roman où se trouveraient résumés, en des pages d'une vérité durable et d'une beauté incontestée, les aspects essentiels et les aspirations profondes de la vie et de l'âme américaines. Après avoir jeté un regard sur quelques livres où l'on peut relever les tendances caractéristiques du renouveau actuel, ne serait-on pas tenté de dire que les meilleurs romanciers de la génération présente collaborent tous aujourd'hui, quelles que soient les différences de leur talent et de leur vision du réel, au roman nationaljadis attendu? Celui-ci, si grandes sont l'ampleur et l'inépuisable variété de son sujet, ne saurait être désormais l'œuvre d'un seul.

LÉONIE VILLARD,

Maître de conférences de littérature anglaise et
américaine à la Faculté des Lettres de Lyon.

POÈMES

DERNIER PRINTEMPS

Mon dernier printemps :
 Tige de la fleur essentielle.
 Voici que l'or de mes cheveux touche à sa fin,
 Bientôt l'amour ne jouera plus dans leur grange
 Avec ses brindilles lumineuses —
 Les épingles de ma tête ne s'éparpilleront plus
 — Drués comme une pluie d'avril —
 Dans les chambres ténébreuses
 Sur l'oreiller changeant de mon bonheur :
 — Nuage d'été, épais nuage blanc, qui étouffe, qui s'écroule
 Traversé de vifs rayons ! —
 Mais bien coiffée pour de mornes fêtes,
 Où pleuvent les honneurs,
 Auprès des moribonds costumés de gloire,
 Chantée par le poète mort,
 Je serai, avec ma ruine d'or,
 Dressée sur la nappe étale : drap de cérémonie,
 — Parmi les fleurs et les fruits qui ne sont qu'ornements, —
 Servie à la laide convoitise des yeux repus,
 Ma couronne éteinte,
 Surtout de table.
 Vermeil ancien.

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR L'AVANT- DERNIÈRE DEMEURE

Si tu veux que je reste auprès de toi,
 Disperse moins la voix,

*Prends le diapason
De l'intime durée,
Et qu'on donne, avec le thé,
Un plus grand pot d'eau chaude.
J'aime aussi, si j'ose,
Des couvre-lits épais. —
Les rideaux sont parfaits,
Et les sombres tentures bleues
Reposent et veloutent mes yeux.
La petite harpe irlandaise,
Avec la plupart de ses cordes cassées,
De sa niche, à la proue d'un vaisseau bien ancré.
En face du jeune Romain au casque effrité !
Il faut que l'on éprouve
L'épreuve du temps
Et tout ce qu'il enlève. —
Tu tiendras dans un coin de ta vie
Ce qu'il me reste d'existence.
Ne dépense plus avec extravagance
Les battements de mon cœur, parfois évanouis...
Ne me donne plus de chagrins inouïs,
— Mais dans chaque partie de mon être complexe
Atteins tous mes reflexes.
Puis, laisse-moi somnoler pour apprendre à mourir,
Car je voudrais me blottir
Contre ton corps avec sécurité,
— Non en doute, de passage, en amant étranger, —
Mais vivre de ses températures
Comme d'un pays choisi — où l'on viendrait finir
Lentement, doucement, avec ses préférences. —
Et j'écrirais parfois comme brode une vieille,
(Démêlant les couleurs à l'ombre des couleurs).
Mais ne me fais jamais créer dans la douleur.
Et ne m'arrête que si je suis le voyageur,
Le seul qui doit rester auprès de toi toujours.*

NATHALIE CLIFFORD-BARNEY.

MADemoiselle DU PARC

Une femme, une comédienne de grand talent et jolie, ce qui ne gâte jamais rien, a suivi Molière en province et à Paris pendant quinze ans, fut aimée de lui, ainsi que du grand Corneille et du tendre Racine; et sa vie, sinon son existence, est restée ignorée. Pour lui demander son secret, aucun curieux avide d'anecdotes, aucun poète, ne s'est encore penché sur cette fleur délicate, arrachée en plein épanouissement, qui n'eut pas le temps de se faner et ne laissa derrière elle que son parfum subtil dans les œuvres de ses immortels amants. L'histoire de sa vie et de sa carrière, par delà la tombe et les siècles, nous l'avons demandée aux confidences et aux indiscretions de ses contemporains, et voici ce qu'ils nous ont répondu :

I. — DU PARC, DIT GROS-RENÉ, COMPAGNON DE MOLIERE, SE MARIE

Lorsqu'en 1643, J.-B. Poquelin, dit Molière, fonda à Paris l'illustre Théâtre, qui n'eut jamais d'illustre que le nom, l'acteur Du Parc ne le connaissait pas encore. C'est vers 1645 seulement que René Berthelot, fils d'un bon bourgeois de Nantes, prit ce nom de guerre de Du Parc pour entrer dans la nouvelle troupe où il fut sans peine accueilli. Mais, comme le public n'avait délaissé ni le Marais, ni l'Hôtel de Bourgogne pour la nouvelle scène, la troupe ne fit pas fortune et fut contrainte d'aller la chercher en province. Du Parc partit donc. On retrouve sa trace à Albi en octobre 1647, époque à laquelle le duc d'Épernon, Bernard de Nogaret, qui aimait passionné-

ment le théâtre, fit venir de Toulouse, où elle séjournait, la troupe de Molière que la ville d'Albi gratifia de 500 livres. En mai 1648, Du Parc assiste à Nantes au baptême d'une fille de ses amis, comédien comme lui, Pierre Réveillon ; enfin, il paraît à Lyon en 1653 sous les traits augustes de Jupiter dans *Andromède*, que la Troupe Royale de Paris avait créé trois ans auparavant.

C'est alors que, pendant ses loisirs, au cours de ses promenades dans la vieille ville de Lyon, Du Parc rencontra une jolie fille de vingt ans, qui lui tourna la tête. Il l'avait entendue un jour, radieusement belle, sous un costume éclatant et chamarré, faire le « boniment » au public, sur les tréteaux d'un de ces marchands d'orviétan, bateleurs, apothicaires, comédiens tout à la fois, charlatans invétérés, qui débitait au plus haut prix ses drogues et ses mensonges sur la place des Jacobins, devant un théâtre où jouait la troupe de Mitallat, que celle de Molière devait bientôt désorganiser et remplacer.

Cet « opérateur », comme on les appelait alors, qui prenait audacieusement le titre de « premier opérateur du Roy », c'était Giacomo de Gorla, ou en français, de Gorle, arrivé vers 1633 d'Italie avec son compagnon, le comédien Mitallat, pour s'installer à Lyon où, depuis longtemps, le goût des théâtres était très développé. Il était d'une bonne famille italienne. La belle fille qui faisait, en dansant et en chantant, la parade, c'était sa fille, Marquise-Thérèse (1) qui, jeune saltimbanque, jouait peut-être déjà l'après-dîner chez Mitallat dans quelque farce grossière. La bonne figure réjouie de Du Parc, son embonpoint jovial plurent à la jeune fille que la perspective d'entrer dans la troupe de Molière séduisait fort.

(1) De doctes érudits, MM. Brouchoud et Baluffe, menèrent jadis une polémique terrible l'un contre l'autre, en 1884, autour de ce prénom, dans de savantes revues (*Lyon-Revue, Le Moliériste*), l'un assurant que *Marquise* était un prénom, l'autre affirmant, à grand renfort d'actes authentiques et de documents contemporains, que c'était un surnom qui signifiait tout simplement « la plus belle », l'« étoile ». Aujourd'hui, la cause est entendue : *Marquise* est bien le prénom de la Comédienne.

Aussi les choses allèrent-elles très vite ; on n'était pas chez ces pécores de précieuses qui se font courtiser trois ou quatre lustres et l'on ne perdit pas de temps en vaines galanteries ; on en arriva tout de suite aux accordailles, puis au mariage.

Le contrat fut signé le 19 février, par-devant M^e Thomazet, notaire à Lyon ; Du Parc eut cet insigne honneur de voir son contrat revêtu, entre autres signatures, de celle de « J.-B. Poquelin ». Il était stipulé que Giacomo donnait à sa fille 3000 livres de dot et « la robe et la cote nuptiale ». Mais, en fait, si le 22 février Du Parc en signait le reçu, le même jour Giacomo signait un acte reconnaissant que ces 3000 livres et cette robe étaient une libéralité du futur époux ; la belle Marquise-Thérèse n'apportait à son mari que ses beaux yeux, les grâces exquisés d'un corps souple et le charme de ses dix-huit ans ; en présence de la Troupe de Molière au grand complet, la bénédiction nuptiale fut donnée aux deux jeunes gens le 23 février, en l'église Sainte-Croix.

De ce jour, Molière comptait dans sa troupe ambulante une actrice de plus.

I.—MOLIÈRE, PIERRE CORNEILLE, OU THOMAS CORNEILLE ?

Dès son entrée dans la troupe, M^{lle} Du Parc, fort coquette de son naturel, se perfectionna vite dans les finesses de cet art féminin ; elle eut tôt fait de mettre en émoi le cœur du jeune Molière. Celui-ci, amoureux de sa nouvelle compagne, adressa à la « Marquise » des vers galants qui n'ajoutent d'ailleurs rien à sa gloire :

D'une brillante grâce
 Vos traits sont embellis,
 Et votre teint efface
 Les roses et les lys
 De nos jeunes Philis.
 L'esprit, l'air agréable,
 Et la taille admirable
 En vous se trouvent joints.

Après cela, Marquise,
Ne soyez point surprise,
Si je vous rends des soins :
L'on en rendrait à moins.

Mais il voulut lui faire partager ses marques de tendresse avec Madeleine Béjart, qui avait déjà droit de cité dans son cœur. Or, la belle Marquise n'était point partageuse : c'était là son moindre défaut ; jalouse à l'excès, elle fit grise mine au pauvre Molière qui dut rejeter son amour sur M^{lle} de Brie, entrée dans la troupe en même temps que M^{lle} Du Parc. Cela nous est attesté par un pamphlet anonyme resté célèbre, intitulé *la Fameuse Comédienne*, qui nous rapporte ainsi le fait :

Quand ils furent arrivés à Lyon, ils y trouvèrent une autre troupe établie dans laquelle étaient la Du Parc et la de Brie. Molière fut d'abord charmé de la bonne mine de la première ; mais leurs sentiments ne se trouvèrent pas conformes sur ce chapitre, et cette femme, qui espéroit avec justice quelque conquête plus illustre (!!!), traita Molière avec tant de mépris qu'elle l'obligea de tourner ses vœux du côté de la de Brie, dont il fut reçu plus favorablement, ce qui l'encouragea si fort, que ne pouvant plus se résoudre à s'en séparer, il trouva le secret de l'engager dans sa troupe avec la Du Parc. La Béjart supporta cet engagement avec assez de chagrin. Cependant comme elle vit que c'était un mal sans remède, elle prit le meilleur parti, qui était de s'en consoler, en conservant toujours sur Molière l'autorité qu'elle avait eue, et l'obligeant à prendre des mesures pour cacher le commerce qui était entre lui et la de Brie.

§

En 1653, le Prince de Conti voulut faire donner la comédie au château de la Grange des Prés, en l'honneur de sa maîtresse, M^{me} de Calvimont ; le Prince avait engagé la troupe de Cormier qui était en tournée dans la région ; mais le poète Sarrazin, intendant des plaisirs du Prince de Conti, avait de son côté retenu la troupe de Molière, dans laquelle, comme bien d'autres, il avait distingué les beaux yeux noirs de M^{lle} Du Parc. Quand il

apprit cela au Prince, celui-ci lui répondit qu'il regrettait fort, mais qu'il avait arrêté les comédiens de Cormier, et que, des deux, celui qui devait céder à l'autre, ce n'était pas le Prince. Mais le rusé Sarrazin ne se donna pas pour battu ; il alla trouver M^{me} de Calvimont et lui dévoila sa passion pour la Du Parc. M^{me} de Calvimont conquise, le Prince de Conti se rendit bientôt sans défense et chacun fut content, ses amours satisfaites, de voir jouer au château la troupe de Molière, ancien condisciple du Prince, à laquelle ce dernier donna pension et accorda le droit de porter son nom.

Cette représentation à la Grange des Prés, dont le souvenir nous a été gardé par l'abbé Daniel de Cosnac, est la première où nous rencontrons M^{lle} Du Parc.

La Troupe revint bientôt à Lyon et, le 8 mars 1654, à l'église Sainte-Croix où s'était mariée M^{lle} Du Parc, celle-ci faisait baptiser son premier enfant, Jean Thomas, qui devait d'ailleurs mourir à l'âge de dix-huit mois.

Puis, avant de quitter Lyon, M^{lle} Du Parc donna son prénom de Marquise-Thérèse à la fille d'un horloger, Jacques Rogier, dont elle fut la marraine.

§ .

Déjà, dans la troupe de Molière, Du Parc avait fait mieux que son ordinaire métier de comédien ; il avait créé un type, celui de Gros-René, sobriquet composé de son prénom précédé d'un adjectif qui le qualifiait parfaitement. Ce surnom lui est resté dans le théâtre de Molière, qui fit plusieurs pièces pour lui. Le registre de La Grange nous apprend que la troupe représenta des farces, *Gros-René écolier*, *Gros-René petit enfant*, *La Jalousie de Gros-René*, dont le texte ne nous est pas parvenu, sauf pour la dernière qui semble bien être la même que la *Jalousie du Barbouillé*, première ébauche de *George Dandin*. Grâce au succès facile de ces farces bouffonnes auprès d'un parterre composé surtout d'étudiants en ribote,

de mousquetaires peu raffinés et de jeunes seigneurs licencieux, le type de Gros-René était devenu populaire. C'était une sorte de Gilles, un nouveau Jean Farine, diseur de bons mots et toujours bouffon ; le caractère comique de ce personnage était encore accentué par la corpulence hilarante de l'acteur. Aussi, lorsqu'en 1656, Molière donna à Béziers la première représentation du *Dépit Amoureux* qui devait si fort égayer le Roi Soleil, au Louvre, deux ans plus tard, Gros-René obtint-il un succès considérable de rire. La Du Parc jouait sans doute Marinette et les ennemis même de Molière, comme Boulenger de Chalussay, durent avouer que la salle croula sous les applaudissements et sous les rires quand

du Gros-René l'on aperçut la taille,
Quand on vit sa dondon rompre avec lui la paille.

Celui que Marinette appelait « mon gros traître » soulignait lui-même naïvement l'effet comique de sa bedaine :

Les gens de mon minois ne sont point accusés
D'être, grâce à Dieu, ni fourbes, ni rusés.
Cet honneur qu'on nous fait, je ne le démens guères,
Et suis homme fort rond en toutes les manières.

Les amateurs qui suivent encore les représentations des comédies de Molière au Théâtre-Français, se souviennent d'avoir entendu Gros-René débiter ces vers sous son costume italien à rayures blanches et vertes ou blanches et rouges, coiffé d'un béret de même couleur.

De retour à Lyon, la troupe de Molière repartit pour Rouen au début du mois d'avril 1658 ; mais M^{lle} Du Parc, qui allait à nouveau être mère, attendit l'événement heureux pour rejoindre ses compagnons ; le 1^{er} mai 1658, Anne Du Parc était baptisée à Lyon. A ce moment Molière était arrivé à Rouen ; on n'attendait plus que la belle Du Parc et son amie De Brie, restée avec elle pour la soigner. Le 19 mai, Thomas Corneille écrivait à son aimable correspondant de Paris, le galant abbé de Pure,

une lettre qui lui annonçait le second mariage de la comédienne Baron, lasse de son veuvage et qui continuait ainsi : « Nous attendons ici les deux beautés que vous croyez devoir disputer cet hiver d'éclat avec la sienne. »

La vieille ville normande n'était pas inconnue de la troupe, puisque l'Illustre Théâtre y avait déjà passé en 1643 ; le public fit encore bon accueil à Molière ; les recettes étaient belles, chaque soir ; un jour, en particulier, on donna *les Amours de Diane et d'Endymion*, de Gilbert, représenté en 1657 à l'Hôtel de Bourgogne. M^{lle} Du Parc, dans un costume sombre qui lui seyait à merveille, incarnait la Nuit et Madeleine Béjart, la Lune. La « Nuit » ne fut pas peu étonnée de trouver dans sa loge, au sortir de scène, ce petit madrigal :

Si la Lune et la Nuit sont bien représentées,
Endymion n'était qu'un sot.
Il devait dès le premier mot
Renvoyer à leur ciel les cornes argentées.
Ténébreuse Déesse, un œil bien éclairé
Dans tes obscurités eût cherché sa fortune ;
Et je n'en connois point qui n'eût tôt préféré
Les ombres de la Nuit aux clartés de la Lune.

Mais l'étonnement de la comédienne redoubla, quand elle vit que le signataire du poulet était Pierre Corneille.

Très heureuse de connaître l'illustre auteur du *Cid*, M^{lle} Du Parc consentit à le recevoir et accepta de se rendre à son domicile, dans la vieille rue de la Pie, où elle rencontra aussi Thomas Corneille qui suivait toujours son frère comme son ombre. Les soirées passèrent là fort agréablement en bavardages et en galanteries ; les jours où l'on ne jouait pas, les deux frères Corneille s'en allaient avec Molière, M^{lle} Du Parc, et Gros-René, qu'on n'avait garde d'oublier dans ces occasions, faire une promenade à deux lieues de Rouen, à Petit-Couronne, où Corneille possédait une modeste maison de campagne qui lui venait de son père.

Tant que les conversations restèrent sur le terrain de la pure galanterie, tout alla pour le mieux ; mais les beaux yeux de la Du Parc faisaient, une fois de plus, sournoisement leur œuvre. Les deux frères étaient tombés ensemble dans le piège d'amour, sous le regard narquois et désabusé de Molière qui savait ce qu'il en coûtait de conter fleurette à la belle comédienne.

Malgré la célébrité de Corneille, M^{lle} Du Parc ne daigna pas écouter les soupirs de ce barbon de cinquante-deux ans, auquel elle ne pouvait se résigner à livrer les charmes de ses vingt-cinq printemps. Corneille, piqué au jeu et dépité, lui adressa des vers pleins de fierté et d'arrogance, que nous prenons toujours plaisir à relire :

Marquise, si mon visage
A quelques traits un peu vieux,
Souvenez-vous qu'à mon âge,
Vous ne vaudrez guère mieux.

Le temps aux plus belles choses
Se plaît à faire un affront,
Et saura faner vos roses
Comme il a ridé mon front.

Le même cours des planètes
Règle nos jours et nos nuits :
On m'a vu ce que vous êtes ;
Vous serez ce que je suis.

Cependant j'ai quelques charmes
Qui sont assez éclatants
Pour n'avoir pas trop d'alarmes
De ces ravages du temps.

Vous en avez qu'on adore,
Mais ceux que vous méprisez
Pourront bien durer encore
Quand ceux-là seront usés.

Ils pourront sauver la gloire
Des yeux qui me semblent doux,
Et dans mille ans faire croire
Ce qu'il me plaira de vous.

Chez cette race nouvelle,
Où j'aurai quelque crédit,



Vous ne passerez pour belle
Qu'autant que je l'aurai dit.

Pensez-y, belle Marquise :
Quoiqu'un grison fasse effroi,
Il vaut bien qu'on le courtise,
Quand il est fait comme moi.

Mais cette fierté apparente cachait un profond sentiment de douleur qui perce dans d'autres vers, tels ceux-ci :

Mes soupirs vous ont dit plus de cent fois le jour
Que je mourois pour vous d'amour.
Que me sert, belle Iris, de parler davantage ?
S'ils vous ont dit mon mal, pouvez-vous l'ignorer ?
Hélas ! si vous vouliez un moment soupirer,
Que j'entendrois bien ce langage !

Lorsque la Marquise quitta Rouen, en octobre, après six mois passés, sans avoir cédé aux instances du grand Corneille, celui-ci écrivit ses stances *Sur le départ de Madame la Marquise de B. A. T.* (1), dans lesquelles il ouvrait le feu par un assaut de galanterie :

Allez, belle Marquise, allez en d'autres lieux
Semer les doux périls qui naissent de vos yeux.
Vous trouverez partout les âmes toutes prêtes
A recevoir vos lois et grossir vos conquêtes,
Et les cœurs à l'envi se jetant dans vos fers
Ne feront point de vœux qui ne vous soient offerts ;
Mais ne pensez pas tant aux glorieuses peines
De ces nouveaux captifs qui vont prendre vos chaînes,
Que vous teniez vos soins tout à fait dispensés
De faire un peu de grâce à ceux que vous laissez.
Apprenez à leur noble et chère solitude
L'art de vivre sans vous et sans inquiétude ;
Et si, sans faire un crime on vous en peut prier,
Marquise, apprenez-moi l'art de vous oublier.

Mais le poète se résignait bientôt et c'est un peu de dépit, mêlé à beaucoup de fierté encore, qui perce dans les beaux vers qui suivent, plus hautains et qui sont bien du même homme qui disait : Je sais ce que je vaux et crois ce qu'on m'en dit :

(1) Faut-il lire Marquise de *Beauté au Théâtre* ?

J'aime, mais en aimant je n'ai point la bassesse
 D'aimer jusqu'aux mépris de l'objet qui me blesse ;
 Ma flamme se dissipe à la moindre rigueur :
 Non qu'enfin mon amour prétende cœur pour cœur ;
 Je vois mes cheveux gris ; je sais que les années
 Laissent peu de mérite aux âmes les mieux nées ;
 Que les plus beaux talents des plus rares esprits,
 Quand les corps sont usés, perdent bien de leur prix ;
 Que si dans mes beaux jours je parus supportable,
 J'ai trop longtemps aimé pour être encore aimable,
 Et que d'un front ridé les replis jaunissants
 Mêlent un triste charme aux plus dignes encens.
 Je connais mes défauts ; mais après tout, je pense
 Être pour vous encor un captif d'importance ;
 Car vous aimez la gloire, et vous savez qu'un roi
 Ne vous en peut jamais assurer tant que moi.
 Il est plus en ma main qu'en celle d'un monarque
 De vous faire éгалer l'amante de Pétrarque,
 Et mieux que tous les rois je puis faire douter
 De sa Laure ou de vous qui le doit emporter.

L'inconstante beauté ne prêta point d'attention au désespoir du poète et « ailleurs se divertit sans lui », laissant derrière elle un cœur attristé que Corneille prêta aux vieillards amoureux de ses dernières tragédies.

Melpomène, non plus que Thalie n'avaient vaincu le cœur de la belle comédienne.

Quant à Thomas Corneille, qui n'avait pas, comme son frère, l'excuse du génie, M^{lle} Du Parc ne lui fit même pas l'honneur de s'offenser de ses hommages. Un jour cependant, espérant que peut-être son jeune visage ferait ce que n'avaient pu faire les cheveux gris de son frère, Thomas dit aussi sa passion à la Marquise :

Iris, je vais parler, c'est trop de violence.
 Il est temps que mon feu se dérobe au silence.

Depuis le jour fatal que pour vous je soupire,
 Mes yeux se sont cent fois chargé de vous le dire,
 Et cent fois, si mon mal vous pouvoit émouvoir,
 Leur mourante langueur vous l'auroit fait savoir.
 Mais les vôtres, partout certains de leur victoire,
 D'une obscure conquête estiment peu la gloire,
 Et veulent, pour daigner en faire part au cœur,
 Que l'éclat du triomphe en apporte au vainqueur.

Et dans des vers qui paraissent bien pâles à côté de ceux de son illustre frère, le cadet faisait l'éloge de celle pour qui, il le déclarait lui-même, « il était un captif indigne de ses chaînes » :

Tout ce que vous faisiez était inséparable
De ce je ne sais quoi sans qui rien n'est aimable ;
Tout ce que vous disiez avoit cet air charmant
Qui des plus nobles cœurs triomphe en un moment.

Mais il savait bien que

Quoiqu'on ait fait pour vous et de grand et d'insigne,
C'est un prix glorieux dont on n'est jamais digne.

Aussi son audace se bornait-elle à déclarer son amour sans prétendre à une impossible récompense :

Permettez seulement, pour flatter mon martyr,
Que, vous osant aimer, j'ose aussi vous le dire ;
Qu'à vos pieds mon respect apporte chaque jour
Les serments redoublés d'un immuable amour...

C'était lui, Thomas Corneille, le malheureux rival auquel pensait Pierre en écrivant :

J'en ai, vous le savez, que je ne puis haïr.

Et c'est avec des yeux humides que les deux frères, en un jour mélancolique d'automne, regardèrent s'éloigner sur la grande route poussiéreuse le lourd chariot qui emmenait les comédiens vers Paris, où ils devaient enfin connaître le triomphe.

III. — A PARIS. LES GRANDS SUCCÈS

Molière, arrivé à Paris, ajouta bientôt à son répertoire le *Médecin volant*, dans lequel les Parisiens purent voir au Petit-Bourbon, à leur tour, une création de Gros-René, cette fois valet de Gorgibus.

Mais le couple Du Parc, que l'amitié, — ni l'amour, — de Molière ne put retenir, quitta la troupe, après la clôture de l'année théâtrale, à Pâques 1659, pour passer au Théâtre du Marais, qui servait de tremplin à ceux qui

ambitionnaient la gloire d'être admis dans la Troupe Royale. C'est pourquoi, en mai 1659, nous retrouvons Du Parc à Vincennes, avec Jodelet, Scaramouche et Trivelin, et devant le Roi

Gros René, chose très-certaine,
Paya de sa grosse bedaine.

Mais M^{lle} Du Parc ne joua pas longtemps au Marais, étant encore une fois en passe de devenir mère ; le 13 octobre 1659, on baptisa sa fille Catherine, à Saint-Germain-l'Auxerrois. Le parrain, François de Rébé, archidiacre, comte de Lyon, et la marraine, Catherine de Neuville, fille de Nicolas de Neuville, maréchal de France, gouverneur de Lyon, avaient connu autrefois les comédiens de Molière dans le Lyonnais.

M^{lle} Du Parc ne créa donc pas, comme on l'a dit, le rôle de Cathos dans les *Précieuses*, puisqu'en novembre 1659, elle n'était plus chez Molière ; mais plus tard, quand elle y revint avec son mari, Gros-René, qui avait « fait faire le brouhaha au *Prince Jaloux* », joua le rôle de ce gros porteur de chaise, armé d'un bâton, dans lequel, au dire de Jules Janin, Lekain qui ne le joua qu'une fois, en 1862, fit horriblement peur au parterre.

D'ailleurs, au début d'avril 1660, Jodelet, le gros enfariné, mourut en même temps que Bérart ; Molière, voyant sa troupe fort réduite, intervint personnellement auprès de Du Parc et de sa femme pour les décider à revenir ; ceux-ci acceptèrent et tout le monde se consola vite, paraît-il, de la mort de Jodelet :

Dudit Acteur les Compagnons,
Quoy qu'ils se soient frottez d'oignons,
N'ont pas pleuré cette disgrâce ;
Car Gros-René vient en sa place,
Homme trié sur le volet
Et qui vaut, trois fois, Jodelet.

Dans son fidèle registre, La Grange a noté le retour des infidèles compagnons, sans nous confier les circonstances de cette rentrée :

A Pasques (1660), il y eust du changement dans la Troupe. M. Bédard l'aisné estant mort, M. et M^{lle} Du Parc, qui avoient passé l'année au Marais, furent remis dans la Troupe de Monsieur, et dans ce mesme temps, Jodelet mourut, le jour du Vendredi Saint.

En mai 1660, Gros-René retrouve au Petit-Bourbon son rôle comique, dans *Sganarelle*, et déride encore une fois Sa Majesté et Leurs Altesses Royales.

L'année suivante, à la Cour, Molière improvise pour le Roi, en quinze jours, ses *Fâcheux*, qu'il agrémente d'un ballet et M^{lle} Du Parc triomphe encore dans la comédie et dans la danse :

La Du Parc, cette belle Actrice,
Avec son port d'Impératrice,
Soit récitant, soit en dansant,
N'a rien qui ne soit ravissant ;
Et comme sa taille et sa teste
Luy font mainte et mainte conquete,
Mille soupirans sont témoins
Que ses beaux pas n'en font pas moins.

Molière et sa femme voulurent confirmer publiquement leur amitié pour leurs compagnons en acceptant d'être parrain et marraine d'un nouvel enfant, Jean-Baptiste, tenu sur les fonts par Armande, à Saint-Eustache, le 27 janvier 1663 (1). Et lorsque, le 1^{er} juin, M^{lle} Molière fit ses débuts à la scène dans le rôle d'Elise de la *Critique de l'Ecole des Femmes*, ce fut aux côtés de son amie, M^{lle} Du Parc, qui tenait le rôle de Climène, Molière, quelques mois plus tard, dans l'*Impromptu de Versailles*, fut heureux de lui témoigner publiquement, et devant le Roi lui-même, son admiration, — ce qui était encore une manière flatteuse de lui faire sa cour :

MADemoiselle Du Parc.

Mon Dieu, pour moi, je m'acquitterai fort mal de mon per-

(1) Jean-Baptiste Berthelot épousa le 1^{er} mars 1688, à Saint-Sulpice, une jeune actrice qui devait devenir célèbre, Charlotte d'Ennebaut, la *grosse Aricie* de M^{me} Deshoulières.

sonnage, et je ne sais pas pourquoi vous m'avez donné ce rôle de façonnière.

MOLIÈRE

Mon Dieu, Mademoiselle, voilà comment vous disiez lorsqu'on vous donna celui de la *Critique de l'Ecole des Femmes* ; cependant vous vous en êtes acquittée à merveille, et tout le monde est demeuré d'accord qu'on ne peut pas mieux faire que vous avez fait. Croyez-moi, celui-ci sera de même, et vous le jouerez mieux que vous ne pensez.

MADEMOISELLE DU PARC

Comment se pourrait-il faire ? car il n'y a point de personne au monde qui soit moins façonnière que moi.

MOLIÈRE

Cela est vrai ; et c'est en quoi vous faites mieux voir que vous êtes excellente comédienne, de bien représenter un personnage qui est si contraire à votre humeur.

Et, devant le Roi, en janvier 1664, Molière fait encore ouvertement sa cour à la belle comédienne qui devait toujours rester insensible ; il lui confie le rôle de Dorimène dans le *Mariage forcé*, et trouve des accents de convoitise ardente pour lui donner cette réplique :

Vous allez estre à moi depuis la teste jusqu'aux pieds ; et je serai maistre de tout : de vos petits yeux éveillez, de vostre petit nez fripon, de vos lèvres appétissantes, de vos oreilles amoureuses, de vostre petit menton joly, de vos petits tétons rondelets, de vostre... Enfin, toute votre personne sera à ma discrétion.

Puis, sur la musique légère de Lulli, M^{lle} Du Parc, à la barbe de Sganarelle atterré, se sauvait en dansant, avec les jeunes seigneurs à talons rouges, — amusante et cruelle parodie de la vérité, — et les spectateurs riaient de tout leur cœur du barbon mystifié et de la grâce de la belle Dorimène, car M^{lle} Du Parc, qui aimait beaucoup la danse, pratiquait cet art fort agréablement ; elle fut l'ancêtre de nos jolies ballerines actuelles, innova la mode du maillot, et ses « cabrioles » firent une telle sensation

que, longtemps après sa mort, le *Mercur de France* en parlait encore :

Elle était belle et bien faite, et dansait très bien ; elle brillait aux Ballets du Roy dans les danses hautes ; elle faisoit certaines caprioles remarquables, car on voyoit ses jambes et partie de ses cuisses par le moyen de sa jupe fendue des deux côtés, avec des bas de soye, attachés au haut d'une petite culotte.

Mais le plus grand triomphe qu'elle remporta avec Molière, ce fut en mai 1664, devant le Roi, durant les réjouissances connues sous le nom des *Plaisirs de l'Isle Enchantée*, œuvre magnifique du Président de Périgny et du duc de Saint-Aignan.

La première journée, au soir, M^{lle} Du Parc parut sous les traits enchanteurs du Printemps ; voici le « compte-rendu officiel de la soirée » :

Pendant que les Saisons se chargeoient des mets délicieux qu'elles devoient porter, pour servir devant Leurs Majestés la magnifique collation qui étoit préparée, les douze Signes du Zodiaque et les quatre saisons dansèrent dans le rond une des plus belles entrées de Ballet qu'on eût encore vue.

Le Printemps parut ensuite sur un cheval d'Espagne, représenté par M^{lle} Du Parc, qui, avec le sexe et les avantages d'une femme, faisoit voir l'adresse d'un homme. Son habit étoit vert, en broderie d'argent et de fleurs au naturel.

L'Eté le suivoit, représenté par le sieur Du Parc, sur un éléphant couvert d'une riche housse.

Les différentes saisons font un compliment à la Reine et le printemps s'exprime en ces termes fleuris :

Entre toutes les fleurs nouvellement écloses
 Dont mes jardins sont embellis,
 Méprisant les jasmins, les œillets et les roses,
 Pour payer mon tribut j'ai fait choix de ces lys,
 Que dès vos premiers ans vous avez tant chéris.
 Louis les fait briller du couchant à l'aurore ;
 Tout l'univers charmé les respecte et les craint ;
 Mais leur règne est plus doux et plus puissant encore,
 Quand ils brillent sur votre teint.

Le troisième jour, dans la grande fête nautique, où

l'on vit surgir soudain trois îles éclairées magnifiquement et couvertes de musiciens chamarrés, M^{lle} Du Parc, superbe Alcine, chanta et dansa encore en compagnie des meilleurs danseurs de l'époque, Beauchamps et Molier :

Leurs Majestés étant arrivées n'eurent pas plutôt pris leur place, que l'une des deux îles qui parroissaient aux côtés de la première, fut toute couverte de violons fort bien vêtus. L'autre, qui lui étoit opposée, le fut en même temps de trompettes et de timbaliers, dont les habits n'étaient pas moins riches.

Mais ce qui surprit davantage, ce fut de voir sortir Alcine de derrière le rocher, portée par un monstre marin d'une grandeur prodigieuse. Deux des nymphes de sa suite, sous les noms de Célie et de Dircé (1), partirent au même temps à sa suite ; et se mettant à ses côtés sur de grandes baleines, elles s'approchèrent du rond d'eau ; et Alcine commença des vers auxquels ses compagnes répondirent. et qui furent à la louange de la Reine mère du Roi.

Mais lorsque, six mois plus tard, le 9 novembre 1664, on représenta la *Princesse d'Elide*, dont le Roi avait eu la primeur pendant ces fêtes éblouissantes, Du Parc n'était plus ; il était mort quelques jours auparavant ; on l'enterra en effet le 29 octobre, après un service à Saint-Germain-l'Auxerrois et La Grange nous apprend que le mardi 4 novembre, « on ne joua pas à cause de la mort de M. Du Parc. On a continué sa part à M^{lle} Du Parc jusques à Pasques prochain. » Cette dernière faveur était encore dûe sans doute à l'intervention de Molière.

Avec Gros-René disparaissait un des acteurs comiques les plus goûtés de la troupe et un mari qui n'avait dû être souvent qu'une bien modeste couverture ; il était mort juste à temps pour ne pas connaître les succès de l'auteur d'*Andromaque*...

M^{lle} Du Parc, quoiqu'en deuil, joua encore, le 13 juin 1665, devant le Roi, dans le *Favori* de M^{lle} des Jardins, le rôle de Lindamire, et créa peut-être aussi celui d'Elvire dans *Don Juan*.

(1) Célie : M^{lle} De Brie ; Dircé : M^{lle} Molière.

IV. — RACINE ET ANDROMAQUE

Le 4 décembre 1665, Molière donna devant Madame, Monsieur, Frère du Roi, le Grand Condé, le duc d'Enghien et la Princesse Palatine, la première représentation d'*Alexandre le Grand* de son jeune ami Racine. La pièce avait été montée à grands frais et l'on remarqua, comme toujours, la belle Du Parc, dans le rôle de

la grande Axiane,
Brillante comme une Diane,
Tant par ses riches vestemens
Que par tous ses Attrais charmans.

Mais l'on sait que, pour des raisons encore assez mal démêlées, Racine retira sa pièce à Molière qui en fut fort fâché, et ne lui paya pas ses droits d'auteur.

Le jeune poète préférait se faire représenter par la troupe de l'Hôtel de Bourgogne, la « seule Troupe Royale », où sa tragédie affronta à nouveau les feux de la rampe, avec un grand succès, le 18 décembre ; l'interprétation réunissait les noms de Floridor, Montfleury, Brécourt, Hauteroche ; M^{lle} Des Œillets, « dont l'habit fut fait à grands frais », lutta de beauté et de luxe avec la rivale de la troupe de Molière.

Comme, après le 18 décembre, et jusqu'à la fin de l'année, Molière joua encore trois fois l'*Alexandre*, Racine put comparer les deux Axiane. Il en arriva vite à regretter celle du Palais-Royal. Jeune encore, ardent et tendre, Racine ne vit pas seulement dans M^{lle} Du Parc la brillante actrice, mais aussi la femme, dans tout l'éclat de ses trente ans, et dès cette époque il conçut le dessein de la ravir à Molière pour l'engager à l'Hôtel de Bourgogne.

A partir de ce jour, Racine devint un assidu du Palais-Royal où, presque tous les soirs, il venait dévorer des yeux la belle comédienne pour qui il se sentait déjà un penchant irrésistible. Il l'admira dans le rôle d'Arsinoé

que le malheureux Alceste avait peut-être écrit en pensant à la trop coquette et infidèle amie ; il la vit aussi à la Cour, en décembre 1666, au *Ballet des Muses*, jouer Mélicerte, et l'amoureux eût payé cher la place de Myrtil, que Baron, tout jeune encore, tenait auprès de la belle princesse.

Enfin, Racine déclara sa flamme ; où le génie de Molière et la grandeur de Corneille avaient échoué, la tendresse de Racine réussit. La grande coquette, prise peut-être à son propre jeu, était bel et bien devenue amoureuse du poète ; elle commença bientôt à délaisser Molière et le Palais-Royal pour vivre dans l'intimité de Racine ; lorsque le 14 février 1667, fut joué à Saint-Germain-en-Laye le *Sicilien*, cette comédie-ballet où les grands artistes du Palais-Royal et de l'Hôtel réunis dansèrent aux côtés des plus belles princesses de la Cour, M^{lle} Du Parc, dont la grâce eût encore rehaussé l'éclat du spectacle, préféra s'abstenir, et, loin du vain tumulte officiel de la Cour, passer quelques heures exquisés, cachée à Paris avec son poète.

Enfin, ce qui devait arriver, arriva. Racine prit M^{lle} Du Parc à Molière. Le 29 mars 1667, l'année théâtrale finissait et La Grange notait simplement dans son Registre que « M^{lle} Du Parc a quitté la Troupe et a passé à l'hôtel de Bourgogne ». Pas un mot de regret pour la transfuge, dont ce n'était pas la première infidélité, et que quelques rivales, telle la Béjart, n'étaient peut-être pas fâchées de voir s'éloigner. Mais Molière fut cruellement frappé au cœur de perdre ainsi tout espoir sur l'un de ses plus grands amours. Aussi, pardonnons à son ressentiment si, après le triomphe d'Andromaque, il accueillit la *Folle Querelle* de Subligny, piètre vengeance contre le poète et la comédienne.

Le 20 août 1667, M^{lle} Du Parc faisait des débuts sensationnels à l'Hôtel de Bourgogne dans *Héro et Léandre*, tragédie de Gilbert, auteur fort à la mode à l'époque.

C'était le coup d'essai ; ce n'était pas encore le coup de maître qui ne fut porté qu'avec *Andromaque*. C'est le 17 novembre que le chef-d'œuvre parut. Racine, avec un soin jaloux, avait amoureusement appris, vers par vers, son rôle à la belle Du Parc, comme plus tard il devait apprendre celui de Phèdre à la Champmeslé. Toute simple dans ses longs habits de deuil, l'illustre comédienne remporta ce soir-là le triomphe qui devait conserver le souvenir de son nom à la postérité. Tout le monde fut d'accord pour reconnaître qu'elle s'était surpassée ; elle avait mis tout son cœur et toute sa passion dans ce rôle, pour rendre grâce au poète qui lui avait ouvert, toutes grandes, les portes de l'Hôtel de Bourgogne ; ils s'étaient richement payés l'un l'autre de leur amour mutuel ; le chef-d'œuvre et la comédienne étaient bien faits l'un pour l'autre.

Robinet d'ailleurs, signalant le triomphe, ne manque pas de faire une allusion discrète aux charmes souverains de la tragédienne :

J'ay vu la Pièce toute neuve,
 D'Andromaque, d'Hector la Veuve,
 Qui, maint siècle après son Trépas,
 Se remontre pleine d'appas,
 Sous le visage d'une actrice,
 Des Humains grande Tantatrice,
 Et qui, dans un Deuil très-pompeux,
 Par sa voix, son geste et ses yeux,
 Remplit, j'en donne ma parole,
 Admirablement bien son rôle.
 C'est Mademoiselle du Parc,
 Par qui le petit Dieu Porte-arc,
 Qui lui sert de fidelle escorte,
 Fait des siennes d'étrange sorte.

Un chef-d'œuvre immortel était né de cette émouvante collaboration où l'un et l'autre avaient mis leur âme ; et l'on ne peut s'empêcher de sourire, quand on lit les quelques lignes que Boileau, l'atrabilaire quinteux, auquel l'amour et la poésie furent toujours étrangers, écrivit sur cette merveilleuse passion :

M. Racine était amoureux de la Du Parc, qui était grande, bien faite, et qui n'était pas bonne actrice. Il fit *Andromaque* pour elle, et lui apprit ce rôle ; il la faisait répéter comme une écolière. Il la fit sortir de la troupe de Molière et la mit dans celle de l'Hôtel de Bourgogne.

La Fontaine, subtil connaisseur du cœur humain, se montra dans *Psyché*, plus délicat, lorsque, dans un passage où le récit de Polyphile mettait en présence deux amants qui versent des larmes de tendresse, il ajoutait discrètement : « Acante (*alias* Racine) qui se souvint de quelque chose, fit un soupir. »

Racine ne craignait d'ailleurs pas d'afficher cette liaison connue de tout le monde ; le 12 mai 1668, il fut même le parrain, à l'église d'Auteuil, d'une petite fille, Jeanne-Thérèse Olivier, avec Marie-Anne Du Parc, fille de sa bien-aimée, pour commère.

Mais hélas ! la charmante idylle ne devait pas durer, la mort étant venue réclamer prématurément sa proie. Au moment où un enfant allait naître des amours de Racine et de M^{lle} Du Parc, celle-ci mourut, en couches, le 11 décembre 1668. Robinet, qui assista aux obsèques, relate le fait longuement dans sa Gazette, comme une nouvelle très sensationnelle :

L'Hostel de Bourgogne est en deuil
 Depuis peu, voyant au Cercueil
 Son Andromaque si brillante,
 Si charmante et si triomphante ;
 Autrement la belle Du Parc,
 Par qui l'Amour tiroit de l'arc,
 Sur les cœurs avec tant d'adresse.
 Cloton, sans yeux et sans tendresse,
 Pour les plus accomplis objets
 Comme pour les plus imparfaits,
 Et qui n'aime pas ce Théâtre
 Dont tout le monde est idolâtre,
 Nous a ravy cette beauté
 Dont chacun estoit enchanté,
 Alors qu'avec un port de Reyne,
 Elle paroissoit sur la scène,
 Et tout ce qu'elle eut de charmant

Gît dans le sombre monument.

Elle y fut mercredi conduite
Avec une nombreuse suite
Dont étoient les comédiens,
Tant les François qu'Italiens.

Les Adorateurs de ses Charmes,
Qui ne la suivaient pas sans larmes,
Quelques-uns d'eux incognito,
Qui, je crois, dans leur Memento
Auront de la belle Inhumée
Fort long-temps l'Image imprimée ;
Item, maints différents Amours,
Afleublez de sombres atours,
Qui, pour le pas, sembloient se battre ;
Item, les Poètes de Théâtre,
Dont l'un, le plus intéressé,
Était à demi trépassé ;

Item, plusieurs peintres célèbres
Étoient de ces honneurs funèbres,
Ayant de leurs sçavans Pinceaux
Été l'un des objets plus beaux ;
Item, enfin, une cohorte
De personnes de toute sorte,
Qui furent de ses sectateurs,
Ou plutôt de ses spectateurs ;
Et c'est ce que pour Epitaphe,
En stile d'Historiographe,
Croyant lui devoir ce Souci,
J'en ay bien voulu mettre icy.

Même si le fade versificateur n'avait pas eu soin d'indiquer en marge que le poète « à demi trépassé » était Racine, le public eût facilement reconnu cet homme en larmes, se tenant derrière le convoi, à l'écart de la foule importunément empressée des indifférents et des curieux. Et de tout cela maintenant, de cet amour charmant, de cette liaison si brève, il ne reste plus, aux registres de la paroisse Saint-Roch, que cette froide et sèche mention :

Dudit jour (13 décembre 1668), Marquise Thérèse de Gorle, veuve de feu René Berthelot vivant sieur du Parc, l'une des comédiennes de la troupe Royale, âgée d'environ trente-cinq ans, décédée le onzième du présent mois rue de Richelieu ; son corps porté et inhumé aux Religieux Carmes des Billettes de cette ville, à Paris.

La douleur du malheureux poète, loin de lui gagner le respect de ses ennemis, ne fit qu'exciter leur envie et c'est ainsi que, douze ans après le funeste dénouement, l'aventure la plus singulière faillit lui coûter la vie.

Une vieille sorcière, de mœurs lubriques, pratiquant les métiers les moins avouables et qui devait mourir en place de Grève le 22 février 1680, la Voisin, voulut, dans son interrogatoire, perdre le grand poète. Comme elle avait été amie de la Du Parc (c'est sans doute elle qui pratiqua les manœuvres abortives dont périt l'actrice), elle déclara qu'elle avait connu sa belle-mère, Benoîte Lamarre, deuxième femme de Giacomo de Gorle, de laquelle elle tenait, en toute certitude, qu'après un mariage secret Racine avait empoisonné la comédienne pour lui voler ses bijoux et ses effets. Elle ajoutait que, malgré ses instances, elle n'avait pu parvenir à approcher son amie dans ses derniers moments ; on comprend fort bien que Racine se soit peu soucié de voir cette affreuse mégère profaner le chevet de la moribonde.

Cette ignoble calomnie n'aurait pas dû même attirer l'attention, et on eût dû en laisser périr le souvenir avec son auteur. Hélas ! la chose s'ébruita, les rumeurs coururent, la cabale s'en mêla, et la chose arriva à un point si grave que Racine faillit être incarcéré. Voici en effet la lettre qu'écrivait de Saint-Germain, le 11 janvier 1680, M. de Louvois à M. de Bezons : « Vous trouverez ci-joint les ordres du roi nécessaires pour faire arrêter la dame Larcher ; ceux pour l'arrêt du sieur Racine vous seront envoyés aussitôt que vous les demanderez. » Mais M. de Bezons, confrère de Racine à l'Académie, fit de cette lettre le cas qu'elle méritait, et la jeta simplement au feu.

§

Je ne voudrais pas quitter cette gracieuse figure de notre théâtre, sans dire qu'à sa mort, les poètes rivali-

sèrent pour chanter ses charmes. Je ne veux retenir que trois épitaphes fort peu connues.

Epitaphe.

Cy gist la charmante Du Parc,
 Qui faisait dans nos cœurs d'amoureuses brèches.
 L'on voyoit dans ses yeux l'amour avec son arc
 Nous décocher ses flesches.
 Mais enfin ces beaux yeux, ces trônes de l'Amour,
 Tout vainqueurs qu'ils étoient sont vaincus à leur tour.

Autre.

Cy gist une beauté que l'on regrette fort ;
 Que si la Mort, cette cruelle,
 Avait pu seulement regarder cette belle,
 Et qu'elle eût eu des yeux pour elle,
 Nous ne plaindrions pas son sort,
 Car sans doute l'Amour auroit vaincu la Mort.

Autre.

Cette merveille du Théâtre,
 Qui gaignoit tous les cœurs, et nous ravissoit tous,
 Dont chacun estoit idolatre,
 N'est plus maintenant parmy nous :
 Car les dieux, transportez et d'amour et d'envie,
 Jaloux de notre bien, nous l'ont enfin ravie.

La grande coquette s'en allait ainsi, en pleine force de son talent et de sa beauté, abandonnant sa place, sur la scène, comme dans le cœur de Racine, à une nouvelle élue, la Champmeslé (1).

GEORGES MONGRÉDIEN.

(1) Nous devons à sa mémoire de signaler un fait : tous les chroniqueurs ont répété que La Fontaine, comme Corneille, Molière et Racine, avait soupiré à ses pieds ; l'un d'eux, apparemment bien documenté, affirme même qu'il en resta aux bagatelles de la porte ; cette histoire qui n'a été inventée, selon nous, que pour compléter une liste d'amoureux de marque, déjà longue cependant, ne repose sur aucun document contemporain venu à notre connaissance ; nous l'écartons donc, — jusqu'à preuve du contraire.

LA DÉPOPULATION DE LA FRANCE

SES REMÈDES ¹

1. — Les remèdes économiques.

Sommes-nous armés comme il sied pour combattre efficacement la « dénatalité » ? Pouvons-nous envisager avec confiance l'issue de cette lutte ? Depuis des décades qu'on s'en préoccupe, les multiples commissions et sous-commissions, les divers conseils de l'hygiène, de la natalité ou de la repopulation, ont-ils obtenu quelque succès dans leurs tentatives ?

Hélas ! on ne s'en est guère aperçu. Aussi faut-il remarquer que ces efforts étaient trop désarticulés, trop incohérents pour qu'ils pussent aboutir à autre chose qu'à des motions demeurées pour la plupart platoniques. A la variété des causes il convient d'opposer la multiplicité des remèdes, qu'il s'agisse de l'ordre économique, de l'ordre physique, social ou psychologique, de réformes pédagogiques aussi bien que législatives. Il ne faut pas seulement encourager la natalité, il faut aussi soutenir les familles nombreuses, enrayer la mortalité et améliorer notre race. Il faut donc que dans cette lutte l'économiste tende la main au médecin, l'hygiéniste au législateur, le prêtre à l'instituteur et au professeur. C'est uniquement par une étroite collaboration de toutes les forces vives de la nation que nous obtiendrons un résultat décisif. Et surtout ne négligeons pas une seule des mesures qui pourraient un tant soit peu atteindre le mal, ne méprisons pas

(1) Voyez *Mercur de France*, n° 603.

les réformes en apparence les plus mesquines. Ce n'est que la coalition de mille remèdes qui réussira à vaincre le monstre aux mille bras.

LA PÉNURIE DE LOGEMENTS. — Et tout d'abord envisageons les mesures économiques propres à encourager la natalité. Pour combattre efficacement la pénurie de logements il faut que les municipalités des grandes villes fassent construire un grand nombre de petites maisons ouvrières — préférables aux familistères — à un ou deux étages, saines, bien aérées, simples et confortables. Il faut que chaque département organise un Office d'habitations à bon marché et que l'initiative privée, de son côté, multiplie les coopératives de construction.

Pour bâtir ces maisons sans frais ou à peu de frais ne serait-il pas possible d'avoir recours, au compte des réparations, à la main-d'œuvre et aux matériaux allemands ? Et puisqu'il est question de la mise en train de travaux nationaux ne serait-ce pas là une œuvre éminemment nationale ?

Le privilège d'achat et de location de ces maisons à bon marché serait réservé aux familles nombreuses, selon le prorata de leurs enfants vivants ayant moins de dix-huit ou de seize ans. Le droit de réquisition des logements pour les familles ayant plus de trois enfants pourrait être également envisagé, mais avec prudence. En revanche les familles nombreuses devraient bénéficier d'un droit de préemption sur les logements vacants.

La solution du problème demeure subordonnée à la construction d'un nombre suffisant de maisons *bourgeoises* et ouvrières (l'employé, le fonctionnaire, le petit bourgeois, le travailleur intellectuel en général doivent être assistés tout autant que le travailleur manuel), destinées aux familles nombreuses, car vraisemblablement, étant donné notre mentalité, des mesures coercitives à l'endroit des propriétaires seraient vouées à l'échec.

LA DÉCENTRALISATION. — Parallèlement à la crise de

logements, dont c'est au reste l'une des causes, le congestionnement des grandes villes exerce l'influence la plus néfaste sur la natalité. Une des grandes réformes qui s'imposent à l'attention des édilités et des pouvoirs publics, c'est l'élargissement des métropoles, l'extension des faubourgs, l'essor vers la campagne par la création de cités ouvrières qui essaieraient aux alentours des grandes villes. C'est la centralisation politique aussi bien que commerciale et industrielle qui nous vaut l'engorgement de la capitale et les conséquences funestes qui en découlent : une hygiène déplorable, une mortalité et une morbidité trop élevées, accompagnées d'une faible natalité. Décentralisons donc ! Que tout ce qui n'est pas indispensable à la vie des grandes cités en soit arraché. Que les grandes écoles, en particulier, soient établies dans des villes de province et que certains services qui ne doivent pas obligatoirement être situés dans la capitale y soient également transplantés.

LES RÉFORMES FISCALES. — Pour ce qui est des impôts, la réforme essentielle consisterait à dégrever largement les grandes familles en commençant par celles de trois enfants — tous nos efforts devant viser à généraliser le troisième et le quatrième enfant — pour reporter la majeure partie des charges sur les célibataires, les familles sans enfants et celles avec un ou deux enfants. En appliquant strictement le système des déductions et des réductions, d'autre part celui des surtaxes, on devrait parvenir à obliger toutes les familles françaises à avoir trois enfants. Et lorsque ce résultat sera définitivement atteint, le but que nous poursuivrons avec la même énergie sera le quatrième.

Le mécanisme de l'impôt complémentaire serait très simple : il serait perçu sur tout homme qui, à l'âge de 25 ans, ne serait pas encore marié, sur les familles dont le chef, à l'âge de 28 ans, n'aurait qu'un enfant, que deux à l'âge de 32, l'astreinte fiscale cessant dès que le nombre

de trois enfants serait atteint, pourvu qu'un minimum de seize années les sépare. Il va de soi que le montant de cet impôt serait calculé proportionnellement au nombre d'enfants déficitaires et au revenu global.

LES PRIMES DE NATALITÉ. — Tous les départements devraient suivre l'exemple de ceux qui allouent déjà des primes de natalité. La prime fixée à 500 fr. au minimum doit être attribuée aux femmes mariées, à partir du troisième enfant, à condition bien entendu que les deux premiers soient vivants et qu'ils aient moins de seize ans. Cette prime, destinée en premier lieu aux familles nécessiteuses, devra faire l'objet d'une réclamation. Pour éviter les abus elle ne sera accordée, après examen du médecin, qu'à des enfants sains, car il faut avant tout que ce soit une prime à la conservation et à la santé de la race.

LES ASSURANCES SOCIALES. — Il convient de faire entrer au plus tôt dans le cadre de notre législation les assurances suivantes : assurance pour les veuves-mères, assurance-maladie pour les familles nombreuses, assurance-vieillesse pour les travailleurs ayant élevé jusqu'à l'âge de seize ans trois enfants ou davantage, sans préjudice de secours spéciaux fortement majorés destinés aux familles nombreuses.

L'ADMISSION AUX FONCTIONS PUBLIQUES. — Tout candidat à une fonction publique, s'il n'est pas déjà marié, devra s'engager à contracter union dans un délai de trois ans à dater de son admission et à avoir un minimum de trois enfants dans un délai de dix ans à défaut de quoi : 1° le contrat pourrait être résilié, au cas où l'employé ne donnerait par ailleurs pas toute satisfaction ; 2° en toute occurrence l'avancement de l'employé serait subordonné à l'exécution des clauses de son pacte ; 3° les emplois publics n'exigeant aucune aptitude spéciale seraient réservés aux chefs de familles nombreuses, sous réserve des droits des mutilés de guerre.

Quant aux traitements, il faudrait, d'une part, user impitoyablement du système des retenues aux fonctionnaires célibataires — en trouvera-t-on encore lorsque cette loi sera votée ? — et aux fonctionnaires mariés qui n'auraient pas les trois enfants vivants prévus par leur contrat d'engagement dans le délai prescrit, de l'autre, allouer aux fonctionnaires mariés une forte indemnité mensuelle à partir du troisième enfant, mais seulement du troisième. Il est absurde, comme on le fait aujourd'hui, de distribuer à tour de bras des primes mensuelles aux fonctionnaires pères d'un ou de deux enfants ; c'est là un gaspillage insensé. La prime sera d'autant plus forte qu'elle ne sera allouée qu'à partir du troisième enfant et que les retenues, que nous venons de mentionner, l'alimenteront. Elle devrait s'élever à un minimum de 75 francs par mois pour le troisième enfant, de 100 francs pour le quatrième et les suivants, de sorte qu'une famille de six enfants toucherait automatiquement 375 francs par mois. Le mécanisme de la retenue et de la majoration fonctionnerait de la même façon pour les retraites.

Les autres mesures que l'on a préconisées : la cote de famille pour les promotions et les avancements, les indemnités de logement, de vie chère et de déplacement, etc., sont toutes dignes d'être prises en considération, mais deviendraient en somme superflues si ce procédé, draconien peut-être, mais efficace sûrement, était strictement appliqué dans toutes les cellules de l'État à nos douze cent mille fonctionnaires, aussi bien dans les administrations publiques — (État, départements et communes) — que dans les entreprises concessionnaires, tels les chemins de fer.

Cet exemple pourrait être imité par toutes les grandes entreprises privées : les banques, les usines, les sociétés de commerce, les magasins de nouveautés, les sociétés de transports en commun, etc.

2. — La conservation de la race.

La protection des familles nombreuses ne remplirait qu'à moitié le but que nous avons esquissé si elle ne se doublait pas d'une série de mesures propres à assurer la conservation et l'amélioration de la race.

Les problèmes qui constituent cette science nouvelle, l'eugénique, sont tout aussi importants, d'un caractère aussi urgent que celui de la dépopulation. Nous ne voulons pas seulement avoir beaucoup d'enfants, nous aspirons à ce qu'ils soient forts et sains, à ce qu'ils réalisent aussi parfaitement que possible l'idéal physique et intellectuel de la race. Que l'on envisage l'avenir de notre peuple sous n'importe quel point de vue, on ne peut faire abstraction de ces trois problèmes : conservation, protection et amélioration qui ne sont que les trois faces d'un seul : être ou ne pas être.

LA PROPAGANDE ANTICONCEPTIONNELLE ET LES AVORTEMENTS. — Pour ce qui est de la propagande anti-conceptionnelle, que ne s'en prend-on directement aux colporteurs de cette littérature spéciale, à tous ceux qui, en diffusant des ouvrages ou des journaux pornographiques, intoxiquent notre jeunesse ? Qu'attendent nos gendarmes pour leur mettre la main au collet et nos législateurs, s'il le faut, pour renforcer nos lois ?

Correctionnalisons le crime de l'avortement afin que, en présence de jurys trop indulgents, il ne puisse échapper au châtement. Plus qu'un crime passionnel l'avortement devrait être flétri en tant que crime national et ses auteurs impitoyablement cloués au pilori.

LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME. — La lutte contre l'alcoolisme n'est pas suffisamment organisée. Une des premières conditions de notre relèvement national, c'est la limitation, voire la diminution du nombre des débits de boissons. La loi du 17 juillet 1880 a remplacé le décret du 20 décembre 1851 qui donnait aux préfets le droit d'ac-

cordier et de retirer l'autorisation de tenir un débit de boissons. Ce régime « libéral » a abouti aux résultats que voici : il y avait en 1855 en France 291.000 débits de boissons, en 1913 on en dénombrait 496.000 pour une population sensiblement égale. L'abrogation de cette loi funeste s'impose sans délai. Et que dire du privilège des bouilleurs de cru ? En quels termes flétrir cette triste démagogie électorale ?

L'ACTION CONTRE LES STUPÉFIANTS. — Il importe que les autorités répriment impitoyablement la diffusion, la vente et l'usage des stupéfiants qui font, de jour en jour, des ravages plus considérables, qu'il s'agisse de l'opium, de la cocaïne, de la morphine ou autres poisons similaires.

LA LUTTE CONTRE LES MALADIES VÉNÉRIENNES. — Nous n'avons rien dans notre législation qui nous protège contre la syphilis, qui ne constitue même pas un motif plausible de divorce quand l'un des conjoints en est atteint. Ouvrons donc dans toutes les villes et surtout dans les quartiers ouvriers des grandes cités des dispensaires prophylactiques où l'on prodiguera gratuitement aux malades soins et conseils. Il faut arracher les victimes de ce terrible mal aux charlatans qui, s'affublant du grade de docteur, peuvent impunément exploiter leurs dupes et leur causer les plus grands dommages. Organisons aussi des conférences antisiphilitiques dans les villages et à la ville, à l'instar de ce qui se fait en Belgique.

La renaissance de notre race demeure subordonnée autant à la qualité qu'à la quantité des enfants. C'est en s'inspirant de ce principe que la Norvège a créé des lois spéciales, ayant pour objet la syphilis, lesquelles condamnent le transmetteur du mal à l'amende, voire à la prison. L'Allemagne également se préoccupe de faire voter une loi de cette nature. Si nous voulons enrayer les naissances trop nombreuses d'êtres qui deviennent improductifs ou qui sont appelés à devenir de mauvais reproducteurs, il faut que nous nous inspirions de ces modèles.

Toute notre législation est à refaire à cet égard ; disons plutôt qu'elle est à faire, car jusqu'à présent nous n'avons entrepris aucune campagne énergique contre le fléau. Il conviendrait donc d'établir une loi obligeant toute personne atteinte d'une maladie vénérienne contagieuse à se faire soigner par un médecin diplômé. Les autorités sanitaires devraient exiger, d'une personne soupçonnée fortement d'être contaminée et de diffuser son mal, la production d'un certificat médical ou même la soumettre d'office à un examen. Les malades récalcitrants seraient astreints à une cure spéciale. Des peines rigoureuses seraient prévues pour les malades qui, nonobstant leur état, continueraient à avoir des relations sexuelles ou qui, en toute connaissance de cause, se marieraient. De même des sanctions devraient être fixées pour les charlatans, les traitements par correspondance sans examen du malade et la publicité regardant ces traitements « à distance ».

Il incombe au médecin traitant d'éclairer son malade sur son mal, sur les dangers de la contamination et au besoin de le déclarer au dispensaire prophylactique officiel. La loi devrait contenir en outre des dispositions au sujet de l'analyse des médicaments et de la protection des nourrices contre le danger des contaminations de la part des nourrissons.

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE. — Contre la tuberculose il sied de prendre toute une série de mesures telles que l'assainissement des logements, le placement des enfants pré-tuberculeux, l'éloignement du foyer des personnes contaminées et cela au moyen de nombreux sanatoria et dispensaires anti-tuberculeux dont il devrait exister un spécimen dans chaque département, au même titre que les asiles d'aliénés et les maisons de détention. L'Angleterre et l'Allemagne sont parvenues à faire baisser la mortalité pour cette maladie de 52 0/0. Ce que les Allemands et les Anglais ont fait, ne pourrions-nous

arriver à le réaliser également ?... Le jour où notre mortalité tuberculeuse aura atteint le niveau de l'Allemagne, à savoir 20 pour 10.000, nous sauverons tous les ans 56.000 précieuses existences françaises.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYGIÈNE. — Nous avons des lois d'hygiène, d'assistance et de prévoyance, encore faut-il qu'elles soient appliquées. Il faut surtout qu'il y ait pour les travailleurs de meilleures conditions de logement et d'hygiène, qu'une guerre implacable soit faite au taudis qui est le foyer de toutes les contagions.

LA PROTECTION DES ENFANTS AVANT LA NAISSANCE. — On peut protéger l'enfant dès avant sa naissance par l'interdiction formelle de mariage aux gens grevés de maladies contagieuses pendant que durera la période de contamination, et cela par l'obligation du certificat de santé pour tous les candidats au mariage. Le certificat de santé serait un véritable vade-mecum, le sauf-conduit du mariage. Ce certificat ne serait pas délivré par un médecin de famille, mais par le médecin officiel lié par le secret professionnel, qui indiquerait simplement sur le certificat que l'intéressé est apte au mariage, qu'il est inapte provisoirement, en fixant le délai, sous réserve d'un nouvel examen, ou qu'il y est complètement et définitivement inapte. Au demeurant, ne conviendrait-il pas dans ce cas d'élargir la loi sur les maladies vénériennes et de la transformer en un Code pour la protection de la race ?...

APRÈS LA NAISSANCE. — Il ne suffit pas de protéger l'enfant avant sa naissance, il faut encore, dès sa naissance, avoir soin de lui, combattre par tous les moyens la polymortalité infantile qui sévit chez nous et qui souvent n'est que la juste rançon de l'allaitement artificiel. Les hygiénistes affirment que, par une prophylaxie appropriée, nous pourrions sauver la vie de 100.000 enfants par an. Cent mille enfants ! Ce serait notre salut. N'est-il pas déprimant de lire dans les statistiques de la ville

de Paris que sur 200 enfants que l'on envoie en nourrice à la campagne, 7 seulement sont élevés au sein ? Rééduquons donc la Française, ramenons-la à la vieille tradition : qu'elle allaite son enfant au lieu de l'élever au biberon ou, qui pis est, de la confier à des remplaçantes qui souvent ne sont que des marâtres ou d'ignobles spéculatrices.

Multiplions les crèches, les gardiennages, les pouponnières ; créons des maternités à côté de tous les hôpitaux, dans les grandes villes des refuges d'accouchement pour les femmes enceintes et des asiles de convalescence pour les filles-mères où elles pourraient séjourner jusqu'à complet rétablissement. Nous pourrions sauver cinquante mille enfants naturels par an rien qu'en protégeant les filles-mères. Organisons dans les moindres villages des consultations de nourrissons et des cantines maternelles. Faisons en sorte que se développent « les mutualités maternelles » et les sociétés d'entr'aide. Il faut que l'État assiste toutes les femmes enceintes dépourvues d'aide et de protection ; à cet effet la loi sur l'assistance aux femmes en couches devra être étendue aux femmes indigentes non salariées ; des secours prolongés d'allaitement maternel devront être institués. Surveillance médicale des mères ayant reçu un secours public, et extension de cette surveillance à tous les enfants débiles âgés de moins de deux ans, création d'infirmières-visiteuses pour les femmes en couches, application et extension de la loi Th. Roussel pour la protection des enfants placés en nourrice, assimilation des enfants débiles à des malades, contrôle de la vente du lait, comme corollaire de la surveillance des enfants en bas âge, institution obligatoire du carnet de croissance, autant de revendications qui devraient acquérir force de loi.

De même il convient de rétablir *le tour*, qui jadis a sauvé tant de précieuses vies enfantines, et de modifier le système de dépôt à l'assistance publique, tel qu'il fonc-

tionne actuellement, de sorte que les mères puissent reprendre leurs enfants dans des conditions à déterminer. Les formalités de l'adoption doivent être allégées sans que, au point de vue fiscal, on puisse établir une distinction entre l'enfant légitime, issu du mariage, et d'enfant adoptif.

L'AMÉLIORATION DE LA RACE. — Ce n'est pas tout : protéger l'enfant avant sa naissance est bien, le suivre pas à pas dans son âge tendre, écarter de son chemin les ronces de la route n'est que juste, mais si l'on veut que ces premiers essais soient couronnés de succès, que la race soit définitivement améliorée, il est nécessaire de faire de nos enfants des hommes forts et bien portants qui, plus tard, seront les meilleurs des procréateurs. Malheureusement, si nous consacrons des millions à l'amélioration de la race chevaline et autres races animales, nous ne trouvons aucune ressource pour favoriser le développement physique de notre peuple, pour encourager la genèse d'une nouvelle génération saine de corps et d'esprit, capable de résoudre les problèmes de l'avenir avec moins de routine que ses devanciers.

Et en premier lieu s'impose la réforme de nos programmes scolaires, leur délestage de tout ce qui est fastidieux et inutile au bénéfice de la culture physique, — de la gymnastique et de tous les sports, — négligée en France et qui constitue pourtant un exercice idéal au point de vue hygiénique, autant qu'au point de vue du développement corporel. En deuxième lieu nous nous attacherons à récompenser les belles familles à la même enseigne que les familles nombreuses, et par belles familles nous entendons celles qui nous offriront les plus beaux spécimens d'enfants, les mieux constitués physiquement et les plus doués intellectuellement, ceux qui réunissent au plus haut degré les qualités idéales de notre race.

LA PROTECTION DE LA JEUNESSE. — La protection de la jeunesse implique la chasse à l'immoralité, à la prostitu-

tion qui se donne libre carrière aux alentours des établissements scolaires, à l'immonde littérature pornographique, souvent d'importation étrangère, aux cartes postales licencieuses, à la publicité éhontée qui s'étale dans les vespasiennes, aux journaux illustrés que certains marchands sans vergogne exhibent à leurs vitrines. Elle exige également que l'on interdise aux jeunes gens âgés de moins de seize ans l'accès des salles de théâtre et de cinémas, sauf pour les représentations destinées spécialement aux enfants ou aux adolescents. Parallèlement au cinéma, il importe de censurer toute une littérature, soi-disant enfantine, celle de romans d'aventures, de Nick-Carter, de brigands du Far-West, de cambrioleurs et de détectives, toute cette abominable production frelatée qui inonde nos kiosques, submerge nos gares, déborde sur les trottoirs et qui corrompt sûrement, par son venin distillé goutte à goutte, toutes les jeunes âmes qui s'en repaissent.

LA PRÉPARATION AU MARIAGE ET L'ÉDUCATION SEXUELLE. — Le rôle de la femme au foyer, son devoir d'allaiter ses enfants, l'étude de la puériculture, voilà quelques matières utiles d'enseignement qui devraient faire partie du programme des lycées, collèges et institutions de jeunes filles, des écoles normales d'institutrices et faire l'objet de cours complémentaires obligatoires pour toutes les jeunes filles. Pour ce qui est des jeunes gens je suis partisan d'un enseignement sexuel prophylactique qui pourrait trouver une suite dans des conférences données à la caserne par des médecins qualifiés.

3. — Les réformes sociales.

LE SERVICE MILITAIRE. — Et nous arrivons à l'un des points essentiels de notre programme de rénovation de la race en fonction du repeuplement : le service militaire. On sait tout le mal que cause, surtout à la population

des campagnes, la nécessité de passer dix-huit mois ou deux ans dans des casernes où les jeunes paysans perdent le goût des travaux ruraux, se devoient plus ou moins et ne retournent souvent plus aux champs. Nous avons dit que nous y voyions l'une des causes profondes de l'hypotonalité. Ne serait-il pas possible d'exploiter le service militaire obligatoire pour des fins aussi utilitaires que la défense du pays, je veux dire la conservation de la race ?

Les amendements et les projets qui tendent à concilier la situation démographique de la France avec les nécessités militaires sont tous excellents ; toutefois, à notre avis, ils sont incomplets : ils encouragent, il est vrai, les familles nombreuses, mais ils ne constituent pas une prime à la nuptialité ni à l'accroissement de la natalité. En somme ils punissent ou ils récompensent de la situation de famille plus ou moins intéressante de leurs parents des jeunes gens qui n'en sont nullement responsables.

Pour obtenir des résultats immédiats et décisifs, il faudrait avoir une politique militaire directe, active et non pas rétroactive, une politique qui touche les jeunes gens beaucoup plus que les parents, qui exerce sur eux une pression, c'est-à-dire qui accorde les plus larges exemptions aux jeunes gens déjà mariés ou désireux de se marier — surtout les campagnards, — qui souscriraient à l'engagement d'avoir trois enfants dans un délai de huit ans. Il conviendrait donc d'étendre au service militaire le principe du pacte de natalité appliqué aux fonctionnaires, pacte qui délierait de neuf mois de service, c'est-à-dire de moitié, les jeunes gens qui s'engageraient à se marier et à avoir trois enfants vivants dans un délai maximum de huit ans, c'est-à-dire à l'âge de 29 ans. Ceux qui n'auraient pas rempli l'une des conditions, fussent-ils mariés sans enfants, devraient, le délai expiré, passer de nouveau neuf mois à la caserne ; ceux qui n'auraient qu'un enfant seraient astreints à sept mois de service, ceux qui auraient deux enfants seulement à cinq mois. Il ne s'agirait que

d'un engagement facultatif, résiliable par le signataire dès qu'il s'apercevrait qu'il n'a point la possibilité de le réaliser, sans qu'il ait pour cela besoin d'attendre l'expiration du délai, à l'âge de 29 ans. En somme, si pour certains ce serait une exemption méritée, pour d'autres ce ne serait qu'un sursis.

La question des effectifs a manifestement une grande importance; toutefois nous estimons que si cette mesure, introduite dans la loi, nous valait 50.000 naissances de plus par an, ses inconvénients seraient largement compensés par l'énorme bénéfice qu'elle nous vaudrait plus tard. Que l'on se dise bien que le fait d'avoir en ce moment une armée nombreuse, en face d'une Allemagne épuisée par la guerre, ne nous sera d'aucune utilité dans 20 ans si notre population étiolée et diminuée n'est pas alors en mesure d'en remplir les cadres.

LE VOTE FAMILIAL. — Grâce au vote familial les pères et les mères de trois enfants et davantage, qui représentent la majorité absolue de la population française, devraient posséder aussi la majorité absolue des suffrages. Comment? A notre avis les célibataires, les hommes mariés sans enfants, avec un ou deux enfants, continueraient à disposer d'un suffrage, tandis que les pères de famille de trois enfants, ayant moins de 21 ans, en auraient deux, ceux de quatre enfants trois et ainsi de suite.

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT. — L'enseignement primaire, ainsi que nous l'avons conçu et réalisé, est devenu l'une des raisons de l'exode de la campagne vers la ville avec toute la kyrielle de maux qu'il comporte et dont le plus grave est la dénatalité. Transformons donc cet enseignement, afin que d'un mal il devienne un bien, qu'au lieu de pousser les campagnards à abandonner leurs fermes ou leurs hameaux, il les y retienne, les y rattache. Que cet enseignement, au lieu d'être uniforme dans toute la France, devienne professionnel, régional,

protéiforme, qu'il s'adapte aux milieux, aux provinces et aux choses, qu'il soit un outil souple et maniable, agricole dans les régions agricoles, industriel dans les cités industrielles, approprié à la vie des centres commerçants, des ports, aussi bien qu'à celle des montagnes, qu'il varie du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest.

C'est en vertu du même principe que nous voudrions réformer, sur des bases professionnelles, l'enseignement secondaire, tel qu'il existe actuellement en France, parce qu'il ne répond pas aux besoins de notre époque et qu'il nous fournit une pléthore d'intellectuels, de fonctionnaires et de scribes dont nous ne savons que faire. Diminuons le nombre des lycées et surtout des collèges destinés uniquement à une élite, et remplaçons-les sans hésitation par des écoles d'agriculture, de commerce ou d'industrie, selon le caractère des villes et des régions. Que partout, au lieu des pépinières de bureaucrates, les propriétaires ruraux trouvent pour leurs enfants des établissements qui, au lieu de les éloigner du sol natal, les y ramènent plus vaillants et plus forts, assoiffés de mieux faire, au besoin pionniers de la nouvelle France dans les colonies qu'elle ne peut peupler aujourd'hui.

LE RÉGIME SUCCESSORAL. — Le régime du partage égal obligatoire, avons-nous affirmé dans le précédent chapitre, est également à la campagne l'une des causes les plus actives de la dénatalité. Plutôt que de morceler son domaine, d'en voir le démembrement, le paysan riche du Midi et du Sud-Ouest aime mieux n'avoir qu'un ou deux enfants. On sait que cette limitation volontaire est en train de réduire en déserts quelques-uns des départements les plus riches de la France, que l'on comptait naguère parmi les plus féconds en enfants.

S'inspirant de la législation espagnole, deux de nos députés, qui ont exactement discerné le mal, M. Isaac et M. Duval-Arnould, champions méritants de la repopulation, ont élaboré un projet de loi qui modifie sensi-

blement le régime successoral égalitaire de notre Code civil. Leur grande réforme porte sur la quotité disponible : la part des biens dont un chef de famille pourrait disposer en dehors de sa descendance serait réduite au cinquième dès qu'il a plus d'un enfant. Par contre il aurait la faculté d'attribuer les trois cinquièmes de l'héritage, y compris cette part réservataire, à l'un de ses enfants, ce qui permettrait d'assurer la transmission de la propriété rurale, commerciale et industrielle dans la famille, les deux-cinquièmes résiduaux devant être partagés entre les autres enfants.

Si cette loi n'est pas adoptée, c'est en remaniant, en transformant notre impôt successoral, en nous en servant comme d'une arme que nous obtiendrons des résultats décisifs. Cet impôt a besoin d'être refondu sur trois bases qui serviraient à établir l'échelle progressive ou régressive de l'imposition : 1° le montant de la succession, 2° le degré de parenté, 3° le nombre d'enfants des héritiers.

En principe, lorsqu'il s'agit d'une petite succession, les familles ayant plus de trois enfants devraient être exonérées de toute taxe. Le dégrèvement pour les successions moyennes et grandes serait d'autant plus important que les héritiers auraient beaucoup d'enfants, fussent-ils héritiers au deuxième ou au troisième degré. En revanche, la part de l'État dans les successions devrait être extrêmement forte lorsqu'il s'agit d'héritiers célibataires, mariés sans enfants ou avec moins de trois enfants. Elle devrait être proportionnée au nombre des enfants, de façon à obliger toutes les familles à en avoir au moins trois, mais surtout de façon à exercer une pression irrésistible sur tous les propriétaires fonciers qui, de crainte qu'on ne partage leurs terres, persistent à n'avoir qu'un ou deux enfants.

Par surcroît, dans le partage de l'héritage, les familles nombreuses, à tous les degrés, devraient être favorisées au détriment des célibataires et des foyers stériles dans une proportion variant selon le nombre de leurs enfants.

SUCCESSION ET COLONISATION. — La part de l'État, dans la succession des célibataires et des familles sans enfants, serait telle que s'il ne se dessaisissait pas de ses biens, la nationalisation de toute la terre et des biens immobiliers s'ensuivrait à bref délai. C'est un écueil qu'il faut éviter. Comment ? Il faut que l'État cède aux familles nombreuses les biens qu'il acquerra ainsi automatiquement, les plus nombreuses jouissant d'un privilège d'achat, et à des conditions particulièrement favorables, de telle façon que l'impôt sur les successions devienne une arme redoutable, une arme à double tranchant, l'un offensif contre l'égoïsme des familles déficitaires, l'autre défensif qui protégera et soutiendra les foyers féconds.

Cette loi successorale devra être renforcée par une autre loi sur l'expropriation des landes, des terres en friche depuis de longues années et que leurs propriétaires refusent de mettre en culture. Cette loi stipulera qu'après une ou deux sommations les terres seront expropriées au bénéfice de l'État, et loties ensuite, d'après le même système, entre les familles de paysans nombreuses, au prorata du nombre de leurs enfants.

L'offensive contre l'abandon des champs doit être menée si énergiquement qu'il n'y ait plus en France qu'un minimum de terres incultes, et que le sol de notre pays, corne intarissable d'abondance, produise le double de ce qu'il rend. Où recruter les colons de la vieille France sinon sur place même, dans chaque département, parmi les familles nombreuses les plus méritantes et pour ce qui est des départements particulièrement anémiés, dans les régions limitrophes.

Je ne vois d'ailleurs que des avantages à transplanter dans les régions dépeuplées du Centre et du Midi, comme on l'a déjà fait dans le Périgord, des souches vigoureuses de Bretons, d'Alsaciens, de Lorrains, de Picards et de Flamands-Belges, de Wallons, qui sont si près de nous et qui depuis la guerre sont plus que nos amis, nos frères. La

Belgique ne nous donne-t-elle pas volontiers le surplus de sa population débordante ? Que l'on applique aussi, avec circonspection, ces méthodes de colonisation aux étrangers assimilables : Polonais, Italiens, Espagnols, sans jamais perdre de vue la fin dernière qui doit être leur fusion, ou du moins celle de leurs rejetons, dans le creuset national.

L'ASSIMILATION DES ÉTRANGERS. — A cette question de colonisation par des éléments étrangers se rattache celle de leur assimilation (1). Vis-à-vis de la population étrangère qui habite notre pays, vis-à-vis des immigrants qui, par suite de la défaillance de notre natalité, viennent de plus en plus nombreux s'établir chez nous, il faut que nous pratiquions une politique d'immigration, de colonisation et surtout d'assimilation, une politique de grande envergure basée sur des principes nouveaux tels que ceux qui nous ont donné de si brillants résultats en Algérie.

En vue de la colonisation de nos régions agricoles désertées et du remplacement de notre main-d'œuvre déficitaire, combien d'étrangers pouvons-nous accueillir tous les ans sur notre sol ? Leur nombre qui était de 1.133.000 en 1911, atteignait 1.417.000 en 1921, abstraction faite de l'Alsace et de la Lorraine : il est manifeste que la guerre n'a pas été sans influencer cet accroissement sensible qui nous donne une moyenne annuelle de 30.000 immigrants.

Cette moyenne semble être largement dépassée en ce moment par le courant migratoire qu'enregistrent les statistiques du ministère du Travail. Encore sied-il de ne pas oublier que la grande majorité des ouvriers provenant de l'étranger ne font que passer et que, sur 50.000 ou 60.000 qui viennent travailler en France tous les ans (2), une vingtaine de mille peut-être y demeurent plus d'une

(1) Cf. *Mercur de France* du 15 août 1922.

(2) Notons que l'année 1922 avec un apport de 180.000 ouvriers immigrants et un total de 17.411 naturalisés ou réintégrés a été tout à fait exceptionnelle.

saison ; beaucoup ne sont embauchés que pour la reconstruction de nos départements dévastés, d'autres pour faire la moisson ou les vendanges. Ce sont, pour ainsi dire, des migrants périodiques sur lesquels nous ne pouvons pas tabler.

Le chiffre annuel de 30.000, chiffre du reste passager, que nous indique la statistique comme étant celui des étrangers qui se sont fixés de manière stable sur notre sol, est insuffisant, et pour pratiquer la politique de large colonisation que nous préconisons, et pour nous aider à combattre le dépeuplement.

Ne serait-ce que pour combler un tant soit peu le gouffre de la « dénatalité », il faudrait que nous puissions « digérer » bon an mal an au moins 50.000 étrangers. Or, tous les étrangers qui viennent s'établir chez nous ne se laissent pas digérer si facilement et au surplus ils sont aidés dans leur résistance par leurs gouvernements respectifs. Il appartient à nos législateurs de compléter nos lois actuelles afin que nous soyons armés pour combattre ces résistances et en triompher.

Simplifions donc la procédure de naturalisation, naturalisons d'office tous les enfants d'étrangers nés dans le pays et y séjournant encore à leur majorité, expulsions les récalcitrants, et, en vue de réalisations ultérieures, n'hésitons pas à étendre les bénéfices de la naturalisation à un plus grand nombre de sujets, tout en adoptant, comme mesure de défense indispensable à l'endroit des néo-Français, une période d'observation pendant laquelle ils ne seraient pas éligibles, et pourraient être proclamés déchus de la nationalité française (1).

4. — L'organisation de la propagande pour la natalité.

LE RÔLE DE L'ÉCOLE, DE L'UNIVERSITÉ, DE L'ÉGLISE ET DE LA CASERNE. — Puisque l'école laïque nous a valu,

(1) Cf. la loi « Eccard » votée par le Sénat.

en partie, ces générations à faible natalité, ne pourrait-on inculquer aux instituteurs et aux institutrices la nette conscience de leur devoir en face du mal qui nous étouffe? Certes, si les cinquante mille ou soixante mille maîtres, qui forment notre jeunesse, étaient animés du feu sacré, s'ils avaient l'apostolat, que ne réaliserait-on pas par leur intervention? En collaboration avec les ministres du culte, qu'ils sèment sans trêve la bonne parole, celle de la fécondité, à la ville et dans les hameaux, dans les familles ouvrières comme dans les fermes, à l'école primaire aussi bien que dans les cours d'adultes, au sermon et au catéchisme, dans les conférences publiques comme dans leurs conversations.

Que les instituteurs, poussés par leurs chefs, prêchent d'exemple! Qu'ils soient les apôtres d'une nouvelle France. L'école primaire laïque, en enseignant la morale sans obligations, ni sanctions, ou même en ignorant toute morale, a été souvent une école d'égoïsme farouche! Réformons cette école pour en faire un foyer de régénération. Le jour où l'œuvre sera parachevée, nous aurons gagné une grande bataille et une fois de plus le maître d'école aura mérité de la patrie. Il appartient également à l'enseignement supérieur de lutter contre l'affaiblissement de la natalité, de combattre la crise de la race par des conférences données régulièrement aux étudiants, aussi bien que par des digressions qu'il serait aisé d'intercaler dans la plupart des cours.

La caserne peut être aussi un admirable terrain de propagande pour des conférences en faveur des familles nombreuses aussi bien que pour des causeries prophylactiques, données par les officiers ou par des médecins militaires et civils. En faisant appel au patriotisme des uns et des autres, nous trouverions sans peine les bonnes volontés dont nous avons besoin.

LA MISSION DE LA FEMME. — Dans la question du repeuplement, les femmes ont, elles aussi, leur mot à dire. Tant

que leur mentalité actuelle ne sera pas modifiée, tous les efforts seront voués à l'échec.

Une des causes du dépeuplement émane, nous l'avons indiqué : 1° du surplus des femmes sur les hommes; 2° du travail des femmes mariées. Pour obvier au premier inconvénient, le plus grave, nous voyons deux moyens : la création de bureaux matrimoniaux, qui seraient des entreprises privées à l'instar de la Croix-Rouge, patronnés par l'État ou s'inscriraient toutes les jeunes filles et les jeunes gens désireux de se marier. A ces bureaux se rattacheraient des sociétés qui, au moyen de fêtes, de représentations, de causeries, de bals, d'excursions mettraient les jeunes gens en rapports et favoriseraient les mariages.

Un deuxième moyen, auquel il faudra avoir recours tant que les vides épouvantables de la guerre n'auront pas été comblés, c'est la multiplication des mariages entre Françaises et étrangers. Ces mariages devraient être encouragés par les pouvoirs publics, car non seulement ils mettraient fin à un déséquilibre ethnique profondément nuisible au pays, mais encore ils prépareraient l'assimilation de milliers d'étrangers.

La femme mariée qui travaille est une victime de la crise économique, de l'égoïsme du mari, de son besoin d'indépendance, ou de son amour du luxe. Pourtant la place de la femme, dans une société digne de ce nom, n'est ni au bureau, ni au magasin, sa mission est au foyer où il faut la ramener. Favorisons les familles nombreuses et n'hésitons pas, pour cette raison, à chasser impitoyablement de nos administrations publiques les femmes mariées qui se vouent à la stérilité. Faisons en sorte que les maris soient mieux rétribués, en proportion du nombre de leurs enfants, à partir du troisième, ainsi que nous le demandons. Faisons en sorte que le pacte de natalité, appliqué aux fonctionnaires masculins, les oblige à retenir leurs femmes chez elles, l'exécution de ce pacte empê-

chant celles-ci de s'occuper ailleurs que dans leur ménage. Le reconstruction du foyer français, lié, je le sais bien, à certaines améliorations économiques, est l'une des conditions de notre renaissance.

Cette reconstruction, c'est tout le problème de la femme, tout le féminisme qu'il met en jeu : à droits égaux de l'homme, droits égaux de la femme. Nous aimerions mieux : à devoirs divers de l'homme, devoirs divers de la femme. Le rôle de l'homme est de pourvoir aux besoins de la famille, la mission de la femme est d'élever ses enfants, de cultiver son foyer. Même, abstraction faite de la moindre valeur qu'apporte dans un bureau la femme mariée, de son rendement inférieur à celui de l'homme, des raisons morales péremptoires commandent à la femme de retourner à son foyer et d'en assurer de nouveau la direction.

LE MINISTÈRE DU REPEUPLEMENT. — Il faut que tout un faisceau de lois, d'impôts, de sanctions, de réductions, d'encouragements ou d'indemnités convergent vers ce but unique : forcer les célibataires à se marier, obliger les gens mariés, moralement et matériellement, à avoir un minimum de trois ou de quatre enfants. Il ne faut pas qu'ils puissent échapper à cet impératif catégorique. Et pour obtenir des résultats, il importe que les efforts ne soient pas dispersés, qu'un organisme central, se ramifiant en autant de cellules de contrôle et d'enquête qu'il y a de départements, coordonne toutes les initiatives et les étudie pour, le cas échéant, les transformer en projets de loi qu'il n'y aurait plus qu'à faire voter et mettre en vigueur. Le ministère de la Repopulation devrait être en ce moment plus important que le ministère de la Guerre, le ministère national par excellence.

C'est à ce ministère qu'il appartiendrait de nous donner un Code de la repopulation qui devrait embrasser un Code de la famille.

Conclusion.

Il faut que nous réalisions le miracle. Ce miracle, je me suis évertué à montrer que nous pouvons l'opérer. Galvanisons toutes nos énergies, rassemblons tous nos hommes de bonne volonté et tous nos moyens d'action, constituons un programme minimum et surtout agissons sans tarder. La France, saignée à blanc pendant la guerre, ne veut pas mourir. Elle a donné de telles preuves de vitalité qu'on ne peut en douter. Si elle ne veut pas mourir, elle ne veut pas davantage se désister de la place privilégiée qu'elle détient dans l'aréopage des nations mondiales. Puisqu'elle veut la fin, il faut aussi qu'elle veuille les moyens. Qu'elle prenne donc le monstre par les cornes et elle le domptera.

AMBROISE GOT.

LE PÉCHÉ DE LA VIERGE

A Marcel Coulon.

I

De toute l'année religieuse les trois périodes que préférait M^{me} de Lagrange étaient le Carême et les mois de mai et d'octobre à cause des prières qu'on récitait en commun : à l'église à partir de huit heures du soir pour le Carême et pour le mois de Marie, à la chapelle des Sœurs, à cinq heures et demie, pour le mois du Rosaire ; et c'étaient encore ces dernières qu'elle aimait le mieux, parce qu'elles ne retardaient pas l'instant de son coucher et qu'elles avaient lieu à l'heure où, d'habitude, entre vieilles dames, on se rend visite. Au lieu de se rencontrer les unes chez les autres, on se retrouvait à la chapelle ; et, comme il était rare qu'on ne partît pas de chez soi beaucoup plus tôt qu'il n'eût été nécessaire pour ne pas arriver en retard, l'une rattrapait l'autre dans la rue ou sur les Promenades au moment où la cloche sonnait, à cinq heures un quart. On avait encore dix bonnes minutes devant soi pour causer dans le crépuscule, en foulant les feuilles mortes à qui le vent du soir faisait exécuter une mélancolique danse macabre. On piétinait un peu sur place. On avançait à tout menus pas en parlant de choses et d'autres, mais toujours de première importance. On disait : « Dieu ! que ce vent est donc froid ! » et, lorsqu'on pénétrait enfin dans la chapelle où sur l'autel, une bonne demi-douzaine de cierges étaient allumés, où des bougies brûlaient de place en place dans leurs appliques à mi-hauteur des murs, où déjà une nombreuse

assistance était agenouillée, c'était comme si l'on eût pris possession d'un nid où il fait bon et tiède.

Elle était aussi simple que possible, cette chapelle, avec ses murs peints en un seul ton et sa voûte cintrée. A droite de la porte, il y avait le bénitier et le confessionnal, à gauche une espèce de banc-d'œuvre réservé aux trois Frères de la Doctrine chrétienne et aux quelques hommes pieux à qui il plaisait d'assister aux prières et à la messe basse qui s'y disait, en semaine à sept, le dimanche à six heures du matin. Puis, jusqu'à la grille de communion, les chaises se succédaient sur une quinzaine de rangées à droite, sur un peu moins à gauche, le reste de l'espace étant occupé par des bancs réservés aux élèves des Sœurs pour les prières, et en plus, pour le catéchisme, à celles de l'institutrice. Le milieu du chœur était occupé par l'autel ; on y voyait encore, côté de l'Épître, l'harmonium et le prie-Dieu du curé-doyen ; du côté de l'Évangile s'échelonnaient en profondeur quatre autres prie-Dieu dont le premier était réservé au vicaire. Avec leurs internes et leurs externes du pensionnat, — celles-ci plus nombreuses que celles-là qui dépassaient rarement la demi-douzaine, — les Sœurs se tenaient dans un renfoncement aménagé du côté de l'Épître. Aucune décoration extraordinaire, aucune peinture murale. Les vitraux n'attiraient pas, en tout cas ne retenaient point le regard. Nulle rangée de piliers soutenant des voûtes basses, comme il s'en voit dans les nefs latérales de certaines églises, n'y créait une atmosphère d'intimité aux heures où la nuit s'y épaissit plus encore qu'au dehors. Mais, cette atmosphère même, on la respirait pour ainsi dire dans la chapelle tout entière, plus sombre et moins froide que l'église où la lumière pénétrait par de nombreux vitraux clairs, où le vent soufflait de partout, où la neige même trouvait moyen de se glisser lors des violentes rafales.

Elles étaient à quelque deux cents mètres de distance

l'une de l'autre, l'église juchée là-haut sur sa plateforme d'où l'on dominait toute la petite ville, et d'où l'on découvrait à l'ouest et au sud un immense espace borné par les collines du Nivernais et par les monts du Morvan, la chapelle, à mi-côte, où aboutissait un chemin bordé à droite par le mur d'enceinte des Promenades, à gauche par une rangée de sapins plantés sur un tertre en pente assez rapide. Plus blottie que l'église, moins exposée aux intempéries, elle était comme un havre salubre où la religion paraissait plus douce, les cérémonies plus attendrissantes, la prière plus spontanée, comme si à l'église on se fût senti plus près du Dieu qui ne pardonne qu'en menaçant, ici, plus près de la Vierge qui ne vous accueille qu'avec un sourire.

Ce soir-là, le jeudi 3 octobre de l'année 1889, M^{me} de Lagrange partit de chez elle avant cinq heures, quoiqu'elle habitât non loin de la chapelle, une de ces vieilles maisons immenses qu'on ne retrouve plus que dans les petites villes, où elles appartiennent à la bourgeoisie, et à la noblesse s'il y en a encore des représentants. Presque partout elles sont rectangulaires, avec de nombreuses fenêtres percées aussi bien dans les deux murs pignons que dans la double façade. Leurs toits à quatre versants sont recouverts de tuiles moussues, et leurs girouettes rouillées grincent en n'obéissant qu'aux vents les plus forts. M^{me} de Lagrange y avait cent fois plus de place qu'il n'en faut à une vieille dame veuve qui n'a point d'enfants et à qui, pour toute domesticité, suffit une servante. Les six fenêtres de son premier étage, complètement inhabité quoique regorgeant de meubles inutiles, n'étaient ouvertes que les jours de grand nettoyage, c'est-à-dire une fois au commencement de chaque saison. Elle-même se tenait au rez-de-chaussée, juste en face de la cuisine, dans une pièce qui donnait sur un chemin très peu fréquenté, puisqu'il ne desservait que sa maison avec ses dépendances, et, de l'autre côté, c'était encore

un jardin qui lui appartenait, clos de murs cimentés que dépassaient les plus hautes branches d'assez nombreux arbres fruitiers. Avant de sortir, elle poussa la porte de la cuisine qui ouvrait sur le long corridor pavé de larges dalles. Elle dit :

— Nannette, aujourd'hui je pars plus tôt pour aller prendre des nouvelles de cette pauvre M^{me} Balandreau. Vous me retrouverez à la chapelle.

Elle prononçait : Nannette, comme les gens du pays et de la même manière que Jeannette, comme si ce mot avait été coupé en deux : *Nan*, puis : *nelle*.

— Bien, Madame, répondit la Nannette, une petite vieille à qui l'on pouvait donner plus de soixante ans, et toute noire, du bonnet toujours propre aux sabots toujours cirés.

M^{me} de Lagrange aussi était tout de noir vêtue, mais elle ne portait ni sabots, ni bonnet, quoique sa coiffure représentât un compromis bizarre entre celui-ci et le chapeau. D'assez haute taille, elle était ronde et grasse. Elle n'avait aucune raison de coquetterie de cacher ses cheveux blancs, et tout son visage respirait l'innocence et la bonté. Elle marchait à pas comptés, parce qu'elle s'es-soufflait facilement, et il fallait qu'il fît bien chaud pour qu'elle troquât son parapluie, sur lequel elle pouvait s'appuyer, contre une ombrelle, moins résistante. D'ailleurs elle sortait rarement sans être accompagnée de la Nannette qui, bien que plus petite qu'elle, lui servait de tuteur.

M^{me} Balandreau habitait une maison bâtie à égale distance de la chapelle des Sœurs et de l'église. Pour y arriver, M^{me} de Lagrange mit plus d'un grand quart d'heure. Elle traversa le parterre, mais déjà elle avait vu les volets fermés, et elle en reçut au cœur un choc si violent qu'elle dut s'arrêter quelques instants avant de reprendre sa respiration. Mieux que personne elle connaissait les habitudes locales. Il faisait assez clair pour que nulle part

encore on n'eût allumé lampes ou bougies, et sa vieille amie, surtout depuis qu'elle était malade, détestait de ne point voir le plus longtemps possible la lumière naturelle. Elle entra sans sonner, en évitant de faire du bruit, pas au point, cependant, que du premier étage quelqu'un ne l'eût entendue, qui se préparait à descendre.

— C'est vous, Constance ? demanda-t-elle d'en bas. Ne vous dérangez pas ! Je monterai bien toute seule.

— Ah ! madame, elle est morte voici dix minutes ! s'écria-t-on là-haut.

Elle trouva Constance en pleurs. La garde-malade, la mère Joindot, qui savait tout ce qu'il faut faire en pareil cas, achevait de donner à la pièce l'aspect d'une chambre mortuaire.

— Ne vous désolez pas, ma mignonne ! dit M^{me} de Lagrange. Maintenant son âme est au ciel.

Constance eût été la dernière à en douter, mais son chagrin n'en était pas diminué, pas plus que, d'être appelée « mignonne », il ne résultait qu'elle le fût vraiment. Non point qu'elle fût d'un extérieur repoussant ou même désagréable : elle était simplement comme les vitraux de la chapelle qui n'attirent ni ne retiennent le regard. Cela venait-il de ce qu'elle eût trop vécu dans l'atmosphère que pour leur part ils contribuaient à créer ? Peut-être, mais aussi de ce que, grande, forte et trop solidement charpentée, elle restait indifférente aux artifices de la toilette, et de ce que la belle régularité de ses traits demeurait en-deçà de la grâce. M^{me} de Lagrange aspergea d'eau bénite le corps de son amie défunte et se tint près du lit, quelques minutes, silencieuse, mains jointes, pour réciter mentalement le *De profundis* qu'elle savait par cœur comme toutes ses prières. Elle embrassa Constance et sortit en marchant sur la pointe des pieds, comme si la morte avait pu l'entendre et en être troublée dans son long sommeil qui ne faisait que commencer. Lorsqu'elle se retrouva dehors, il lui sembla qu'il fût plus

triste et plus sombre, et la petite cloche qui se mit à sonner pour convoquer à la chapelle les âmes pieuses lui parut tinter un glas. Elle vit quelques dames et vieilles filles à qui, non sans orgueil d'être celle qui sait, elle annonça la funèbre nouvelle. Ce furent les exclamations habituelles : « Pas possible ! Cette pauvre M^{me} Balandreau ! — Depuis le temps qu'elle souffrait, c'est plutôt une délivrance pour elle. — A présent, elle est au Paradis. — Les plus à plaindre ne sont pas ceux qui s'en vont. — A qui le dites-vous, madame ! — Quand elles se furent installées à leurs places, car il n'y avait pas de chaise, ici, qui n'eût sa titulaire, chacune devint le centre d'un petit groupe à qui elle fit part de la mort récente de M^{me} Balandreau, et la prière n'avait pas encore commencé qu'il ne restait plus personne à l'ignorer. A six heures, toutes regagneraient leurs quartiers respectifs, et à six heures un quart toute la petite ville serait informée. Ce ne serait pas, pour tous, un triste événement. C'en était un pour M^{me} de Lagrange dont la défunte avait toujours été une des meilleures amies, et c'en était un autre encore, mais extraordinaire, que déjà le *O Salutaris* eût été chanté avant la récitation du chapelet, et que la Nannette ne fût pas encore venue s'agenouiller auprès d'elle. Elle l'attendait de seconde en seconde, mais les minutes passaient, et sa tristesse se compliquait d'inquiétudes. Il suffisait d'un rien pour que sa tranquillité fût troublée. Le moindre changement de vie que pouvaient lui imposer d'imprévues circonstances la laissait longtemps bouleversée ; mais, comme elle n'avait plus de famille, ou du moins que des parents très éloignés dans les deux sens du mot et qui ne pensaient pas plus à elle qu'elle ne s'occupait d'eux, comme sa fortune personnelle, environ deux cent mille francs, était placée en rentes sur l'Etat qui se montaient à sept mille francs dont elle dépensait tout juste la moitié sans se priver de quoi que ce soit et qu'elle n'avait de ce côté à prévoir

aucune complication, comme les moindres détails de sa vie étaient minutieusement réglés de l'heure du lever à celle du coucher, elle n'avait pas souvent l'occasion d'être tracassée ; on comprendra qu'elle le fût d'autant plus fort, lorsque le cas se présentait, qu'elle l'était moins souvent. En plus de sa maison et de son jardin, de ses biens immobiliers qui avaient été considérables, elle n'avait gardé qu'une ferme située presque au milieu des bois, à une demi-lieue de la petite ville, et dont les tenanciers s'arrangeaient avec elle au mieux de leurs propres intérêts. Pas exigeante, et ne connaissant rien à l'agriculture, elle croyait tout ce qu'ils lui racontaient. Accompagnée de la Nannette et de quelques amies, elle y allait en été, l'après-midi, lorsqu'il ne faisait pas trop chaud. C'était pour elle une très longue promenade aller et retour. Toutes étaient persuadées d'habiter une vraie ville parce que la grand'rue était pavée et bordée de maisons dont quelques-unes avaient jusqu'à deux étages. Cette ferme représentait pour elles la vraie campagne où elles pouvaient enfin respirer l'air pur, car personne n'ignore que, dans une petite ville de trois mille habitants où, par surcroît, n'existe pas la moindre usine, il ne soit vicié par toutes sortes d'exhalaisons nocives et de miasmes. Elles s'asseyaient dans la grande salle sombre où elles buvaient du lait frais tiré à leur intention. M^{me} de Lagrange insistait toujours pour payer, et la fermière refusant invariablement d'accepter un sou, en revenant elle ne tarissait pas d'éloges sur son compte.

A cinq heures vingt, son feu soigneusement recouvert de cendres dans la cuisinière, la Nannette se préparait à aller rejoindre sa maîtresse à la chapelle, lorsqu'elle entendit s'ouvrir brusquement la porte à double battant qui donnait accès au corridor central, puis celle de sa cuisine ; dans le crépuscule plus précoce ici qu'au dehors, elle vit se dresser la silhouette d'un homme en un cos-

tune militaire qu'elle ne connaissait pas : tout bleu, avec des épaulettes jaunes. Elle ne savait pas grand'chose, la Nannette. Elle lisait difficilement, et n'avait jamais appris à écrire. Elle n'était pas du tout au courant de ce qui touche à l'armée, mais elle voyait assez fréquemment des soldats revenir au pays en permission ; elle n'eût pas su dire ceux qui étaient fantassins, ou chasseurs à pied, ou artilleurs, ou cavaliers. Elle avait même vu des régiments entiers traverser la petite ville ou y cantonner un jour ou deux lors des grandes manœuvres de septembre, et tout comme les autres, elle s'était arrangée pour perdre le moins possible de leur passage ou de leur bref séjour. Sur le moment elle savait très bien ce qu'ils étaient, parce qu'on le répétait autour d'elle. Ils n'étaient pas aussitôt partis qu'elle l'oubliait ; mais, ce qu'elle n'ignorait point, c'est que jamais elle n'en avait vu avec des épaulettes jaunes. Du moins sur la personnalité de l'homme elle sut immédiatement à quoi s'en tenir, car il lui dit d'une voix rauque :

— Tu ne reconnais pas le Jean ?

Hélas ! Ce ne fut pas pour elle un soulagement de n'avoir plus à chercher, car elle s'enfuit au fond de la cuisine en se cachant le visage dans les mains, comme une folle. L'homme restait sur le seuil en se balançant comme un fauve que pousse la force du sang, à moins que ce ne fût celle de l'ivresse. Il portait, élégamment serré à la cheville, le pantalon bleu-clair à liseré rouge, la vareuse pincée à la taille et le képi, plus sombres, et les épaulettes jaunes de l'infanterie de marine. Sur sa hanche gauche reposait une musette rebondie et devenue blanche d'avoir subi de multiples lavages. Son visage était encadré d'une barbe noire frisottante et barrée d'une moustache lisse. On remarquait ses lèvres charnues et son nez sensuel.

— Ben, ma foi ! dit-il, si c'est comme ça que tu me reçois quand je reviens au bout de treize ans, vaut mieux

que je m'en aille tout de suite. Allons ! adieu, mère !

Elle l'entendit remuer, et, ce fut plus fort qu'elle, se précipita vers la porte.

— Attends donc un peu ! dit-elle. Quand est-ce que tu repars ?

— Mais, répondit-il, ça n'est pas dans mes intentions, de repartir.

Alors elle ne sut plus ce qui lui arrivait et fondit en larmes.

— Par exemple ! dit-il. Pour une réception, c'en est une fameuse que tu me fais là ! Une surprise pour nous deux, quoi !

Elle tournait sur elle-même, comme assommée par ce coup que lui réservait le destin. Elle crut devoir lui demander, pour être sûre d'avoir bien compris :

— Ainsi tu reviens pour tout le temps ?

— On dirait que ça t'embête ? répondit-il. N'aie pas peur ! Tu n'auras pas à t'occuper de moi ; je suis d'âge et de tempérament à me tirer d'affaire tout seul. Mais j'avais pensé qu'en arrivant, c'était tout naturel que je te fasse visite. J'ai été à notre ancienne maison. J'y ai vu des gens que je ne connais pas. Quand je leur ai dit notre nom, ils m'ont répondu : « Mais vous ne savez donc pas qu'elle est chez M^{me} de Lagrange depuis une douzaine d'années ? » Alors, je suis venu ici. Si ça te déplaît, je m'en vais manger et coucher à l'auberge. J'en ai vu de plus dures, marche !

Peu à peu elle reprenait sa présence d'esprit ; mais le sang lui avait monté à la tête, et ses joues étaient devenues rouge pourpre. Il ne paraissait pas animé de mauvaises intentions. Peut-être la caserne lui avait-elle fait du bien. Pour elle, il lui en eût coûté de le laisser partir ; aussi bien, puisqu'il ne revenait au pays que pour s'y fixer, mieux valait qu'il gardât de cette première entrevue une bonne impression, et elle prit un air qui voulait être fin pour lui dire :

— Tout de même, ça ne serait pas des choses à faire, que t'aïlles coucher à l'auberge quand ici y a de la place à en revendre. Je ne dis pas que ça nous appartienne, mais M^{me} de Lagrange te cédera bien un coin... par là... ajouta-t-elle en faisant un geste vague.

— Elle est toujours aussi timbrée, la vieille ? demanda-t-il.

— Veux-tu bien te taire ! répondit-elle, indignée cette fois.

En effet, aux yeux de la Nannette qui n'avait pas inventé la poudre, un fou à lier eût passé simplement pour n'avoir pas tout à fait ses idées à lui, et M^{me} de Lagrange, qui n'en était pas à ce point, lui semblait être une dame du plus haut mérite.

— Elle va rentrer tout à l'heure, reprit-elle. Elle est à la prière. J'y serais allée si t'étais pas venu.

— Oh ! dit-il, tu n'en mourras pas. Une prière de plus ou de moins...

Elle leva les yeux au ciel. Allons ! Il était resté le même. Le service militaire ne l'avait pas changé. Puis elle réfléchit que, pour un homme, il n'y avait ici rien à manger ni à boire : toutes deux, la vieille dame et la vieille femme, elles vivaient d'œufs, de légumes, de fromage blanc et de lait. Il n'entraît de viande à la maison que le samedi soir pour le pot-au-feu du dimanche, vieille tradition que M^{me} de Lagrange tenait à conserver, bien qu'elle fût végétarienne par répugnance à toute autre nourriture. Du vin leur eût tourné la tête. Comme M^{me} de Lagrange ne donnait jamais de dîners de cérémonie, la cave immense, où depuis longtemps d'énormes futailles sonnaient le creux, était de toute la maison l'endroit le moins souvent visité, c'est-à-dire que pas une fois l'an la Nannette n'avait à y descendre. La porte à lourdes ferrures, qui donnait sur une cour intérieure, était à moitié cachée par des orties, et la serrure rongée par la rouille. Elle lui dit :

— Mon pauvre garçon, je suis bien ennuyée : je n'ai de prêt que de la soupe et des pommes de terre.

— Mais ne t'inquiète donc pas pour moi ! répondit-il. Je n'ai pas faim du tout : j'aurais plutôt soif.

— C'est que, dit-elle, madame et moi, jamais on ne boit de vin. Depuis douze ans que je suis ici, j'en ai pas vu un seul litre entrer dans la maison. Mais je peux aller t'en acheter un chez les Pompette.

Les Pompette s'appelaient Clergot de leur vrai nom de chrétiens. On les avait baptisés ainsi pour les distinguer d'autres Clergot qui habitaient d'autres quartiers, et peut-être aussi parce que le chef de famille, dont la femme s'occupait de l'auberge et des clients, était à ses heures de loisir un client très assidu et non payant de son propre établissement.

— Comme tu voudras, dit-il en s'asseyant sur une chaise basse près de la fenêtre.

On n'y voyait plus rien. Elle alluma une bougie et partit.

L'auberge des Pompette était située à l'extrémité du chemin qui passe entre la maison et le jardin de M^{me} de Lagrange. « Dans deux minutes, se dit la Nannette, je serai de retour, avant la fin de la prière. » L'auberge, c'était une de ces grandes pièces carrées qui suffisent aux ménages d'ouvriers et de journaliers des petites villes et où les femmes font tout : cuisine, vaisselle, savonnage et repassage. Trois lits y eussent tenu à l'aise, et il serait resté beaucoup de place pour les autres meubles. Ici, l'on ne voyait, au milieu, qu'une table ronde recouverte de toile cirée, et quatre ou cinq autres en bois blanc, rectangulaires, calées contre les murs. Il n'y avait pas un client. Assis à la table du milieu, les Pompette mangeaient la soupe, et leur stupéfaction fut sans limites quand ils virent entrer la Nannette à cette heure ; mais il n'était pas possible, pensèrent-ils, qu'elle vînt acheter...

— Pompette, dit-elle fébrilement et comme honteuse, un litre de vin, et vite ! Je suis pressée.

Ceci était aussi extraordinaire que cela. Jamais on ne voyait la Nannette trotter, ni surtout courir, par les rues, comme font les femmes de tous âges, et souvent ce ne sont pas les plus vieilles qui sont les moins alertes. Elle s'arrêtait volontiers, lorsqu'elle faisait ses commissions, pour tailler une bavette avec l'une, avec l'autre, et la Pompette, sa plus proche voisine, en savait quelque chose. Mais la Pompette savait aussi qu'elle ne s'enrichirait point avec la clientèle de M^{me} de Lagrange, et que la Nannette vint en si grande hâte lui demander un litre de vin, ce n'était point fait pour diminuer son étonnement.

— Mais vous n'êtes donc pas à la prière avec votre dame ? lui demanda-t-elle.

— Ah ! bien, oui ! A la prière ! Vous ne savez donc pas, vous, que le Jean est revenu ?

— Le Jean ? dit Pompette. Quel Jean ?

— Le mien, cette idée ! s'écria-t-elle.

— Ah ! Par exemple ! ma foi, pour une nouvelle, c'en est une.

Et la conversation n'en resta point là, si bien que, quand la petite cloche de la chapelle tinta les trois premiers coups de l'angelus qui annonçaient la fin de la prière, la Nannette bondit.

— Et mon litre ? dit-elle. Dépêchez-vous !

— Mais duquel ? demanda Pompette. Du rouge, ou du blanc ?

— Est-ce que je sais beaucoup, moi ! répondit-elle.

Et il y eut une discussion, Pompette, qui s'y connaissait, affirmant que le blanc valait mieux, sa femme prétendant que, pour le soir, le rouge était préférable.

Or, M^{me} de Lagrange n'avait même pas attendu, pour sortir de la chapelle, que la cloche eût sonné. Aussitôt après la bénédiction du Saint-Sacrement, alors que le

prêtre avait à peine posé l'ostensoir sur l'autel, elle se leva. Heureusement sa chaise était la première de la deuxième rangée, près de la grille du chœur : elle n'eut à déranger personne. Elle marcha vite, très vite, de plus en plus inquiète. Lorsqu'elle arriva chez elle, le cœur lui battait à grands coups. Plus que jamais essoufflée, elle respirait avec difficulté. La porte de la cuisine étant restée ouverte et le bougeoir posé sur la tablette de la cheminée, un large rais de lumière barrait le corridor. Elle eut la force de crier :

— Nannette, êtes-vous là ?

Et, au moment où elle allait s'en assurer, elle vit le Jean, qui s'était endormi, se dresser, réveillé en sursaut. Elle n'en fit ni une, ni deux : battant l'air de ses bras, elle s'évanouit, effrayée d'avoir vu dans sa cuisine, à la place de la Nannette, cet homme qu'elle ne connaissait pas.

— Tonnerre de Brest ! maugréa-t-il. J'en ai eu une idée d'entrer dans cette boîte-là ! Mais, la vieille, qu'est-ce qu'elle fait ?

C'était de sa mère qu'il parlait en ces termes ; de l'autre, étendue là sur les dalles, il ne s'inquiétait pas outre mesure ; et puis, qu'eût-il pu faire ? Il s'entendait à beaucoup de choses, mais, soigner les vieilles dames qui perdent connaissance, ce n'était pas du tout son genre. Heureusement la Nannette arriva enfin. Lorsqu'elle vit sa maîtresse étendue, partie dans le corridor, partie dans la cuisine, de saisissement elle laissa tomber le litre qui se brisa.

— Le malheureux ! s'écria-t-elle. Il l'a assassinée ! Et à présent, il court !

Il se montra goguenard.

— Je vois que t'as une bonne opinion de moi, dit-il. Je n'y ai même pas touché, à ta vieille ! C'est elle qui a tourné de l'œil en me voyant. Et il ajouta, en se lissant la moustache : Dame ! C'est qu'elle n'a plus vingt ans, ni même trente.

Mais M^{me} de Lagrange sortait déjà de son évanouissement. Elle ouvrit les yeux et reconnut la Nannette qui s'était agenouillée près d'elle.

— Où est-ce que je suis, Nannette ? demanda-t-elle. D'où est-ce que je reviens ?

— Mais vous êtes chez vous, ma bonne dame ! répondit la Nannette. Et vous revenez tout simplement de la chapelle. Allons, Jean ! Aide-moi à la relever, au moins !

Il allait s'y prêter de mauvaise grâce en regrettant ce vin ainsi gaspillé, lorsque M^{me} de Lagrange l'aperçut de nouveau et, sur un ton d'effroi, demanda :

— Qui est-ce, ce mons... ce mil... ?

Elle ne pouvait achever aucun des deux mots. Un peu moins mal que sa domestique elle connaissait les différents uniformes de l'armée, mais elle n'avait pas encore vu celui-là.

— Ma bonne dame, répondit la Nannette avec humilité et contrition, vous savez bien... C'est mon garçon... C'est mon Jean... dont je vous ai parlé dans le temps...

— Ah ! fit M^{me} de Lagrange qui s'évanouit de nouveau.

— Moi, dit-il, cette fois-ci j'en ai assez ! Je m'en vais. Je n'ai pas appris le métier d'infirmier.

— Tu ne feras pas ça, Jean ! lui dit la Nannette en l'implorant. Tu ne vas pas me laisser toute seule avec elle ! Aide-moi au moins à la porter sur son lit. C'est là, juste en face. Après, tu feras ce que tu voudras.

Tout en rechignant, il y consentit. Quand ce fut terminé :

— Pas besoin de se dire au revoir ni adieu, fit-il. Puisque je vais rester ici, probable qu'on aura des occasions de se rencontrer.

Hélas ! La Nannette n'en avait que trop la certitude.

Cinq minutes après, il entra au *Lion d'Or*, non loin du Bout-du-Pavé qui est l'endroit où se termine la Grand' Rue, la seule de la petite ville qui soit pavée. C'était une

auberge plus importante que celle des Pompette, chez qui l'on ne pouvait que boire. Ici l'on servait à manger, et même on logeait à pied et à cheval. L'enseigne décolorée, où l'on ne voyait plus guère la crinière étincelante du lion, était accrochée à une tige de fer. La maison, dont la façade donnait sur le chemin qui mène au Bois-du-Four, était prolongée dans cette direction par une grande cour et par des bâtiments qui en faisaient une espèce de ferme. Là, marchands de bétail en gros et paysans remisaient leurs voitures, leurs chevaux et leurs ânes les jours de foire. Les habitués entraient par la porte qui donnait accès à la cuisine, vaste pièce où se tenait la famille aux heures des repas et pour les veillées, et où M^{me} Cofigneau débitait chaque soir à ses clientes le lait de ses vaches. Elle non plus ne reconnut pas le Jean ; car d'autres l'avaient vu passer avant la tombée du crépuscule lorsqu'il allait retrouver sa mère. Venu à pied de Corbigny où il avait confortablement déjeuné, il s'était « appuyé » ses douze kilomètres sur la vieille route, en rentier, c'est-à-dire en homme qui sait ce que sont les longues étapes avec un vrai chargement de mulot sur le dos. On s'était demandé : « Qu'est-ce que c'est que ce gars-là avec ses épaulettes jaunes ? » D'ailleurs il n'y avait pas un soldat à revenir au pays pour quelques jours qui n'y fût sensation. Les fantassins étaient les plus nombreux ; les artilleurs et les chasseurs à pied étaient rares, et l'on admirait surtout les cavaliers à cause de leurs éperons et de leurs basanes. Le Jean, lui, n'avait suscité que de l'étonnement, et il s'en aperçut encore à la manière dont M^{me} Cofigneau le regarda. C'était une grosse femme, ronde de partout, et très douce de gestes et de langage.

— Qu'est-ce que vous désirez, Monsieur le militaire ? demanda-t-elle.

Elle était occupée à servir une petite bonne en tablier blanc.

— Il y a quinze ans, vous ne m'appeliez pas « monsieur le militaire » ! dit-il.

— Pas possible ! répondit-elle. Vous seriez donc quelqu'un du pays ?

— Cherchez voir un peu, M^{me} Cofigneau !

Il était plus poli avec elle qu'avec sa mère, en vertu de ce principe rarement démenti que, dans une famille, on n'a pas à se gêner entre soi.

— Ma foi, dit-elle en le regardant bien, j'ai beau chercher : je ne vous remets pas.

Comment eût-elle reconnu, dans cette homme bien bâti à la mine avantageuse, le gamin qu'elle avait vu galopiner les jeudis et les dimanches, sans préjudice des autres jours où il aurait dû être à l'école ?

— Allons ! dit-il. Je vois qu'il faut que je me nomme : je suis le gars de la Nannette.

De saisissement, elle aussi laissa tomber quelque chose, mais ce ne fut que sa grande louche en fer battu qui, du fond du pot, fit rejailir quelques gouttes de lait. C'était un peu fort : est-ce que partout on allait lui faire le même accueil ?

— Ma parole, fit-il, on croirait que vous avez peur de moi ! Je n'ai pourtant assassiné personne ici ni ailleurs.

— Peut-être ! dit M^{me} Cofigneau évasive. Mais ça m'a surprise, voilà tout. Et vous revenez au pays pour quelques jours, probable ?

— Pour y rester, M^{me} Cofigneau. Vous me logerez bien, en attendant que j'aie trouvé une maison ou une chambre ?

— Vous n'avez donc pas été voir votre mère ?

Il s'en tira comme il put.

— Mais si ! Seulement la dame s'est trouvée malade et on n'a rien pu décider.

— C'est que, répondit-elle, je...

— N'ayez crainte, M^{me} Cofigneau ! J'ai de quoi vous payer.

Et, relevant un peu sa vareuse, dans une poche cousue à sa ceinture rouge, il fit sonner des pièces d'argent et d'or. Elle n'en fut que plus hésitante encore. Où et comment avait-il pu gagner tout cela ? Car elle n'ignorait pas que les soldats n'avaient qu'un sou par jour à la caserne. Sur le point de s'en aller, il réfléchit qu'ailleurs ce serait sans doute à recommencer ; alors, comme on dit en style militaire, il cassa le morceau.

— Ce n'est pas de l'argent volé, dit-il : c'est de l'argent gagné. Nous autres, dans l'infanterie de marine, nous touchons plus que dans les autres armes. On a la haute-paie en France. Aux colonies, quand on sait se débrouiller, il n'est pas rare qu'on se fasse, l'un dans l'autre, une centaine de francs par mois, et je viens de passer trois ans à la Nouvelle-Calédonie. Avec des économies et de la bonne conduite...

— De la bonne conduite ! s'écria-t-elle, incrédule.

— Ça vous étonne, M^{me} Cofigneau ? Enfin, pourtant, si j'avais volé ou tué quelqu'un, probable qu'à cette heure je ne serais pas ici ?

Comme elle ne répondait rien, il s'assit à une table, non loin de la cheminée, après avoir accroché sa musette à un clou, et dit :

— J'ai beau m'être acheté une conduite. Je suis venu à pied de Corbigny, et ça donne soif de marcher.

Mais justement le père Cofigneau, venant de soigner ses vaches, arrivait par la grande salle du fond où s'entassaient les paysans, les jours de foire ; lui-même, avec ses gros sabots sales, son gilet de laine ravaudé et sa casquette usée, leur ressemblait plus qu'à un aubergiste de petite ville. Paysan, il l'était en effet quant à ses goûts et à ses occupations. Sa femme, avec une domestique, avait dans ses attributions la conduite de l'auberge. Presque tout de suite il reconnut le Jean. Cinq minutes après, ils avaient devant eux une bouteille de vin blanc et causaient comme des amis qui se retrouvent

après une longue séparation. Le père Cofigneau, qui avait cinquante ans bien sonnés et n'avait point passé par la caserne, aimait toujours à s'entretenir avec des gars qui en revenaient et qui lui faisaient l'honneur de s'arrêter chez lui. Fantassins, artilleurs et cavaliers trouvaient en lui le plus docile et le plus crédule auditeur du monde, mais il n'avait pas encore eu l'occasion de converser avec quelqu'un qui fût allé aussi loin. Les risque-tout n'étaient pas nombreux, alors, dans nos petits pays. Certes, chaque année, en février, le jour du tirage au sort, les gars du canton poussaient des cris féroces en agitant leurs chapeaux enrubannés où était fixé avec des épingles le numéro qu'ils avaient extrait de l'urne. A partir de dix heures du matin commençaient beuveries et ripaille, et, à minuit, heure plus qu'indue en cette saison où tout le monde était couché à huit heures au plus tard, on pouvait encore les entendre hurler dans les rues. Mais, lorsqu'en novembre il leur fallait partir, il n'y en avait pas un, — qu'ils affectassent ou non des airs fanfarons, — qui n'eût le cœur serré. Le gars de la Nannette ne leur ressemblait pas, et il racontait au père Cofigneau son premier voyage, lorsqu'à dix-sept ans il était parti pour Paris, son séjour là-bas où il avait fait un peu tous les métiers, l'affaire de son engagement volontaire dans l'infanterie de marine, et son voyage de Paris à Brest. Paris et Brest, c'étaient des pays déjà bien lointains, pour le père Cofigneau ! Mais, lorsque le Jean en fut à son départ pour le Sénégal, à son séjour à Dakar et dans la brousse, puis, avec des périodes de repos en France, à ses autres séjours au Tonkin et à « la Nouvelle », l'autre l'écouta bien plus encore, écarquillant les yeux et buvant si bien ses paroles qu'il en oubliait son propre verre. Cependant les clientes se succédaient : vieilles femmes ménagères, bonnes et gamins qui venaient ou qu'on envoyait, comme chaque soir à pareille heure, s'approvisionner de lait. Aux femmes qui lui demandaient à voix

basse : « Qui c'est donc, ce militaire ? » M^{me} Cofigneau répondait, en levant les yeux au ciel : « C'est le gars de la Nannette ! » Et elles aussi étaient comme frappées de stupeur. Et il en fut de la nouvelle de son retour comme de celle de la mort de M^{me} Balandreau ; à sept heures du soir, il n'y eut plus que les maisons les plus éloignées des petits faubourgs où elle ne fût pas encore parvenue. La dernière cliente venait d'être servie lorsque le père Cofigneau demanda au Jean :

— Et tu reviens pour combien de temps ?

On lui posait cette question pour la troisième fois. Il répondit pour la troisième fois :

— Pour rester ici.

— Mais je croyais avoir entendu dire que, dans ces régiments-là, on pouvait rester quinze ans pour en sortir avec une retraite et une place de l'Etat ?

— C'est la vérité même répondit le Jean. Je pensais y faire ma carrière. Je m'étais engagé pour cinq ans. J'avais rengagé pour cinq. Après, ma foi, je me suis dit. « Vieux, encore cinq ans à faire, c'est long ! » Ça commençait à moins me plaire. J'en ai repris pour deux, histoire de voir si mes idées changeraient ; mais non, Alors, j'ai tout plaqué. Imaginez-vous que j'avais comme qui dirait le mal du pays.

— Ça vous a pris bien tard ! dit M^{me} Cofigneau qui maintenant l'écoutait.

— Peut-être bien, répondit-il ; mais, vous savez, mieux vaut tard que jamais.

Seulement, ce n'était peut-être pas l'avis de la Nannette.

— Mais, au fait, dit M^{me} Cofigneau, je n'ai pas vu votre mère, ce soir. Depuis le commencement du mois, elle venait tous les soirs chercher son lait après la prière.

— C'est qu'elle doit soigner la vieille, répondit-il.

— Quelle vieille, donc ? demanda Cofigneau.

— Mais c'est M^{me} de Lagrange qu'il appelle comme

ça ! dit-elle en haussant les épaules d'indignation, outrée en même temps de voir son mari boire avec cet homme qu'elle persistait à considérer comme un vaurien. Elle n'était douce qu'avec les braves gens et se vantait de ne point mâcher aux chenapans leurs quatre vérités.

— Il est de fait, dit Cofigneau, que M^{me} de Lagrange est une bien bonne personne.

— Ne vous frappez pas ! rectifia le Jean. C'est par habitude que j'ai dit « la vieille », vous comprenez. A la caserne, on ne passe pas son temps à peser ses mots.

Il avait beau vouloir s'expliquer et s'excuser : il laissait à M^{me} Cofigneau une impression défavorable que son mari finit presque par partager lorsque, après avoir insisté pour que le Jean mangeât la soupe avec eux, celui-ci, que l'ivresse reprenait, se mit à tenir des propos inconsidérés où revenaient « la vieille », sa mère, ses chefs d'hier, les gens « qui vivent dans leur trou sans jamais en sortir ». Si bien qu'à huit heures M^{me} Cofigneau, exaspérée, lui dit :

— Tenez ! Vous feriez mieux d'aller vous coucher !

— Me coucher à cette heure-ci ! dit-il. Vous voulez rire ! Je vais me passer un peu d'eau sur la figure et faire un tour.

Avec une bougie allumée elle le précéda dans l'escalier. Dans la chambre il fit un faux pas et tomba sur le lit, d'où il ne se releva point.

II

Le lendemain matin M^{me} Cofigneau s'en fut trouver la Nannette, un peu pour lui porter le lait qu'elle n'était pas venue prendre, mais surtout pour lui parler de son gars. Lorsqu'elle eut appris que la maladie de M^{me} de Lagrange n'était qu'une indisposition passagère causée par la surprise :

— Ma pauvre Nannette, dit-elle, ce n'est pas un bonheur pour vous, bien sûr, qu'il soit revenu au pays avec

l'intention d'y rester, mais vous n'y pouvez rien. Moi, de mon côté, je ne peux pas le garder, vous comprenez ? Ça ne serait pas une enseigne bien reluisante pour ma maison. (Pensait-elle à son lion tout dédoré ?) Le mieux que vous ayez à faire, selon moi, c'est de tâcher que votre dame le prenne ici. C'est assez grand ! Vous lui trouverez bien un coin où vous ne l'entendrez pas, elle ni vous. Et puis, un homme dans une maison où il n'y a que deux femmes, ça peut des fois imposer le respect aux voleurs.

— Vous voulez rire, ma chère dame ! dit la Nannette qui depuis la veille avait envie de pleurer ; et, si elle ne s'en était pas fait faute pendant la nuit, il lui restait encore des larmes. Lui, faire peur aux voleurs ? Il leur indiquerait plutôt le chemin ! Ah ! ça serait tout le contraire d'une sauvegarde pour ma bonne dame et pour moi !

— Ce que je vous en dis, répondit M^{me} Cofigneau, c'est dans votre intérêt. Tant qu'il aura de l'argent, et il en a ! il vous laissera probablement tranquille. Après, ma foi, vous devinez bien ce qui arrivera. Ce que vous auriez de mieux à faire, ce serait de vous mettre tout de suite en bons termes avec lui pour qu'il ne puisse pas dire, plus tard, que vous l'avez mal traité dès le premier jour.

Et M^{me} Cofigneau s'en alla. Mais elle en parlait à son aise ! La Nannette n'était pas chez elle. Elle n'y avait même jamais été à proprement parler, puisque, jusqu'au jour de son entrée au service de M^{me} de Lagrange, elle avait vécu dans une petite maison d'un loyer annuel de soixante francs. Du moins était-elle libre d'y tailler et rogner à sa guise et de recevoir qui bon lui semblait entre ces quatre murs tout lézardés et sous ce plafond dont elle avait toujours vu le plâtre maculé et fendillé. Chez M^{me} de Lagrange elle se trouvait beaucoup mieux logée et, pour rien au monde, elle n'eût voulu perdre sa place. Or, son garçon revenu, il lui pa-

raissait impossible, si elle vivait avec lui, de ne pas quitter cette maison où elle avait rêvé de finir ses jours.

La vieille dame s'était assez vite remise de son indisposition : ce matin, après une nuit de sommeil, il ne lui en restait plus rien, quant à la santé du moins ; mais la Nannette eût parié gros qu'elle en voudrait toujours à son gars. C'est pourquoi elle hésita plus d'une heure de suite après le départ de M^{me} Cofigneau ; et il lui fallut un courage à coup sûr héroïque pour qu'elle se décidât à frapper à la porte de la chambre où sa maîtresse, quelque temps qu'il fit, occupait ses matinées à rêvasser à sa manière en compulsant de vieux papiers de famille classés dans un vaste placard. Il y en avait d'énormes liasses, et il lui fallait deux ans environ pour les relire toutes. Lorsqu'elle arrivait à la dernière, elle avait depuis longtemps oublié la première, et il ne lui restait plus qu'à recommencer, ce qu'elle faisait avec une ardeur et un plaisir indéfiniment renouvelés. La Nannette s'excusa d'abord du double dérangement dont elle avait été, hier, et dont elle était encore ce matin, bien malgré elle, la cause, mais il s'agissait de son gars. La vieille dame ne bondissant point, elle poursuivit avec un peu moins d'hésitation, mais avec autant de timidité. L'on eût dit qu'elle marchait sur un terrain peu résistant où chaque pas qu'elle esquissait en avant menaçait d'être le dernier. Malheureusement, — mais heureusement pour elle, — sa bonne dame était en face des événements de la vie quotidienne dans les mêmes dispositions d'esprit que lorsqu'elle relisait ses vieux papiers de famille : un clou chassait l'autre. La Nannette en fut un peu moins mal à l'aise pour lui rappeler ce qu'avait fait son garçon avant que de quitter le pays. Elle ne mentit point : elle évita seulement d'appuyer sur la réalité.

Dès son enfance, il avait manifesté les pires instincts, se refusant à tout travail à l'école aussi bien que dans les bois où parfois son père l'emmenait pour qu'il l'ai-

dât, ne pensant qu'à marauder dans les jardins et jusque dans les maisons. A cause de son ignorance du catéchisme, il avait fait sa première communion un an plus tard que ceux de son âge, et ce souvenir restait parmi les plus humiliants que la Nannette gardât de sa vie passée ; aussi n'en parla-t-elle point. A treize ans, pour l'audace et pour la force, on lui en aurait donné dix-huit, et il avait commencé à répandre la terreur dans la petite ville, oh ! entendons-nous bien : une terreur relative. Il n'y avait à avoir peur de lui que les vieilles personnes et les petits enfants. M^{me} de Lagrange avait certainement été des premières, quoiqu'elle n'eût pas encore, à cette époque, de cheveux blancs, mais il y avait à parier mille contre un qu'il ne lui en souvenait plus. La Nannette, elle, ne l'avait pas oublié. Elle n'était pas encore vieille, elle non plus, et personne ne le redoutait autant qu'elle, car, lorsqu'il rentrait de mauvaise humeur ou pris de vin, il tapait sur elle de toute sa force, et même sur son père, qui ripostait, mais n'avait pas souvent le dessus. Dans les auberges, il avait des disputes et des rixes avec l'un, avec l'autre, à propos de tout et de rien. Et il arriva presque coup sur coup ce qui devait arriver : il fut accusé d'un vol de trois cents francs au préjudice d'une vieille fille ; le père voulait laisser courir l'affaire, mais la Nannette, atterrée, obtint de la victime qu'elle retirât sa plainte contre remboursement de la somme dérobée. C'était une formidable aventure pour ce pauvre ménage dont les économies, amassées sou par sou, atteignaient à peine à ce chiffre, mais la Nannette avait une terreur sacrée des tribunaux et préférait l'honneur aux richesses. Lui, comme de juste, avait mis en lieu sûr l'argent volé. Vers 1875, c'était beaucoup, dans une petite ville où des familles de trois ou quatre personnes vivaient assez à leur aise avec cent francs par mois. Or, il n'avait pas à se préoccuper de sa nourriture ; il s'imposait à la table paternelle et ne dépensait que pour son plaisir.

Un mois après, à l'auberge du champ de foire des Roches, il se prit de querelle avec un colporteur de passage : c'était à la tombée de la nuit. Il rentra à la maison plus excité que jamais. Le lendemain, son père fut incapable de se lever, et l'on trouva l'homme étendu sous les châtaigniers, mort sans la moindre blessure apparente. Le père traîna une trentaine de jours, jugeant à son tour inutile de porter plainte : ce n'était pas ce qui le remettrait du mauvais coup de poing qu'il avait reçu en pleine poitrine. Mais l'autre n'attendit pas la fin, estimant plus prudent de décamper avec l'argent qui lui restait du vol. Il n'était pas majeur ? Oh ! ce n'était certainement pas sa mère qui le ferait arrêter et ramener par les gendarmes ! Elle allait, au contraire, pousser un fameux soupir de soulagement ! Mais elle en poussa d'autres, de doute et d'angoisse, en racontant à sa manière cette histoire à M^{me} de Lagrange, c'est-à-dire en ne lui parlant presque pas du vol, et pas du tout des deux meurtres. Celle-ci, quand ce fut terminé, dit le plus naturellement du monde :

— Eh ! bien, ma bonne Nannette, ce n'est pas la place qui manque ici pour le loger, ni les meubles.

Elle n'en crut pas ses oreilles et se confondit en remerciements aussi embarrassés qu'émus, l'éloquence n'étant pas son fort. Mais, quand M^{me} de Lagrange eut ajouté qu'elle donnerait au Jean soixante-quinze francs par mois pour les différents travaux qu'il ferait à la maison et au jardin, la Nannette tomba à ses genoux en lui baisant les mains. C'était cent fois plus qu'elle n'eût osé espérer, et elle avait la certitude qu'avec une pareille bonne aubaine son garçon reviendrait à de meilleurs sentiments.

Tout de suite elle partit à sa recherche ; mais c'était un grand changement dans ses habitudes, car elle ne sortait jamais le matin, sauf pour accompagner M^{me} de Lagrange à la messe de sept heures, à la chapelle. Ses

commissions, elle les faisait toujours l'après-midi. Comme de juste, il n'était déjà plus au *Lion d'Or*, tant il avait hâte de reprendre contact avec sa petite ville natale. Elle pensa bien qu'il devait être « en ville » : c'est ainsi que l'on désigne la Grand'Rue, la place de l'Hôtel-de-Ville et aussi, mais avec des nuances, la rue du Pont-des-Canes à cause de la gendarmerie qui s'y trouve et de quelques grosses maisons bourgeoises, car on sent bien que la rue du Pont-des-Canes ne vaut ni la place, ni la Grand'Rue. C'est surtout dans les petites villes que chaque quartier a sa physionomie si distincte que, si les gens des Teureaux fréquentent peu ceux des Moulins, ce n'est pas à cause de la distance : il y a tout juste dix minutes de chemin, mais parce qu'aux Moulins, lorsqu'ils y vont par hasard, ils se sentent tout dépaysés. La Nannette n'eut pas besoin de se renseigner : sauf lorsqu'il fait très mauvais temps, on ne peut guère faire un pas dans la Grand'Rue sans rencontrer celui-ci, sans voir celle-là sur le seuil de sa boutique, occupée à balayer ou à regarder la mine du ciel. Et, comme il n'y avait plus personne à ignorer que son gars fût revenu, il n'y avait personne à la voir dehors à cette heure inaccoutumée, qui ne devinât qu'elle fût à sa recherche. Et cela les rajeunissait tous, elle et eux, d'une quinzaine d'années, lorsqu'avant son brusque départ, toujours inquiète à son sujet, certains soirs d'été où les commerçants prenaient le frais sur leurs seuils, elle passait vers neuf heures en demandant si on ne l'avait pas vu. On lui répondit ce matin-là, et, de porte en porte, elle finit par l'atteindre au café Desportes. Déjà elle était allée l'y retrouver jadis, et, à l'idée que toutes ses misères étaient sur le point de recommencer, elle en oubliait la bonté de M^{me} de Lagrange ; elle se rappelait que toujours il la recevait comme un chien dans un jeu de quilles, devant des buveurs qui, sans être pires que d'autres, prenaient facilement parti pour lui.

Il était avec deux gars de son âge, Boizard et Roumier, qui avaient bien fait, eux aussi, jadis, quelques fredaines, mais sans gravité, et qui, rentrés du service militaire, s'étaient achetés une conduite et mariés. Dans les cafés, la Nannette était toujours mal à l'aise. La petite ville en possédait trois, qui l'éblouissaient par la dorure de leurs glaces, par le vert de leurs billards et par la pourpre du velours de leurs banquettes. Elle savait que les messieurs les plus importants y fréquentaient et, pour elle, il y persistait toujours quelque chose de leur auguste présence. Elle ne l'aurait pas avoué, mais, ce matin-là comme quinze ans plus tôt, que son garçon lui aussi pût s'asseoir là, il lui semblait que ce fût, pour lui, une consécration de ses mérites, et pour elle un honneur. Car son homme, si malheureusement défunt, n'allait jamais qu'à l'auberge, et encore pas douze fois l'an. Le Jean ne l'envoya point promener, peut-être parce qu'il était dix heures du matin et non dix heures du soir. Le plus vite qu'elle put, elle lui expliqua ce qu'elle avait à lui dire. Boizard et Roumier furent d'avis que c'était une chance pour lui et une occasion qu'il ne devait point rater.

— Mère Nannette, dirent-ils, pour fêter ça, vous allez trinquer avec nous !

Elle se récria : boire du vin à cette heure, elle qui n'en prenait même point à ses repas ! Mais il lui fallut s'exécuter et s'asseoir à côté d'eux, et c'était si extraordinaire que jamais ses imaginations n'étaient allées jusque-là ! Elle, la Nannette, assise sur la banquette d'un vrai café, à dix heures du matin, buvant du vin blanc, et en face de son garçon ! Il lui semblait être moins redoutable que la veille. Elle tint à croire qu'il s'était, lui aussi, achetés une conduite. Des idées lui venaient : qu'est-ce qu'il avait fait pendant les treize années qu'il était resté sans donner une seule fois de ses nouvelles ? Pas un jour ne s'était écoulé qu'elle n'eût pensé à lui dans un état d'âme assez bizarre. Tout à la fois elle tremblait

de le voir revenir et d'apprendre sa mort, et elle n'aurait pas été fâchée d'avoir la certitude qu'il vécût encore et le plaisir de l'embrasser. De la famille de son homme et de la sienne propre, il était tout ce qui lui restait. Evidemment, elle avait M^{me} de Lagrange, mais ce n'était point la même chose, et elle le regardait avec une espèce de dévotion mêlée d'un peu de crainte.

Elle put croire tout d'abord qu'elle ne s'était pas trompée. Si brutal, si coureur d'aventures qu'il fût, il y avait en lui un sédentaire qui, depuis toujours, rêvait d'avoir bien à lui un coin, si petit qu'il pût être ; et il ne l'avait trouvé ni dans les casernes, ni même dans les postes avancés des colonies. Et puis, il n'avait jamais pu se plier aux rigueurs de la discipline. Rentrer à l'heure réglementaire lorsqu'il était bien parti à boire et à rigoler ? Plus souvent ! Et il avait connu ces sombres jours de révolte où, ayant tant fait que de ne pas rejoindre le quartier pour l'heure de l'appel, il prolongeait sa « bombe », terré dans le galetas de quelque fille, jusqu'aux extrêmes limites de l'absence illégale, sur les confins de la désertion en temps de paix. A la dernière minute, il venait se livrer au sergent de garde. Les grosses clefs de la prison sonnaient entre les mains du caporal-consigne, et il y restait enfermé, soixante jours de suite, dont quinze en cellule, où il avait vraiment un coin à lui, mais par trop dépourvu de confortable. Il avait été un de ces « vieux » de l'infanterie de marine d'alors qui, cuirassés d'absinthe et de tabac, n'ayant plus de famille ou ayant coupé tous les liens qui les y rattachaient, portaient leur fortune dans une ceinture et leurs objets personnels dans un havresac, détachés de tout et de tous, les uns paisibles et faisant si bien leur service qu'on les en récompensait avec les galons de soldat de première classe, soignant leur linge mieux que n'eussent pu faire des femmes, les autres, bruyants et indisciplinés et dont chacun avait, dans le régiment, sa légende de forte tête, avec

des livrets matricules où il fallait ajouter des feuillets supplémentaires pour inscrire leurs punitions. Le Jean avait été de ces derniers; au bout de douze ans, il en avait eu assez de ne pouvoir faire de son temps ce que bon lui semblait et de n'avoir à lui qu'un lit étroit dans une chambrée où il y en avait deux douzaines. C'étaient douze ans de sa vie gâchés? Bah! Il n'en avait que trente et, ayant résisté aux fièvres, il se sentait aussi jeune, aussi plein de forces qu'à vingt.

Dans la maison de M^{me} de Lagrange, il se choisit une petite pièce qui aurait pu servir et qui peut-être avait servi, jadis, de boudoir ou de fumoir. Située tout au fond du corridor sous le large escalier de pierre qui montait au premier étage, sa fenêtre donnait sur la cour, au-dessus de la porte de la cave. Parmi les meubles inutiles entassés là-haut, il n'eut que l'embarras du choix. Ses goûts n'étaient ni élevés, ni délicats, ses besoins, pas compliqués. Un lit, une table et quelques chaises lui auraient suffi : qu'eût-il fait d'une armoire, lorsqu'il avait apporté tout son linge dans sa musette? Pourtant il y installa, en plus, un petit bahut à porte simple, un canapé poussiéreux et une très vieille table de toilette. Dès le lendemain, ce fut terminé, et le cercueil de M^{me} Balandreau sortait de l'église pour gagner le cimetière aux sons lugubres du glas, qu'en l'absence de M^{me} de Lagrange et de la Nannette, il sifflait éperdument sa joie dans le corridor sonore. Ce n'étaient pas ces deux vieilles femmes qui l'empêcheraient de faire ici ce qu'il voudrait, de rentrer la nuit aux heures qu'il lui plairait : dans son bonheur, il se promettait seulement de ne pas abuser de la situation et de marcher le plus doucement possible pour ne les point réveiller. D'autre part, cette maison lui paraissait bien grande et bien peu visitée depuis longtemps pour qu'il ne s'y trouvât point de choses précieuses, oubliées ou égarées ; il l'explorerait de fond en comble, en commençant par la cave. Sur l'histoire locale, il

n'était pas plus ferré que sur l'autre. Tout ce qui touchait à l'intelligence restait toujours au dernier rang de ses préoccupations. Cependant il n'ignorait pas que la famille de Lagrange, où la vieille dame d'aujourd'hui était jadis entrée, jeune fille, par alliance, avait occupé dans le pays une place considérable. Agée de soixante-cinq ans en 1889, M^{me} de Lagrange s'était mariée en 1844 pour devenir veuve à trente ans, son mari étant mort d'un accident de chasse. Et le gars de la Nannette eût juré que dans cette maison, jusqu'en 1854, on avait mangé ferme et bu sec. Qu'il ne fût rien resté des victuailles, c'était évident ; du vin, il tenait à s'en assurer par lui-même.

Gamin, puis jeune homme, il avait connu de vue la vieille bonne, elle aussi morte, qu'avait remplacée sa mère. Que de fois avait-il passé devant cette maison qui lui semblait alors regorger de richesse ! Que de fois n'avait-il pas « gaulé » à coups de pierres les arbres du jardin pour le seul plaisir de dévaster, puisque les fruits atteints tombaient en-deçà des murs d'enceinte ! Françoise apparaissait sur le seuil avec son balai dont elle menaçait le groupe des galopins qui l'attendaient, intrépides ; ils la laissaient se rapprocher d'eux à une portée de son arme, et détalait en poussant des cris de joie, et se retournaient pour lui faire des pieds de nez. Maintenant que le gars de la Nannette était un homme, il s'agissait pour lui, non plus de gauler les fruits, mais au contraire, puisque M^{me} de Lagrange l'avait investi gardien de ses propriétés, de les protéger, et sans doute, dès le milieu de l'été prochain, aurait-il à faire respecter ses biens qu'il avait jadis tant maltraités.

C'eût été cependant trop exiger de lui que de lui demander de renoncer dans les vingt-quatre heures à certaines habitudes ou à telles joies qu'il s'était promis de goûter dès son retour au pays ; et il avait fallu que ce désir fût plus violent encore que d'autres, auxquels il

avait coutume de donner satisfaction immédiate, pour qu'il fût arrivé avec une aussi grosse somme d'argent. Certes, il eût préféré que son pays natal eût été une préfecture de quelque vingt mille âmes, dans le genre d'Auxerre où il avait fait escale lors de son départ pour Paris. Brest, où il avait vécu plusieurs années, Toulon, où il s'était arrêté plusieurs jours avec les détachements dont il faisait partie, pour des raisons obscures ne le satisfaisaient pas, et Paris moins encore. Ce n'était pas faute que, dans des bouges, il y eût trouvé facilement à assouvir ses fringales. Ici, il n'y fallait point penser.

C'était une petite ville, un chef-lieu de canton de trois mille habitants, où la débauche n'avait pas un temple attitré, ni même une mesure. En revanche, on y regardait d'un œil sympathique ceux qu'on appelait « les soulauds », à la condition que l'ivresse ne les rendit ni méchants, ni agressifs. C'étaient une dizaine de journaliers qui, à intervalles indéterminés, isolément ou par petits groupes, lorsqu'ils avaient touché leur paie du jour ou de la semaine, jouaient ce rôle d'amuseurs des gamins et des femmes, qui ont toujours du temps à perdre quoi qu'elles ne cessent jamais de se plaindre de ne savoir où donner de la tête. Ils avaient une réputation de buveurs intrépides, alors qu'en réalité, la misère les obligeant à ne boire que de l'eau à leurs repas, un litre de vin très ordinaire suffisait à leur faire perdre le peu de raison qu'ils possédassent. Sortant de l'auberge pour regagner leur logis, ils faisaient beaucoup de zigzags par les chemins. Un faux pas, et ils s'étalaient sur l'herbe ou sur le gravier d'où leur femme venait les relever du péché de paresse en les bourrant de coups de sabots dans les côtes. D'autres chantaient ou racontaient ce qui leur passait par la tête, dévoilant les secrets de leur ménage, lavant leur linge sale devant dix familles rassemblées, et prenant le ciel à témoin de la pureté et de la noblesse de leurs sentiments. Et le spectacle était si drôle, et l'on

avait si peu l'occasion de voir et d'entendre des acteurs — on ne l'avait même pas une fois l'an ! — qu'on disait, loin d'en être écœuré : « Ma foi, c'est aussi amusant qu'au théâtre ! Et puis, on n'a pas besoin de se déranger, ni de payer sa place ! »

Le gars de la Nannette n'était pas de ceux qui ont le vin gai. Aussi bien, tout en n'ayant pas envisagé la possibilité de ne boire que de l'eau, il était revenu au pays avec la résolution de se retenir, qu'il vécût à l'auberge ou avec sa mère. L'asile que lui donnait, les fonctions que lui confiait M^{me} de Lagrange contribuèrent à le fortifier dans ces sentiments.

Il réussit à tenir la parole qu'il s'était donnée à lui-même ; car il n'avait fait aucune promesse à sa mère, qui n'aurait pas songé à le lui demander. Le mieux qu'elle pouvait rêver, c'était qu'il ne la brutalisât point et qu'il répondît à une sur vingt des questions qu'elle lui posait lorsqu'ils étaient à table, assis en face l'un de l'autre dans la cuisine ; et il s'y trouvait comme dans un palais quand il revoyait par la pensée leur ancienne mesure étroite et les chambrées grouillantes.

Avec les rares indications qu'il consentit à lui donner, elle reconstitua sa vie comme elle put, et l'on devine aisément ce qu'il en devait résulter, venant d'une vieille femme dont la vie entière s'était écoulée ici et qui, lorsqu'elle avait des comptes à faire, s'embrouillait à partir de vingt sous. N'importe : elle était heureuse et ne cachait à personne sa joie d'avoir retrouvé son garçon et de ce qu'il fût revenu à de meilleurs sentiments. Elle se reprochait de l'avoir si mal reçu le soir où il était arrivé sans qu'elle l'attendît. Souvent elle y revenait et s'efforçait de rire en lui disant : « Dame, tu comprends ! Depuis des années que je ne t'avais vu, j'ai été toute saisie, ma foi ! comme devant un revenant ! » Lui, lorsqu'il était de bonne humeur, répondait en se lissant la moustache : « Un revenant en chair et en os, et qui se porte bien ! »

Il resta une quinzaine de jours revêtu de son uniforme : ce n'était pas le brigadier de gendarmerie qui lui eût signifié d'avoir à le quitter. Il tenait à ce que tout le monde, surtout les femmes, eût le temps de le voir avec tous ses avantages. Deux dimanches de suite il alla à la grand'messe avec ses épaulettes jaunes et ses boutons merveilleusement astiqués. Habillé en civil, il garda sa ceinture rouge. Il ne sortait guère que le soir, à la tombée de la nuit, pour aller prendre l'absinthe au café Desportes. Il ne s'astreignait pas à rentrer pour manger la soupe avec sa mère : six heures, c'était trop tôt pour lui. Il revenait vers sept heures et demie, s'installait tout seul près de la cuisinière encore chaude où la Nannette lui laissait son dîner tout prêt, un dîner tout autre que la soupe et le fromage dont elle se contentait ; elle-même en faisait les frais, n'osant pas plus que par le passé lui demander d'argent : il suffisait à son bonheur que, lui, ne lui en demandât point.

Elle gagnait chez M^{me} de Lagrange cent cinquante francs par an dont elle ne distrayait pas un centime pour ses dépenses personnelles qui étaient réduites à zéro, sa bonne dame lui fournissant tout ce dont elle pouvait avoir besoin, et qui se réduisait à très peu de chose : deux paires de sabots par an. De la vente des quelques meubles de la mesure, elle avait retiré cent francs. Ses gages de douze années pleines lui en représentaient dix-huit cents autres. La pièce que lui donnaient, à l'occasion du premier janvier, certaines habituées généreuses du salon de M^{me} de Lagrange, cela faisait un total de six à sept louis depuis douze ans ; si bien que la Nannette se trouvait à la tête d'un capital d'un peu plus de deux mille francs, somme si invraisemblable pour elle qu'elle croyait rêver lorsqu'il lui arrivait, — et très fréquemment, — de faire, seule, le soir, dans sa chambre, des petites piles de son immense fortune. Oh ! alors, elle n'était plus la domestique qui va, chez les commerçants,

comptant par sous ! Elle était la dame riche qui compte par louis. Ici encore elle se serait embrouillée à partir de vingt, si elle n'avait fait depuis le commencement de cette année cinq piles de vingt louis chacune. Elle les regardait longtemps, puis, en poussant un soupir d'aise, les remettait dans un petit sac de toile bise.

De dire qu'à en prélever un, puis deux, pour la nourriture de son garçon, elle ne poussa point de tout autres soupirs, ce serait mentir. Evidemment, elle pensait que sa bonne dame, si elle mourait la première, ne la laisserait point dans l'embarras. Ne fût-elle couchée sur le testament de M^{me} de Lagrange que pour une rente viagère de six cents francs, que la Nannette se tirerait d'affaire, et en mettant encore de l'argent de côté ; mais elle n'avait à ce sujet aucune certitude, et elle voyait aussi loin dans le futur que si elle avait dû ne jamais mourir. Seulement, d'autre part, elle tenait assez à son garçon pour passer outre à ses idées d'économies ; et puis, comme il se chargeait lui-même d'acheter son vin, elle ne dépensait pas vingt sous par jour, pour lui, chez le boucher ; et, enfin, elle se disait que cela ne durerait pas autant que la misère du pauvre monde : ou bien son garçon se marierait, ou bien il en viendrait à lui donner de l'argent, ou bien, — mais en était-elle si sûre ? — elle lui en demanderait bientôt, un jour ou l'autre, plus tard. Lui, en attendant, le soir, mangeait sans se presser, en buvant son litre...

Eh ! non, sa bouteille de vin fin, puisqu'en explorant la cave, il avait déniché, dans le coin le moins accessible et le plus sombre, derrière une citerne heureusement sèche où il avait failli tomber, tout un lot de trois cents bouteilles de bordeaux et de bourgogne si bien recouvertes de couches de poussière lourde et de toiles d'araignées qu'elles formaient un tout qu'il se chargea sur-le-champ de désagréger. Il s'y salit outrageusement, mais il avait fait de pires corvées, et sans

espoir d'une pareille récompense ! Gardant pour lui le secret de sa découverte, il n'apportait dans sa chambre les bouteilles que deux par deux, une pour boire entre ses repas, une pour le dîner qu'invariablement il faisait seul.

Lorsqu'il avait terminé, il allait faire son tour dans la petite ville absolument déserte. Auberges et cafés avaient le droit de rester ouverts jusqu'à onze heures ; ils étaient loin d'en abuser, et même d'en profiter, tout le monde se couchant à huit heures au plus tard dès le retour de l'automne. Seuls, quelques fonctionnaires d'âge mûr et une douzaine de jeunes gens qui avaient la prétention de mener la vie à grandes guides, exactement comme à Paris, sortaient après-dîner, mais pas tous les soirs. Parce qu'ils n'allaient pas tous au même endroit, parce qu'ils ne se donnaient pas le mot pour être tous dehors la même nuit, il était rare que, des trois cafés et des deux douzaines d'auberges que contenait la petite ville, on n'en trouvât pas un d'illuminé et deux ou trois d'ouvertes. Le Jean entrait où il était possible, partout bien reçu, mais surtout par les jeunes gens qui lui faisaient raconter ses prouesses et se cotisaient pour lui offrir des tournées. Il ne protestait point, mais, bon diable, offrait aussi la sienne de temps à autre, pas trop souvent.

C'étaient « des gars », comme on dit, qui, entre leur sortie de l'école primaire, à douze ans, et leur départ pour la caserne, à vingt et un, apprenaient d'humbles métiers dans les boutiques de la Grand'Rue ou, tout de suite, se mettaient à travailler avec leur père dans les champs, dans les jardins, ou dans les bois. Pour cour-tiser les filles, ils n'attendaient ni que leur voix eût mué, ni que leur premier poil de moustache s'annonçât. Ils ne s'estimaient l'un l'autre que pour leur force physique, et ne respectaient, parmi les hommes mûrs, que ceux dont la vigueur était incontestée. De bonne heure ils

se mettaient à fumer la cigarette, à fréquenter auberges et cafés, malgré leurs mères qui venaient les y relancer comme avait fait jadis la Nannette, et regrettaient profondément de ne disposer que de quarante sous par semaine pour leurs menus plaisirs. Puis, les années se succédant, submergés par leur virilité montante, ils attendaient que vînt l'époque du service militaire pour s'offrir des femmes, loin du double contrôle de la famille et de la petite ville ; et ils frissonnaient d'admiration et d'espoir lorsque le Jean leur disait ses multiples conquêtes. Ils espéraient bien de ne pas s'éloigner autant que lui du pays natal ; mais, pour leurs imaginations exaspérées comme pour leurs besoins insatisfaits, la moindre sous-préfecture du Centre ou de l'Est, pourvu qu'il y eût une maison publique, était aussi belle et aussi lointaine que Brest, Dakar, Hanoï ou Nouméa.

Ainsi logé et nourri pour rien et abreuvé à peu de frais, il menait une vie merveilleusement exempte de soucis, faisant la grasse matinée dans sa chambre où la Nannette venait, de bonne heure, lui allumer le feu que, de son lit, il regardait ou écoutait pétiller. Ensuite elle lui apportait un grand bol de café noir qu'il trouvait meilleur que « le jus » des casernes, et elle était heureuse quand il voulait bien l'en complimenter. Il engraissait à vue d'œil, ne sciant le bois nécessaire à la maison que pour se dégourdir jambes et bras. Les jours raccourcissaient de plus en plus. Parfois la pluie et le vent faisaient rage vingt-quatre heures de suite. Il ne restait plus une feuille aux tilleuls des Promenades ni aux arbres des jardins. Et il se trouvait bien dans cette grande maison où il avait une chambre à lui, une chambre où il était libre de faire des feux d'enfer tout en relisant et fredonnant des chansons sentimentales qu'il avait eu tout le temps de recopier aux longues heures de désœuvrement à la caserne et dans les postes isolés. Et il se trouvait bien dans cette petite ville où il ne souffrait pas encore trop

de l'absence d'auberges borgnes où l'on boit avec des femmes dépoitraillées et qui fument la cigarette.

III

Plus vite qu'elle n'aurait cru elle-même, M^{lle} Balandreau s'était résignée à la disparition de sa mère. Elle ne restait point dans l'embarras. M. Balandreau s'était retiré des affaires, — et non du commerce, s'il vous plaît ! — après fortune faite, une fortune de soixante mille francs qui, sagement placés en valeurs de tout repos, représentaient encore deux cents francs de rentes mensuelles. De plus, la maison où ils étaient morts, lui et sa femme, leur avait appartenu, pour passer entre les mains de leur fille ; et elle s'augmentait d'un grand jardin potager qui produisait plus de légumes et de fruits que n'en pouvait, toute une année, consommer une famille.

M. Balandreau était mort en 1879. Dix années de suite sa veuve et sa fille avaient à peine dépensé un peu plus de la moitié de leurs revenus, si bien qu'à la mort de sa mère, payés le médecin, le pharmacien et la cérémonie funèbre, M^{lle} Constance se trouvait à la tête d'un capital liquide de dix mille francs, sans préjudice de ses titres de rente qui restaient intacts. Elle pouvait donc faire figure de personne riche, même en face des quatre ou cinq fonctionnaires que possédait la petite ville et qui, plus ou moins chargés de famille, ne gagnaient pas plus de deux cents francs par mois. Les bourgeois qui, mariant leur fille, lui donnaient vingt mille francs de dot, pouvaient se compter sur les dix doigts.

Elle qui, avec sa maison, en avait plus du triple, pour plusieurs jeunes gens qui, rentrés du service, pensaient à s'établir, elle aurait dû représenter un parti plus qu'avantageux ; et, pourtant, on aurait pu parier à coup sûr que, pas plus avant qu'après la mort de sa mère, elle ne serait jamais demandée en mariage. Trop riche pour les fils des commerçants, elle ne l'était pas

assez pour les quelques jeunes gens de familles nobles qui vivaient dans les châteaux dispersés autour de la petite ville ; mais, par-dessus tout, elle était trop distinguée et trop fière pour les uns, trop ordinaire et trop peu mondaine pour les autres. Dans une boutique comme dans un château, elle eût été dépaycée, ici trop familière avec les domestiques, là trop raide avec la clientèle. Elle n'avait eu ni le temps de se familiariser avec les habitudes du commerce, ni le désir de s'initier vraiment aux manières du monde.

Lorsqu'elle resta seule de cette famille qui était une des plus anciennes de la petite ville, toutes les amies de sa mère, et toutes les siennes propres, s'intéressèrent prodigieusement à elle. Les premières étaient de vieilles dames veuves ou encore en puissance de mari, et de vieilles filles, toutes confites de dévotion, les secondes s'étaient mariées plus ou moins récemment avec des commerçants, avec l'un des deux pharmaciens, avec l'un des deux médecins. Elles avaient la prétention de s'occuper de ses affaires comme si elle-même en eût été incapable.

A tort ou à raison, elle passait en effet pour être d'esprit un peu baroque, pour avoir des absences, pour être « dans la lune » plusieurs jours de suite. Cela n'avait aucune importance du vivant de sa mère qui s'entendait parfaitement à gérer leurs intérêts, et qui avait d'autant moins de mérite que défunt son mari avait tout laissé dans un ordre impeccable : à moins d'un bouleversement général qui eût détruit toute l'épargne et toutes les fortunes privées, la maison Balandreau était une machine lancée une fois pour toutes sur une voie d'où nul accident ne pouvait la faire dévier, et qui ne s'arrêterait qu'au moment où son dernier représentant aurait cessé de vivre. Mais toutes ces bonnes amies furent très étonnées de voir que M^{lle} Constance fût au courant de ce qui, après tout, l'intéressait plus que personne : il n'y avait là rien que de très naturel, et pourtant elles allèrent criant partout

que, décidément, Constance était une fille de tête et que la fortune des Balandreau était en bonnes mains. Elle ne s'en émut pas, les laissant dire, continuant de partager son temps entre la chapelle et l'église, d'une part, et sa maison.

Il y avait aussi le cimetière, où elle se rendait tous les soirs, une demi-heure avant la tombée du crépuscule. A la vérité, ce n'était pas pour elle une occupation nouvelle puisque, depuis dix ans, on aurait pu compter les jours où elle n'y fût pas allée avec sa mère. Mais maintenant, ce n'était plus la même chose : elle en prenait le chemin toute seule. En même temps qu'une profonde mélancolie à s'agenouiller sur la pierre dure de la concession à perpétuité où reposaient les deux seuls êtres avec qui elle eût toujours vécu, elle ressentait un certain orgueil d'être la seule héritière de leurs pensées et de leurs souvenirs, qu'elle était seule à bien connaître, et de leur fortune, dont elle pouvait disposer à son gré. Oh ! elle n'avait nullement l'intention d'en faire mauvais usage, ni de la dilapider. Avec ses rentes et sa maison, elle avait hérité d'eux le sens de l'économie et de la régularité des habitudes ; mais, enfin, d'avoir le souci de ce double héritage, de n'être plus sous la dépendance de personne, elle s'estimait implicitement grandie, beaucoup plus que le jour où elle avait fait sa première communion, beaucoup plus que le jour où elle avait mis sa première jupe longue : c'était un peu comme si elle se fût mariée, avec cette différence encore qu'elle n'avait à obéir à aucun époux.

Elle laissa passer un mois, puis recommença à sortir, c'est-à-dire à faire des visites l'après-midi. Car elle n'avait pas cessé de faire elle-même ses commissions. De leurs débuts difficiles dans la mercerie, ses parents avaient conservé l'habitude de se passer de domestiques. Tout au plus, dans les grandes circonstances : deux ou trois dîners en hiver, une lessive plus importante, la fabrication des confitures en septembre, M^{me} Balandreau

prenait-elle une cuisinière, une laveuse, une femme de journée. Le reste du temps, elle faisait tout par elle-même, aidée de sa fille qui ne rechignait point à la besogne. Devenue seule, l'orpheline de trente ans tenait à conserver les traditions de la famille ; pour rien au monde elle n'eût introduit une étrangère dans cette maison d'où sa mère venait de partir. C'était un immeuble carré, d'un étage, et dont la façade regardait le midi. Au rez-de-chaussée, salon, salle à manger et cuisine ; au premier, quatre chambres, dont deux, inoccupées, regorgeaient de ces meubles inutiles que l'on se transmet, de génération en génération, dans les petites villes, parce qu'on ne trouve point à s'en défaire, ou seulement à de si bas prix qu'on aime mieux les conserver. La plus confortable était celle où M. et M^{me} Balandreau avaient successivement rendu le dernier soupir. Constance la laissa telle qu'elle l'avait toujours vue, avec son grand lit à rideaux, à courtepointe blanche, son bénitier accroché au-dessus du prie-Dieu près de la cheminée, ses deux chapelets à gros grains de bois sculpté appendus en forme de cœurs, son armoire à glace, son petit secrétaire où, des années durant, même du vivant de son mari, la défunte avait fait les comptes du ménage, à quoi M. Balandreau s'entendait moins bien qu'elle.

La chambre de Constance ne rappelait en rien qu'elle eût pu, récemment encore, avoir été celle d'une jeune fille. Bien qu'elle donnât au midi, comme celle de ses parents, on eût juré qu'elle était exposée au nord, tant elle apparaissait froide et nue. Pour la rendre agréable, elle n'aurait eu qu'à choisir parmi les meubles et les bibelots inutilisés. Elle aimait mieux l'atmosphère presque monacale de cette quasi-cellule où les regards n'étaient attirés que par un grand Christ, par la reproduction d'une toile de Murillo représentant la Vierge et par un tableau où étaient groupées les quatorze stations du Chemin de la Croix.

Le premier jeudi de novembre, elle était à quatre heures de l'après-midi chez M^{me} de Lagrange avec un groupe de vieilles dames, de vieilles filles et de jeunes femmes, le Jeudi étant « le jour » de M^{me} de Lagrange dont le salon était le plus fréquenté des huit ou dix de la petite ville, dont elle était considérée comme le personnage le plus important, du moins parmi les dames. Il y en avait de plus riches qu'elle, mais elle était la seule qui portât la particule, et châtelains et châtelaines des environs ne dédaignaient point de venir s'asseoir chez elle lorsqu'une course nécessaire ou le besoin d'occuper quelques heures d'oisiveté les amenaient jusqu'à la petite ville.

Le curé-doyen, M. Moyne, était un des plus assidus. Comme dans les autres salons où il fréquentait, la place d'honneur lui était réservée, au coin de la cheminée, en face de M^{me} de Lagrange. Toutes étaient plus ou moins vêtues de noir, même les jeunes femmes, et M^{lle} Constance ne se distinguait d'elles que par son long voile de deuil qu'une fois assise elle avait rejeté sur le dos du fauteuil. Sans le vouloir, elle avait interrompu la conversation, qui reprit aussitôt, dirigée par M^{me} Frossard, ou plutôt se concentrant autour d'elle. M^{me} Frossard était de haute taille, élancée et mince. Ses cheveux gris, qu'elle ne cherchait pas à dissimuler, la dénonçaient comme ayant dépassé la cinquantaine, mais il lui restait plus que des traces d'une beauté que l'âge commençait à peine à flétrir. M^{lle} Constance ne se rappelait point l'avoir vue autrement qu'en deuil, mais c'est qu'elle n'était que depuis quinze ans revenue se fixer dans la petite ville. Capitaine de dragons à Reims, son mari y était mort à quarante ans d'un accident de cheval. Avec son fils elle avait rejoint son pays natal. Tous deux vivaient dans une propriété qu'elle tenait de ses parents, sur les confins du quartier de la Creuse et de celui du Vieux-Château où sont groupées beaucoup de familles pauvres ; sa maison était égarée là comme une baronne

parmi des laveuses de lessives. Aussi bien, des murs hauts et solides la séparaient-ils des masures, en délimitant tout un jardin plus grand que celui de M^{me} de Lagrange, et où il y avait, non seulement des arbres fruitiers, mais des platanes, des bouleaux et des sapins comme on n'en voit que dans les parcs.

En se tamponnant les yeux, M^m: Frossard disait :

— Eh ! bien, non ! J'y renonce ! Je n'en ferai jamais rien.

— Voyons, madame ! Voyons ! dit le curé Moyne. Ce n'est pas d'une bonne chrétienne de désespérer ainsi. Et puis, à vrai dire, le cas n'est pas pendable.

— Vous trouvez, Monsieur le curé ?

— Je crois aussi que vous exagérez, dit M^{me} de Lagrange.

Mais elle en parlait à son aise, car elle avait probablement déjà oublié les détails de l'affaire qui bouleversait à ce point M^{me} Frossard. Quant à M^{lle} Constance, elle en ignorait tout.

— Mais enfin, demanda-t-elle, de quoi donc s'agit-il ?

Il y avait là quelques vieilles filles qui n'étaient admises qu'en tant que sœurs de M^{me} de Lagrange en N. S. J.-C. Conscientes de l'honneur que c'était pour elles, elles se contentaient de toujours tout approuver. Si quelqu'une d'entre elles eût posé la même question, il est à peu près certain que personne n'eût daigné lui répondre, mais M^{lle} Constance représentait à sa façon la richesse, et ce fut à qui la mettrait au courant. L'affaire pouvait se résumer ainsi.

Après l'ordination de Noël 1888, le vicaire de cette paroisse avait été remplacé par un jeune prêtre et nommé curé dans un autre doyenné, à une trentaine de kilomètres de distance. Plusieurs hommes, de ceux qui fréquentaient l'église par obligation, par conviction ou par habitude, avaient conservé de lui le meilleur souvenir et depuis longtemps parlaient d'aller le voir en groupe. Le

projet avait fini par prendre corps et s'était réalisé avant-hier, mardi, « grâce, hélas ! » disait M^{me} Frossard, « à mon fils Gaétan ».

C'était un grand jeune homme de vingt-huit ans, au teint pâle, avec des roseurs aux pommettes, et qui marchait à demi penché en avant comme certains cavaliers qui ont toujours l'air de tenir les rênes de leur monture. Quelque temps qu'il fût, il portait des guêtres de cuir jaune, des chaussures à éperons et une cravache. Vivant avec sa mère dans l'oisiveté la plus complète, ne se décidant pas à embrasser une carrière quelconque, il s'occupait merveilleusement à découvrir des prétextes de diversion à cette vie qui, tout en lui plaisant par-dessus toute autre, lui semblait parfois monotone.

N'eût-il jamais aperçu le vicaire qu'il se fût mis d'enthousiasme, avec son cheval et son char-à-bancs, à la disposition des voyageurs. Ils étaient donc partis le mardi, de bon matin. Les employés de l'église étaient représentés par le suisse, le chantre et le sonneur, le conseil de fabrique par trois de ses membres, la population mâle par Paul Lemoine, établi épicier non loin du café Desportes, et dont un oncle était chanoine et le frère élève au grand séminaire de Nevers. Et fouette, cocher ! Le cocher, c'était Gaétan qui n'eût pas, pour un empire, laissé à son vieux domestique, assis près de lui, le soin de conduire. Quelle belle journée en perspective ! L'ancien vicaire prévenu et consentant, quel bon déjeuner les attendait là-bas ! Il était agréable et nécessaire d'y préluder par des libations, et il se rencontra peu d'auberges sur la route qu'ils n'y fissent escale : on peut être employé de l'église et même membre du conseil de fabrique, et ne pas dédaigner de dire deux mots à la bouteille, surtout dans des circonstances aussi magnifiques pour des hommes qui jamais ne faisaient le moindre voyage. Peut-être cependant ne fussent-ils pas descendus aussi souvent si ce diable de Gaétan n'avait pris l'initiative de relayer.

Car il n'est pas inutile de dire qu'il était un pilier de cafés, et qu'il fréquentait même les auberges où ne vont que les gens du peuple ; c'est pourquoi ceux de la petite ville le tenaient pour « un monsieur pas fier », et d'autant mieux qu'il les régalaît plus souvent qu'à son tour.

Venu le moment de se mettre à table, ces messieurs étaient déjà fortement éméchés. Le curé s'en aperçut-il ? M^{me} Frossard ne le disait pas ; il dut, en tout cas, les en absoudre *in petto*. Voulant que son cheval fût lui aussi de la fête, Gaétan lui fit donner double ration d'avoine. Ils repartirent à la tombée de la nuit, tous très gais, y compris le cheval qui dévora les cinq premières lieues jusqu'au moment où, ne sentant plus les guides, — son conducteur était bien trop occupé à rire et à chanter ! — il fit un écart à un tournant assez brusque. Le char-à-banes culbuta dans le fossé.

Ce fut miracle qu'il n'y eût ni bras, ni jambes cassés. Ces messieurs s'en tirèrent avec des égratignures, mais le véhicule était en piteux état. Dégrisés, cinq cents mètres plus loin ils trouvèrent une auberge tenue par un charron. Gaétan tint à y passer la nuit avec son domestique et son cheval pour pouvoir, le lendemain, ramener sa voiture si elle était susceptible d'être réparée. Ils burent deux douzaines de canettes pour se féliciter d'en être sortis sains et saufs, et les sept rentrèrent à pied après avoir promis d'avertir M^{me} Frossard. Ils arrivèrent à leurs domiciles respectifs à une heure impossible : dix heures du soir ! alors qu'ils avaient promis d'être là pour sept heures au plus tard. A la vérité, leurs femmes ne comptaient pas trop sur eux : puisqu'ils étaient partis avec ce cerveau brûlé de Gaétan, elles savaient qu'il fallait s'attendre à tout, mais, dix heures du soir, c'était quand même un peu fort !

— Quant à Gaétan, dit M^{me} Frossard, il est rentré hier, dans l'après-midi, aussi tranquille que si rien ne s'était passé.

Et la conversation de rouler sur les accidents de voyage. Dans tous, on voyait toujours nettement le doigt de Dieu, que les victimes en sortissent indemnes ou en y laissant un membre, voire qu'elles y perdissent la vie. Mais personne n'eût compris que cette pieuse excursion, effectuée par trois employés de l'église, trois fabriciens et un neveu de chanoine et frère d'un séminariste, se fût terminée par une catastrophe. Les vieilles filles elles-mêmes, perdant de leur réserve, plaçaient leur mot sans aller jusqu'à émettre une opinion personnelle. M^{lle} Constance dit :

— Madame, je suis de l'avis de M. le curé. Le mal n'est pas grand, à mon avis.

Visiblement M^{me} Frossard fut sur le point de répondre, car elle ébaucha le geste de lever les mains : « Ah ! mademoiselle, évidemment, s'il ne s'agissait que de cette équipée ! mais vous ne savez pas tout ! » Elle se contenta de dire :

— C'est peut-être moi qui exagère, et sans doute avez-vous raison.

D'une famille qui avait toujours appartenu à la meilleure bourgeoisie locale, depuis son retour définitif M^{me} Frossard n'avait jamais réussi à s'entendre avec M^{me} Balandreau qui, d'humeur revêche et plus âgée qu'elle de quinze ans, ne lui pardonnait point d'avoir, jeune fille et ne connaissant pas encore le sous-lieutenant Frossard, fait tourner les têtes de bien des hommes mariés de la petite ville, ni d'en être partie pour faire ce beau mariage, ni d'y être revenue.

M^{me} Balandreau, de son vivant, appartenait à cette catégorie de dévotes pour qui la beauté n'est absolument qu'un piège tendu à la vertu. Elles voudraient voir toutes les femmes cousues dans un sac et, pour leur propre compte, y suppléent en s'attifant de robes informes. Lorsqu'elle rencontrait M^{me} Frossard dans un salon, dans une rue, aux environs de l'église, elle ne poussait

pas l'intransigeance jusqu'à lui tourner le dos ; elle consentait même à échanger quelques mots avec elle, mais sur des sujets insignifiants, et toujours en la regardant avec tant d'insistance que c'était M^{me} Frossard, vite excédée, qui devait dire la première, quoiqu'elle fût de l'humeur la plus accommodante : « Eh ! bien, au revoir, M^{me} Balandreau ! »

A ces visiteuses M^{me} de Lagrange n'offrait rien : ni thé, ni liqueurs douces, ni gâteaux. Personne n'y trouvait à redire, puisque n'était pas admis chez elle qui voulait. Les réceptions n'en duraient pas une minute de moins. Les vieilles filles partaient les premières ; non qu'elles eussent à se préparer des dîners compliqués : elles se contentaient d'un peu de soupe et de fromage, exactement comme la Nannette et M^{me} de Lagrange elle-même, mais il en était ainsi depuis des années : elles se retiraient par discrétion, comme si, aussitôt après leur départ, « ces dames » et M. le curé avaient dû agiter les plus hautes questions touchant l'état spirituel de la paroisse.

Il en fut ainsi ce soir-là, du moins quant à leur départ. La conversation continua d'être alimentée par l'accident dont Gaétan avait été la cause et le héros, et son char-à-bancs la victime. Au fond, elles eussent toutes été d'avis que le cas n'était pas pendable si, mieux informées que M^{lle} Constance, elles n'avaient su que Gaétan accomplit des prouesses plus répréhensibles. Il entretenait des « intrigues coupables » avec toutes les femmes mariées qui ne repoussaient pas ses avances. Si peu nombreuses qu'elles fussent dans une petite ville où les moindres gestes sont épiés, elles l'étaient encore assez pour qu'il eût toujours son pain cuit. Comme de juste, du moins comme l'imposaient les convenances, tous les dimanches il accompagnait sa mère à la grand'messe, et l'on était obligé de reconnaître qu'il s'y tenait très bien : il s'agenouillait même au moment de l'élévation et de la communion, — malgré ses guêtres, — ce que ne faisaient

point certains messieurs, — non guêtrés, par surcroît, — sur la conduite desquels on avait moins, sinon rien, à redire.

Qu'elles le voulussent ou non, cela militait en sa faveur dans l'esprit des dévotes de tout âge qui n'admettaient pas qu'il pût être un chenapan complet, car il ne se refusait pas davantage à faire ses pâques, au vu et au su de la chrétienté. Et M^{lle} Constance qui avait été élevée et maintenue par sa mère dans l'ignorance la plus totale des choses les plus naturelles du monde, M^{lle} Constance pour qui la différence des sexes et ses conséquences étaient des questions qui ne se posent pas, parce que pour elle inexistantes, M^{lle} Constance pour qui les hommes n'avaient pas d'autre raison d'être que de travailler tous les jours de la semaine aux champs, dans les boutiques et dans les bureaux, n'eût pas songé un seul instant que le fils de M^{me} Frossard, qui ne travaillait nulle part, pût employer ses loisirs, c'est-à-dire sa vie entière, à entretenir des relations, défendues par l'Eglise, avec des femmes d'une vertu peu affirmée.

Un peu moins simple d'esprit que de cœur, il lui était arrivé de s'interroger elle-même lorsqu'elle entendait parler d'un accouchement, ou lorsqu'elle voyait une de ses amies, mariée, devenir de plus en plus grosse ; mais, de s'interroger, c'était pour elle avoir affaire à une interlocutrice incapable de lui répondre, et tout de suite elle retournait aux pieuses pensées dont elle était coutumière. Pour ces accidents qui la troublaient mensuellement, sa mère lui avait dit une fois pour toutes : « Il ne faut pas t'en inquiéter : tout le monde en est là » ; et elle croyait fermement que les hommes aussi y étaient exposés. Ce fut probablement en ce sens qu'elle intervint dans la conversation pour dire :

— Et puis, des accidents, nous en avons tous, mon Dieu ! et nous n'en mourons pas.

Le mot, non compris, ne fut pas relevé. Mais M^{me} de

Lagrange et M^{me} Frossard affirmèrent qu'il y en a de mortels, et chacune fit pour la centième fois le récit de la mort de son mari, l'un décédé à la chasse, l'autre au cours d'une manœuvre militaire. C'était toujours nouveau pour M^{me} de Lagrange, qui, chaque fois, donnait des détails différents ; plus discrète, M^{me} Frossard se contentait de quelques phrases courtes. Elle ajouta, ce soir-là, qu'heureusement son fils lui restait.

— Me voyez-vous seule, dit-elle, dans cette grande maison au milieu des arbres ? Quelques inquiétudes qu'il me donne, il est pour moi une compagnie et une protection. Si je venais à le perdre, je n'aurais plus qu'à me retirer au couvent ou dans une maison de retraite pour veuves.

— Oh ! madame ! s'écria Constance. Je suis seule, moi aussi. Pourtant, je ne pense pas à entrer au couvent !

— Sans doute, ma chère Constance, répondit M^{me} Frossard, mais vous n'avez que trente ans. Vous pouvez vous marier, vous !

— Me marier, madame ! Et pour quoi donc faire ?

Le curé Moyne lui-même ne put s'empêcher de sourire.

— Constance, dit M^{me} de Lagrange, Constance, vous avez raison, ma fille !

Plus accueillante que son amie défunte et d'humeur moins agressive, M^{me} de Lagrange avait cependant fait, à ses dépens, l'expérience du mariage. Même à la regarder longuement dans l'espoir de découvrir, sous son masque de vieille dame, les traits, pour un bref instant reformés, de la jeune fille qu'elle avait dû être, on demeurerait incapable de se l'imaginer âgée de dix-huit ans, souriante et appelant de ses vœux l'heure où elle donnerait le bras au beau cavalier de ses rêves ; et sur le cercueil de son mari elle n'avait pleuré ni plus, ni moins, que sur ceux de son père et de sa mère.

Des vieilles filles, M^{lle} Laure était la seule qui ne fût point partie, sa petite fortune et ses bonnes manières

l'autorisant à traiter d'égale à égale avec ces dames. Elle avait écouté et lu tant de pieuses homélies et de sermons qu'elle ne pouvait guère parler en public qu'en ressoudant des bribes de phrases qu'elle avait cent fois entendues et lues.

— Ma chère Constance, dit-elle, du blanc troupeau de notre Congrégation des Enfants de Marie, vous êtes certainement la plus blanche des brebis, celle sur qui les regards de notre Bon Pasteur se reposent avec le plus de complaisance ; mais il n'est pas dans les secrets desseins de la divine Providence que nous vivions tous ni toutes dans le célibat. Vous ne pensez pas à entrer au couvent ? C'est que Notre-Seigneur n'a point jugé à propos de vous appeler plus près de lui en vous inspirant la vocation monastique. Mais il se peut que vous connaissiez mal, que dis-je ! il se peut que vous ne répondiez pas aux vues qu'il a sur vous en vous imaginant qu'après la mort de votre mère votre destinée soit de continuer à vivre seule. Nous avons toutes connu votre excellente mère : c'était une sainte femme dont la place fut toujours marquée dans le Paradis à la droite de l'Agneau. Nous savons toutes qu'elle redoutait pour vous les pièges du Malin, et qu'elle n'a rien eu plus à cœur que de vous voir conserver immaculée la robe de votre baptême. A Dieu ne plaise que nous pensions vous détourner de la voie où elle vous a engagée et où vous persévérerez ; cependant le mariage aussi, de l'avis de l'apôtre saint Paul, des Pères et des Docteurs de l'Eglise, est un état où l'on peut vivre saintement.

Ce n'était point la première sortie de ce genre qu'entendit le curé Moyne, et toujours avec un sourire discret. Il lui semblait écouter nombre de ses confrères qui se satisfaisaient de ces lieux communs dont il n'usait, personnellement, qu'à son corps défendant. Doué d'un certain talent de parole, il était rare qu'il se laissât entraîner à des improvisations dont sa mémoire seule eût fait

les frais. A ses ouailles, il s'adressait tout à la fois familièrement et avec distinction. Toujours substantiels, ses homélies et ses sermons étaient nourris de son expérience personnelle et ne devaient rien qu'à lui-même.

Pour M^{lle} Constance, elle aussi avait tant de fois entendues les vicaires, sa mère, M^{lle} Laure et les dévotes prononcer de ces phrases où sans cesse revenaient les mêmes images, qu'elle retrouvait encore dans ses livres de piété, que, pour son ignorance de la vie, c'étaient des mots qui ne correspondaient à aucune réalité : souillures, innocence baptismale, virginité, mariage, célibat, « l'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement », qu'est-ce que tout cela pouvait signifier pour elle ? Aujourd'hui où, jusque dans les campagnes, les jeunes filles sont de bonne heure émancipées, il faut faire un certain effort pour concevoir, revenant de plus d'un quart de siècle en arrière, la possibilité d'une pareille innocence chez une fille de trente ans.

— Il est certain, dit M^{me} Frossard en baissant les yeux, qu'il n'y a pas de rôle plus noble que celui de l'épouse chrétienne qui s'efforce de maintenir ou de ramener son mari dans la voie du salut. Nous savons que tous les Ordres, les contemplatifs comme les autres, ont leur raison d'être. Nous savons que le célibat n'est point désagréable à Dieu, mais l'épouse chrétienne aussi a sa mission à remplir ici-bas.

Toutes ces phrases berçaient de leur ronron familier M^{lle} Constance. Pas une qui ne lui fût un rappel de cérémonies simples ou solennelles, d'heures passées à lire ou à méditer dans l'embrasure de sa fenêtre ou près du feu crépitant. Jamais elle n'avait entendu de musique différente. Les violons des bals publics qui se tenaient, tous les dimanches d'hiver, dans une auberge de la route d'Avallon, les violons, encore, et les vielles qui jouaient le premier dimanche de mai à l'entrée du bois de Narvaux et le lundi de la Pentecôte sur les Promenades, n'avaient

point ému l'air qu'elle respirait dans sa solitude, tour inviolée dont sa mère gardait la porte.

Même ses premières années s'étaient écoulées dans une atmosphère de religion et de légendes pieuses dont elle entendait sa mère s'entretenir dans l'arrière-boutique, parfois même au milieu des étoffes étalées, avec d'autres vieilles dames, d'autres vieilles filles d'alors et qui venaient là moins en clientes qu'en amies. C'était plusieurs années avant la fin du Second Empire, en pleine période d'épanouissement pour les pratiques religieuses. Dans toute la région, les dons affluaient pour le remplacement des vieilles églises, que tout le monde s'accordait à trouver affreuses, par de neuves ; et aujourd'hui encore M^{lle} Constance se rappelait parfaitement que, pendant la durée des travaux, toutes les cérémonies s'étaient faites à la chapelle des Sœurs.

Les archanges, les anges, tous les saints défunts avaient pour elle une existence aussi certaine que la sienne propre ; le ciel, où ils vivaient au-dessus de la terre, est un grand pays tout bleu où ils se promènent avec leurs ailes et des robes blanches, au milieu des parfums de l'encens. Mais comme il fait noir et rouge, comme ça sent la poix brûlante et le soufre dans l'enfer, au-dessous de la terre, où les démons au front cornu retournent, avec des fourches, les damnés sur des grils et dans des brasiers !

De sa septième à sa seizième année, elle avait été externe au pensionnat des Sœurs où les gens du peuple n'avaient pas l'audace de demander que fussent admises leurs filles : même s'il n'avait point fallu payer un peu plus cher que dans les deux autres classes dirigées par sœur Romain et sœur Marie-Joséphine, ils savaient que chacun doit se tenir à sa place. Il n'y avait donc, au pensionnat, que les filles des commerçants les plus huppés, et de certains fonctionnaires.

Les internes, c'étaient une dizaine de filles des gros propriétaires ruraux du canton. Elles avaient leur ré-

fectoire au rez-de-chaussée, leur dortoir au premier étage, une grande pièce carrelée où chacune couchait dans un lit tout entouré de rideaux maintenus par quatre tringles. Sœur Raphaëlle était chargée des petites, sœur Valérie, des grandes. Toutes, externes ou internes, qu'elles fussent tous les jours en contact avec leur famille ou que leurs parents ne vinssent les voir qu'une fois par mois à l'occasion de la foire, leur vie était partagée entre l'étude et la prière, entre la salle de classe et la chapelle. Pas un mot n'était prononcé devant elles qui pût les faire glisser sur la pente de rêveries prétendues coupables. Tout ce qu'on leur disait était pour que toutes leurs pensées fussent dirigées vers le ciel, et il n'y en avait pas une qui à onze ans ne fît sa première communion avec la plus grande ferveur. Ni le jeudi, ni le dimanche, ni pendant les vacances, elles ne jouaient avec les filles ni avec les garçons du peuple. Elles avaient déjà conscience de former une caste à part, et rien ne leur revenait de ce qu'ils pouvaient dire et faire entre eux. Mais elles étaient plus qu'eux avancées dans la voie de la perfection spirituelle.

Constance en particulier, depuis l'année qu'elle consacra à la préparation immédiate de sa première communion jusqu'à sa sortie du pensionnat, vécut dans une atmosphère de mysticisme exceptionnel où la vie quotidienne ne lui apparaissait que comme à travers un somptueux vitrail de cathédrale. Où d'autres ne voyaient que la teinte uniformément grise de jours qui se ressemblaient dans leur fatigante monotonie, il n'y en avait pas un qui n'eût, pour elle, ses tons particuliers et merveilleux. Aussi bien vivait-elle en union totale avec l'Eglise militante, souffrante et triomphante, et l'on sait de quelles nombreuses et riches nuances se pare l'année religieuse, dont les ornements du prêtre et de l'autel ne sont encore que de faibles indications.

A partir de Pâques, les fêtes du printemps et de l'été

l'émouvaient par-dessus toutes, qu'un mois de blancheurs et d'aubépines fût consacré à la Vierge, que la Pentecôte, la Fête-Dieu et celle du Sacré-Cœur ramesent une ambiance de roses pourpre dont les lourds parfums la faisaient défaillir. Elle rêvait de se consacrer à Dieu et de prendre rang, dès cette vie, parmi les saintes qui s'étaient signalées à l'attention et imposées à la vénération de leurs contemporains. Son confesseur d'alors, le prédécesseur du curé Moyne, était un vieux prêtre qui ne comprenait rien à ces élans. Il lui conseilla d'attendre et dissuada M^{me} Balandreau de laisser sa fille obéir à ce qu'elle considérait, à tort selon lui, comme un appel du Très-Haut.

Sortie du pensionnat, elle n'en fréquenta ni plus ni moins assidûment la chapelle et l'église, et il ne se passait point de semaine qu'elle ne fit au moins une visite à ses anciennes maîtresses, aux élèves qu'elle avait vues petites et qui entraient à tour de rôle parmi les grandes. Elle n'en connut plus une seule pour avoir vécu avec elles, lorsqu'elle atteignit à sa vingt-cinquième année. Elle n'interrompit point pour cela ses visites, tandis que toutes ses anciennes camarades, mariées, avaient à s'occuper de leur intérieur, presque toutes d'un ou de plusieurs enfants, et, sans cesser de fréquenter la chapelle, ne venaient plus au pensionnat. Elle avait l'air, elle, d'une élève beaucoup plus âgée que les autres, à qui on laissait toute liberté d'aller et venir, et qui ne se décidait point à rompre les liens qui l'attachaient encore à cette maison où elle avait longtemps travaillé et prié. Et elle avait l'air, encore, d'une Sœur par permission spéciale vêtue en laïque, et qui eût vécu sur les marges du siècle et du cloître sans opter tout à fait pour l'un ni pour l'autre.

Elle répondit à M^{me} Frossard :

— Vous avez peut-être raison, madame. Mais je me suis toujours demandé à quoi le mariage peut bien servir !

— Moi aussi, ma chère enfant ! ajouta comme en écho M^{me} de Lagrange.

— Evidemment ! Evidemment ! dit le curé Moyne en reprenant son bréviaire sur la tablette de la cheminée. Il jugeait sans doute inutile de prolonger cette conversation et, sans prétendre à donner le signal du départ, il prit congé de ces dames, de M^{lle} Laure et de M^{lle} Constance qui lui dit :

— M. le curé, je vais remonter avec vous.

Le presbytère était à vingt pas de sa maison, en continuant en direction de l'église.

— J'irai vous faire une visite, ma chère Constance, lui dit M^{me} Frossard à qui M^{me} Balandreau, jadis, avait fait comprendre qu'elle ne tenait pas à la recevoir.

— Ce sera comme vous voudrez, madame, répondit un peu impoliment Constance qui pouvait se souvenir de traits décochés devant elle par sa mère à cette veuve, dont les restes de beauté l'offusquaient encore.

Il était six heures, et dehors il faisait nuit noire. Dans la petite rue qui aboutissait à l'escalier du milieu des Promenades, le curé Moyne et Constance firent quelques pas à côté l'un de l'autre. Soudain il lui dit, car, étant son confesseur, il avait avec elle son franc-parler :

— Ma chère Constance, vous avez été impolie avec M^{me} Frossard.

— Comment ! s'écria-t-elle. Moi, Monsieur le curé ?

— Mais oui, vous ! Mais oui ! Ce sont des habitudes que vous tenez de votre mère. Pour votre bien, il faut vous en défaire le plus vite que vous pourrez. Votre mère était une très honnête femme ; mais je lui ai reproché plusieurs fois d'avoir la langue un peu pointue et de ne point pratiquer comme elle devrait l'être la charité chrétienne. Je sais qu'elle ne pouvait pas sentir M^{me} Frossard : elle me l'a avoué ; c'était plus fort qu'elle. Et pourtant M^{me} Frossard ne le lui cédait en rien pour l'hon-

néteté. Elle a même sur défunte votre mère cet avantage de ne jamais critiquer son prochain.

— Mais moi non plus, Monsieur le curé ! dit Constance très émue.

— Je le sais bien, et je n'ai rien à vous reprocher sur ce point ; mais, sans le faire exprès, vous avez conservé d'elle certaines manières un peu rudes. Tout à l'heure, quand M^{me} Frossard vous a dit qu'elle viendrait vous voir, vous lui avez répondu : « Ce sera comme vous voudrez », ce qui signifiait clairement : « Venez ou ne venez pas, moi, ça m'est égal. » Comprenez-vous ?

— Oh ! Monsieur le curé, je n'en ai pas pensé si long !

— C'est justement ce que je vous reproche ! Il faut vous surveiller, et ne pas dire au hasard ce qui vous vient à l'esprit. Vous n'êtes plus une petite fille, ma chère Constance ! Vous allez bientôt entrer dans votre trente et unième année. Vous voilà seule dans la vie, seule, bien entendu, quant à la famille, car vous savez que vous pouvez compter sur nous tous, sur ces dames et sur ces bonnes demoiselles, pour vous épargner les ennuis de la solitude. Raison de plus pour faire à toutes visage agréable. Vous portez encore le deuil, et je ne vous conseille pas de rire aux éclats à propos de tout et de rien. Votre mère vous a enseigné une certaine pratique austère de la religion : je lui ai dit plusieurs fois hors du confessionnal, — je puis donc vous le répéter aujourd'hui, — qu'à mon avis elle exagérait. Rappelez-vous l'Évangile : on peut jeûner sans se couvrir de cendres le visage. On peut prier et être gai, on peut se recueillir à l'église et se distraire honnêtement dans le monde.

— Mais, Monsieur le curé..., disait-elle de plus en plus étonnée.

Il ne la laissait point achever.

— Jusqu'au jour de sa mort, vous avez vécu dans les jupes de votre mère qui ne vous a rien appris de la vie, ce qui s'appelle rien. Hors de votre maison, vous ne fai-

siez pas un pas l'une sans l'autre. Elle vous a tenue à distance de tous les divertissements profanes qu'elle considérait, sans exception, comme criminels, et, là aussi, elle exagérait.

Ils avaient traversé les Promenades et suivaient le chemin grimpant qui aboutissait à peu près en face de la maison de M^{lle} Constance. Le curé Moyne n'avait plus qu'à se résumer pour ne pas rester indéfiniment avec sa pénitente.

— Surtout, dit-il, n'allez pas vous frapper ! Mais il est urgent que vous y réfléchissiez. Même resteriez-vous vieille fille, — ce qui me semble très possible, sinon fort probable, — que vous devez veiller à ne point vous annuler les affections ni les amitiés qui s'attachent à vous. Si vous aviez soixante ans, je ne vous parlerais pas de la sorte. Vous n'en avez que trente, et il est inutile que vous devanciez les années.

Elle fut tentée de dire comme au confessionnal : « Pardonnez-moi, mon père, parce que j'ai péché. » Elle eut assez de présence d'esprit pour rectifier la formule consacrée.

— Excusez-moi, M. le curé ! dit-elle. Je méditerai vos sages conseils et j'en ferai mon profit.

Ils étaient en face de la grille du parterre qui précédait sa maison. Le curé Moyne lui serra discrètement la main et la laissa seule.

On entendait le vent de novembre souffler par intermittences. Annonciateur de pluie, parce que venant de l'ouest, il prenait à revers les sapins alignés dont, seules, les hautes branches ployaient. Il s'attaquait ensuite aux tilleuls des Promenades qui ne remuaient presque pas, puis, poursuivant sa route par les vastes plaines libres de l'air, il arrivait aux bois qui sur les montagnes formaient une masse noire à peine éclairée par la lune brouillée de nuages. Les bois obéissaient-ils aux rafales ? A dis-

tance, on n'aurait pu l'affirmer. Leur sombre immobilité paraissait être absolue ; peut-être, cependant, certains frémissements les agitaient-ils sans même qu'ils en eussent conscience.

HENRI BACHELIN.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Gabriel Pérouse : *L'Abbaye de Talloires*. Dessins de André Jacques, Chambéry, Libr. Dardel. — Chrétien de Troyes : *Erec et Enide. Le chevalier au lion*, trad. par André Mary, Boivin et C^{ie}. — Jacques Boulanger : *L'histoire de Merlin l'enchanteur. Les Enfances de Lancelot. Les Amours de Lancelot du Lac, Galehaut, sire des Iles lointaines. Le chevalier à la charrette. Le château aventureux*, 3 vol. Plon-Nourrit. — Joachim du Bellay : *Les Amours de Faustine, Poésies latines traduites par Thierry Sandre*, Amiens, Edgar Malfère. — Jehanne d'Orliac : *Ghanteloup, la duchesse de Choiseul et Chérubin*, J. Ferenczi. — Memento.

Imprimeries et librairies régionales, jadis si florissantes, tendraient-elles de revivre ? Il semble que, depuis quelque temps, plusieurs d'entre elles, les grenobloises et les chambériennes en particulier, manifestent une certaine activité. Leurs publications sont faites avec soin, avec luxe même. Ce mois-ci, par exemple, la librairie Dardel nous offre, en un bel in-quarto, **l'Abbaye de Talloires**. Elle a su choisir avec intelligence ses collaborateurs. M. André Jacques, artiste de qualité, expert à rendre les valeurs et les colorations fanées des vieilles pierres, le charme et le mystère des cloîtres anciens, la grâce des paysages savoisiens, a orné cet ouvrage d'agréables dessins, lettrines et culs-de-lampe. M. Gabriel Pérouse, docte archiviste doublé d'un évocateur au style pittoresque, s'est chargé de rédiger un texte plein de faits contés avec finesse, vigueur et netteté.

L'histoire de cette abbaye, dont le nom ne figure même pas sur les dictionnaires, méritait d'être écrite. M. Gabriel Pérouse la conduit du trouble moyen âge à la Révolution. Il la découvre, par bribes, dans les vieilles chroniques. C'est la reine Ermen-garde, seconde épouse de Rodolphe le Fainéant, roi de Bourgogne, qui fonda Talloires, lui offrant quelques biens pour subsister. L'abbaye fut d'abord un simple prieuré sous la gouverne des bénédictins. Elle eut pour premier prieur Dom Germain qui lui donna une vie morale et temporelle. Elle fut maison de

prières et hôtellerie. Elle ne tarda pas à abriter des saints et des anachorètes. Saint Bernard y reçut le goût de la piété et l'amour des grand élans de charité.

Bientôt le prieuré s'agrandit, s'enrichit, devint puissante et féodale maison, suscitant, parmi la gent ecclésiastique, mainte convoitise. D'importants seigneurs, plusieurs de la famille ducale de Savoie, s'en disputèrent la fructueuse commende. Au xvi^e siècle, il est tout fleuri de sculptures et ses moines vivent dans une douce prospérité dont M. Gabriel Pérouse nous retrace les images diverses. Saint François de Sales en vante la merveilleuse quiétude au bord de ce lac d'Annecy où se reflète le ciel. Peu à peu les habitudes mondaines s'y sont introduites et le scandale, et la rébellion y éclate lorsque Claude de Granier, austère prieur, y veut imposer une règle plus étroite. Plus tard, cette règle établie, le prieuré, protégé par Urbain VIII, est transformé en abbaye qui, peu à peu, après avoir joué grand rôle politique et religieux, périra dans sa fortune et son autorité morale. La Révolution détruira le lieu saint où d'ailleurs des moines, trop enclins à la débauche, avaient déjà apporté la ruine par la mollesse de leurs mœurs.

De cette abbaye ne demeurent que des vestiges, d'après lesquels on peut mesurer son ancienne magnificence architecturale. Les hommes se sont acharnés, à travers le temps, à effacer les témoignages de leur génie passé. Il en est ainsi dans tous les domaines. A cette heure les érudits pâlisent sur les parchemins pour retrouver traces des œuvres intellectuelles d'autrefois, rétablir leurs textes, savoir quels songes enchantèrent les âmes de nos lointains aïeux. Les découvertes heureusement se multiplient. Nous commençons à voir plus nettement s'agiter les sociétés disparues. Le moyen âge, grâce à ses manuscrits, nous livre peu à peu ses secrets. Nous savons quels idéals de guerre, de piété et d'amour animaient l'âme de ses chevaliers et de ses dames.

La grande aventure de la guerre nous a peut-être donné une admiration plus vive pour ces temps où les conteurs mélangeaient le merveilleux à la vie et s'efforçaient de propager le culte des héros. Le public maintenant veut partager les ivresses des érudits, recevoir d'eux une initiation, lire à son tour la chanson de geste et le roman courtois. M. Joseph Bédier a contribué, par sa belle interprétation de *Tristan et Yseult*, à lui inspirer cet enthousiasme pour notre ancienne littérature.

Si bien que les traductions de romans médiévaux maintenant pullulent. On ne doit point les accueillir sans réserve. Toutes n'offrent pas une égale valeur. Nous croyons cependant pouvoir avec raison recommander celles de MM. André Mary et Jacques Boulanger, car ces écrivains offrent la double garantie de leur science et de leurs dons d'artistes. Tous deux interprètent les textes avec une connaissance approfondie du temps, du milieu, de la langue. On est assuré que, par conscience de lettrés, ils s'attachent à rendre avec fidélité leur modèle. Ils s'efforcent aussi, sans trop user d'archaïsmes pour y parvenir, de recréer l'atmosphère d'autrefois.

L'un, M. André Mary, a récemment publié *la Chambre des Dames* et vient de lancer **Erec et Enide** et **Le Chevalier au Lion**, ces deux derniers romans dus au génie inventif de Chrétien de Troyes. L'autre, M. Jacques Boulanger, se propose de traduire tous les **Romans de la Table ronde** et, par suite, de nous restituer, en une langue intelligible, la série entière de ces œuvres issues de la légende du roi Artus et de la reine Genièvre. Trois volumes, déjà parus, contiennent l'**Histoire de Merlin l'Enchanteur**, les **Enfances de Lancelot**, les **Amours de Lancelot du Lac**, **Galahaut, sire des Iles lointaines**, le **Chevalier à la charrette**, le **Château aventureux**.

Toute cette littérature naïve, et néanmoins profonde par endroits, pleine de prouesses, de hauts faits, de gestes aventureux, de fine et haute galanterie, mêle, en un étrange, mais harmonieux amalgame, la vie réelle à la féerie, ruisselle, comme une source vive, de fraîcheur, embaume d'un délicieux parfum de poésie ; une morale de belle qualité s'en dégage. La pratique, non sans plaisir, on se sent comme rajeuni et l'âme bientôt débarrassée des noirs soucis qu'y insinuèrent les vicissitudes du temps présent.

Au dire de M. J. Bédier qui, dans une préface, prône le travail de M. Jacques Boulanger, son fidèle disciple, les poètes de la Pléiade furent, un instant, influencés par les vieux romanciers du XIII^e siècle. Joachim du Bellay, entre autres, eût volontiers continué, sous une forme modernisée, leur œuvre dont il admirait la gentillesse et la force. Il ne réalisa point son dessein. Il était d'ailleurs sujet à la contradiction. Ce « défenseur » de la langue fran-

çaise, vers la fin de ses jours, se livra à la poésie latine. Il était alors à Rome et amoureux de la belle Faustine. A son retour en France, en 1558, il publia ses *Poemata*, d'où M. Thierry Sandre vient d'extraire et de traduire, avec un grand désir de clarté et de littéralité, les **Amours de Faustine**, jusqu'à l'heure peu lus et même, peut-on dire, à peu près inconnus.

Certes Joachim du Bellay s'y montre latiniste excellent, mais quelle étrange idée pour un homme si enclin à proscrire de la littérature la langue savante que de formuler précisément dans cette langue mille inquiétudes et tristesses qui eussent reçu une forme si agréable dans le parler national. Peut-être le poète voulait-il éviter que sa malheureuse aventure n'eût trop de retentissement et ne valût à son amante romaine de nouvelles disgrâces. Le mari jaloux avait, en effet, jeté dans un couvent l'épouse coupable. Cet homme ne comprenait rien à l'esprit de galanterie.

M. de Choiseul qui vivait deux siècles plus tard, mais en France, eût supporté avec beaucoup plus de patience qu'un poète courtoisât son épouse. M. de Choiseul a laissé dans l'histoire le souvenir d'un brillant esprit, d'un fort avisé politique, d'un excellent administrateur et aussi d'un coquet peu soucieux de constance. La Pompadour fit sa fortune et la Du Barry la défit. Il avait épousé Louise Honorine Crozat du Châtel, fille du financier Crozat, pour en posséder les écus, mais nullement pour assurer son bonheur. Sans le vouloir peut-être, non par dédain, mais par goût du changement, il fit endurer un martyr à cette jeune femme qui était belle, généreuse, sensible et qui raffolait de lui.

M^{me} Jehanne d'Orliac, dans un petit volume: **Chanteloup, la duchesse de Choiseul et Chérubin**, nous conte avec un talent d'écriture parfois affiné jusqu'à la préciosité, avec aussi quelques obscurités, mais, par endroits, beaucoup de charme, de souplesse, de délicate mélancolie, la passion infortunée de la petite duchesse. Pour se consoler de n'être jamais chérie, celle-ci, de ses écus, fit bâtir, en Touraine, le charmant castel de Chanteloup où elle espérait se consoler de l'amour dans la pastorale. Elle y fit venir de gentils musiciens, comme Von Eych et Petit-Louis, tout juvéniles et candides, et qui avaient des âmes de fleurs. Ils s'éprirent d'elle comme un œillet doit s'épren-

dre de l'abeille qui le butine et moururent comme lui de la voir s'éloigner d'eux.

Cette intrigue délicieuse, et quelques autres faits et personnages, auraient, au dire de M^{me} Jehanne d'Orliac, inspiré à Beaumarchais le *Mariage de Figaro* qui serait né dans le paysage de Chanteloup. A la vérité les preuves historiques de M^{me} d'Orliac paraissent assez faibles, contradictoires même. Disons à notre aimable consœur qui, dans sa Préface, revendique pour les femmes le droit d'exceller en science historique, que son agréable évocation du passé plaît bien plus par ses qualités littéraires que par sa force de dialectique. Les unes sont-elles préférables à l'autre? Heureux l'historien qui peut les réunir! Mais qu'il est rare, ce phénix!

MÉMENTO. — *La Revue de littérature comparée*, juillet-septembre 1923, publie deux articles de MM. Ch. Simon (*Stendhal et la police autrichienne*) et F. Boyer (*La Bibliothèque de Stendhal à Rome, 1842*), qui apportent de très curieux documents sur l'auteur du *Rouge et du Noir*. Le premier les emprunte à un ouvrage allemand de M. Arthur Schurig; le second à un dossier conservé aux archives de l'ambassade de France auprès du Saint-Siège. Non sans intérêt les stendhaliens apprendront avec quelle hostilité la police autrichienne surveillait et jugeait leur écrivain favori. Ils seront surpris aussi de voir à quelle variété d'études et de lectures se livrait Stendhal et que sa curiosité s'alimentait souvent à des sources imprévues. Dans sa bibliothèque où son œuvre propre est assez mal représentée, les auteurs latins, anglais et italiens dominent. Cette liste d'ouvrages permettra aux commentateurs de son œuvre de faire des rapprochements intéressants. — M. F. Duine publie un *Essai de Bibliographie de Félicité Robert de La Mennais* (Garnier frères), fort complet, comprenant non seulement les éditions originales, partielles ou complètes des œuvres de La Mennais, mais encore toutes les études, articles, etc... qui parurent sur cet écrivain à travers le temps et en différentes langues. Ce travail excellent, fait par un mennaisien averti, auteur d'une biographie approfondie du fameux philosophe, contient, en outre, la liste de tous les documents manuscrits conservés dans les dépôts publics. — De M. Henri Baguet: *La Société du temps passé aux Bains de Bourbon l'Archambault* (A. Maloine), très bonne brochure historique et anecdotique écrite en style simple et agréable. La curieuse figure du médecin Charles Delorme y est plaisamment évoquée. Séjours de M^{me} de Sévigné, de Scarron, Daniel Huet, Talleyrand. — M. Jean de Maupassant, érudit de valeur qui nous a donné d'excellentes pages d'histoire locale et surtout d'his-

toire maritime, évoque dans une brochure pleine de faits et de documents, la figure un peu oubliée déjà, mais digne de survivre, du poète bordelais *Léon Valade* (Bordeaux, Gounhouilhou) dont les manuscrits sont conservés à la bibliothèque de Bordeaux. On trouvera dans cette brochure, illustrée du célèbre tableau de Fantin-Latour, les images et les actes essentiels de cette vie peu mouvementée, mais mêlée étroitement au mouvement parnassien. Travail rapide, mais consciencieux et utile.

ÉMILE MAGNE.

LES ROMANS

Une lettre de M. Bernard Grasset, éditeur. — A. de Chateaubriant : *La Brière*, B. Grasset. — Roland Dorgelès : *Le réveil des morts*, Albin Michel. — Eugène Montfort : *L'oubli des morts*, Bibliothèque des Marges. — Jean Cocteau : *Le grand écart*, Stock. — Jacques Darnetal : *Patrice*, Monde Nouveau. — Francis de Miomandre : *Le greluchon sentimental*, Ferenczi. — Paul Lévy : *L'Idole*, Aux Ecoutes. — Emile Henriot : *Aventures de Sylvain Dutour*, Emile Paul. — Marcel Rouff : *Voyage au monde à l'envers*, Crès. — Cyprien Algan : *Le tragique amour de M^{me} de Pradun*, Perrin. — Jean de Jehay : *La lente épouvante*, La Pensée française.

M. Bernard Grasset a adressé au directeur du *Mercure de France* la lettre suivante :

Paris, le 18 juillet 1923.

Monsieur et cher Confrère,

Je regrette vivement d'être obligé de venir protester auprès de vous, de la façon la plus formelle, au sujet d'un article paru dans le numéro du *Mercure de France* du 15 juillet 1923, sous la rubrique « Les Romans », de votre Revue de la quinzaine, article où je suis personnellement mis en cause.

Je suis d'autant plus désolé que j'ai pour vous, vous le savez, une bien vieille et déférente sympathie, mais vraiment je ne puis absolument pas laisser passer les lignes qui ont paru dans la rubrique incriminée.

A propos du *Fleuve de feu*, de François Mauriac, je lis, sous la signature de Madame Rachilde, les lignes suivantes :

Il faut convenir que les poulains ou chevaux de course échappés de l'écurie Grasset ont des chances toutes particulières d'arriver au poteau et, à part ce pauvre M. de la Guérinière qui fut jeté, par son propre manager, dans le fossé, ce sont tous des animaux de génie, des bêtes de l'apocalypse. Le malheur, c'est que depuis, justement, ce lâchage vraiment piteux, de la part d'un commerçant, se mêlant de ce qui ne le regarde pas, on commence à douter... des couleurs de M. Grasset. Vous verrez qu'il se fera casser la figure par un de la Guérinière qui aura encore plus de sabot que de talent. Je voudrais, le plus genti-

ment du monde, rappeler Messieurs les éditeurs à la pudeur qui est encore le plus bel ornement du commerce, etc...

Il m'est difficile, vous le comprenez, de juger cette prose pour la raison qu'elle émane de quelqu'un qui vous touche de trop près, je le ferai donc avec toute la délicatesse que comporte cette circonstance.

Le moins que je puisse dire d'une pareille appréciation de mon action d'éditeur, c'est que, en portant un pareil jugement, Madame Rachilde est nettement sortie de son rôle de critique littéraire. La volonté de me nuire est même assez caractérisée pour qu'en toute autre circonstance je ne me fusse pas contenté d'une simple protestation.

Mais en raison des longs rapports cordiaux qui nous unissent, c'est vous seul, cher Monsieur Vallette, que je veux faire juge de la question et c'est à vous seul que je viens demander une rectification d'un pareil jugement, dans le plus prochain numéro, sous la forme qui vous paraîtra convenir.

Tout en reconnaissant à la critique les droits les plus étendus pour juger des livres, je ne reconnais à personne le droit de jeter le discrédit sur mon action d'éditeur et même le droit d'apprécier les raisons profondes qui me commandent de pousser tel livre ou de laisser tel autre courir sa chance.

En ce qui concerne le cas particulier auquel Madame Rachilde fait allusion, je considère que le livre de M. de la Guérinière a été surclassé par le Prix Flaubert, et l'interview que j'ai donnée n'avait pas d'autre but que de dégager ma responsabilité personnelle de cette attribution inexplicable.

Les milieux de Lettres ont trop nettement approuvé mon attitude pour qu'une opinion isolée puisse m'affecter le moins du monde. Mais je considère qu'il est de mon devoir strict de commerçant, qui tient à l'honneur et au crédit de sa firme, de ne pas laisser passer des écarts de langage comme ceux qui ont trouvé place dans l'article auquel je fais allusion.

Je m'en remets donc à vous, cher Monsieur Vallette, pour apprécier sous quelle forme une rectification d'un pareil jugement pourra être insérée dans votre plus prochaine Revue de la quinzaine. Je pars en vacances demain pour un mois et demi et ne pourrai donc donner suite à cette question qu'à mon retour, c'est-à-dire au début de septembre ; j'espère d'ailleurs que d'ici là j'aurai eu satisfaction.

Quoi qu'il en soit, je vous prie d'attacher la plus extrême importance à la présente lettre, car j'attache moi-même une importance capitale à la question dont je vous entretiens.

Veillez croire, chez Monsieur Vallette, à mes bien dévoués sentiments.

BERNARD GRASSET.

La Brière, par Alphonse de Chateaubriant. Les esprits des ténèbres de la terre mêlés aux fantaisies miroitantes et glacées des eaux ; voici la tourbe, une matière dans laquelle se débattent, à moitié enlisés, de pauvres humains tout d'une pièce qui s'efforcent de conserver l'orgueil de leur race, et parce que leurs gestes sont raides, leurs yeux fixes, ils se perdent, très noblement, dans la subtilité de la boue, cette glue qui les retient ou les enfonce peu à peu. Jadis des lettres patentes signées du roi Louis conféraient aux conducteurs de chalands des droits qui en faisaient presque des seigneurs, des féodaux libres dans leur misère. Aoustin retrouve ses lettres et il en devient de plus en plus orgueilleux, raidi par son attachement à son métier, à ses devoirs. Il ne voit ni l'amour de sa fille, ni la peur qui fait grelotter sa femme, et il ne comprend même pas la haine de ses ennemis. Un jour, il emportera toutes les malédictions avec la folie de son enfant et il sera la victime de l'enchantement mauvais de la tourbe qui le balancera d'abîmes en abîmes pour le rendre à la terre ferme encore vivant, mais courbé sous le cadavre de la folle.

Il est bien certain que ce roman lourd de tout le poids d'une longue et sincère étude du pays qui va des régions de Guérande à Paimbeuf, de Saint-Nazaire à Pontchâteau, changera un peu la mentalité des Parisiens obligés de le lire, puisque c'est un livre lauréat d'un grand prix, mais je ne sais pas s'ils en sauront goûter avec toute la ferveur voulue le sombre langage et les décors brumeux. Dans la tourbe des bas fonds de la capitale, il y a des surprises pour les sens des blasés. Dans cette vie morne et pure des pauvres gens comme Aoustin, il n'y a pas beaucoup de coups de théâtre, malgré l'âpreté farouche du drame. Ce qui plaît, surtout, c'est la probité de l'auteur n'ayant consenti aucun sacrifice au grand public, pas même celui d'alléger son livre d'une centaine de pages sur les quatre cent vingt-quatre qu'il a consacrées aux somptuosités noires d'un pays vraiment maudit entre tous.

Le réveil des morts, par Roland Dorgelès. L'auteur des *Croix de Bois* a donné comme toile de fond à sa terrible comédie une région dévastée en cours de reconstitution, et sur ce terrain labouré par la guerre, les mercantis, les entrepreneurs, les politiciens, tous les soldats de l'autre bataille pour la vie viennent semer leurs mauvais grains. Jacques Le Vaudoier a

épousé une veuve de guerre et peu à peu il voit se lever entre elle et lui le spectre du pauvre sacrifié dont on ne connaît même pas la sépulture. Hanté par ce cadavre du premier amour, lui qui n'est que le second s'aperçoit qu'il n'a pas plus que l'autre le cœur de cette femme, insouciant, rancunier cependant, haïssant la mère du mort, qui le recherche et le rappelle à tous les voisins par ses larmes. Il grandit, ce mort, son fantôme est partout, justement, parce que son corps n'est nulle part, et Jacques le retrouve à chaque pas sur cette terre dévastée en proie à toutes les spéculations, y compris celle des marchands de cercueils, et une nuit, dans une vision affreuse, une des plus belles pages du livre certainement, l'armée entière des héros défunts envahit la région qu'elle a jadis défendue et qu'elle voudrait reprendre aux vendeurs... du temple.

Ce roman me paraît supérieur à *Saint-Magloire*, parce qu'il est beaucoup plus proche des vérités accessibles aux foules, et il aura certainement un grand retentissement au fond de tous les cœurs français.

L'Oubli des morts, par Eugène Montfort. Une famille installée dans la guerre, dont un des fils doit cependant succomber le jour de la proclamation de l'armistice. Le côté politique est très bien mis en lumière pour laisser à la vraie gloire toute son humilité digne des temps religieux. La *Maison de la Presse* a aux mains des fantoches de lettres chargés de rédiger le communiqué en langage élégant, durant que la voix du canon étouffe le râle des agonisants. On danse, on chante et l'on boit pour oublier. Les vieux ont de jeunes maîtresses, pendant que pleurent les fiancées, les veuves éternelles, qui peuvent demeurer éternellement fidèles, n'ayant par connu l'horreur de l'amour et ses blessures de guerre.

Le Grand écart, par Jean Cocteau. L'auteur de ce livre singulier, qui est un roman fait de jolis aphorismes et de phrases assez lumineusement nettes pour pouvoir servir d'épigraphes à toute une génération de romanciers, est un poète de talent, certainement aussi un homme de grande valeur intellectuelle. Il a été, semble-t-il, tué dans l'œuf d'or de son cerveau par un esprit extrêmement pointu, subtil, vorace, désireux de tout s'assimiler. Il y a, en effet, *un grand écart* entre le désir de tout ramener à la synthèse et l'art minutieux, souvent, mon Dieu oui,

très inutile, de décrire. Jean Cocteau, dont la brillante imagination, la faconde rutilante, les désarticulations de clowns de sa propre façon d'articuler, les vues de décorateur nouveau, toute sa manière de concevoir la vie factice, sont des armes qui le font le chevalier porte-parole de son époque, a été pourtant la première victime de ses illuminations. Il se comprend et s'explique à merveille, mais il enseigne dans le vide à cause de son dédain du relatif. Il voit sous son angle, lequel est furieusement aigu, et se retourne souvent contre lui. Je ne veux pas analyser son œuvre. Elle contient, sous un vernis glacé de paradoxe, des larmes sincères dont il faut goûter l'amertume, et le jour où elles feront fondre le vernis sera peut-être un jour de vraie gloire. Il faut lui pardonner son habit d'Arlequin. A la place du cœur est une tache d'encre rouge, ressemblant assez à du vrai sang.

Patrice, par Jacques Darnétal. Maurice Rostand dit, dans la préface de ce livre, que : « Les écrivains, sollicités par la menaçante imagination des faits, tournent autour des chefs-d'œuvre qu'ils doivent écrire sans savoir qu'ils ne les écriront jamais qu'à la minute où ils oseront s'écrire eux-mêmes. » Mais les écrivains dignes de ce nom sont souvent les simples travestis d'eux-mêmes, pour ne pas dire toujours : on n'invente jamais, on *habille* par pudeur ! *Patrice* est un jeune homme qui croit jouer, il ne s'amuse pas, car dans n'importe quelle existence on est le jouet de ses voisins, surtout de sa voisine, et on ne gagne que ce qu'on veut bien nous laisser prendre : les restes des autres. Don Juan n'a jamais vingt ans. Je n'aime pas beaucoup qu'il y ait un duel dans ce livre et que cela finisse par la guerre ou plutôt un accident sans gloire, mais il y a de jolies descriptions du monde où l'on croit s'amuser. Et citons ces vers de l'auteur des *Insomnies* :

Enfin la solitude immense
 Servit à nos malentendus,
 Et notre intimité commence
 Du jour où je vous ai perdu.

Ce que pourrait dire Hélène au pauvre Patrice.

Le greluchon sentimental, par Francis de Miomandre. L'auteur excelle à reconstituer ces étranges milieux cosmopolites où l'on rencontre des êtres de rêves, des personnages de comédie qui, cependant, y peuvent vivre d'une existence à la fois

très réelle et très fausse. Ce pauvre Gonzalo Quintena est quand même un Parisien de Paris, et il y apporte une confiture aux piments qui devient le plat du jour... de nos jours. Cela finit tout de même par un mariage... à Lima, et tout est de la plus absolue moralité en passant par un délicieux arc-en-ciel de nuances psychologiques, dont le pinceau de Miomandre sait puiser le secret dans son unique palette.

L'Idole, par Paul Lévy. On ne sait pas qui est le plus idolâtre de la femme ou de l'homme dans cette histoire assez singulière d'une course à l'aventure sensuelle. Ce monde bizarre de la galanterie cosmopolite est étudié par un amateur de plaisirs neufs. Le type de la Valentine, toujours s'offrant et toujours amoureuse d'un seul amant, est extrêmement intéressant, sinon réel. Le Truffant et Le Flok, deux hommes de ce milieu où l'on sent que tout est intrigues, sans que domine jamais le besoin d'avoir un métier avouable, sont de très amusants fantoches, mais il en ressort des gestes bien humains, quoique pleins de la fantaisie imposée. Au moins, nous sommes ici dans une société tout à fait à part.

Les Aventures de Sylvain Dutour, par Emile Henriot. Un joli pastiche. Sylvain est un enfant trouvé élevé par des moines qui devient histrion à cause de son amour pour une comédienne. Nous voyons revivre la farce sur les tréteaux du siècle où les grands seigneurs ne dédaignaient pas de fréquenter le théâtre en plein vent, place Maubert ou faubourg Saint-Germain. Duels et mauvaises rencontres. Cadavres au coin de la borne et ruffians aux prises avec le guet. Il est dommage que ce récit s'arrête court. Peut-être sera-t-il repris. Souhaitons-le.

Voyage au monde à l'envers, par Marcel Rouff. Un pays où l'on ne sait pas ce que c'est que la pudeur ! Un aviateur y tombe et s'y complait. Ce récit est amusant, parce qu'il est une très fine et très habile satire de nos mœurs actuelles, tantôt trop visiblement mauvaises et tantôt tellement noyées sous les vagues de pudeur hypocrites qu'on regrette presque le retournement de l'ancien monde. « Le Progrès est la loi fatale et la source de tous nos vices. »

Le tragique amour de Madame de Pradun, par Cyprien Algan. Une belle-mère amoureuse de son beau-fils et le récit, fait avec une grande élégance, de la passion malheureuse

d'une très honnête femme qui tue l'époux respectable. C'est une œuvre bien écrite et bien conduite, mais à laquelle je me permets de préférer *le Goéland perdu*.

La lente épouvante, par Jean de Jehay. Le drame de la folie d'un homme qui lutte contre ses atavismes et ses tares avec tout le courage d'un très beau caractère ; mais la vie est une lame de fond : quand remonte la vase ancestrale, elle y enlise à jamais le pauvre patient. C'est *la lente épouvante* qui finit par submerger tout, même l'amour.

RACHILDE.

HISTOIRE

Jean Jaurès : *Histoire socialiste de la Révolution Française*, Edition revue par A. Mathiez, Tome IV : La République. Librairie de l'Humanité. — Rodolphe Reuss : *La Constitution Civile du Clergé et la Crise religieuse en Alsace (1790-1792)*, 2 vol. Librairie Istra, Strasbourg et Paris. — Paul Matter : *Cavour et l'Unité italienne*, Tome premier (avant 1848), Alcan. — Louis Halphen : *Les Historiens français et la science historique allemande*. Extrait de « Scientia ».

Les événements accomplis depuis la mort de Jaurès donnent un intérêt particulier à la réimpression de son **Histoire Socialiste de la Révolution Française**, due aux soins avertis de M. Albert Mathiez. Jaurès connaissait certainement le point de vue social de l'école russe touchant notre Révolution ; il savait qu'un auteur comme le prince Pierre Kropotkine s'intéressait bien moins aux événements « politiques » de cette Révolution, qu'à toute circonstance, à tout fait y présentant quelque chose de « social ». Il était aussi, sans doute, au courant des patientes études économiques publiées par des historiens russes comme M. Loutchisky. Mais Jaurès n'a pas assez vécu pour connaître un enseignement plus démonstratif que celui de toute étude, l'enseignement de la Révolution russe elle-même, Révolution économique et sociale, que la faiblesse de la bourgeoisie russe a dispensée de faire beaucoup de politique. S'il l'eût connu, qu'en eût-il pensé ? Dans quelle mesure ses propres études s'en fussent-elles trouvées influencées ? Je ne me permettrai pas de faire des conjectures sur une réponse dont personne de ceux qui se sont occupés de la présente publication ne paraît s'être soucié. J'ai cru seulement nécessaire de mentionner, à propos d'une histoire socialiste de notre Révolution, une Révolution récente.

Il semble que le livre de Jaurès, avec toute sa valeur, n'est pas

encore l'ouvrage qui dégagera l'importance de la Révolution française au point de vue socialiste. Jaurès ne s'était pas dissimulé les difficultés à peu près insurmontables de son entreprise, difficultés demeurées très grandes depuis lui, et qui paraissent devoir le rester encore pour des raisons plus ou moins officielles qu'on croit entrevoir, sans pouvoir les préciser. A ces difficultés d'interprétation, d'ordre doctrinal et documentaire, il faut ajouter les difficultés de nature. Rappelant l'opinion de Marx sur la convergence de l'agitation prolétarienne de 1793-1794 avec les intérêts de la bourgeoisie, Jaurès dit que telle est aussi son opinion ; mais il revendique pour sa thèse socialiste, comme chose importante, dans cette agitation prolétarienne, la *manière*, la manière plébéienne, « qui n'est pas indifférente ». Sans doute ; encore est-il que cette manière ne modifiait point les résultats politiques et sociaux de la Révolution. Si l'on s'en rapporte, d'autre part, à un certain passage, l'on peut croire que Jaurès a jugé assez pauvre la politique démocratique de Robespierre. Tant pis. Du point de vue socialiste, il était plus sûr d'attribuer, avec M. Mathiez, une grande importance à cette politique, que de la sous-évaluer, comme paraît l'avoir fait Jaurès, qui peut bien, ici, s'être privé d'un bon élément d'information.

Le livre, — exposé politique entremêlé, çà et là, d'exposés économiques, — est composé sans méthode, et je me hâte de dire qu'on ne saurait en faire le moindre grief à son auteur : aucune méthode n'est jusqu'ici possible dans un sujet encore aussi peu connu, aussi peu étudié, aussi peu aménagé que l'histoire socialiste de la Révolution. La valeur des matériaux de cette histoire n'est pas exactement déterminée. Un exemple montrera ce que je veux dire. Jaurès semble s'être exagéré la valeur, au point de vue socialiste, des monographies parues en France sur la vente des Biens Nationaux. La translation révolutionnaire de la propriété foncière n'a pas eu un caractère socialiste. Les modifications apportées par elle dans les classes sociales sont plutôt indifférentes pour le socialisme. On sait, d'autre part, que le Babouvisme fut un essai avorté. La propriété industrielle, la grande propriété industrielle, objet topique du socialisme, est postérieure, comme le machinisme, à la Révolution.

Certes, l'œuvre de Jaurès contient une suggestion dans son ensemble ; et ceci lui reste acquis.

En étudiant, d'après des documents en partie inédits, la **Constitution Civile du Clergé et la Crise religieuse en Alsace (1790-1795)**, M. Rodolphe Reuss commence par émettre, sur la politique religieuse de la Révolution française, des appréciations peu favorables. Rédacteur à la *Revue Historique*, M. Reuss ne saurait être suspect de parti pris systématique à l'égard de la Révolution. Il faut bien reconnaître que cette politique religieuse fut des plus malencontreuses.

L'ingérence despotique du pouvoir civil dans les choses de la conscience religieuse n'a jamais abouti qu'aux persécutions et aux malheurs politiques qui en sont une des suites. D'autre part, en prétendant remettre au suffrage populaire (sous prétexte de revenir à la simplicité de l'Eglise primitive !) l'élection du clergé paroissial et même des évêques, l'on tombait dans des absurdités, des impossibilités. Cela ne fut nulle part plus visible qu'en Alsace, où la population se partageait en trois confessions religieuses : le catholicisme, la confession d'Augsbourg et la confession helvétique. Aux termes des décrets de la Constituante, un protestant était ainsi appelé à élire un prêtre catholique ! M. Reuss a de même montré les dangers qui résultaient du fait que les populations alsaciennes des campagnes étaient demeurées, surtout dans l'Alsace septentrionale, sous l'influence des princes allemands possessionnés dans la province. Leur opposition à la religion constitutionnelle se compliquait par là du plus grave péril politique. L'auteur a particulièrement étudié, sous ce rapport (quelques réserves paraissent devoir être gardées ici), le rôle du prince-évêque de Strasbourg, le cardinal de Rohan. Ecrite, en deux forts volumes, avec une extrême minutie de détails, cette histoire de la Constitution civile du clergé en Alsace nous fait saisir au vif, dans un exemple particulièrement typique, la grande crise religieuse qui compliqua si terriblement la Révolution. M. Rodolphe Reuss n'a point de partialité, distribuant tour à tour le blâme et l'éloge aux deux camps, sans laisser oublier, d'ailleurs, à travers tout cela, que son esprit se maintient dans la tradition de 1789.

L'ouvrage sur **Cavour et l'Unité Italienne**, dont M. Paul Matter publie le premier tome, paraît à un bon moment. La politique de la Maison de Savoie à l'égard du fascisme répond exactement à la politique de cette Monarchie vis-à-vis du mouve-

ment libéral dont sortit l'unité italienne. Le « Fascio », d'ailleurs, n'est pas le « Risorgimento », puisqu'il semble beaucoup moins que celui-ci s'inquiéter de libéralisme. Mais devant ces deux grands mouvements, l'attitude de la Royauté italienne se retrouve sensiblement la même. Avec une clairvoyance souple, confiante, elle a accueilli et utilisé ces manifestations du pays (manifestations à formes parfois peu rassurantes pour l'autorité, comme dans le cas du Fascisme, et même, à certains égards, dans celui du Risorgimento). L'histoire de Cavour montre comment la monarchie de Savoie est devenue la monarchie italienne en adoptant les idées constitutionnelles de cet homme d'Etat. Cavour, dit très bien M. Matter, a réussi à prendre, plusieurs années durant, la direction du grand mouvement national, « à lui imprimer quelques-unes de ses propres idées de tolérance, de liberté, et avec tant de force qu'elles ont donné à la nouvelle Monarchie un caractère qu'elle n'a point perdu ».

M. Paul Matter, dans ce premier volume, conduit la carrière de Cavour jusqu'aux débuts du Risorgimento. Il raconte, avec une grande richesse de détails, sa vie peu connue jusqu'à cette date : les origines et les débuts, l'éveil de sa vocation politique durant la crise de 1830, dont nous suivons avec intérêt les répercussions en Italie ; sa carrière de publiciste et d'homme d'affaires pendant la période importante de 1840-1847 pleine des pressentiments de la nouvelle ère qui approchait ; son rôle dans l'évolution de la politique piémontaise à la veille de 1848, date si dure pour les autres monarchies de l'Europe, et si curieusement fertile en hasards heureux pour la monarchie sarde.

Pour les débuts du Risorgimento, M. Paul Matter a pu mettre à profit des documents inédits, parmi lesquels l'on trouve la correspondance de nos ambassadeurs à Turin. « Cavour, dit, à ce propos, M. Matter, a fréquenté si régulièrement notre ambassade, ses pensées personnelles avaient une si grande parenté avec les opinions des sages représentants de la France, que la correspondance des uns éclaire toute la jeunesse de l'autre. » Sans doute, mais il ne faudrait pas non plus, croyons-nous, s'exagérer ces influences libérales. Le libéralisme italien de 1840 n'était pas, sous maints rapports, le libéralisme français de 1830, qui lui-même ne doit pas être trop cru sur parole. Il y a des différences très topiques. Et si M. Paul Matter voulait tenir compte d'une impres-

sion qu'on lui soumet en toute sincérité, il ne ferait pas plus sou-riant qu'il ne doit l'être le grand homme d'Etat piémontais.

M. Louis Halphen, professeur à l'Université de Bordeaux, Rédacteur à la *Revue Historique*, dans un article sur **les Historiens Français et la Science historique allemande**, dont il publie un tirage à part, a dit d'excellentes choses. Il considère, et beaucoup seront de son avis, que le moment est venu d'examiner les choses de la science historique dans un autre esprit que l'esprit du temps de guerre. Il est temps de se rappeler que « la science ne se fait pas seulement entre amis », parole infiniment précieuse. M. Halphen assigne à la science historique allemande la place qui lui est due. Il précise notre propre place, qui est considérable, non seulement sous le rapport des idées, mais, et ceci de plus en plus, sous le rapport de l'éru-dition.

Je dois me borner à signaler ce rapide et lumineux écrit, plein de faits et d'utiles constatations. En fait d'éru-dition, nous avons été, nous autres Français, des initiateurs, au xvii^e et au xviii^e siècle, et, dans quelques cas, au xix^e siècle aussi. Mais d'autres que nous-mêmes en ont su profiter depuis. Quand je compare, par exemple, le Martial de Vincent Colesson à nos pâles éditions françaises actuelles, je me rappelle trop que les Allemands, à l'aide de nos propres matériaux, pour cet auteur comme pour tant d'autres, ont fait ce que nous aurions dû faire, nous. Mais l'éru-dition française s'est notablement relevée. Si la place n'était mesu-rée, on pourrait citer maint ouvrage, mainte collection, par exem-ple dans le domaine de l'histoire de l'Antiquité et de l'étude des religions anciennes et aussi du moyen âge. On ne saurait trop signaler, répétons-le en finissant, l'opportunité des appréciations de M. Louis Halphen. Sur le rapport de la science historique allemande à la science historique française, et réciproquement ; sur ce que les Allemands ont fait, sur ce que nous avons fait (nous avons beaucoup fait) et devons faire encore, M. Halphen a su dire, en peu de mots, le nécessaire.

Nous commencerons la prochaine fois le dépouillement des récents sommaires des Revues historiques.

EDMOND BARTHÉLEMY.

PHILOSOPHIE

Marcel Boll : *La science et l'esprit positif chez les penseurs contemporains*, Alcan, 1921 (les Questions actuelles). — J.-H. Rosny aîné : *Les sciences et le pluralisme*, *ibid.*, 1922 (Nouvelle collection scientifique). — Gonzague Truc : *L'avenir de la raison*, Renaissance du Livre, s. d. (Bibl. intern. de critique). — Edme Tassy : *La philosophie constructive*, Chiron, 1921. — Baron Descamps : *Le génie des religions, les origines, avec un essai de protologie scientifique sur la vérité, la certitude, la science et la civilisation*, Alcan ; Bruxelles, Dewit ; Londres, Burns Oates and Washbourne, 1923. — Jacques Rueff : *Des sciences physiques aux sciences morales. Introduction à l'étude de la morale et de l'Économie politique rationnelles*. Préface de M. C. Colson, Alcan, 1922 (Questions du temps présent). — Mémento.

La prétention de traiter scientifiquement des problèmes philosophiques remonte aux temps où philosophie et science ne se distinguaient pas. Mais elles diffèrent, et même s'opposent depuis que la science devint connaissance phénoménale de relations, et que la métaphysique, cette partie éminemment philosophique de la philosophie, se consacre aux questions absolues. Les œuvres philosophiques les plus solides n'ont pas toujours été celles qui prétendaient calquer l'étude de l'esprit, centre de toute philosophie, sur les sciences de la nature. Il importe donc que la critique passe à son crible chaque tentative de philosophie scientifique. Quant à nous, — que cette profession de foi nous soit permise en commençant notre collaboration au *Mercure de France*, — hâtons-nous de préciser que notre méthode critique ne sera jamais autre qu'une méthode positive (1). A nos yeux, un fait n'est confirmé ou restreint que par un autre fait, non par des principes transcendants à la façon métaphysique, ou « transcendants » à la façon « criticiste ». Si donc il doit nous advenir de juger réussies ou manquées des œuvres de philosophie scientifique, notre critère, sauf méprise de notre part, ne résultera que de la positivité même.

Mais nous ne croyons pas pour autant que la tradition de l'école positiviste ait le monopole de cette positivité. Tel est aussi l'avis de M. Marcel Boll qui, dans un livre vif et précis, ne dédaigne pas de défendre par une claire intelligence l'intellectualisme. Il analyse **la science et l'esprit positif chez les penseurs contemporains** : dans l'œuvre d'un Rey

(1) Nous avons défini notre point de vue méthodologique dans notre *Philosophie comparée*, Paris, Alcan, 1923.

comme d'un Benda, de Pierre Delbet comme de René Berthelot. Le rationalisme dogmatique, transposition abstraite du vieux et caduc spiritualisme, et la poussée pragmatiste, lame de fond qui fit surgir la « vague mystique », n'ont pas imposé silence, même lors des périodes les plus scabreuses, à ces robustes, à ces simplistes amis du bon sens qui croient encore aux idées claires et distinctes. Ce sont les vrais positivistes, plutôt que ceux qui vénèrent l'humanité en Clotilde de Vaux ; de même que rien naguère ne rendit Comte plus sincèrement positiviste, que son attachement à la méthode cartésienne, retrouvée chez Laplace ou Lavoisier comme dans l'Encyclopédie. Les doctrinaires, qui dénoncent le virus rousseauiste comme cause d'une grande part de nos erreurs, indiquent seulement l'aspect négatif de notre salut : la lumière ne se peut attendre que d'une « philosophie des lumières ».

La réaction contre le rationalisme dogmatique est aussi solide que brillante dans l'œuvre philosophique de J.-H. Rosny aîné. Boutroux et W. James s'étaient déjà, certes, insurgés contre les prénotions monistes : l'un au nom d'une « contingence » qui s'inspirait de la classification comtiste des sciences, mais qui prétendait forger une machine de guerre contre l'intellectualisme scientiste ; l'autre au nom d'un empirisme psychologique assez radical pour comporter une indéfinie diversité. L'auteur du *Pluralisme* établit, dans **les Sciences et le Pluralisme**, à son tour et par des arguments de mécanique, d'astronomie, de physique, de chimie, de biologie, cette théorie essentielle : que la méthode scientifique est pluraliste. Peu de traités techniques offrent, à la page ou au chapitre, autant de faits positifs que cette argumentation d'un homme de lettres, conduite en toute lucidité. L'uniforme, l'homogène, si ce n'est un aspect du néant, ne s'obtient qu'au prix d'un passage à la limite. Comment rendre plus digne hommage à ce livre, qu'en reconnaissant l'affinité de telles de ses intuitions, mûries par vingt ans de réflexion, avec les démonstrations d'Einstein ? Le pluralisme de Rosny, au lieu de se réduire, comme les métaphysiques non monistes du passé, à un plurisubstantialisme, n'est ni plus ni moins qu'une théorie de la relativité.

La réfutation du pragmatisme intervient dans **l'Avenir de la Raison**. G. Truc a subi assez fort le prestige de la scolas-

tique pour sympathiser avec les objections de J. Maritain contre le bergsonisme (*Philosophie bergsonienne*, Paris, M. Rivière, 1914). Toutefois, loin d'ériger le rationalisme d'Aristote ou de saint Thomas, en canon de toute vérité, il n'y voit qu'une phase parmi la longue évolution qui conduisit l'esprit du stade animal à sa condition actuelle. En admettant cette constante et graduelle transformation de la raison, l'auteur se trouve amené, par le progrès naturel de sa spéculation, à l'unisson de l'évolutionisme spencérien comme de l'historisme dialectique de Hegel. Il y aura un vif intérêt à constater si cette réflexion trouvera son équilibre ultime dans des principes semi-empiristes ou dans une construction abstraite des catégories : elle est parvenue d'ores et déjà au seuil où divergent les deux directions prises naguère par Renouvier et par Hamelin.

Le problème de la philosophie scientifique se trouve étreint avec une moindre vigueur dans l'essai discret, probe, sincère de M. Edme Tassy, et dans l'ouvrage ambitieux autant que solennel du baron Descamps.

L'intention de M. Tassy, dans la **Philosophie constructive**, consiste à passer de l'esprit positif en l'esprit « constructif ». Le premier cherche plus à connaître qu'à comprendre, ou n'aspire à comprendre qu'à force de connaître. Il s'instruit par l'expérience et en principe s'interdit de construire le donné, croyant mieux faire en le constatant. Sans aucun doute l'obsession de l'objectivité a banni du positivisme authentique la méthode constructive. Mais sans aucun doute aussi l'intelligence ne se réalise pleine et entière que chez qui saisit, par delà les lois, le jeu des causes qu'isole l'analyse et que restitue la synthèse dans leur complexe efficacité. A l'égard du monde matériel, de l'esprit et de leurs rapports, la philosophie constructive requiert une « science des éléments ». Ici encore, c'est un aspect essentiel du *Discours de la Méthode* que retrouve spontanément un penseur contemporain.

Le baron Descamps (**le Génie des religions**) prétend expressément « poser les assises et ériger le portique » de cet édifice grandiose : le phénomène religieux. Mais à ses yeux, cet édifice ne diffère point, — pour parler comme M. E. Tassy, — de cette « construction » : l'esprit, soit saisi *in abstracto* en l'homme ou en Dieu, soit exploré dans ses approximations successives, qu'atteignent l'histoire ou l'anthropologie. Cette prétendue enquête sur le con-

tenu du fait religieux ne s'inaugure-t-elle pas par une « protologie scientifique » ? ne se poursuit-elle pas par une dialectique de l'être, après s'être cherchée, après s'être imparfaitement réalisée dans les investigations linguistiques et ethnologiques ? On s'est flatté d'instituer une critique générale des méthodes en philosophie religieuse ; on a effleuré maintes méthodes, maints sujets, mais on est demeuré superficiel malgré l'énormité matérielle de l'ouvrage. Adopter tour à tour les points de vue de James, de Newman, de Frazer, de l'exégèse biblique protestante, de la philologie de Max Müller, de la sociologie de Durkheim, et superposer à ces incohérentes attitudes celle de l'ancienne métaphysique, traitée plutôt selon Balme qu'avec la rigueur de Spinoza : cela ne suffit pas encore à percer le secret de ce sphinx que l'homme, en tant que rationnel ou en tant que religieux, est pour lui-même.

L'ouvrage de J. Rueff, **des Sciences physiques aux Sciences morales**, établit avec plus de solidité l'unité sinon de la science, du moins des méthodes scientifiques. C'est le témoignage d'une pensée rompue aux sciences exactes et qui s'avise de l'identité de principe entre celles-là et les sciences morales. L'auteur, en effet, comme M. E. Tassy, a remarqué la faible valeur explicative des lois obtenues par simple induction, une formule générale ne saurait offrir plus d'intelligibilité que les faits résumés en elle. Encore une fois, on ne comprend que par la détermination des causes. Mais ces causes que l'expérience en aucune façon ne nous donne, que sont-elles, sinon des « créations » de l'esprit ? L'ancien polytechnicien, parce qu'il réfléchit de bonne foi, aperçoit ainsi ce qui depuis Platon et Aristote pouvait paraître une banalité : la science se compose d'idées. Il faut qu'elle soit « un édifice purement logique » pour que nous puissions déduire ce que nous avons induit, autrement dit comprendre ce que nous avons constaté. Lois et causes s'opposent comme réalité et vérité, tant que la pensée ne s'est pas assimilé le donné : à la limite de cette absorption le réel étant devenu d'outre en outre intelligible, ce critère de la vérité, l'adéquation de l'esprit aux choses, se muerait en cet autre et ultime critère : la cohérence mentale. Empirisme et rationalisme ainsi se concilient, l'un comme une phase première, l'autre comme achèvement d'un progrès illimité sans doute, mais toujours en marche. M. Colson, heureux de saluer dans ce livre l'essai d'un élève spirituellement apparenté à

sa propre pensée, fait le vœu qu'il nous soit né « un économiste mathématicien et philosophe ». Ce vœu est le nôtre.

MÉMENTO. — G. Giurgea, *Esquisse d'une conception de vie pour les temps qui viennent*. Paris, Vrin, 1923. — Livre tout vibrant de foi, et qui par là transcende l'ordre de la critique; mais livre qui exalte l'idée de loi, et dans cette mesure s'harmonise au rationalisme. La conception mystique de la loi que se forme M. Giurgea implique témérairement et le réel et l'idéal, et l'action et la vie.

P. MASSON-OURSSEL.

SCIENCES MÉDICALES

Le 1^{er} Congrès des tuberculeux de guerre. — P. Nobécourt : *Les Syndromes endocriniens dans l'enfance et la jeunesse* Flammarion. — Docteur Vaucaire : *Le Corps Humain*, Hachette. — Dr Rogues de Fursac : *Manuel de Psychiatrie*, 6^e édition, F. Alcan. — Dr Le Damany : *La luxation congénitale de la Hanche*, Flammarion. — F. d'Hérelle : *Les défenses de l'organisme*, Flammarion. — Dr Léon Tixier : *Les anémies*, Flammarion. — Dr Pierre Janet : *La médecine psychologique*, Flammarion. — Dr Paul Carton : *La cure de soleil et d'exercices chez les enfants*, Maloine. — *Le Décalogue de la Santé*, Maloine. — *L'Education Physique*, revue d'Hébert, Paris.

Le premier Congrès des Tuberculeux de guerre, très émouvant, s'est tenu à Paris. L'organe de la Fédération Nationale des Blessés du Poumon, *Vivre*, en donne le fidèle compte rendu dans son numéro de juillet 1923. J'en ai poursuivi la lecture avec la plus affectueuse attention. C'est encore une des tristesses de l'ancien combattant de voir la misère des tuberculeux victimes de la guerre. Il leur est difficile d'entrer dans des sanatoria insuffisants, et dont pour si étonnante que soit la chose, le nombre tend à diminuer. Ils n'y sont pas toujours bien nourris et n'y trouvent généralement que des médecins peu payés, à côté d'électeurs influents qui ont déjà créé des incidents étouffés. On se préoccupe de leur réadaptation à la vie sociale (aviculture, élevage, etc...) et voici qu'on étudie la question du prêt agricole et des habitations à bon marché. En Angleterre existe la grande cité tuberculeuse de Papworth.

Pauvres tuberculeux, si nombreux, obligés de trimer pour ne pas mourir plus vite, ayant à nourrir une famille pour laquelle ils sont un danger... et ils le savent. On leur chicane leur maigre pension. Un spécialiste à toge de l'Académie se conduit comme un sergent qui veut devenir adjudant; on leur discute le bénéfice

de la présomption d'origine, on les fait examiner par des experts dont les erreurs ne sont que trop fréquentes. La liste des sous-estimations publiée dans *Vivre* est attristante. Hier encore, mourait d'une tuberculose intestinale, suite de tuberculose pulmonaire, un de mes malades, un pauvre tailleur d'habits, qui se creva, je m'excuse, mais ne puis employer d'autre terme, jusqu'à 4 jours avant sa mort. Anémié, amaigri, toussant, avachi, il avait vu sa pension supprimée, pour bacilles non vus (je ne dis pas inexistants). Puis, examiné à nouveau, sur mes efforts, il eut... 15 o/o... Quinze pour cent vous entendez ! Je criai tant et plus, si bien que deux nouveaux experts vinrent au domicile du pauvre poilu, père de deux enfants, lui accordèrent le 100 pour 100 ; après quoi, huit jours après, il mourut. L'an dernier, j'eus à soigner un brightique ancien gazé, réformé avec 30 o/o, et dont l'état me parut si grave que je réclamai, après plusieurs examens et analyses, une nouvelle visite pour lui. Les deux braves confrères envoyés maintinrent le 30 o/o et le directeur du Service de Santé m'écrivit :

Ces deux experts ont conclu au maintien de la pension temporaire de 30 o/o antérieurement concédée à l'intéressé. Les certificats d'*expertise différent en effet très sensiblement de votre certificat* ; toutefois, ils n'omettent aucun détail et ils ne laissent dans l'ombre aucun des éléments essentiels d'appréciation. Il s'agit surtout d'une différence d'interprétation des symptômes constatés, et d'une *divergence d'avis au sujet du pronostic des troubles cardiaques*. (Lettre n° 131 du 2 juin 1922).

Je ne me suis jamais cru un as, mais l'injustice me révolte, surtout quand en souffrent les vrais poilus avec qui j'ai si longtemps vécu... aux bons endroits.

Peu impressionné par la certitude de deux experts qui, en dix minutes, jugeaient si supérieurement un malade que, moins savant qu'eux, j'avais plus longuement examiné, je réécrivis au Directeur du Service de Santé et, le 17 juin, maintins et aggravai les termes de mon certificat du 27 mai précédent, affirmant à mon tour : (*divergence d'avis*) que M. B... :

Était au *dernier terme* d'une néphrite chronique... que le pronostic était fatal à plus ou moins brève échéance, et que le pourcentage de 30 o/o donné à cet infirme définitif était trop criardement insuffisant.

Je n'étais peut-être pas protocolaire ; mais je n'ai jamais singé

M. de Fouquières... si bien que, le 26 juin 1922, il fallut bien envoyer deux nouveaux experts qui accordèrent 65 o/o. Quelques semaines après, j'écrivais, hélas ! au Directeur du Service de Santé : « M. B... vient de mourir, et ceci, malheureusement, ne vous éclairera que trop sur la divergence d'avis au sujet du pronostic des troubles cardiaques. » J'ai d'autres faits. Il suffit de ces deux. Celui qui s'est battu en est mal remercié. Tout le battage fait autour des Laboratoires aurait pu aussi bien, — sinon mieux, — être fait pour aider à vivre les turberculeux de la guerre. Si, dans chaque Faculté, on décortiquait tous les préparateurs « à la noix », tous les « chefs de travaux » « à la renaix » qui touchent des 12.000 francs par an, pour essuyer des casseroles et des éprouvettes et s'asseoir trois heures par semaine, chaque semestre, derrière une table dans la salle des cours, si l'on chassait, à l'instar des vendeurs du Temple, tous les fils à papa, tous les neveux, tous les cousins, tous ceux qui viennent chercher dans les laboratoires, avec le « fixe », le titre à mettre au sommet gauche de leur bloc d'ordonnances, si l'on stigmatisait tous ceux qui, plus haut, dès qu'ils ont acquis l'agrégation, ne pensent qu'au « rendement » pécuniaire du titre, on verrait que beaucoup d'argent est bien mal employé et *qu'en éliminant les parasites seulement, on ferait chaque année une récolte autrement fructueuse que toutes les quêtes et que tous les matches de boxe, etc...* et dont profiteraient les vrais savants. Mais pour un vrai que de maquillages !

§

Dans son livre sur les **Syndromes endocriniens dans l'enfance et la jeunesse**, le Dr P. Nobécourt étudie le rôle immense des glandes à sécrétion interne dans l'enfance et la jeunesse. Ces glandes président en effet à la croissance somatique, au développement intellectuel, à l'évolution pubertaire. Leurs altérations et leurs troubles fonctionnels se traduisent par des anomalies physiques, intellectuelles et morales, par des dystrophies.

§

La bibliothèque des Merveilles de chez Hachette s'enrichit d'un excellent volume sur le **Corps Humain**, de Vaucaire. Lecture pour amateurs. Il est certain que telle page sur l'hystérie...

§

M. Rogues de Fursac a considérablement augmenté son **Ma-**

manuel de Psychiatrie dont paraît la 6^e édition. Il a donné la place qui convient à la syphilis nerveuse dont le laboratoire nous révèle la fréquence. Il s'est étendu sur ces états psychasthéniques trop souvent ignorés de l'aliéniste cantonné dans l'asile, et du neurologue obnubilé par les syndromes anatomiques du système nerveux, et s'est occupé longuement de l'importante question de la médecine légale psychiatrique. Ce manuel est clair et dépourvu de toute prétention. Il nous change du style de quelques psychiatres qui, n'arrivant pas à bien se comprendre, ont l'incontinence de leur pathos.

§

Je vous signale au passage la **Luxation congénitale de la Hanche** de Le Damany. Il me paraît intéressant de vous dire avec l'auteur qu'il est paradoxal de voir la fréquence de cette luxation d'une articulation qui est des plus solides. Elle est trois à quatre fois plus fréquente chez les filles que chez les garçons, et très rare chez les nègres. C'est, paraît-il, la rançon de notre élévation anthropologique :

L'apparition d'une race cérébralement plus élevée que la race blanche n'est pas possible, et nous représentons la dernière étape d'une évolution dont les trois caractéristiques essentielles sont la longueur des cuisses, la largeur du bassin et, résumant le tout, la grosseur du cerveau... La luxation congénitale de la hanche est une dégénérescence qui résulte d'un excès d'élévation.

§

L'ouvrage d'Hérelle, consacré aux **Défenses de l'organisme**, est un exposé critique des moyens de défense mis en œuvre par l'être vivant pour résister à toutes les causes de destruction qui agissent sur lui à tout instant. Une large place est faite à l'étude de l'immunité, c'est-à-dire à l'exposition des phénomènes réactionnels provoqués par la présence de microbes dans l'organisme. Mais l'intérêt de ce livre, écrit surtout pour les professionnels, est l'exposé du rôle du Bactériophage découvert par d'Hérelle en 1917. Le principal rôle dans l'acquisition de l'immunité serait en effet tenu par un être vivant qui dissout les bactéries et qui est susceptible de traverser des bougies de porcelaine ; c'est un ultramicrobe parasite des bactéries que d'Hérelle a baptisé le *bactériophage intestinal*. Ce corpuscule a toutes les qualités de la vie ; individualité propre, assimilation, varia-

bilité, accoutumance, reproduction. C'est un hôte normal de notre tube digestif. La guérison d'une maladie infectieuse est causée par son exaltation. Les malades guéris, qui sont envahis par ce bactériophage devenu virulent contre les microbes, peuvent le disséminer par contagion, créant ainsi une épidémie de guérison.

Un animal malade propage la maladie, un animal en état de résistance active propage l'immunité. Ces quelques mots résument toute l'histoire des épidémies.

§

La question des **Anémies** est complètement traitée par le docteur Léon Tixier qui, après une étude clinique excellente, expose en détail la thérapeutique des anémies et la conduite à tenir en présence de telle ou telle variété d'anémie. Les anémies des nourrissons avec leurs particularités cliniques et hématologiques sont étudiées avec le plus grand soin. Une longue et fructueuse collaboration avec le docteur Hutinel a permis à l'auteur de traiter ce sujet avec toute l'ampleur désirable.

§

M. Pierre Janet, qui a voué sa vie à l'étude des névroses, des idées fixes, des obsessions, de la psychasténie et de leur traitement, a écrit avec une indiscutable aisance le volume de bibliothèque de philosophie scientifique consacré à la **Médecine psychologique**. Étude historique, principes, résultats, tout se lit avec le même plaisir et est aussi utile au philosophe qu'au médecin. Dans ce domaine, il est curieux de voir le charlatanisme en liaison constante avec la science officielle, et de constater l'influence extraordinaire des fous ou des imbéciles qui se contentent d'affirmer. Le cas de la fondatrice de la *Christian Science*, Mrs Eddy, hystérique délirante, disciple de l'ancien ouvrier horloger P. Quimby, est des plus significatifs. Les doctrines se gonflent et se dégonflent avec une facilité inouïe. Charcot ne fut pas le moins charlatan. Aujourd'hui la psychoanalyse est en plein gonflement, comme jadis le magnétisme animal, puis le somnambulisme. L'énorme aérostat ne tardera pas à tomber. N'oublions pas, nous Français, que tout ce qu'il y a de bon en elle, ce qui en restera quand sa carcasse s'aplatira sur le sol, est de chez nous ; et M. Pierre Janet a raison de revendiquer son bien.

A cette époque, dit-il (vers 1889-90), un médecin étranger, M. le doc-

teur S. Freud (de Vienne), vint à la Salpêtrière et s'intéressa à mes études ; il constata la réalité des faits et publia de nouvelles observations du même genre. Dans ces publications, il modifia d'abord les termes dont je me servais, il appela *psycho-analyse* ce que j'avais appelé *analyse psychologique*, il nomma *complexus* ce que j'avais nommé *système psychologique*, il considéra comme un *refoulement* ce que je rapportais à un *retrécissement de la conscience*, il baptisa du nom de *catharsis* ce que je désignais comme une *dissociation psychologique*.

Et voilà comment on s'enrichit ! « Mais surtout, ajoute M. Pierre Janet, il transforma une observation clinique et un procédé thérapeutique, à indications précises et limitées, en un énorme système de philosophie médicale » qui (pourrait encore dire Janet) entraîne derrière lui tous les exaltés, tous les mystiques, tous les croyants, tous les gobeurs, tous les bluffeurs et tous les chercheurs de réclame facile, tous ceux que nous retrouvions jadis derrière Mesmer, Puységur, Charcot, que nous voyons aujourd'hui emboîter le pas à Coué, comme, autrefois, l'emboîtaient à une hystérique délirante tous ceux qui composent l'armée des psychoses épidémiques. La psychoanalyse est bien la dernière incarnation des pratiques à la fois magiques et psychologiques qui caractérisaient le magnétisme.

§

Le Dr Paul Carton, apôtre de la méthode Naturiste, après une série de travaux extrêmement intéressants, publie chez Maloine la **Cure du soleil et d'exercices chez les enfants**, et un petit opuscule, le **Décatalogue de la santé**. Il proclame la nécessité du retour à la terre et à la nature.

Il faut obéir aux lois naturelles, manger sobrement, se nourrir d'une façon paysanne, s'aérer largement nuit et jour. La pharmacopée est une chose dangereuse ; jamais elle n'a été si encombrée de produits soi-disant toniques et fortifiants, de corps antiseptiques et de poisons violemment virulents. La santé n'est pas obtenue par une formule pharmaceutique. Elle est une prérogative qui s'acquiert par l'effort et qui se mérite.

La maladie ne tombe pas toute construite et à l'improviste sur n'importe qui. Il faut qu'elle rencontre un terrain préparé, c'est-à-dire maltraité de longue date. En effet, elle est toujours précédée d'une période plus ou moins longue de préparation, pendant laquelle les fautes d'hygiène se répètent, s'accumulent, se compensent passagèrement, plus ou moins, grâce à l'action protectrice des immunités naturelles. C'est l'épo-

que des petits avertissements (migraines, névralgies, dyspepsie, rhume, eczéma, congestions etc. .) dont on ne cherche pas assez la signification et les causes. Puis, un jour arrive où l'intoxication humorale déborde, et où les forces de résistance sont vaincues. Les immunités naturelles sont alors effacées, et à ce moment seulement, le microbe entre en action, parce qu'il trouve le champ libre, du fait que le terrain n'est plus défendu.

Peu porté à droguer, j'ai beaucoup appris dans les divers ouvrages du D^r Paul Carton qui est une personnalité vigoureuse. Certains de mes confrères, à le fréquenter, y gagneraient de moins user de ce que Ch. Fiessinger appelle sans ménagement « les coups de triques médicamenteux ».

J'ai, dans le même rayon de ma bibliothèque, à côté des livres de Paul Carton et de la *Cure de Soleil* de Rollier, les fascicules de la revue d'Hébert, l'**Éducation physique**, que je lis attentivement chaque mois. Sans empiéter sur la rubrique de mon camarade Boigey, je me plais à la signaler à mes lecteurs.

DOCTEUR PAUL VOIVENEL.

HYGIÈNE

L'exercice chez l'homme de quarante ans. — Beaucoup d'hommes de quarante ans, beaucoup de pères de famille qui veillent à ce que leurs enfants prennent de l'exercice ou pratiquent des sports, sont convaincus que le travail musculaire n'est plus de leur âge. Ils en comprennent l'urgence pour le jeune homme, mais n'en voient pas la nécessité pour eux.

La vérité est que la pratique de l'exercice ne leur est pas moins indispensable qu'à leurs enfants. Leurs habitudes et leurs obligations d'hommes civilisés réduisent bien souvent, à une dose illusoire les mouvements qu'ils exécutent. Leurs muscles restent dans une inaction relative. Avec l'âge apparaissent des désordres de la santé qui ne sont pas sans gravité. Leur tempérament se modifie. La sédentarité engendre des maladies générales, des diathèses dont on n'observe pour ainsi dire jamais les manifestations avant l'âge adulte. L'obésité, la goutte, le rhumatisme chronique et la gravelle sont les aboutissants ordinaires du défaut d'exercice pendant l'âge mûr.

La diathèse installée, il n'est plus possible de la déraciner de l'organisme, même par l'exercice le plus assidu. On ne peut

qu'atténuer le danger du tempérament acquis. Bien plus, lorsque la diathèse est précoce et précède l'engendrement des enfants, elle se transmet par l'hérédité.

L'homme mûr doit moins redouter le poids des années que les habitudes d'inertie. La force musculaire, la souplesse et l'agilité sont conservées chez ceux qui persistent à s'exercer régulièrement. Qui ne connaît d'excellents sportsmen ayant dépassé la cinquantaine, de vieux tireurs d'épée adroits et précis, de vigoureux chasseurs à cheveux blancs.

Tandis que, chez l'homme jeune, les acquisitions nutritives, supérieures aux pertes, imposent une alimentation copieuse et des efforts musculaires importants, au contraire, chez l'homme qui touche à la cinquantaine, il suffit de remplacer les quelques matériaux détruits chaque jour et d'employer des exercices modérés, d'une part pour éviter l'accumulation des matières de réserve et, d'autre part, pour favoriser l'élimination des déchets.

L'homme mûr ne doit pratiquer ni les exercices de force, ni ceux de vitesse qui augmentent beaucoup la pression du sang dans les vaisseaux. Il doit choisir, de préférence, toutes les pratiques du travail musculaire analytique. Les exercices de salle qui, par une série de mouvements successifs, sollicitent les divers groupes musculaires à entrer en action, isolément et l'un après l'autre, auront ses faveurs.

A cet âge de la vie, assouplir les articulations et rechercher une légère fatigue musculaire sont des buts légitimes. Mais aborder sans précautions les exercices qui essoufflent et nécessitent la production de grands efforts est dangereux.

On voit des hommes généralement gros se hâter périodiquement vers des établissements spéciaux où ils se livrent au rite de la transpiration artificielle. Complètement nus, ils séjournent dans une étuve dont la température élevée les incite à une sudation abondante. La sueur ruisselle par tous les pores de leur peau et ils perdent une partie de l'eau qui infiltre leur tissus.

On voit aussi d'autres personnes qui n'ont garde de fréquenter les étuves. Au lieu de s'y enfermer, elles se livrent, en plein air, à des exercices qui produisent, chaque fois, une abondante sécrétion de sueur. Celles-ci ont recours au mouvement pour spolier leur organisme d'une partie de leur eau d'infiltration.

De ces deux pratiques, laquelle adopter ? La seconde, sans

conteste. La sueur n'est pas seulement un moyen de réfrigération pour l'homme, obligé de lutter contre la chaleur de l'étuve ou contre l'élévation de température produite au sein de ses propres muscles par le travail. La sueur est aussi un produit toxique. Les animaux de laboratoire succombent lorsqu'on la leur injecte sous la peau. Mais, tandis que la sueur, artificiellement obtenue par le moyen de l'étuve et au repos, permet la survie du chien à la dose de 22 centimètres cubes par kilogramme de poids vif, elle tue un animal de même espèce à la dose de 10 ou 12 centimètres cubes seulement, lorsqu'elle a été sécrétée pendant l'exercice. Celle-ci est plus toxique, plus chargée de poisons que celle-là.

Il est donc manifeste que l'exercice libère l'organisme d'une plus grande quantité de produits nuisibles, par la sueur, que ne le fait, au repos, et artificiellement, l'étuve.

Pour tout dire, le gros monsieur qui se rend à son bain périodique d'air chaud ne fait guère que se *déshydrater*, tandis que l'homme de sport qui transpire copieusement par l'effet de l'exercice et du mouvement se *désintoxique*.

Il ne faut point, en exerçant des hommes de cinquante ans et plus, rechercher les effets généraux de l'exercice, c'est-à-dire l'essoufflement et l'accélération des battements du cœur. On se contentera de certains résultats locaux dont l'importance est grande, à cet âge de la vie.

Le maintien du volume des muscles est le premier but à atteindre, puisque ces organes tendent alors à une atrophie naturelle. Leur mobilisation aura, en outre, pour effet de leur conserver la souplesse.

Tout mouvement, dans la gymnastique des gens d'âge mûr, sera lent et progressif. L'élasticité des muscles, diminuée par l'âge, s'accommoderait mal des contractions brusques qui auraient pour résultat de rompre les fibres ou d'érailler certaines artères musculaires devenues fragiles.

Chezeux réussiront les pratiques d'une gymnastique qui s'attache à faire travailler les muscles à part, la poitrine à part, les régions du dos et de l'abdomen à part, la respiration même à part. En l'employant avec prudence, on obtiendra des effets de détail incontestables qui peuvent encore modifier heureusement un

organisme débile arrivé au terme de son évolution et retarder l'époque de la pleine sénilité.

Ces mêmes pratiques seraient sans effet sur des organismes jeunes qui réclament une dépense de travail autrement importante que les mouvements partiels adaptés aux faibles forces d'un organisme à son déclin.

L'accoutumance aux exercices comprend des degrés infinis. Un travail musculaire, si modéré soit-il, peut causer une grande fatigue aux sujets qui n'ont aucun entraînement préalable. C'est ainsi que, pour se livrer sans douleur aux actes les plus usuels, un convalescent doit s'y accoutumer peu à peu. Il ne le fait qu'au prix d'épreuves répétées. De même, tel exercice, qui n'est qu'un jeu pour un homme adonné à la pratique des sports, représente un véritable écart d'hygiène pour un sédentaire. C'est agir prudemment qu'acquérir un degré de résistance et de force supérieur à celui qu'exige un travail habituel. Ainsi, l'organisme n'est pas surpris lorsqu'une tâche imprévue et plus lourde lui est momentanément imposée. Comme beaucoup de maladies surviennent quand se produit une rupture imprévue dans les conditions hygiéniques auxquelles la vie d'un sujet est accommodée, c'est une imprudence de ne pas compter avec l'imprévu et de ne pas tenir l'organisme dans un état d'entretien tel qu'un travail supplémentaire, survenant accidentellement, n'altère pas la santé.

L'exercice est une nécessité d'hygiène. Mais le sédentaire se gardera de s'adonner à une grande activité musculaire du jour au lendemain. Un changement aussi radical dans ses habitudes doit se faire par une transition insensible. Passer brusquement d'une vie tranquille et inoccupée à une existence sportive trouble profondément la nutrition et présente des dangers.

C'est pendant l'âge mûr que l'on constate dans les gymnases que les tempéraments les plus divers et les constitutions les plus opposées ont une tendance à être ramenés à un même type.

L'homme replet maigrit; l'homme grêle engraisse; le congestif perd peu à peu le teint violacé qui annonce la pléthore des vaisseaux et la gêne de la circulation; le sujet pâle gagne, au contraire, des couleurs plus vives. Les exercices tendent à imprimer à ceux qui s'y adonnent un cachet identique parce qu'ils produisent sur l'organisme deux effets inverses, mais concourant au même résultat. D'une part, ils augmentent le mouvement d'assi-

milation; d'autre part, ils accélèrent le mouvement de désassimilation qui a pour résultat de détruire certains matériaux.

Un exercice physique bien compris est celui qui, chez un sujet bien portant, équilibre ces deux résultats opposés; c'est aussi celui qui provoque soit l'augmentation, soit la diminution du corps, selon le but que l'on se propose d'atteindre. Car le travail peut aboutir, suivant les modes de son application, à des résultats diamétralement opposés. C'est ainsi que le même exercice exécuté avec des vitesses différentes peut faire augmenter ou diminuer le poids d'un athlète. Effectuez chaque jour, pendant un mois, une marche de 10 kilomètres, vous aurez beaucoup de chances de voir augmenter votre poids. Parcourez quotidiennement cette même distance à un train de course: au bout d'un mois, vous aurez infailliblement maigri. La vitesse de l'allure aura changé complètement les résultats du travail musculaire.

En somme, après quarante ans, âge auquel les pratiques de l'athlétisme deviennent pénibles ou même dangereuses pour certaines constitutions, les exercices physiques demeurent utiles. Ils le sont encore au seuil de la vieillesse. Il n'est pas question de guérir par une gymnastique ou des sports appropriés les infirmités de la pleine sénilité, mais de reculer l'époque de la déchéance.

En quelques mois, on peut, dans l'âge mûr, par des moyens physiques appropriés, obtenir un rajeunissement remarquable, redresser la taille, supprimer son empâtement, donner au visage le coloris de la bonne santé, rendre aux muscles leur souplesse et à la démarche son élasticité, faire renaître le sommeil, l'appétit et les forces.

L'exercice modéré de certains sports, en régularisant la désassimilation et en excitant l'assimilation, reculent l'heure de l'apparition de la vieillesse. A tout âge, on peut espérer une réforme heureuse d'un organisme, encombré de toxines et de poisons, en employant les moyens et les procédés appropriés.

D'une manière générale, les personnes qui auront précédemment adopté un sport continueront à le pratiquer, mais à la condition qu'ils n'en éprouvent ni grand essoufflement, ni sensation d'angoisse, ni palpitations durables, ni fatigue prolongée. Peu à peu, avec les progrès de l'âge, ils doivent se borner à des jeux calmes ne sollicitant que faiblement le cœur et les poumons. Il

faut donner la première place au vieux jeu français de longue paume, joué avec des balles de liège, admirable exercice pour les hommes et les femmes ayant dépassé la quarantaine. Il nécessite la mise en jeu, par une succession de détente brusques, de toute la musculature. Mais il ne surmène jamais le cœur ni les poumons, car, entre chacune de ces détente est ménagé un temps de repos pendant lequel la balle vole vers le partenaire et revient à celui qui l'a d'abord lancée. L'aviron et le tennis faits avec modération, ainsi que le golf, sont des sports de l'âge mûr. Enfin, la simple marche à pied est la sauvegarde des personnes âgées. Elle les prémunit contre les accidents de la sédentarité, si redoutables pour les vieillards. Mais il ne faut pas qu'elle soit faite à une allure trop vive. Elle ne doit amener ni essoufflement, ni fatigue et, pendant cette période de la vie, elle doit avoir lieu, de préférence, trois quarts d'heure ou une heure après les principaux repas.

A cet âge avancé l'hygiène se résume dans les pratiques élémentaires du bien vivre combinées à l'usage d'un exercice modéré, absolument indispensable.

DOCTEUR MAURICE BOIGEY.

SCIENCE SOCIALE

Michel Augé-Laribé : *Le Paysan français après la guerre*, Garnier. — Georges Risler : *Le travailleur agricole français*, Payot. — Mémento.

Il est peu de questions plus importantes que celle de notre agriculture et de notre population agricole. Aussi ai-je plaisir à citer deux livres remarquables qui viennent de paraître sur ce sujet, l'un de M. Georges Risler, président du Musée social, l'autre de M. Augé-Laribé, secrétaire général de nos Congrès agricoles, donc tous deux d'une compétence parfaite.

En étudiant **Le paysan français après la guerre**, M. Augé-Laribé commence par rendre justice aux qualités solides de nos travailleurs du sol et par rectifier certaines légendes qui se sont formées à ce sujet. Le paysan n'a pas été le profiteur de guerre que l'on a dit ; il a seulement eu l'avantage, par rapport à l'ouvrier des villes, de ne pas gaspiller son gain et de s'en servir pour éteindre sa dette ; on ignore trop qu'avant la guerre, notre propriété rurale, grande et petite, surtout petite, était écrasée d'hypothèques ; presque partout le paysan français

a pu rembourser ses prêteurs, et la révolution sociale qui en est résultée, pour être peu visible, n'en a pas moins été profonde et salutaire ; le cataclysme de 1914 a eu pour contre-coup heureux de réaliser cette abolition des dettes qui, dans l'antiquité, avait causé tant de terribles guerres civiles. D'autre part le paysan a payé sa part de sacrifices beaucoup plus que l'ouvrier ; par rapport à l'ensemble de la profession, la classe agricole a perdu 12,86 0/0 de ses membres, tandis que les ouvriers n'ont perdu que 7,85 0/0, les fonctionnaires 8,75 0/0 et les cheminots 6,43 0/0 ; il est vrai que les commerçants et les professions libérales ont perdu plus que les agricoles 16,02 0/0 et 22,92 0/0 ; il est vrai encore que par rapport, non pas à l'ensemble de la profession, mais au chiffre des mobilisés, les pourcentages se modifient, celui des agriculteurs 18,70 0/0 étant à peu près le même que celui des cheminots, devenant moins distant de celui des ouvriers 11,43 0/0, et restant sensiblement inférieur à celui des commerçants 23,36 0/0, des fonctionnaires 24,88 0/0 et des professions libérales 33,52 0/0 ; et à ce propos il convient de constater que ces « bourgeois » si honnis par certains individus ont fait bravement leur devoir et ont eu, dans les deux colonnes, le pourcentage de pertes le plus élevé.

Donc notre paysan a fait lui aussi son devoir, a subi des pertes supérieures à la moyenne (sur 1000 mobilisés, il y avait 453 paysans) a fait vivre néanmoins le pays, les femmes elles-mêmes s'étant mises alors au travail du sol, et a trouvé moyen malgré tout d'économiser, de purger sa terre d'hypothèques, de restaurer ses cultures, près de 2 millions d'hectares dévastés, et de se rapprocher des anciens rendements, en dépit des 1.500.000 paires de bras qui lui font défaut (675.000 tués, 500.000 mutilés, 450.000 environs partis pour les villes). Tout cela est admirable et on ne saurait refuser son tribut d'hommages à cette classe de notre population qui fait la force véritable du pays.

Mais ceci dit, il faut bien reconnaître les défauts à côté des qualités. Le plus grave, à mon avis, est que par suite de son âpre amour de la terre et de son égoïsme familial, le paysan français restreint sa natalité et compromet gravement l'avenir de la France, non seulement au point de vue de la défense militaire du sol, mais à celui de l'expansion économique et même intellectuelle du génie français, car il n'est pas indifférent que les génies na-

tionaux soient servis par 20 millions de cerveaux comme le nôtre ou par le double, le triple ou le quintuple comme l'Allemand, l'Espagnol ou l'Anglo-Saxon.

Un autre reproche, c'est que le paysan, en dépit de sa laboriosité opiniâtre, ne fait pas rendre à la bonne terre nourricière ce qu'elle pourrait donner. Pour le rendement à l'hectare de presque toutes les cultures, la France est à un rang très médiocre ; elle produit 13,5 quintaux de froment quand le rendement de tel autre pays est de 30,2 ; pour le seigle, 10,7 contre 21,9 ; pour l'orge 13,4 contre 27,4 ; pour l'avoine 12,6 contre 24,2 ; pour le maïs 11,9 contre 35,6 ; pour la pomme de terre 87,5 contre 191,8 ; dans toutes ces cultures la France vient au 10^e et 15^e rang et n'a derrière elle que des pays tout à fait arriérés comme l'Espagne, la Bulgarie ou la Russie (d'avant-guerre bien entendu, l'actuelle ne comptant plus du tout). Et vraiment cela est un peu humiliant pour un pays qui jouit d'un des meilleurs sols et climats qui soient. Ici sans doute il faut noter avec M. Augé-Larilée que toutes les statistiques agricoles sont suspectes, que souvent les chiffres sont truqués par les vanités nationales et que l'on ne peut pas comparer, pour le froment par exemple, la France qui en produit de grandes quantités en le semant même dans des terres médiocres, et le Danemark qui obtient son rendement maximum de 30,2 quintaux à l'hectare en ne produisant que quelques boisseaux dans des terres de choix avec des procédés presque de laboratoire. Néanmoins l'ensemble des chiffres que nous avons donnés est fâcheusement impressionnant, et on ne peut pas contester que la France soit loin d'être dans les premiers rangs du palmarès agricole. A quoi cela tient-il ?

D'abord au fait que l'agriculture française est très en retard au point de vue des procédés techniques ; pour l'emploi des machines, des engrais, des méthodes, des découvertes, nous sommes inférieurs à l'étranger, et notre travail agricole s'en trouve devenir un labeur fort ingrat. D'après le calcul serré de notre auteur, l'agriculture, après avoir rémunéré à 4 1/2 o/o son capital foncier et à 3 o/o son capital d'exploitation, après avoir payé ses frais d'amortissement en 60 ans pour les bâtiments et 10 ans pour l'outillage, les salaires de ses ouvriers, 1200 fr. en moyenne, ses impôts, primes d'assurance et frais généraux, peut compter sur un dividende net de 0,86 o/o du capital engagé ; quel

est le commerçant ou l'industriel qui se contenterait d'un taux semblable ?

Ensuite au fait que l'agriculteur français manque de vues larges et préfère alimenter à peu près ses compatriotes à grand renfort de droits protecteurs plutôt que concourir sur le grand marché mondial avec les producteurs de tous pays. Ici c'est moins le paysan qui est coupable que le riche propriétaire, et je ne saurais dire assez le plaisir que j'ai eu à trouver enfin un agronome hostile aux droits de protection ! M. Augé-Laribé ne dissimule d'ailleurs pas qu'il est ici à peu près seul de son opinion dans le monde agricole, il n'en a donc que plus de mérite à essayer d'ouvrir les yeux de ses amis ; le système actuel qui consiste à produire peu et cher, qui n'empêche pas d'ailleurs le pays d'avoir à recourir au producteur étranger, même pour ce que nous devrions produire en abondance, même pour le blé (un tiers ou un quart en plus de notre récolte), même pour le vin (9 millions d'hectolitres) doit être remplacé par le système contraire, produire beaucoup et bon marché, en acceptant loyalement la lutte, ici comme partout, avec le producteur étranger ; les consommateurs ont le droit de dire avec notre auteur qu'en subventionnant très cher les producteurs agricoles pour les maintenir dans leur routine et leur malthusianisme économique, ils n'en ont pas eu pour leur argent. Ceci ne convertira pas M. Chéron, le ministre actuel de l'Agriculture, mais peut-être son successeur commencera-t-il à voir clair.

La question de la condition sociale et morale du paysan, que traite aussi M. Augé-Laribé, est plus développée cependant dans le beau livre de M. Georges Risler : **Le travailleur agricole français**. Nul homme n'est plus autorisé que le président du Musée social à expliquer au public ce qui a été fait par le pays pour améliorer le sort de nos travailleurs du sol : Institutions de solidarité, protection contre le chômage, assurances contre les accidents du travail, contre la maladie et l'invalidité, caisses de retraites, assurances sur la vie, amélioration du logement rural, développement de la petite propriété, coopératives, sociétés de secours mutuels et d'assurances mutuelles contre tous les fléaux de l'agriculture, sur tous ces points le livre de M. Risler donnera les renseignements les plus exacts et détaillés. L'auteur a raison d'insister, en outre, sur la nécessité de développer les distractions

au village ; si tant de ruraux abandonnent la campagne pour la ville, c'est que la vie à la campagne, en dépit de toutes les bucoliques et géorgiques du monde, est d'une monotonie fastidieuse ; il faudrait organiser la lutte contre l'ennui avec autant de soin que la lutte contre la sécheresse ou les épizooties ; le cinéma, la musique, les sports, les cabinets de lecture, les conférences et théâtres ambulants peuvent ici remédier au mal ; ajoutez-y, dans un ordre d'idées un peu plus grave, les œuvres d'assainissement et d'embellissement des habitations, et aussi les organes d'éducation professionnelle et générale ; plus le cultivateur sera instruit et plus il s'intéressera à son travail ; ici nos instituteurs pourraient jouer un rôle social d'une importance énorme. « A peu près tout est à faire au village au point de vue des œuvres sociales », dit M. Risler dans une phrase d'un raccourci désolant. Donc que chacun se mette à la besogne ; nos paysans ont de très grandes qualités de travail et d'économie, le jour où ils y joindront le goût de la science agricole, le souci du beau logement et l'amour de la famille nombreuse, ils seront parfaits.

§

MÉMENTO. — Albert Becq : *Considérations sur la situation économique*, Eyrolles. J'aurais dû signaler depuis longtemps cette conférence très sérieuse et très judicieuse qui fait honneur à son auteur et à « l'Association économique de l'Ariège » devant qui elle fut prononcée ; il serait bien désirable que chaque département possédât un groupe d'études à même d'écouter des aperçus aussi complets et documentés. Le caractère optimiste de la conclusion, écrite il y a un an environ, n'est nullement infirmé par ce qui s'est passé depuis ; nous sortons peu à peu de la fondrière, mais ce n'aura pas été sans peine ! — Camille Servat : *Contre la R. P. intégrale ou tronquée*, Marcel Giard. La R. P., c'est la Représentation proportionnelle, notons-le pour les Saumaises du xxx^e siècle, et l'auteur, on le voit, ne l'aime pas ; il va même jusqu'à la qualifier « le plus immoral de tous les scrutins », ce qui est décourageant pour les autres, et à assurer qu'elle « contredit le bon sens », ce qui montre que le bon sens des politiciens (l'auteur est conseiller général dans le Sud-Ouest) n'est pas le même que celui des simples passants. N'essayons ni de comprendre ni de contredire.

Dans la *Paix par le droit*, de mai, M^{me} Bianquis expose l'œuvre de la reconstruction financière de l'Autriche par la Société des Nations et l'on se demande vraiment pourquoi celle-ci ne prendrait pas en mains la reconstruction financière de l'Allemagne. — La *Revue de l'Amérique latine* poursuit son intéressante enquête sur « la découverte de l'Amé-

rique et le bonheur du genre humain » — *Le Monde nouveau* continue à donner d'excellents articles, en avril « l'Épilogue » républicain d'Albert Jounet, en mai « la Chine » d'Adrienne Lautère, en juin « le catholicisme et la France actuelle » de René Johannet, et de doctes chroniques parmi lesquelles celle de Paul Souchon est à acclamer : pour la première fois on peut, dans une revue parisienne, avoir une idée de l'importance de la presse des départements ! — *Le Producteur* reparait avec un article de Gabriel Darquet sur les 19 premiers numéros et une abondante documentation. — Marc Bourdonnais dans *Le Neo-Saint-Simonisme et la Vie sociale d'aujourd'hui* (Presses universitaires de France) étudie justement l'œuvre de ce groupe et explique son importance pour la meilleure utilisation des forces sociales. Si le *Producteur* arrive à organiser le Crédit intellectuel, il aura droit à notre reconnaissance à tous, mais s'il contribuait à nous doter d'un-Parlement économique, il nous aurait rendu un bien mauvais service !

HENRI MAZEL.

QUESTIONS JURIDIQUES

Adoption. — Tutelle officieuse. — Non cumul des peines. — Chasse. — Amende et réparation civile. — Délit impossible. — Mémento.

Tandis que le droit romain considère l'**Adoption** comme une chose sociale de première utilité, notre Code civil n'y a guère vu qu'un mot. Il lui a bien consacré tout un titre, et en 28 articles (343 à 370), mais il la rend d'une réalisation si difficile qu'elle ne jouait qu'un rôle insignifiant. C'est ainsi que le Tribunal de Beauvais, pour un arrondissement qui comptait avant la guerre 124.000 habitants, n'a reçu pendant ces vingt dernières années que quatre demandes. Le but principal de l'adoption est de procurer une postérité au citoyen qui n'a pas d'enfant ; or le Code exigeait de l'*adoptant* qu'il ait atteint la cinquantaine, de l'*adopté* qu'il fût majeur. En outre il fallait que l'adopté ait « dans sa minorité et pendant six ans au moins » reçu de l'adoptant des secours et des soins « non interrompus ». Ou bien qu'il se trouvât avoir sauvé la vie à l'adoptant « soit dans un combat », soit — et ici le Code, art. 345, ne craignait pas de parler en alexandrin, un alexandrin que ne refuseraient ni Corneille ni La Fontaine,

soit en le retirant des flammes ou des flots.

Ces exigences, aggravées par une procédure de belle complication, dérivent du respect que le législateur de 1803 professait pour la famille et les droits du sang à une époque où notre race

était suffisamment prolifique pour ne pas dicter des mesures qui sont entrées dans le droit romain au moment, surtout, où le sang latin se faisait avare.

Les choses, — hélas ! — ont changé, et, en mars 1914, la Chambre des Députés avait voté un texte d'application plus pratique. Mais la Guerre est responsable du remaniement radical que le titre *de l'adoption et de la tutelle officieuse* a subi, du fait de la loi du 19 juin 1923 (*J. Off.* du 20 juin), remaniement tel que la **tutelle officieuse** se voit supprimée. Voici les art. 343 à 370 avec une figure toute nouvelle.

C'est que le législateur a songé aux orphelins de guerre. Il a pensé qu'ils constituent comme une pépinière adoptive où il faut qu'on puise, que, la pension dont ces orphelins jouissent aidant, beaucoup d'entre eux pourront trouver une famille plus tendre et plus caressante que celle que l'Etat leur offre avec l'Office départemental des pupilles de la Nation.

Les mineurs peuvent donc être adoptés. Il suffit que l'adoptant ait 40 ans. Plus de condition de soins pendant six ans ou de sauvetages et le beau vers que j'é citais a disparu sans remplacement. Si elle a « de justes motifs et si elle présente des avantages pour l'adopté », l'adoption est permise.

Les règles de forme sont simplifiées de la manière que montre M. Henri Lalou, dans la *Gazette des Tribunaux* des 20-21 juillet.

L'ancien article 353 exigeait que le contrat d'adoption fût passé devant le juge de paix du domicile de l'adoptant. Le nouvel article 360 permet de passer le contrat également devant notaire. C'est là une transposition des formes soit du consentement des parents à mariage (art. 73 Code civ.), soit de la reconnaissance d'enfant naturel, cette reconnaissance pouvant avoir lieu dans tout acte authentique (art. 334), pratiquement le plus souvent soit devant un officier d'état civil, soit devant notaire.

L'ancien article 357 exigeait dans tous les cas que le jugement de première instance homologatif d'un contrat d'adoption soit déféré à la Cour d'appel pour y être confirmé. D'après le nouvel article 365, la Cour n'est plus saisie que par une des parties en cas de refus d'homologation par le tribunal ou par le ministère public en cas d'appel du jugement d'homologation. Cette simplification s'imposait. Pourquoi cette nécessité de faire confirmer par la Cour un jugement que personne n'attaquait ?

L'ancien article 358 exigeait l'affichage de l'arrêt d'adoption « en tels lieux et en tel nombre d'exemplaires que le tribunal jugera convenables ». En pratique on se livrait, à Paris du moins, à un luxe coûteux d'affiches au Palais et dans les mairies. Le nouvel article 366 se contente d'une affiche à la porte du prétoire, d'une insertion dans un journal d'annonces légales.

L'ancien article 359 déclarait « sans effet » une adoption qui n'avait pas été transcrite sur le registre de l'état civil du domicile de l'adoptant dans les trois mois de l'adoption. Cette situation, pleine de dangers pour les parties qui pouvaient être victimes de la négligence d'un avoué ou d'un officier d'état civil, est considérablement modifiée par le nouvel article 368, d'après lequel la transcription du jugement ou de l'arrêt d'adoption n'est exigée qu'à l'égard des tiers.

Le législateur a reproduit en cette matière la distinction que le nouvel article 252, modifié par la loi du 26 juin 1919, avait établie sur la sanction du défaut de transcription du jugement de divorce. Ce jugement vaut entre les parties, nonobstant la transcription ; « mais il ne produira effet au regard du tiers que du jour de la transcription ».

L'adoption peut être révoquée (art. 370) alors qu'elle était irrévocable.

En outre la loi nouvelle a tranché trois controverses. Il résulte du nouvel article 365 que le pourvoi en cassation est recevable contre l'arrêt qui refuse une adoption ; de l'art 345, qu'un Français peut adopter un étranger ou être adopté par un étranger et que l'adoption ne confère pas à l'adopté la nationalité de l'adoptant.

§

Lorsqu'un individu se trouve poursuivi, toutes les infractions qu'il a pu commettre antérieurement ou concomitamment au fait qui a déclenché la poursuite ne lui valent qu'une seule peine. — « En cas de conviction de plusieurs crimes ou délits, la peine la plus forte sera seule prononcée », — dit l'art 365 du Code d'Inst. Crim.

C'est le principe du **non-cumul des peines**. La jurisprudence proclame son caractère général. Elle déclare qu'il s'applique dans tous les cas où un texte n'y a pas formellement dérogé.

L'art. 17 de la loi du 3 mai 1844 sur la **chasse** qui formule le dit principe est donc superfétatoire. Mais *quod abundat non vitiat*, sinon partout, du moins en matière de clarté juridique.

Celui donc qui chasse sans permis (art. 11, 1^o de la loi de

1844), sur le terrain d'autrui (art. 11, 2^o), la nuit (art. 12, 2^o), à l'aide d'engins prohibés (art. 12, 2^o) commet bien quatre infractions d'un seul coup, mais il n'encourt qu'une peine : celle que prévoit l'art. 12. Aucune difficulté sur ce point.

Aucune difficulté, du moins, avant l'intervention de l'art. 16 de la loi du 29 avril 1921 ainsi conçu :

L'art. 16 de la loi du 3 mai 1844, sur la police de la chasse, est complété par les dispositions suivantes : Outre l'amende prévue à l'art. 11, n^o 1, ceux qui auront chassé sans permis valable seront condamnés à payer une somme égale au prix du permis de chasse général.

Vous chassez en temps prohibé. Le ministère public devra-t-il, si vous n'êtes pas détenteur d'un permis de chasse, vous inculper 1^o de chasse en temps prohibé, 2^o de chasse sans permis et demander au tribunal qu'il vous condamne, en outre de la peine prévue par l'art. 12 de la loi sur la chasse, à payer une somme égale au prix du permis de chasse général ?

Oui, il doit agir de la sorte si nous admettons qu'on puisse commettre un délit de chasse sans permis lorsqu'on chasse en temps prohibé, — c'est-à-dire lorsqu'on chasse à une époque où la chasse avec permis ne peut avoir lieu.

Car, et ceci est incontestable : la règle du non-cumul des peines ne s'applique qu'aux pénalités et non aux réparations civiles, et quand la loi du 29 avril condamne celui qui chasse sans permis à payer, outre l'amende prévue à l'art. 11, 1^o de la loi de 1844, une somme égale au prix du permis de chasse général, la loi du 29 avril 1921 n'inflige pas une peine, mais une réparation civile.

Ainsi a jugé la Cour de Cassation le 24 février 1923 (*Gaz. Pal.*, avril 1923, p. 449) en cassant un arrêt de la Cour de Chambéry du 16 novembre 1922 (*Gaz. Trib.*, février-mars 1923, p. 127).

Cette décision cause une entorse assez grave à la théorie du **délit impossible**, et, sans pousser jusqu'au fanatisme le respect de cette théorie, on peut trouver le croc en jambe un peu vif.

MÉMENTO. — Georges Guilhermet : *Le Milieu criminel* (A. Coster, rue Monsieur-le-Prince, Paris). Lorsqu'il est muni de réflexion et de bon sens, de connaissance de son sujet, lorsqu'il a rassemblé ses matériaux et les a classés dans des chapitres qui ont suite, il reste au sociologue judiciaire à écrire son livre. M. Guilhermet ne l'a guère fait. — Maurice Félix : *Congrégations religieuses*, étude historique et juridique, tome II, *Congrégations autorisées* (Arthur Rousseau). Ouvrage documenté, sé-

rieux et qu'actualise la prochaine discussion des projets de loi que le Gouvernement présente en vue d'autoriser plusieurs congrégations. On y trouve étudiés le contrôle et pouvoir que tient l'Etat de la loi du 1^{er} juillet 1901 quant à la formation des congrégations autorisées, quant à leur fonctionnement, quant à leur dissolution. — Edmond Locard : *Manuel de technique policière et d'enquête criminelle*, avec 43 figures (Payot). La démonstration du crime, jadis principalement d'ordre psychologique : aveu, témoignages, devient de plus en plus d'ordre scientifique. Elle se poursuit par la recherche et l'identification des empreintes digitales, l'analyse des taches et des traces de toutes sortes, l'expertise des écritures courantes, le déchiffrement des écritures secrètes, l'analyse des drogues, l'examen des explosifs et des armes, l'identification des récidivistes, etc. Du commissariat et du cabinet d'instruction elle est passée au laboratoire. L'ouvrage clair, précis, imagé du directeur du Laboratoire de police technique de Lyon intéresse magistrats, policiers, experts, avocats, badauds... sans parler des malfaiteurs qui y trouveront de quoi parer quelques bottes. — Horace Gaultier : *Simple chronique d'un délit d'opinion : L'Outrage à la morale publique et religieuse de 1819 à 1881* (Arthur Rousseau). Bonne analyse des débats parlementaires des différentes lois, auxquelles notre loi de 1881 sur la presse a succédé. — Henri Robert : *L'Avocat* (Hachette). Certes, Monsieur le Bâtonnier, vous n'êtes pas faiblement lyrique à louer votre corporation ! Je n'oserais pas parler sur ce ton du magistrat, même regardé d'après d'Aguesseau, ni du critique, même apprécié d'après Sainte-Beuve...

MARCEL COULON.

DROIT INTERNATIONAL

L'Académie de droit international de la Haye.
— L'Académie de droit international, dont la création a été annoncée précédemment dans cette Revue (numéro du 1^{er} juillet), a été inaugurée solennellement le 14 juillet dernier dans les décors somptueux de la grande salle de justice du Palais de la Paix où siège ordinairement la Cour permanente de justice internationale. Les promoteurs de l'Académie, pour rendre hommage aux Etats-Unis dont relève la Fondation Carnegie qui a, dans une si large part, contribué à la création de la nouvelle institution, avaient d'abord pensé au 4 juillet, jour anniversaire de l'Indépendance américaine ; en raison de l'ouverture des cours, ils ont dû choisir le 14, qui est également, ont-ils dit, une « grande date dans l'histoire des libertés modernes ». Et devant de nombreuses personnalités du monde politique et scientifique de tous les pays,

parmi lesquels M. Charles Benoist, ministre de France à la Haye, M. J. Brown Scott, secrétaire général de la Dotation Carnegie, a prononcé les paroles suivantes :

C'est aujourd'hui le 14 juillet, jour de la Fête nationale de la France moderne. Je ne peux prononcer le nom de cette grande nation sans une émotion personnelle, parce que c'est la participation généreuse de la France dans la Révolution américaine qui a permis l'indépendance des Etats-Unis. Et je suis sans doute l'interprète de vous tous quand j'exprime l'espoir que la France, sans jamais vouloir dominer par la force de ses armes, remplira à l'avenir le rôle intellectuel qu'ont joué dans le passé la Grèce et Rome. Que la voix de la France soit la voix vivante, vibrante même de la civilisation non seulement en Europe, mais dans le monde entier pour sa propre gloire et dans l'intérêt de notre pauvre humanité.

Le surlendemain 16 juillet l'Académie ouvrait ses cours ; beaucoup d'auditeurs se pressaient dans les salles du Palais de la Paix ordinairement calmes et silencieuses. Il en est de tous les pays ; certains Etats, quelques Universités n'ont pas hésité à subventionner des fonctionnaires des Affaires étrangères, des étudiants ; les docteurs en droit et les avocats sont le plus grand nombre (1).

L'enseignement est donné par 32 professeurs de seize nationalités différentes : 2 professeurs anglais, 2 russes, 2 belges, 2 hol-

(1) Auditeurs inscrits : 304, dont 21 dames.

Répartition par nationalité (par présomption de domicile) :

Pays-Bas	189	Autriche	3
Etats-Unis	12	Cuba	3
Tchéco-Slovaquie	10	Danemark	2
Belgique	9	Hongrie	2
France	8	Russie	2
Allemagne	7	Arménie	1
Italie	7	Grèce	1
Pologne	7	Indes Britanniques	1
Finlande	7	Luxembourg	1
Chine	5	Norvège	1
Grande-Bretagne	5	Pérou	1
Mexique	5	Roumanie	1
Japon	4	Siam	1
Suède	4	Vénézuéla	1
Suisse	4		

Répartition par profession : Avocats et docteurs en droit 84 ; fonctionnaires diplomatiques 48 ; étudiants 42 ; fonctionnaires administratifs et financiers 27, militaires de terre et de mer 17, fonctionnaires consulaires 12, professeurs 11, fonctionnaires judiciaires 8, hommes politiques 3, sans profession 51.

landais, 4 français, 3 allemands ; neuf professeurs appartiennent à des Etats du Nouveau monde (6 américains des Etats-Unis, un mexicain, un chilien, un cubain). Il y a des cours, des conférences, des séminaires.

Après une série de cours d'introduction portant sur l'histoire et la philosophie du droit des gens, quelques questions plus importantes et plus détaillées ont été abordées par les professeurs, dans un esprit toujours remarquable d'objectivité et dégagé de tout point de vue particulariste et national. Il est indispensable en effet, pour bien étudier l'arbitrage international qu'examine maintenant dans toutes ses particularités, M. Politis, l'actif vice-président du Curatorium, ou l'exterritorialité qu'approfondit M. Strisower, de Vienne, de jeter avec M. le baron Korff de Columbia, historien érudit et précis, un rapide regard sur le passé et sur le développement historique du droit international, de dégager, avec M. J. Brown Scott, toute la philosophie morale et sociale que révèle l'examen des sources, droit écrit et coutume.

De même le cours professé avec gravité et mesure par the Right Hon. lord Phillimore sur les droits et les devoirs fondamentaux des Etats, l'exposé lumineux de M. de Visscher, de Gand, sur la responsabilité de l'Etat, constituent les préliminaires indispensables des graves questions relatives aux rapports des nations entre elles et, d'une façon plus générale, de toutes les questions internationales, même les plus diverses, qu'il s'agisse des fleuves et des canaux qui ont fait le sujet de l'enseignement de M. van Eysinga, président de la commission consultative des communications et du transit de la Société des Nations, ou du développement du pan-américanisme par M. Alvarez, le jurisconsulte chilien.

Une seule conférence a été donnée jusqu'à ce jour : celle de M. N. Murray Butler, président de l'Université de Columbia, qui eut lieu le 20 juillet 1923 devant un auditoire fort nombreux, comprenant les principaux représentants diplomatiques à la Haye et les membres de la Cour permanente d'arbitrage. Parlant de l'esprit international, M. Butler a dit notamment ceci :

Il est essentiel que les nations civilisées développent chacune pour soi cet esprit (l'esprit international) qui n'est autre que l'habitude de penser aux relations et aux affaires extérieures et l'habitude de les traiter en considérant les diverses nations du monde civilisé comme des égales et des amies, coopérant au progrès de la civilisation, au développe-

ment du commerce et de l'industrie, à la diffusion de la lumière et de l'éducation dans le monde...

Le vrai esprit international donne libre jeu à l'âme, au caractère et aux traditions nationales. Il est bâti sur les traditions historiques et fait appel au génie, à la gloire et à l'esprit de dévouement des nations, tant grandes que petites.

M. N. Butler avait déjà, en 1914, publié chez G. Crès un petit livre sur *l'Esprit international*; dans un index des matières traitées dans l'ouvrage on peut lire ceci :

ALLEMAGNE. — Son importance grandissante dans le monde. — Son commerce extérieur, sa flotte. — La croyance générale des intentions belliqueuses de l'Allemagne contre l'Angleterre est absurde. — Son entente avec l'Angleterre doit être renforcée. — Un épisode amical à Berlin. — Nation pacifique, l'Allemagne doit retouber ses armements. — Menaces allemandes de guerre, en 1911. — Hommage mérité à l'Empereur et aux hommes d'Etat. — Suspicion à l'égard de l'Allemagne facile à dissiper.....

Mais revenons à l'Académie de droit international de la Haye.

Les séminaires (latin *seminarium*, pépinière; de *seminare*, semer) sont des écoles, des réunions où professeurs et auditeurs échangent leurs vues, s'interrogent et s'informent. Les séminaires de l'Académie ne paraissent pas être encore tout à fait au point, il y a des tâtonnements encore dans la méthode de travail : la meilleure, semble-t-il, est celle qui consiste à donner aux auditeurs des questions qu'ils préparent à l'avance et exposent ensuite au séminaire, guidés s'il y a lieu par le professeur. C'est au cours d'un séminaire qui portait sur le droit écrit et la coutume que, l'autre jour, un maladroit, qui venait sans doute chercher à l'Académie autre chose que l'enseignement du droit ou de l'histoire, posa une question sur l'occupation de la Ruhr, s'attirant une prompt réplique qui ne donnait pas la réponse désirée et écartait définitivement le sujet.

Le cadre du Palais de la Paix à la Haye est enchanteur ; ce sont des bois et des jardins ; l'architecture, style Henri II modifié et modernisé, en est remarquable ; ses locaux sont vastes, luxueux et particulièrement aménagés pour l'étude et l'enseignement. Une admirable bibliothèque internationale, celle de la Dotation Carnegie, est mise à la disposition d'auditeurs, professeurs et juges. Installée déjà depuis plus d'un an, la Cour permanente de justice internationale fonctionne au Palais et, dans la matinée du lundi

23, les auditeurs de l'Académie ont pu la voir dans l'exercice d'une de ses attributions les plus intéressantes et les plus caractéristiques, ses attributions consultatives, quand elle a donné sa réponse à la question que lui avait posée le Conseil de la Société des Nations, pour avis, concernant le statut de la Carélie orientale et l'application des articles 10 et 11 du traité de paix entre la Finlande et la Russie, signé à Dorpat, le 14 octobre 1920.

Cette haute cour de justice qui crée une jurisprudence nouvelle, l'Académie de droit des gens, foyer de haut enseignement et d'études scientifiques, qui vient de naître sous de si favorables auspices, concourent à faire de la Haye un centre intellectuel international, une « capitale juridique » pour la Société des Nations dont Genève reste le centre politique.

J.-E. TEYSSAIRE.

LES JOURNAUX

Une lettre inédite de Jean-Jacques Rousseau (*Journal des Débats*, 21 juin).
— Stendhal et la police autrichienne (*Le Temps*, 25 juin).

M. Pierre-Paul Plan publie dans le **Journal des Débats** une lettre inédite de Jean-Jacques Rousseau qui vient combler une lacune au cinquième livre des *Confessions*. Cette lettre fut adressée, vers 1735, par J.-J. Rousseau, à une jeune Lyonnaise, pendant un des voyages qu'en sa jeunesse le futur philosophe fit de Chambéry à Lyon.

Cette précieuse lettre est extraite, nous dit M. P.-P. Plan, du riche dossier de documents inédits qu'au cours de plus de cinquante années de recherches l'historien genevois Théophile Dufour, récemment décédé, avait recueillis en vue d'une édition définitive de la Correspondance générale de Rousseau.

Voici le texte de cette lettre, une des nombreuses pièces inédites du considérable ouvrage dont la famille de Th. Dufour envisage la prochaine publication.

A Mademoiselle La Bussière,

à Lyon,

J'ose à peine vous l'avouer, Mademoiselle, la circonstance à laquelle je dois le bonheur de vous avoir vue, et le tourment de vous aimer. Le hasard a commencé, l'amour a terminé cet événement. Mais, que dis-je, le hasard ? Non, l'amour a tout opéré, dès l'instant que votre voix enchanteresse s'est fait entendre. C'est par lui qu'elle a pénétré jusqu'à

mon cœur ; c'est lui qui a excité en moi la plus indiscrete curiosité ; c'est lui qui a étalé à mes avides regards des trésors dangereux ; c'est lui qui, depuis les bains du 20 de ce mois, trouble ma raison ; c'est lui qui m'a dicté cette lettre.

Mais pourquoi vous taire ici le plus redoutable de ses pièges, et celui sans lequel j'eusse peut-être échappé à tous les autres ? Je ne craindrai point de le dire, Mademoiselle : il doit nous faire honneur à tous les deux. Oui ce sont moins ces yeux dont la douceur égale la vivacité ; c'est moins cette fraîcheur et ces lys répandus avec tant de profusion sur toute votre personne ; c'est moins cette taille svelte et légère, qui ne perd rien par la nudité ; c'est moins cette forme élégante, ces gracieux contours, qu'il me seroit aussi téméraire de vouloir décrire qu'il m'a été d'oser les voir ; c'est moins, dis-je, le détail et l'ensemble de tant de charmes qui m'ont séduit, que cette rougeur aimable, fille de la pudeur et de l'ingénuité, dont j'aperçus votre front se couvrir, dès que je m'offris à votre vue, après vous avoir démasqué trop malignement mon indiscretion par un couplet que je chantai. Dieux ! que vous étiez belle, tant il est vrai que la vertu est le fond le plus séduisant de la beauté ! Que ne puis-je vous rendre tout ce qui se passa dans mon âme, à l'aspect de votre confusion ! je n'eus pas le courage de vous fixer longtemps ; il me sembla, dans vos yeux, que vous me reprochiez d'avoir ajouté la méchanceté à la licence ; et ces reproches me paroissent moins inspirés par le courroux que par le regret de me trouver si coupable. Oh ! combien je détestai ma cruelle plaisanterie ! Combien je me serois estimé heureux de pouvoir me précipiter à vos genoux pour en obtenir le pardon ! Et maintenant encore, presque sans espoir d'être à jamais connu de vous, je sens qu'il importe à ma tranquillité que vous me l'accordiez.

La crainte d'aggraver mes torts, en paroissant jouir des alarmes de votre pudeur, m'éloigna promptement du rivage. Je me retirai tout rempli de vos traits, désolé d'avoir pu vous causer quelque peine, de ne vous laisser qu'une opinion désavantageuse de moi, et désespéré de ne voir aucun moyen de réparer ma faute. Cette cruelle idée m'a tellement bourrelé l'esprit, que vingt fois j'ai formé le dessein de vous voir et de vous parler ; vingt fois ma timidité m'a retenu.

C'est de votre bouche même que j'ai appris votre nom. Tandis que vous accoutumiez le jeune enfant qui vous accompagnait au bain à le répéter en diverses manières et avec les plus agréables diminutifs, mon oreille attentive se prétoit aux douces inflexions de votre voix, et ce nom chéri se gravoit en traits de feu dans ma mémoire. Quelques indices m'ont informé de votre demeure : j'ai osé porter mes pas de ce côté. Mon cœur sut bientôt vous démêler parmi les personnes avec qui vous étiez. J'étois déjà troublé ; mais dans l'instant où vos yeux rencon-

trèrent les miens, mes genoux chancelants, ma vue obscurcie, me permirent à peine de poursuivre mon chemin. Vous n'avez jamais sans doute éprouvé ces effets, votre jeunesse, votre innocence m'en sont de sûrs garans. Puissiez-vous toujours les ignorer ; mais heureux celui pour qui vous les ressentirez ! Un peu remis de mon émotion, je revins sur mes pas, à peu près comme l'aiguille aimantée revient sur son pôle. Vous aviez prévu sûrement ce retour. Vos beaux yeux obstinément baissés rendirent encore vaine, cette fois, l'espérance que j'avois d'y lire mon pardon. Enfin découragé par mille obstacles, par mille inconvéniens, que ma raison s'est efforcée de grossir et de multiplier, j'ai voulu vous oublier ; j'ai tout tenté pour vous chasser de mon cœur. Efforts impuissans ! Je me sens capable de souffrir tout, hors l'idée de votre haine, et malheureusement elle m'occupe sans cesse. Tranquillisez-moi sur cet article, Mademoiselle, ne fût-ce que par pitié : je ne me crois point en droit d'exiger d'autre sentiment ; mais celui-ci est innocent ; il est l'apanage des belles âmes, il ne peut manquer d'avoir une place dans la vôtre. Quant à moi, peu vous importe quel sentiment m'anime : votre délicatesse n'en reçoit aucune atteinte. Si c'est un crime, il est à moi seul, et vous n'y avez d'autre part que le talent involontaire d'être aimable. Permettez-moi cependant de vous donner un avis : n'allez plus au bain, Mademoiselle, ou prenez-y plus de précautions ; à la fin, vous ne seriez plus tout à fait si excusable. Vous ne manquerez pas de curieux indiscrets dévoués à un sort pareil au mien : il y aurait de l'inhumanité à abuser de la magie de vos attraits, pour allumer dans le cœur de ces malheureux des incendies que vous ne voudriez point éteindre. Ce sont de ces manèges barbares dont il faut abandonner l'usage aux coquettes : je vous crois trop sensible pour l'être.

Je ne me ferai point connaître, Mademoiselle : cette réserve est aussi essentielle pour moi qu'elle l'est peu pour vous. Si toutefois, ce dont je ne me flatte point, vous preniez à moi un intérêt assez vif pour le désirer, nous aviserions aux moyens de vous satisfaire d'une manière décente et sans manquer à ce que vous devez à vous-même. Je ne vous demande ici qu'un mot de consolation, une simple assurance que vous ne m'en voulez pas. C'est peu de chose pour vous, ce sera tout pour moi.

Je suis, Mademoiselle, l'homme qui vous aime et qui vous estime le plus.

Il vous sera facile de me témoigner vos dispositions par la même voye qui vous fait parvenir cette lettre. Soyez assurée du secret et de la discrétion des personnes.

C'est, en effet, une lettre fort belle et d'une parfaite galante-

rie, la lettre d'un être déjà très « sensible », une véritable lettre d'amour. La belle Lyonnaise répondit-elle au philosophe, par la voie discrète que lui indiquait Rousseau ? M. P.-P. Plan, qui le sait peut-être, ne le dit pas. Il y a ainsi dans la vie des grands hommes, et même des petits, des élans interrompus qui peuvent avoir une grande influence sur la destinée. On peut rêver sur cette idée et la raccrocher à sa vie personnelle.

§

M. Emile Henriot, dans son « Courrier littéraire » du **Temps**, nous apporte des documents nouveaux sur *Stendhal et la police autrichienne* :

En novembre 1830, Stendhal avait été nommé par le gouvernement de Louis-Philippe, sur la recommandation du comte Molé et de Mérimée, consul général à Trieste. Tout heureux de ce changement de fortune qui allait lui permettre de vivre sans souci matériel dans cette belle Italie qu'il aimait tant, l'auteur de *le Rouge et le Noir* était en route pour son poste et venait de traverser Milan, que déjà le baron Torresani, directeur de la police de cette ville, adressait au comte de Sedlnitzky, préfet de police de Vienne, un rapport circonstancié sur l'indésirable écrivain. Quelques jours plus tard, Metternich refusait purement et simplement l'*exequatur* au nouveau consul. C'est alors que Beyle fut nommé, en compensation, au triste consulat de Civitavecchia, où il devait rester jusqu'à sa mort, en 1842.

Ce n'était pas la première fois que notre Stendhal avait maille à partir avec la police de la double monarchie. Déjà, en 1821, il avait été prié de quitter Milan, en raison de ses imprudentes liaisons avec de notoires carbonari, et, derechef, en 1828, dûment expulsé de Lombardie, où il espérait pouvoir se fixer définitivement. Après M. Alexandro d'Ancona, qui l'avait retrouvé dans les 269 volumes des *Atti segreti della poliza austriaca* conservés aux archives d'Etat de Milan, M. Arthur Chuquet a publié, dans son *Stendhal-Beyle*, un des rapports du préfet Torresani qui détermina cette expulsion, moins justifiée (au dire du rapport) par les diatribes de Stendhal contre le gouvernement autrichien que par la témérité des attaques contre l'honneur et la réputation d'un grand nombre d'habitants, et notamment des dames les plus respectables de Milan, dont le voyageur s'était soi-disant rendu coupable dans son livre *Rome, Naples et Florence*, — « ouvrage détestable par ses sarcasmes véhéments et audacieux... et compromettant pour de nombreuses personnes par les calomnies qu'il répand sur elles ». Beyle avait essayé de nier qu'il fût l'auteur de ce livre, mais sans convaincre ses ennemis. « En arrivant à Milan, écrit-il alors à Victor Jacquemont, la police du pays m'a dit qu'il était connu de tous les doctes que Sten-

dhal et Beyle étaient synonymes, en vertu de quoi elle me priaît de vider les Etats de S. M. Apostolique dans les douze heures. Je n'ai jamais trouvé tant de tendresse chez mes amis de Milan. Plusieurs voulaient répondre de moi et pour moi. » Dans une intéressante étude que va publier prochainement la *Revue de littérature comparée*, M. Ch. Simon, de Zurich, apporte de curieux documents, inédits en France, sur le refus d'*exequatur* de Metternich au consul-romancier. Ces documents ont été découverts dans les archives d'Etat de Vienne, par un stendhalien d'outre-Rhin, M. Arthur Schurig, qui les a publiés dans une vie allemande de Stendhal, tirée de ses écrits autobiographiques, et parue en 1921 à l'*Insel-verlag* de Leipzig. La première de ces pièces est une note du préfet de police de Vienne, Sedlnitzky, adressée au chancelier pour l'aviser de la récente arrivée à Milan (novembre 1830) du Français Henri Beyle « qui, en 1828, a été expulsé des Etats autrichiens comme auteur de plusieurs pamphlets révolutionnaires édités sous le nom apocryphe d'un baron de Stendhal et dirigés surtout contre l'Autriche ». — « Afin d'illustrer à la fois, poursuit Sedlnitzky, le degré d'hostilité dont ce Français est animé contre le gouvernement autrichien et le caractère dangereux de ses principes politiques, incompatibles avec l'esprit de notre politique et avec notre système gouvernemental, je me permets de communiquer à Votre Altesse les avis motivés de la censure sur trois de ses ouvrages : *Histoire de la peinture en Italie, Rome, Naples et Florence*, et *Promenades dans Rome*... » Suivent ces « avis motivés ». Ils sont assez divertissants.

Le premier, qui a trait à l'*Histoire de la Peinture*, est anonyme. « Le titre de ces extravagantes rapsodies d'art est entièrement manqué, y peut-on lire. Il fallait les intituler : Essai destiné à prouver, par les passes les plus contradictoires, que rien n'est plus préjudiciable aux beaux arts que la religion catholique et le principe monarchique ; les arts ne renaîtront que lorsque le beau constitutionnel régnera, et que les quinze millions d'Italiens seront réunis sous une Constitution libérale. » L'auteur du rapport, après avoir traité les idées de Stendhal sur l'art de cabrioles révolutionnaires, cite ironiquement quelques passages du livre et n'omet pas de mentionner qu'aux yeux de Stendhal, le séditieux Rienzi est un des plus grands caractères du moyen âge, que le plus grand crime politique des papes a été d'empêcher la réunion de l'Italie, que toute la théologie est absurde, etc. « Toutes les opinions politiques de l'auteur sont entachées de la même perversité et de la même manie novatrice... La façon maladroite dont (il) poursuit la tendance subversive de ses jugements artistiques suffit pour juger de leur valeur littéraire, et on ne saurait en discuter sérieusement, aussi peu (*sic*) que la voltige la plus osée et effrontée d'un singe rappelle les règles de l'art supérieur de la danse. » Le censeur conclut en émettant le

vœu que « nos solennités académiques fussent rehaussées par une juste glorification des mérites immortels de nos monarques pour les arts, dont les plus grands chefs-d'œuvre n'existeraient pas sans leur inspiration directe ».

Le second censeur, un certain Kaster, remarque assez judicieusement que la moitié de *Rome, Naples et Florence* est surtout consacrée à Milan et à Bologne. « Comme cet écrit, par son contenu principal, n'est autre chose qu'une collection d'anecdotes immorales et voluptueuses, ainsi que d'observations superficielles et osées... le soussigné estime que cet écrit est passible de la note *damnatur*... »

Le troisième rapporteur, appelé Wabruschek-Blumenbach, paraît avoir introduit plus de mesure et plus de goût dans son jugement des *Promenades dans Rome*. Il ne sait naturellement point de gré à Stendhal d'avoir écrit, dès 1829, que « la Romagne, Reggio, Modène et toute la Haute-Italie attendent avec la patience de la haine le premier moment d'embaras qui surviendra à l'Autriche », et, plaçant vers 1844 ou 1845 l'époque de la révolution d'Italie, pressent que la Lombardie, qui compte sur la France, pourra « faire alors cause commune avec les braves Hongrois » ; il trouve choquants les passages relatifs à la religion, à l'histoire des papes, aux scandales de la cour de Rome, aux couvents et aux intrigues qui s'y mènent. « Les passages dignes d'être blâmés sont innombrables », conclut cet honnête Wabruschek-Blumenbach, en qui l'on se plaît cependant à discerner quelque indulgence pour un livre qui avait sans doute jeté pour lui d'assez amusantes étincelles dans les ombres du Cabinet noir, car il termina ainsi son « avis motivé » : «... Mais le contenu archéologique et artistique est aussi très important. Malgré cela, le soussigné estime ne pouvoir prononcer qu'un *damnatur*, à moins que les hautes instances de la Cour ne trouvent possible d'adoucir cet arrêt par égard au contenu précieux du livre. » L'appel de ce stadhalien malgré lui à la compréhension des dirigeants viennois ne fut pas entendu. Metternich refusa de laisser accréditer Stendhal à Trieste. Mais le pape devait se montrer moins papaliste que le chancelier autrichien, et ne fit pas de difficulté pour admettre ce dangereux esprit au consulat de Civita Vecchia. Et Stendhal put aller à Rome, autant qu'il lui plut, goûter en toute liberté les derniers plaisirs de sa vie.

Ces avis motivés de la censure apostolique sur les trois ouvrages de Stendhal sont en effet assez divertissants. Ils réjouiront les stendhaliens.

R. DE BURY.

L'ART A L'ÉTRANGER

Publications d'art italiennes. — Ce n'est point notre ambition de dresser ici un catalogue des livres d'histoire de l'art parus en Italie au cours de ces derniers mois. Cela dépasserait le cadre de cette revue. Mais il n'est pas inutile de signaler ce que nos voisins disent d'important sur leurs musées, leurs monuments et leurs artistes. Ils les étudient avec une inlassable curiosité ; et c'est un fait digne de remarque qu'un savant italien écrive, en ce moment, à nouveau, une histoire générale de l'art italien, peu de temps, en somme, après la publication des derniers volumes de l'œuvre d'Adolfo Venturi, qui va se compléter, dit-on, par une ample étude du xvi^e siècle.

C'est M. Pietro Toesca, professeur à l'Institut supérieur de Florence, déjà connu par son excellent livre sur la peinture et la miniature lombardes, qui a entrepris, depuis bientôt dix ans, cet énorme travail (1). La publication du premier volume, qui comprendra plus de mille pages, abondamment illustrées, n'est pas encore achevée : ce sera une histoire riche et détaillée des débuts de l'art italien, de l'évolution qui se dessine jusqu'au xiii^e siècle. Chaque chapitre est accompagné de notes nombreuses et d'une bibliographie abondante ; l'auteur écrit avec agrément, dans un style simple et clair qui contraste avec les périodes de M. Adolfo Venturi ; il ne fait pas grande concession à la rhétorique ; il a voulu faire écrire un livre lisible, certes, mais dont la principale qualité fût la sûreté de l'information, ce sera une œuvre de très longue haleine ; la conscience de l'auteur est telle qu'il en est à peine arrivé au xii^e siècle : quand on songe qu'il lui reste à étudier les siècles les plus denses et les plus riches, on est effrayé du temps qui lui sera nécessaire. Si les autres volumes tiennent les promesses du premier, nous aurons évidemment une excellente histoire de l'art italien, que l'on préférera au Crowe et Cavalcaselle et au Venturi, qui représentaient cependant, l'un et l'autre, un effort considérable.

(1) Il est édité à Turin, par l'*Unione tipografico-editrice torinese*. Le premier fascicule porte la date de 1913. L'œuvre totale est intitulée : *Storia dell'arte classica e italiana*. M. Rizzo, professeur à l'Université de Naples, s'est chargé des deux premiers volumes qui concernent l'art antique ; le travail de M. Toesca commence au troisième tome.

Cette tentative devrait servir de modèle aux historiens de l'art français ; ne serait-il pas fort utile en effet de faire pour l'art de notre pays l'équivalent de ce que prépare M. Toesca pour l'art italien ? Les brillantes synthèses de M. Hourticq et de M. Louis Gillet sont fort utiles ; mais il faudrait en outre une histoire plus ample et plus détaillée, qui s'inspirerait de principes analogues à ceux que suivit Ernest Lavisse dans son Histoire politique de la France. L'art français mérite le monument de science et de goût qu'on finira bien par lui élever quelque jour.

§

Parmi les monographies spéciales parues au cours de ces derniers mois, il en est quelques-unes qui s'imposent par leur nouveauté et leur valeur. Et d'abord celles qu'Aldo Ravà a consacrées à deux artistes vénitiens. En deux volumes très richement illustrés (1) il a analysé l'art de G. B. Piazzetta et de Pietro Longhi, peintres vénitiens si dissemblables d'humeur et de talent, disciples du Bolognais G. M. Crespi. De Piazzetta on sait peu de choses jusqu'à 1727 ; il fut obligé, pour vivre, d'illustrer des livres, ou de faire des portraits au fusain ; il était lent dans l'exécution, doué d'un assez grand esprit critique, ce qui le rendait sévère pour ses propres œuvres. Il a fallu toute l'ingéniosité de M. Ravà pour découvrir quelques traces de l'activité picturale de Piazzetta depuis sa jeunesse jusqu'à son âge mûr. A partir de 1727, on y voit plus clair ; et 1727 est la date même d'une de ses œuvres capitales, *la gloire de saint Dominique*, dont on a voulu faire un Tiepolo, mais qui est un authentique Piazzetta, celui où l'on peut voir une source de l'art de Tiepolo. Le talent et la gloire de Piazzetta s'en accroissent d'autant.

Pietro Longhi est le grand illustrateur de la vie vénitienne de son époque. Il faillit donner, lui aussi, dans la grande décoration ; une des premières commandes qu'il reçut fut en effet de peindre à fresque le grand escalier du Palais Sagredo. Mais il trouva vite sa voie. Fut-ce sous l'influence des gravures du *Mariage à la mode*, d'Hogarth, comme on l'a prétendu ? C'est peu probable, puisqu'il n'y a aucun rapport entre l'art de l'Anglais et celui du Vénitien. Il serait plus juste de songer à l'influence pos-

(1) Ces deux volumes in-8° ont été publiés par l'Istituto di edizioni artistiche (fratelli Alinari) de Florence. Ils font partie de la « collezione d'Arte » où parut le « Leonardo da Vinci » de M. Poggi.

sible de petits maîtres français comme Lancret. M. Ravà soutient une thèse encore plus vraisemblable : Pietro Longhi prit le goût des « scènes de genre » chez son maître, le Bolognais Crespi ; il connut celui-ci au moment où, déjà âgé, il peignait avec verve des tableaux comme cette fameuse « Confession » qu'il offrit au Cardinal Ottoboni ; Longhi s'en est évidemment souvenu dans les « sept sacrements » de la Galerie Querini-Stampalia. Les origines de l'art de ce chroniqueur qui se doublait d'un ironiste furent donc, semble-t-il, purement italiennes.

Le complément de ces deux volumes sur Longhi et Piazzetta est celui que le même M. Ravà a publié sur Marco Pitteri, qui grava de nombreuses œuvres de ces deux artistes, et illustra les fameux *Studi di Pittura* de Piazzetta. L'intérêt de ces travaux fait regretter davantage encore la disparition prématurée de leur auteur, survenue malheureusement à l'époque où il commençait à tirer profit des longues et savantes recherches qu'il avait depuis longtemps entreprises sur l'art vénitien du xviii^e siècle.

§

Les deux monographies de M. Adolfo Venturi sur Luca Signorelli et Piero della Francesca (1) ont une présentation typographique qui rappelle celle des livres de M. Ravà : la vie de l'artiste d'abord, puis l'étude de ses peintures, le catalogue des attributions certaines et celui des attributions douteuses ; et pour finir une copieuse bibliographie. Ce sont les premiers volumes d'une nouvelle collection « I grandi maestri dell'arte italiana », créée par MM. Piero et Giorgio Alinari. Il est à souhaiter que les tomes suivants égalent ceux-ci en intelligence. M. Venturi étudie un artiste en artiste ; ses analyses de tableaux sont souvent pénétrantes ; il faut regretter seulement une certaine redondance verbale qui obscurcit parfois la netteté de la pensée.

On a beaucoup écrit sur Signorelli et Piero della Francesca, en italien, en allemand, même en anglais, — très peu en français. M. Venturi connaît parfaitement toute cette littérature qu'il avait déjà utilisée dans les chapitres de son « histoire de l'art italien », pleine d'idées neuves et intéressantes ; dans l'évolution de la peinture italienne du quattrocento, il avait marqué

(1) 2 vol. in-8°. Piero della Francesca (86 p. et 72 illustrations hors texte) — Luca Signorelli (68 p. et 62 illustr.), publiés chez Piero et Giorgio Alinari, à Florence.

la place de Piero della Francesca, place considérable. S'il a changé d'avis sur telle attribution qui lui semble aujourd'hui erronée, il n'a point varié sur son idée fondamentale; Piero fut un grand créateur; et il n'est guère d'artiste de l'Italie centrale qui, dans la deuxième moitié du xv^e siècle, ne se soit inspiré de ses principes esthétiques. M. Venturi étend son rayon d'action aussi loin qu'il le peut: « De la Cour des Este à l'atelier de Giambellino, dit-il, de Cortone couronnée de tours au palais de Frédéric de Montefeltre, du temple malatestien de Rimini au sanctuaire de Loreto, on voit s'imposer la réforme du maître de Borgo San Sepolcro; et de là elle gagna Rome et Viterbe, Naples et Messine, le Vatican; on la retrouve dans les fresques de Monteoliveto à Naples et dans la peinture du novateur Antonello de Messine. »

Piero della Francesca et Signorelli ont été connus, admirés, imités à Florence même. C'est plutôt Signorelli que rappelle, bien que de très loin, un artiste de second plan, Cosimo Rosselli, que M. Lorenzoni a étudié dans un livre solide et riche en documents inédits (1). Rosselli fut, on le sait, jugé digne de collaborer à la décoration de la chapelle Sixtine, et dans « son sermon sur la montagne », il essaya de faire mouvoir des foules, incapable cependant de créer un ensemble aussi émouvant que Signorelli ou aussi harmonieux que Ghirlandajo. En lui revivent quelques-unes des grandes qualités de l'école florentine; il eut d'ailleurs une « bottega » très fréquentée, et de nombreux maîtres du xvi^e siècle furent d'abord ses disciples. Il est de ceux qui méritent qu'on analyse attentivement leur rôle. Celui qui s'en est chargé l'a fait avec toute la conscience et la précision nécessaires. M. Lorenzoni n'est-il pas un de ceux qui connaissent le mieux le quattrocento florentin, et ne doit-il pas bientôt nous donner une édition nouvelle, très revue, et très augmentée du *Carteggio inedito degli artisti*, qui deviendra un instrument de travail très supérieur aux trois volumes de Gaye, devenus du reste introuvables?

§

La collection *l'Italia artistica* reste une des meilleures d'Italie; c'est un de ses mérites de faire connaître les belles œuvres d'art des petites villes, trop souvent ignorées. Le *Spoleto* de M. Ban-

(1) A Lorenzoni, *Cosimo Rosselli*. 1 vol. in-8°, 92 p., illustré, Libreria internazionale editrice, Florence.

dini, récemment paru (1), est un curieux résumé d'histoire. On part des murs pélasgiques, pour arriver jusqu'aux monuments de l'époque contemporaine ; ce sont, en passant, les voûtes solides d'un amphithéâtre romain, la puissante forteresse qui domine la ville et rappelle celle d'Assise, la façade de San Pietro, les fresques de Filippo Lippi à la cathédrale. De belles illustrations accompagnent un texte clair et dense : illustrations où n'est point négligé le paysage ombrien qui est la parure de cette ville, et qui faisait dire au « Poverello » : « Je n'ai jamais rien vu de plus beau que ma vallée de Spoleto. »

C'est aux principales églises d'Italie qu'un éditeur florentin, M. Battistelli, a voulu que l'on s'intéressât : deux volumes viennent d'être publiés dans la nouvelle et très utile collection, « le chiese d'Italia illustrate », que dirige M. Malaguzzi-Valeri ; *la Basilica di San Lorenzo* de M. Marangoni, et *Santa Maria della Steccata in Parma* de M. Laudedeo Testi (2). Les deux études sont conçues de façon différente. Celle de M. Testi (310 pages), suivie d'un copieux index, est riche d'érudition ; l'histoire du monument est faite avec l'aide de tous les textes et documents connus, depuis celui (c'est le plus ancien) qui fait remonter à 1392 l'origine du temple insigne de l'Heureuse Vierge de la Steccata. Au contraire, M. Marangoni n'a voulu écrire qu'un commentaire des œuvres d'art incomparables qui ornent l'église Saint-Laurent de Florence ; il a laissé de côté tout renseignement de pure érudition, toute surcharge de notes, et s'est contenté de très brèves indications bibliographiques. Ainsi M. Marangoni a su analyser de façon claire ce qui fait l'originalité et l'importance de cette basilique où se définit pour la première fois le style « renaissance ».

§

Et signalons, pour finir, une heureuse initiative de l'éditeur milanais Carlo Valcarenghi ; il s'agit d'une série de publications sur les arts décoratifs, qu'accompagnent de nombreuses reproductions dont quelques-unes en couleurs. L'idée est excellente et le premier volume : *Tapis rustiques italiens*, de M. A. Sautier, sera pour beaucoup une révélation. Depuis une quinzaine d'années, déjà, on s'intéresse en Italie aux arts décoratifs populaires. En

(1) Un vol. in-8°. Istituto italiano delle arti grafiche, Bergame.

(2) Le même éditeur a entrepris une collection de monographies d'artistes, brèves comme texte, et riches comme illustrations. La première : *Caravaggio* de M. Maragnoni, est clairement et élégamment présentée.

1911 il y eut une grande exposition d'art rustique à Rome ; M. Colasanti en organisa une autre en 1920 à Stockholm. A Palerme, le musée ethnographique, fondé par Pitré, réunit un grand nombre de pièces intéressantes ; et il est question d'en créer un, plus riche encore, à Rome dans le couvent des Salésiennes, sur le mont Palatin. Tout cet art populaire, rustique italien est en effet d'un goût étonnant ; et il est pour beaucoup dans le charme de nos impressions d'Italie. Il vaut donc la peine d'étudier ses principales manifestations ; les volumes qu'on annonce seront consacrés aux plus curieuses d'entre elles : les porcelaines de Venise et de Vinovo, les étains, les majoliques de Deruta et le « Carretto » sicilien.

J. ALAZARD.

LETTRES HAITIENNES

De Dupré à Liataud-Éthéart. — De Massillon Coicou à 1923.

Un drame dont les premières scènes s'étaient jouées en 1789 achevait de se dénouer. Le 1^{er} janvier 1804, Saint-Domingue, colonie française depuis 1625, s'appelait Haïti.

Quelques mois plus tard, le rideau se leva aux Cayes (Département du Sud) sur une comédie en trois actes et en prose de Fligneau, *l'Haïtien Expatrié* (in-8°, Cayes, 1804) qui demeure ainsi la première page de notre théâtre d'expression française.

A Port-au-Prince (Département de l'Ouest) — la ville comptait de 5 à 600 cases et de 9 à 10.000 habitants, la folie des plaisirs avait naturellement suivi les affres des temps héroïques, et bals, concerts, *barbacos* (pique-niques) se succédaient avec entrain — le poète, acteur, auteur, imprésario **Dupré** rouvrit « La Comédie » où subirent les feux de la rampe des pièces exotiques sans doute, entre autres *La Mort de César*, tragédie de Voltaire (grand succès !) mais aussi tirées de notre histoire ou de la chronique de la ville, ses pièces patriotiques, *La Mort de Lamarre* par exemple — les héros du drame assistaient à la représentation — et ses heureuses comédies satiriques d'observation, *Le Mircir, Odéide ou la Honte d'une Mère* (1813) qui met en scène la question de l'union libre (*plaçage* en dialecte créole) et qui a même une histoire.

Le 13 janvier 1816 il était tué en duel. Ce drame fut un malheur

pour nos lettres puisque, tandis que se perdait le manuscrit de ses sept ou huit pièces, « La Comédie » fermait ses portes.

Jules Solime Milscent (1778-1842), *petit classique* aimable, spirituel et mesuré, inséra sans plus, dans sa revue littéraire, *L'Abeille Haytienne* (1817-1820), avec une comédie de paravent *Le Prix de la Vertu* (anonyme), une comédie anecdotique à l'Andrieux, *Le Philosophe Physicien* (1817). « espèce de vaudeville fantastique » en prose où il raillait avec esprit quelques travers superstitieux de nos grands-pères.

Juste Chanlatte, lui, l'auteur d'une tragédie locale, *Nehri*, d'un poème didactique inédit sur la guerre de l'Indépendance, etc., délaissait momentanément ses travaux d'histoire ou de polémique et se livrait au noble jeu des cantates et des odes en l'honneur de Sa Majesté Henri I^{er} (Christophe), roi d'Haïti (Départements du Nord et de l'Artibonite). Je les suppose perdues, ainsi probablement que l'opéra en trois actes, en vers français, en vers créoles et en prose, *La partie de chasse du roy*, où il comparait son maître à... l'Henri IV de l'opéra du même titre de Collé que François-Abel Villemain goûtait fort, comme chacun se le rappelle. Chanlatte allait un peu fort.

Son opéra réussit en 1820 au Théâtre Royal du Cap Henri (Cap Haïtien).

En 1807, dans une œuvre satirique, il avait imité une scène de *La Mort de César* et s'était moqué cruellement d'Alexandre Pétion qui présidait débonnairement aux destinées de la République d'Haïti (Départements de l'Ouest et du Sud). En 1820, après que Christophe se fut tiré au cœur sa fameuse balle en or, Juste Chanlatte tracera un sombre portrait du... « tyran » et en 1825, général de brigade sous le président Boyer (1818-1843) qui avait unifié l'île, il pleurera... en acrostiches la mort de Cécile Pétion.

Ainsi va la comédie humaine !

En 1820, nous renseigne Gustave d'Alaux, des jeunes gens construisirent à Port-au-Prince une salle pour y jouer *Le Médecin malgré lui*, de Molière, et *Robert, chef de brigands*.

Après 1825, après la reconnaissance de notre indépendance — moyennant 150 millions de francs — par le Roi de France et de Navarre, Charles X, le mélodrame et le vaudeville parisiens triomphèrent au pays et, en 1841, Port-au-Prince, capitale de l'île (Haïti et l'actuelle Dominicaine), avec ses 19.200 à 24.000

habitants (1), pouvait s'enorgueillir du *Théâtre Haïtien*, des *Variétés* et... de l'*Ambigu* que, mélodramatiquement, les deux premiers surnommaient *le Théâtre bâtard* !

Alors fut représenté *Ogé* ou *le Préjugé de couleur*, drame historique en prose (un vol. Paris 1856) d'un « classique » à la Jean-Baptiste Rousseau, Pierre Faubert (1806, † Paris, 1868), directeur très dévoué du Lycée national, mais si épris de Fénelon que sa femme le croira fou.

Les *Jeune-Haïti* du romantique *Cénacle de 1836* n'ont pas, semble-t-il, travaillé pour le théâtre. Sous Soulouque qui, soit dit en passant, raffolait de M. Scribe, parurent à Port-au-Prince, en 1856, les *Miscellanées* du romantique **Lioutaud-Ethéart** (1826-1888) où figuraient : *Génie d'Enfer*, 1 acte, essai dramatique colonial, *Guelfes et Gibelins*, drame historique en 3 actes (cf. Alexandre Dumas père, *Guelfes et Gibelins* et... Dante l'épisode de *La Tour de la faim*), *Situations littéraires d'Haïti, de quelques opinions sur la littérature du jour* (essais critiques).

Quatre séries d'essais dramatiques suivirent, contenant la 1^{re} : *Deux étudiants*, farce-vaudeville locale en 2 actes, *Le Monde de chez nous*, comédie en 5 actes ; la 2^e : *Faute d'un habit*, monologue, et *Binettes de classiques*, vaudeville en 2 actes en vers ; la 3^e : *La Fille de l'Empereur*, drame local en trois actes en prose — l'action se passe en 1805 ; — *Un duel sous Blanchelande*, drame colonial en 5 actes, qui se déroule au XVIII^e siècle ; la 4^e série enfin : *Un espoir déçu*, drame en 3 actes ; *Le Parc aux Cerfs* — (celui de Louis XV) — drame historique en 4 actes et 6 tableaux (Paris, Imprimerie Moquet, 92, rue de La Harpe), toutes pièces qui décèlent de l'habileté, de l'inexpérience, de l'agrément, de la déclamation, de l'observation et, en définitive, un certain talent.

Le trône vermoulu de Soulouque, qui s'était donné à nous comme empereur en 1849, se brisait enfin et, sur les décombres du Second Empire, la II^e République de Fabre Nicolas Geffrard (1858-1867) donnait l'essor à un intéressant, un important renouveau littéraire, artistique et scientifique, dont les échos sont parvenus jusqu'à nous,

(1) Port-au-Prince s'étend maintenant sur 7 km. et compte 150.000 âmes. Éclairée à l'électricité, la ville possède une dizaine de journaux, trois ou quatre théâtres, plusieurs bibliothèques publiques, etc.

à défaut d'œuvres représentatives. Des théâtres s'élèvent où troupes françaises, acteurs français et noirs jouent *Le Misanthrope*, *La fille de M^{me} Angot*, opérettes, comédies et drames. Le critique dramatique du *Bien Public* de Port-au-Prince, poète déjà parnassien, dont Philarète Charles, professeur au collège de France, dans une leçon « sur les aptitudes de la race noire et de la race créole », devait, le 16 mai 1870, louer le parfum subtil et composite des *Primevères* (Paris, Jouaust, 1866), Charles Séguy Villevalaix fait représenter avec succès, au Théâtre Frédéric, sa *Chasse aux Emotions* (1865), non mise en volume cependant.

En 1873, le lamartinien Alfred Simonise adaptait heureusement *l'Alcade de Zulamea* de Caldéron, que publiait une première *Revue de France*. Tandis que le général Alibéc-Féry recueillait en brochures deux ou trois petites pièces, Montbrun Elie, vers 1875 à peu près, édifiait un Théâtre National bien aéré qui loge actuellement, dénouement vraiment inattendu, une école primaire que dirigent des Frères français de l'instruction chrétienne.

En 1882, nos pères se payaient le luxe d'applaudir un drame caraïbe, *Anacaona, la fleur d'or fin*, en langue indienne, de l'enthousiaste Battier (Alcibiade-Fleury), fou d'Hugo et de Lamartine, mais dont les vers nous paraissent maintenant et trop souvent d'un rococo intense. Le manuscrit d'*Anacaona* s'est d'ailleurs perdu.

Nigra, Les Cinq puissances (Théâtre National 1881) d'Emile Deslandes précèdent le *Conseiller Delord*, d'Edmond Saintonge, (1861 + ?), drame en 3 actes en prose situé au xviii^e siècle, et de 13 ans *la Fille du Kactik*, d'Henri Chauvet, drame indien ou caraïbe en 5 actes et en vers (1 vol. Paris 1894) que devaient suivre, du même auteur, une saynète en dialecte créole et deux comédies bouffes (en collaboration).

Avec Vendennesse Ducasse, qui a laissé comédies de mœurs et pièces historiques en vers ou en prose, il sied de citer Arsène Chevry (1868-1915) dont les saynètes locales connurent un succès de bon aloi, d'accorder un souvenir à M. Georges Sylvain (1865) et aux *Amis du Théâtre*, et enfin un regard apitoyé à... Emile Dominique. *Etapas* (1902) comédie en 3 actes en prose, et *Pour elle* (1914), comédie dramatique en 4 actes en prose, d'Amilcar Duval (1875), n'ont ni vu les feux de la rampe ni été édités.

Un nom important de l'époque contemporaine est celui de **Mas-**

sillon Coicou (1867-1908) avec ses dix pièces. Dramaturge fécond, habile quelquefois, national presque toujours, il a fait représenter à Port-au-Prince : *L'Oracle* (1893), beau poème dramatique et symbolique aux vers sonores resté au répertoire, si je puis ainsi parler, *Liberté*, drame en 4 actes et en vers joué au Théâtre Cluny (Paris-1904), *L'Empereur Dessalines*, drame historique en 2 actes et en vers (1906), *Vincent de Paul*, drame en 4 actes en prose (1907) et de gaies comédies d'observation assez souvent reprises, *Féfé (Félix) candidat*, *Féfé Ministre*, *l'Ecole Mutuelle*, etc.

Après lui, Isnardin Vieux (1867) cultive le genre historique avec, en 1917, *La Fille de Geffrard*, en vers, puis *Mackandal* (du nom d'un esclave fameux de Saint-Domingue), en prose, productions de valeur et qui firent du bruit.

Charles Moravia (1875), toujours envoûté par Edmond Rostand, voit applaudir en 1907 *La Crête à Pierrot*, drame historique en vers où l'un des personnages, Boisrond Tonnerre († 1806), se transforme en Cyrano de Bergerac créole, puis, en 1915, sa féerie en 1 acte en vers, *Au clair de la lune* — le jardin du Luxembourg's y évoque, — en 1922, à l'occasion du tricentenaire de Molière, *Le fils du Tapissier*, 1 acte en vers, et en avril 1923, en collaboration avec M. André Chevallier, une pièce héroïque en trois actes, *L'Amiral Killick*, qui glorifie le geste fier de ce marin qui, le 6 septembre 1902, fit sauter notre vaisseau de guerre *La Crête-à-Pierrot* plutôt que de le rendre au « Panther » de Guillaume II, célèbre depuis « le Coup d'Agadir » de 1911 et qui fut la première unité navale ennemie à être coulée en 1914.

Si *Mlle Michot* (1916) de Duraciné Vaval (1879), pièce à idées, est une *Blanchette* noire, *La Cléopâtre* de Louis Henry Durand (1887) sera un poème en 4 tableaux et en vers avec adaptation musicale (1919). Dominique Hyppolite (1889), lui, réussira à étudier habilement la question de l'hérédité dans *Le Baiser de l'Aïeul* (1921), drame local en 3 actes et en prose.

En 1915, *Une affaire d'Honneur* de Fernand Hibbert (1873), comédie en 1 acte en prose, amusante d'observation ironique, avait été un succès que devaient dépasser bientôt et de loin les dix-huit représentations successives des *Hommes Nouveaux* (1918), de Pollux Paul, dentiste métamorphosé en dramaturge qui, dans des pièces du cru, au sel un peu gros, comédies, vaudevilles

ou farces sans finesses littéraires ni subtile psychologie, d'une langue hybride très curieuse, français et dialecte créole mêlés, mais pleines de traits d'observation puisés à même la vie haïtienne, de scènes cocasses d'un comique tintamarresque, prouve par son succès même que M. François de Curel, là-bas comme à Paris, ne ferait pas toujours salle comble.

Ainsi que Pollux Paul, le revuiste des *Cacos... en Kaki*, où il flagelle « les démocrates méritants » et singuliers... civilisateurs que M. Woodrow Wilson nous délégua, Alphonse Henriquez n'a jamais connu de fours...

D'une originalité un peu grosse, mais réelle, Pollux Paul, avec son *Flagrant délit*, *Eben révoqué*, *Loulou et Loulouse* (1922), *Evénements* (1922), etc., semble avoir fait quelques classes chez Courteline dont *Le Commissaire est bon enfant*, *Théodore cherche des allumettes*, etc., ont triomphé à Haïti tout comme d'ailleurs *Gringoire*, *La Samaritaine*, *Le Passant*, *Le Voleur et Servir*.

Pourvu qu'il ne connaisse pas le sort de Dupré, aux pièces toutes disparues pour n'avoir pas été imprimées à temps ! M. Vergniaud Leconte (Cap-Haïtien), lui, prenant les devants, vient de faire éditer à Paris, m'avise un ami, trois pièces : *Coulon*, *Le Roi Christophe*, en prose, et *Une Princesse aborigène*, en vers, qui consistent sans doute la dernière manifestation en date du mouvement littéraire, théâtral, politique et d'association que notre Ligue de la Jeunesse Haïtienne (1915-1917) avait déclanché après le vote *manu militari* de la *Convention américano-haïtienne* de 1915, pour la sauvegarde du prestige et des intérêts de la Grande-Antille gallo-noire, la défense et illustration de l'avenir de l'intelligence haïtienne menacée dans ses modalités afro-latines par le fruste pragmatisme et l'âpre impérialisme yankees. Souhaitons d'un cœur fervent que l'heure sonne bientôt où les trois ou quatre cinémas-théâtres (1) de Port-au-Prince, ceux des Cayes, du Cap Haïtien, des Gonaïves aussi, se rempliront chaque soir d'un public compréhensif, empressé à applaudir des œuvres supérieures créées par des troupes régulières, mi-françaises et mi-haïtiennes, qui auront enfin remplacé nos intelligents, aimables et tenaces amateurs actuels que les

(1) L'un d'eux, *Ciné-Variétés*, est dirigé par une Parisienne. Un autre, *Parisiana-Théâtre*, n'a plus sa troupe française.

difficultés matérielles n'ont tout de même pas réussi à totalement décourager. Il convient de clore, sur ces mots le bilan de notre production dramatique qui n'est pas à dédaigner, si plusieurs des pièces que j'ai citées savent ne manquer ni de mouvement et d'action, ni d'observation et de gaieté, ni de lyrisme et d'ampleur, ni d'*hailianité* et de pittoresque, si des traits de mœurs, des détails caractéristiques de notre mentalité s'y retrouvent même assez aisément et bien qu'aucune d'elles ne soit d'une éclatante puissance.

LOUIS MORPEAU.

LETTRES NÉO-GRECQUES

M. Valsa : *Ypourgiko Symboulia*, Mantzevelakis, Athènes. — D. Glinos : *Ethnos kai Glôssa*, Hestia, Athènes. — M. Malakassis : *Syndrimata*, nouvelle édition, Athènes. — G. Drossinis : *Tha Vradhiati*, Sidéris, Athènes. — K. Athanassiadis : *Traghoudia tou Sythamôou*, Sidéris, Athènes. — M. Pétridis : *Exastikha*, Athènes. — P. Pikros : *Khamena Kormia*, Ghaniaris, Athènes. — Ch. Koadoglou : *Pedro Gazas*, Ghaniaris, Athènes. — Mémento.

C'est merveille de voir la turquerie contemporaine s'efforcer à doubler le cap du nationalisme intégral, jusqu'à prétendre convertir ou évincer de chez soi tout ce qui n'est pas turc.

L'Arménie disparaît ; l'Hellénisme perd l'Asie-Mineure ; les armées de l'Islam reparaissent en Europe, et tout le statut balkanique, péniblement élaboré, peut se trouver bouleversé encore une fois d'un jour à l'autre. Fait à méditer : pendant que s'achèvent les marchandages de Lausanne, le Patriarche œcuménique s'embarque, dit-on, sur un navire britannique pour gagner le Mont Athos.

La Grèce lasse et ruinée cherche un gouvernement ; autant dire qu'elle se cherche elle-même. Si elle s'était trouvée plus tôt, c'est-à-dire si la claire notion des moyens intellectuels qui doivent réaliser l'unité de doctrine au sein de son élite s'était imposée à tous les Grecs conscients, elle eût vraisemblablement évité le recul qui la frappe et les dangers dont elle reste entourée. Qu'elle consente à méditer, et toute l'Europe avec elle, la curieuse pièce satirique de M. Valsa : **Conseil des Ministres**, où s'affirme, à travers des traits impitoyablement observés, à travers le rire masquant l'angoisse ou la révolte, une philosophie courageuse ; qu'elle prenne conscience des tares de cette époque, que l'hypocrisie et la vanité se voient arracher leur déguisement, et l'on

verra naître une justice nouvelle, et bien des erreurs se redresseront ; car le rire guérit. Et n'est-ce pas le signe d'une inextinguible espérance qu'un Grec, au milieu d'une crise redoutable, se lève pour éclairer d'ironie le visage de la Vérité ? M. Valsa est bien le petit-fils du vieux Lucien : il en a la finesse et la profondeur. Originaire, je crois, de Constantinople, c'est au byzantinisme qu'il fait la guerre. Il a raison.

Sur un autre plan, M. Dém. A. Glinos, dans son étude bourrée de faits et d'idées : **Nation et Langue**, dénonce les méfaits de la sophistique, laquelle n'est qu'une forme de la vanité. Et je suis prêt à considérer la *Question de langue* comme le baromètre du trouble profond où se débat la conscience hellénique. C'est parce qu'il s'est divisé contre lui-même, parce qu'il n'a pas réussi à dégager pour le présent et pour l'avenir une claire formule nationale, un statut philosophique précis visant la langue, la religion, l'enseignement, c'est-à-dire les rapports essentiels entre l'individu et l'État, que l'Hellénisme s'est trouvé trahi brusquement par les destins. Qu'il se recueille, qu'il se préoccupe de découvrir son élite véritable et qu'il se méfie de la guerre : civile ou autre, ce n'est pas dans ce domaine qu'il a récolté ses gloires les plus authentiques.

Écoutons M. Glinos. Je résume :

On accuse volontiers les démotisants de vouloir détruire l'unité nationale et la tradition historique de la race. On insinue même, pour mieux exciter les ignorants, que les *Malliari* préparent la ruine de la religion, parce qu'ils sont athées et maçons, pis encore anarchistes, bolcheviks, hostiles à la famille, à la patrie, à la société. Or, contrairement à la théorie allemande, le langage ne constitue pas l'indice essentiel de la nationalité. L'unité nationale est conditionnée primordialement par la conscience qu'ont pu acquérir les membres d'un même groupe humain d'appartenir à la même famille. Ainsi ont-ils voulu confondre leurs destins. C'est pourquoi, chez de nombreux peuples, l'idée de religion garda longtemps la prépondérance.

C'est la religion, en effet, qui a entretenu l'usage du latin à travers tout le monde occidental, longtemps après qu'il eut cessé d'être parlé. De même pour le grec scolastique dans l'Orient byzantin.

La langue écrite n'est donc pas le facteur dominant de l'unité nationale, au sens moderne du mot. La langue parlée, au con-

traire, est le reflet fidèle de tous les mouvements d'âme qui ont servi à la créer ou à la ressusciter. De fait, en Grèce, un seul instrument s'est offert à ceux qui voulaient exprimer la vie profonde de l'Hellénisme : c'est le démotique, et ces chroniques sont appliquées depuis vingt ans à en fournir la preuve.

Reste à constater que le grec classique, continué artificiellement par le scolastique, fut une langue de culture universelle, comme le latin, le sanscrit ou l'arabe. Cette mission extranationale, d'autres idiomes, à travers le monde contemporain, tendent à l'assumer, et la lutte est surtout vive entre le français, l'anglais et l'allemand. C'est ainsi que l'emploi du scolastique à Athènes ou à Constantinople n'a pas supprimé dans l'élite l'usage du français.

Or, la Grèce moderne a une langue qui lui appartient en propre et qui peut répondre à tous les besoins des Grecs. C'est l'idiome national par excellence. Voilà pourquoi M. Glinos conclut en disant que le démoticisme représente le culte de la vérité et de la vie. Cette opinion est la nôtre.

La langue d'aujourd'hui est le prolongement naturel de la langue antique : entre les deux il n'y a pas solution de continuité, et, si la jeune élite grecque, selon le judicieux conseil de M. Mich. G. Pétridis (*Notre Poésie nouvelle*, — *Le Noumas*, avril 1923), se met à délaisser les modèles occidentaux pour étudier directement les classiques anciens, protagonistes de l'Art et de ses lois immortelles, le génie même de la langue du peuple lui sera un précieux guide.

Est-il, à ce propos, plus significatif exemple que celui de Miltiade Malakassis ? Au lieu de chercher des modèles étrangers, il ouvrit les yeux sur le monde et s'efforça, pour traduire son émotion devant les choses, de trouver l'expression juste. Il réédite aujourd'hui son premier recueil paru en 1889, aux temps héroïques de la *Techni*, les *Contritions*. A cause de leur sincérité, ces vers ont moins vieilli qu'on ne pourrait croire, et demeurent une leçon.

Malakassis possède au plus haut degré les qualités de spontanéité, de grâce et de mesure qui sont l'apanage caractéristique du génie grec, et qui ont fait la gloire de Moréas. Sans doute, à ses débuts, sut-il mettre à profit, pour son avancement personnel, le naturisme impressionniste de Drossinis ; mais Drossinis est surtout un coloriste, et l'amour du pittoresque le maintient tou-

jours plus près de Th. Gautier que de Verlaine. De ce dernier pourtant il adopte, en son dernier recueil : **Le Soir va tomber**, les rythmes impairs délicieusement fluides. Peut-être est-ce parce qu'il s'agit d'un livre d'amour et que la nature, cette fois, ne fournit que le cadre.

En tout cas, M. Drossinis nous offre un écrin où brillent de nombreux bijoux d'une délicatesse incomparable, d'un dessin émouvant et simple, pleins de charme et de vie. Malakassis, Porphyras, Constantin Hatzopoulos, à divers titres, ont certainement montré la voie au poète des **Chants du Crépuscule**, M. Costas Athanassiadis ; mais c'est à Drossinis qu'il doit le plus.

Un grand sens du rythme et de la couleur distingue ces pièces de souple allure et de délicate émotion lyrique. Nulle outrance de ton ; les mille voix de la Nature harmonisées à travers la fine sensibilité du poète ; de la justesse dans la variété : voilà plus qu'il n'en faut pour charmer, si non pour attendrir profondément, et M. Athanassiadis excelle surtout à faire rêver devant le mystère des choses. Un écueil à franchir : la facilité.

Les **Sixains** de M. Michel Petridis visent à plus de concision et de fermeté. On voit que le poète chérit les leçons de l'antique, et il s'efforce, suivant sa propre expression, de boire l'eau à la source, pour la goûter plus pure. Il sait graduer ses effets, choisir ses images, donner de l'allure à son vers, qui pourrait se passer de rimes, et il reste moderne par la discrète amertume dont il imprègne sa pensée. M. Michel Pétridis, originaire de Castellorizo, est professeur au Pirée.

Qui sait si la véritable rédemption de l'Hellénisme n'incombe pas aux poètes ? Qu'ils s'y préparent donc, en évitant de vouloir paraître occidentaux à tout prix.

Il se peut que les prosateurs échappent plus facilement aux dangers de la xénolâtrie ; mais pas plus qu'aux poètes il ne leur est permis de manquer de style. Cette vérité, deux auteurs nouveaux semblent l'avoir excellemment comprise. Leurs tendances pourtant s'opposent. M. P. Pikros est un réaliste impitoyable. Les **Etres de perdition** méritent de placer leur auteur à côté des Kouprine, des Tchekhov et des Gorki, dont les chefs-d'œuvre ont peut-être éveillé sa vocation. Dans une langue à la fois vigoureuse et nuancée, il nous peint les pires déchéances, et chacun de ses personnages présente la synthèse d'une catégorie sociale. On

oscille de la révolte à la pitié. La place nous manque pour analyser ici les neuf récits du volume. Ils feront époque. M. Ph. Kondoglou est un fantaisiste d'une extraordinaire puissance, qui joint, à l'imagination encyclopédique d'un Wells, la force d'évocation d'un Hamsun ou d'un Poe. L'affabulation de **Pedro Cazas** fait songer à celle de *Robinson Crusoé* ; mais elle a une portée métaphysique fort différente. Ce livre contient une grande leçon, une leçon de liberté.

MÉMENTO. — *La Trilogie de mon Ame*, de M. Ivos Delphos, fait converser tour à tour en vers romantiques le Poète et la Muse, le Héros et la Gloire, l'Homme et la Mort ; MM. Stélios Spérantsas et G. Athanas obtiennent le prix du concours poétique Philadelphios. Les vers descriptifs du premier rappellent Provelengios ; ils ne manquent pas de charme ; mais on peut dire que *La fuite des heures* n'apporte rien de neuf. *Le temps de guerre*, de M. Athanas nous offre de courtes pièces pleines de sincère émotion : tout y est clair, spontané, simplement humain. Mais le sujet réveille tant de passions ! *Sur mon chemin*, de Cléaréti Dipla-Malamos nous donne des poèmes pleins de sentiment, auxquels on pourra surtout reprocher certaines rimes faciles. J'en dirai autant de *Vent de printemps*, de M. Vasilis Rotas, qui manifeste pourtant les dons d'un vrai poète. M. Démétrios Nicolopoulos nous conte avec aisance et charme, dans *Fleur nouvelle*, ses souvenirs d'Ethiopie. Dans son beau drame familial : *Das Photiès*, M. Ant. Hatznapostolos s'affirme surtout penseur généreux et profond.

Du côté des revues, saluons la naissance de *Libre*, bilingue, dirigée par M. Louis Roussel, dont les jugements font autorité et qui mérite les plus sérieux encouragements, de *Kritiki* sous la direction éclairée du linguiste et grammairien poète Philindas, de *Makedonika Grammata*. Continuent de paraître le vaillant *Noumas*, *Mousa*, *Parnassos*, *Pinacothiki*, d'Athènes, *Hespéros*, de Syra, *Hestiada*, de Chio, *Mousai*, de Zante, *Argo*, *Néa Zoï*, d'Egypte. Reçus : *To Stravoxylo*, par M. Niko Nikolaïdis de Chypre, *Vimata sti khloï*, de Dimitriadis, *Polemika*, de M. J. Morellos, etc., *Amartola*, de Mich. Rodas, *Yia tin Patrida*, de M. Calogeropoulos, etc. Mentionnons spécialement la remarquable conférence de M. Louis Roussel à l'Institut supérieur d'Etudes françaises sur l'œuvre de Pétros Vlastos, grand poète, vigoureux penseur.

DÉMÉTRIUS ASTÉRIOTIS.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

E. A. Adamov : *Evropějskie Derjavy i Gretsĭa*, Moscou, le Commissariat national des Affaires étrangères.

Les Bolcheviks, nous poursuivant de leur haine, publient ceux

des documents de leurs archives qui leur paraissent de nature à nous nuire. Un nommé E. A. Adamov a, en conséquence, sous le titre : **Les puissances européennes et la Grèce pendant la guerre mondiale**, publié la correspondance des diplomates russes sur ce sujet. Ce recueil constitue une des sources les plus importantes de l'histoire de la guerre mondiale, mais la préface d'Adamov n'est pas un résumé impartial de ce qu'il contient. Il l'a consacrée en effet exclusivement à attaquer l'impérialisme de notre politique. Or, quand on lit les dépêches qui constituent le corps de l'ouvrage, on a au contraire l'impression que nous avons essentiellement poursuivi des buts utiles à toute l'Entente.

Le 14 février 1915, les Anglais commencèrent le bombardement des Dardanelles. Le 3 mars, le Conseil des ministres et anciens premiers ministres examina à Athènes le projet de Venizelos de mettre au service de cette attaque un corps grec de 50.000 hommes. Il fut rejeté, quoique Venizelos eût finalement abaissé l'effectif demandé à 15.000 hommes. Le 10 mars, le cabinet Venizelos fut remplacé par un cabinet Gounaris. Zografos en était le ministre des Affaires étrangères. Il déclara à Demidoff (le ministre russe) qu'il n'y avait de différence entre sa politique et celle de Venizelos que relativement au moment où la Grèce sortirait de la neutralité. Il attendait *pour cela des succès de l'Entente*. Il demanda si l'Angleterre était réellement décidée à laisser la Russie dominer à Constantinople, si l'on ne prévoyait pas de difficultés du côté de l'Italie, de la Roumanie, etc., et si l'on ne permettrait pas aux troupes grecques d'occuper Constantinople avec celles des Alliés. Demidoff ne lui laissa aucun espoir sur tous ces points. A cette promesse naïve d'aider l'Entente si elle arrivait à n'avoir plus besoin de la Grèce, la première répondit par des menaces de s'entendre avec la Bulgarie aux dépens de la Grèce, mais les pourparlers à Sofia échouèrent (mai 1914). Quoique l'Italie fût en rivalité avec la Grèce au sujet du Sud de l'Albanie, Constantin confia, en août, au ministre italien qu'il considérait les propositions de l'Entente comme des « embûches ». Vers cette époque, Venizelos revint au pouvoir à la suite d'élections heureuses. L'Entente cherchait de nouveau à gagner la Bulgarie, tout en s'occupant d'un débarquement à Salonique. Venizelos consentait au second, mais demandait le retrait des conces-

sions à la Bulgarie, ce qui eut lieu. En conséquence, le 5, le débarquement des Alliés commença à Salonique. Simultanément Constantin avait fait venir Venizelos, lui avait dit qu'il ne pourrait suivre sa politique jusqu'au bout et Venizelos avait démissionné. Cette initiative du Roi était due à ce que Venizelos, avec « une hâte impardonnable », d'après Demidoff, avait annoncé à la tribune qu'il marcherait avec l'Entente au secours de la Serbie contre qui que ce fût. Le lendemain, le roi déclara au ministre anglais Elliott que les troupes alliées pouvaient continuer à débarquer, qu'il désirait seulement conserver la neutralité le plus longtemps possible. Le 13, Constantin donna à Demidoff comme raison de sa neutralité que la Serbie avait déclaré la guerre à l'Allemagne et que le Kaiser avait fait savoir qu'il considérerait comme dirigée contre lui-même toute attaque contre la Bulgarie. Il se déclara en même temps tourmenté par la pensée que la présence des troupes alliées sur le territoire grec pourrait le faire participer à la lutte. *L'agrandissement de la Bulgarie ne l'inquiétait pas, car, disait-il, elle serait contenue, non seulement par la Roumanie, mais aussi par l'Autriche.* Pour décider la Grèce à intervenir, l'Angleterre proposa de lui offrir la Thrace bulgare jusqu'à Dedeagatch. Sazonov y consentit « à titre exceptionnel ». Sonnino objecta qu'en cas de révolution en Bulgarie, on ne pourrait en profiter. Grey changea alors son projet et le 19, pour le cas où la Grèce marcherait sans délai avec toutes ses forces au secours de la Serbie, lui fit offrir Chypre immédiatement et d'autres avantages après la victoire, mais Zaïmis refusa l'offre le lendemain, l'état-major croyant que toute intervention conduirait à la destruction de la Grèce. Le 21, Demidoff, le ministre russe à Athènes, proposa d'obtenir du tzar l'autorisation de déclarer que la neutralité de la Grèce était dirigée contre les Alliés, mais cette déclaration n'eut pas lieu, peut-être parce que l'armée de Salonique était trop faible pour pouvoir sans danger mécontenter la Grèce. Aussi Cambon remercia-t-il vivement Romanos, le 10, quand celui-ci lui annonça que le ministère Skouloudis se comporterait tout à fait amicalement à l'égard de l'armée de Salonique, mais le même jour, Skouloudis annonça au ministre de Russie que la Grèce désarmerait non seulement les troupes serbes, mais même les Alliés, s'ils étaient contraints de se retirer sur son territoire. En même temps,

deux corps d'armée de plus furent dirigés vers Salonique. Skouloudis n'avait pas osé parler du désarmement des Alliés au ministre de France, mais les ministres alliés n'en demandèrent pas moins une démonstration navale au Pirée. Elle fut immédiatement décidée à Paris et à Londres. Le lendemain, la Chambre des députés grecque fut dissoute. Le 21 novembre, l'escadre alliée arriva à Milo. Skouloudis ayant demandé dans quel but, Guillemin, notre ministre à Athènes, lui répondit que c'était « pour faciliter au gouvernement grec de convaincre les Allemands de la nécessité de donner satisfaction aux puissances de l'Entente ». Constantin fit appeler le ministre italien pour se plaindre à lui « de la conduite inouïe de l'Angleterre et de la France pour le faire sortir de sa neutralité. » — « Les puissances examinent cette possibilité », répondit le ministre. — « Quoi qu'il arrive, je resterai neutre », répliqua le roi.

Le 26 novembre, Guillemin présenta un premier ultimatum demandant : 1^o l'éloignement des troupes grecques, 2^o le droit de fortifier Salonique, 3^o le droit de visite dans les eaux grecques. Le gouvernement grec accepta avec des limitations qui ne satisfirent pas Briand. Ce dernier insista énergiquement pour que l'on réduise les approvisionnements de la Grèce. Sur ces entrefaites, Constantin, ayant appris que Kitchener était partisan de retirer les armées alliées de Salonique, demanda qu'elles en partissent *sous la protection* des troupes grecques. En réponse à cette proposition humiliante, Briand fit commencer à limiter l'approvisionnement de la Grèce. Finalement, à la conférence de Calais, Kitchener accepta que l'évacuation n'ait pas lieu tout de suite et le gouvernement anglais consentit aux mesures de pression. Le 8 décembre, Guillemin annonça la saisie des vaisseaux grecs. Peu après, Grey et Kitchener, étant venus à Paris, consentirent à la continuation de l'expédition de Salonique sous l'influence d'une lettre de Nicolas II au roi George. Le même jour, Constantin disait à Guillemin : « Je vous garantis le retrait d'une partie des troupes grecques... Les Anglais et vous, faites ce qui vous est nécessaire sans vous arrêter devant nos protestations. » Le blocus n'en continua pas moins, les autorités grecques s'entendant mal avec Sarrail. Le 16 décembre 1915, Skouloudis refusa d'accepter un memorandum sur ce sujet.

Peu après eurent lieu les élections. Les Vénizélistes s'abstenant,

le gouvernement eut sans peine la majorité. Il avait cependant songé à proclamer l'état de siège et les quatre ministres l'avaient prémuni contre cette pensée. A Paris, on continuait la manœuvre du blocus. Causant avec Elliott, Constantin protesta contre la politique du gouvernement français qui intervenait dans les affaires intérieures de la Grèce : « Nous ne désirons, déclara-t-il, que maintenir notre dignité présente, vivre en bons termes avec la Turquie et ne pas voir les Russes à Constantinople. » — « Et la mobilisation », demanda Elliott ? — « Si les Alliés avaient des succès, la Grèce pourrait toujours se joindre à eux », dit le Roi. — « Alors, hâtez-vous, répondit Elliott, autrement il sera trop tard. »

Les succès ne venant pas, les tiraillements continuèrent. Sarrail expulsa les consuls ennemis de Salonique, nous saisîmes Mytilène et Castelorizo. Les Grecs protestèrent, et pour ce qui est de Castelorizo, Sonnino en éprouva « une impression si pénible » que Cambon la déclara « dangereuse ». Le gouvernement italien avait aussi une opinion particulière au sujet des mesures prises à Athènes contre les Vénizelistes parce que, d'après Constantin, il craignait le retour de Venizelos au pouvoir.

Le 11 janvier 1916, nous occupâmes Corfou pour y recueillir les Serbes. Le ministre d'Italie déclara aussitôt qu'étant données nos habitudes impérialistes, il serait difficile de nous en faire sortir, surtout si nous remportions des succès. Les Italiens, qui refusaient opiniâtrément de prendre part à l'expédition de Salonique, exigèrent aussitôt que Briand les laisse envoyer 200 carabiniers à Corfou. Quand peu après les Grecs, en général, se montrèrent mécontents du débarquement des Italiens à Athènes, Sonnino dit que « la haine des Grecs contre les Italiens, dont Venizelos lui-même n'était pas exempt, avait atteint les limites extrêmes et était malheureusement cultivée par le ministre français à Athènes ».

La France aidait l'agitation vénizéliste. On assura à Demidoff que Venizelos avait reçu de nous 2 millions pour faire de la propagande dans l'armée grecque. Pour nous faire pièce, Constantin et sa clique essayaient de nous rendre suspects au tzar. Sur un rapport de Demidoff du 1^{er} mai, Nicolas nota : « Le prince de Grèce m'a affirmé que la Grèce fournit tous les vaisseaux nécessaires pour le transport des Serbes par le golfe de Corinthe, mais que la France ne le veut pas. » Le 27 juin 1916, Demidoff

ayant écrit d'après un familier de Guillemain que ce dernier s'attendait éventuellement à un changement de la dynastie en Grèce et prévoyait dans ce cas la candidature de Louis Napoléon, le tzar annota : « C'est absurde. La conduite du ministre de France est blâmable. » Peu après, Demidoff signala la campagne anti-dynastique de la presse officieuse de Paris et donna raison à Zaïmis, le nouveau président du Conseil, qui se plaignait que Sarrail laissait attaquer Constantin par les journaux de Salonique.

Le gouvernement grec avait déclaré que les pertes causées par les atteintes à la souveraineté grecque n'étaient pas à mettre en balance avec celles qu'eût entraînées l'abandon de la neutralité. Le gouvernement français y répondit en demandant le resserrement du blocus pour amener la chute du cabinet Skouloudis. Le gouvernement anglais eût désiré au contraire le desserrer pour prendre l'armée grecque à sa solde et l'employer à ses fins. Leur rivalité avec la Grèce poussa la Russie et l'Italie à approuver la France qui réclamait la démobilisation grecque.

Le gouvernement grec, pour mieux réprimer l'agitation vénizéliste, voulait proclamer l'état de siège. La France, pour l'empêcher, demanda une démonstration navale. Briand alla à Londres pour l'obtenir et moyennant quelques concessions y réussit. La déclaration du 18 juin 1916, sans demander expressément le remplacement de Skouloudis, l'accusait de déloyauté. Elle fut présentée le 21 juin à midi, et à 8 h. du soir Zaïmis vint annoncer qu'il était chargé de former un nouveau cabinet. Celui-ci donnait entière satisfaction au cabinet anglais, mais Sonnino nous excita à ne nous relâcher en rien de nos exigences, en particulier en ce qui concernait la mobilisation. Ademoï croit que comme il visait à se faire attribuer Adalia, Aïdin, Smyrne et Konia (qu'il obtint à Saint-Jean de Maurienne et à Londres en 1917), il craignait la concurrence de Venizelos. La haine contre celui-ci croissait chaque jour à Rome, d'après le ministre russe Giers.

Le général Sarrail qui, d'après Sonnino, « s'occupait de politique et non d'affaires de guerre », n'en continua pas moins ses attaques contre le gouvernement grec après la nomination de Zaïmis. Le 27 août, une grande manifestation vénizéliste eut lieu à Athènes. Une députation fut envoyée au roi pour lui dire que sa politique ne répondait pas aux buts nationaux. Mais le lendemain eut lieu une manifestation contraire, trois fois moins

nombreuse, composée surtout de paysans et de réservistes : le roi la remercia. La France réclama de nouvelles garanties pour l'armée de Sarrail. Malgré l'avis contraire du gouvernement anglais, le Conseil de défense décida l'envoi d'une escadre au Pirée pour exercer le contrôle sur la poste et le télégraphe.

Sur ces entrefaites, la Roumanie se mit du côté de l'Entente. L'émotion en fut profonde à Athènes. Le 30 août 1915, Demidoff eut une conversation avec Constantin. « J'en ai rapporté l'impression, écrivit-il, que si les Alliés fournissaient à la Grèce des subsides et des armes, sa coopération serait assurée dans un avenir pas très lointain. Cette tendance fut remarquée aussi par Elliott dans une conversation avec Zaïmis et par l'attaché militaire britannique dans un entretien avec le général Moskopoulo, le nouveau chef d'Etat-major général. J'ajoute que je n'ai aucune raison de douter de la sincérité du Roi. » Ce dernier avait assuré à Demidoff, entre autres choses, « qu'il n'était lié à l'Allemagne par aucun engagement ». Le ministre français lui-même, d'après ce que Briand dit à Izvolski, « rapporta de son audience l'impression qu'un changement sérieux s'était produit au profit de l'Entente dans l'esprit de Constantin ». Malgré cela, quoique la pensée d'une descente à Athènes eût été abandonnée à Paris « à la suite de déclarations anglaises », une brigade française dut être tenue prête à Salonique pour cette éventualité et « Briand continua à croire qu'il était nécessaire d'établir un contrôle sur la poste et le télégraphe et d'utiliser l'occasion pour expulser de Grèce les agents germaniques » (1^{er} septembre.). A ces deux demandes s'ajouta celle de la remise aux Alliés des navires allemands et autrichiens réfugiés dans les ports grecs. Le cabinet de Londres consentit à ce qu'elles fussent présentées lors de l'arrivée de l'escadre à Salamine.

Celle-ci y arriva le 1^{er} septembre. Elle y fut accueillie par les Grecs, d'après Demidoff, « avec une complète indifférence, à laquelle se joignait l'incompréhension de la raison de l'emploi de moyens si puissants pour arriver à un résultat relativement si insignifiant ». Le 2 septembre, les ministres de France et de Grande-Bretagne remirent leur note comminatoire. Zaïmis l'accepta sans autre réserve que le droit de communiquer en chiffres avec ses agents à l'étranger. Les vaisseaux furent saisis, et une liste d'agents ennemis, dont on demandait l'expulsion, remise. Elle pa-

rut mal établie, car elle contenait, entre autres, le nom d'un conseiller qui poussait le roi à conclure avec l'Entente.

La lutte contre Constantin allait encore durer un an, le tsar s'opposant à son détronement par sentiment dynastique et les milieux politiques italiens et même anglais obéissant à des considérations analogues.

ÉMILE LALOY.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914

Général A. Tanant : *La Troisième armée dans la Bataille*, in-18, Renaissance du Livre. — P. Pilant : *Le rôle du Général Gallieni (1914)*, in-18 idem. — Commandant Daille : *La Bataille de Montdidier*, in-8, Berger-Levrault. — Lieutenant-Colonel de With-Guizot : *Les Grandes étapes de la Victoire*, in-8, idem. — Maurice Lewandowski : *Comment l'Allemagne a su se faire payer*, Hachette. — Elisabeth Le Brocq : *Captive*, Librairie Colbert.

M. le Général A. Tanant nous apporte, sous le titre : **La troisième armée dans la Bataille**, un témoignage particulièrement précieux sur les opérations de cette armée jusqu'à la veille de l'attaque de Verdun. D'abord chef de bureau des opérations sous le commandement du général Ruffey, puis sous-chef d'Etat-major du général Sarrail, enfin chef d'Etat-major du général Humbert, après la disgrâce de ce dernier, M. le général A. Tanant a été l'animateur de la III^e armée. Du moins, il s'en donne l'apparence. Nous ne lui en faisons pas un sujet de reproche. Ce sont les éléments jeunes des états-majors qui, peu à peu, à travers mille difficultés, ont apporté les redressements nécessaires à une situation à peu près sans issue. De l'importance du rôle de cet officier d'Etat-major, nous concluons à la grande valeur de sa déposition. Sans doute, le général A. Tanant a des sympathies et des antipathies, qu'il dissimule à peine. Il faut le suivre avec une certaine prudence. D'autre part, il ne nous dit pas tout ce qu'il a vu ou entendu. Il ne nous livre que ce qui lui paraît essentiel. Il a fait un choix parmi ses souvenirs. C'était son droit. Quoi qu'il en soit, son livre est riche en renseignements de première main et l'historien ne pourra pas le négliger. Il nous dévoile que plusieurs mois avant la guerre, le fameux Plan XVII fut l'objet, au Conseil supérieur, de « discussions passionnées », ce que, personne, croyons-nous, n'avait encore dit. Il résume ses impressions sur la journée du 22 août en nous disant que « sur sept divisions en ligne de la III^e armée, plusieurs furent com-

plètement surprises dans le brouillard à la sortie même de leurs cantonnements », et il conclut : « Surprise, désordre et en outre, carence totale du commandement. » De cela, le G. Q. G. est responsable, pour une grande part, puisqu'il avait interdit jusqu'au 21 août de faire en avant du front les opérations de sondage qui auraient pu seules procurer des renseignements. Mais les chefs d'unités sur place ont également une grande responsabilité, puisque, dans la journée préliminaire du 21 août, des engagements d'avant-gardes avaient eu lieu, attestant la présence de l'ennemi. La partie capitale de la déposition du général A. Tanant porte sur l'attitude du général Maunoury, commandant l'armée de Lorraine, dans la journée du 23 août. Cette attitude, d'après le général Tanant, nous aurait fait perdre le bénéfice d'une « grande victoire ». La lecture de cet épisode est particulièrement instructive ; elle éclaire sur la mentalité de certains grands chefs dont le rôle aurait été rempli avec autant de bonheur par leurs gouvernantes.

M. P. Pilant a eu l'heureuse idée de résumer en un petit livre clair et concis **Le rôle du Général Gallieni** en août-septembre 1914. Bien que ce rôle soit aujourd'hui connu, dans tous ses détails, au moins parmi les spécialistes et les quelques profanes, dont l'ardente curiosité s'attache à élucider les énigmes de la Guerre, c'est travailler à une œuvre méritoire, et à un acte de justice que d'en favoriser la diffusion. Les démocraties cultivent l'ingratitude ; ce n'est pas ce qu'elles font de mieux. La contrepartie est le culte des fausses idoles.

Après la contre-offensive du 18 juillet 1918, conduite par le général Mangin sur le flanc de la poche de Château-Thierry, qui met brusquement fin à la grande tentative de rupture de Ludendorff, la bataille offensive du 8 août, menée par la 4^e armée anglaise (général Rawlinson) et la 1^{re} armée française (général Debeney), marque la reprise définitive de l'initiative des opérations par les armées alliées. Nous sommes là au grand tournant de la guerre. M. le commandant Daille, en nous donnant une étude détaillée, peut-être un peu compacte, de la **Bataille de Montdidier**, s'est attaché à mettre en lumière les procédés de manœuvre et de combat, employés par le chef de la 1^{re} armée française, pour l'utilisation maximum de la totalité de ses moyens.

La bataille de Montdidier est le type de la bataille moderne.

A l'étudier dans le détail, on peut se rendre compte si c'est le vague « déterminisme des choses » ou la volonté réfléchie, attentive du chef qui a travaillé pour le succès de nos armes. J'ai, pour ma part, suivi cette étude page à page, avec une curiosité passionnée, et ma conviction s'est faite, une fois de plus, qu'à la guerre il n'y a pas de « bataille de soldats » qui donne des résultats. Je ne dis pas qu'il n'y en a jamais eu. Mais les généralisations qu'on en veut tirer ne sont que le fruit d'une connaissance superficielle des choses de la guerre.

M. le lieutenant-colonel Witt-Guizot a édité, sous le titre : **Les grandes Etapes de la Victoire**, ses leçons, professées à l'Université de Strasbourg, devant un public de jeunes et vieux Alsaciens qui n'avaient pas été à même d'être exactement renseignés sur l'évolution des événements militaires et surtout sur les causes qui ont favorisé cette évolution. Ces causes ne semblent pas être mieux connues de ce côté des Vosges. Les leçons de M. Witt-Guizot, avec leur allure entraînante, leur ton ferme et vigoureux, seront d'un grand profit pour tout le public français.

JEAN NOREL.

§

Avec une intéressante lettre-préface de M. Delesalle, maire de Lille pendant l'occupation, le captivant volume de M. Maurice Lewandowski : **Comment l'Allemagne a su se faire payer**. Il s'agit surtout de la région de Lille, mais les mêmes faits se reproduisirent partout lorsque l'ennemi fut le maître. On fit payer par nos régions envahies tous les frais de l'occupation. On nous combattait en somme avec notre propre argent. D'après l'exemple de la ville de Lille où cette méthode fut peut-être le plus impitoyablement appliquée, on fit supporter aux pays envahis tous les frais de l'armée occupante par le moyen de contributions, réquisitions et prestations en nature ; surimposant les villes d'amendes et de contributions en exigeant le paiement en argent allemand, monnaie d'or ou billets de la banque de France, — obligeant ainsi les municipalités qui n'avaient plus que des bons communaux à se procurer la monnaie requise en payant une prime correspondant à la dépréciation de leur propre monnaie, en drainant tous les titres et coupons des pays neutres. Ainsi la guerre ne coûtait rien à l'ar-

mée occupante, et l'Allemagne se constituait des disponibilités en valeurs internationales pour continuer la lutte.

La ville de Lille est prise pour centre de l'enquête qu'apporte M. Maurice Lewandowski.

Ce fut le quartier général de l'occupation allemande dans le Nord. Avant le 1^{er} novembre 1914, la ville était imposée d'une première somme de 1.300.000 francs. Sur une nouvelle demande des Allemands, elle exposa sa détresse et fut frappée en réponse d'une nouvelle contribution de 8 millions. On frappa encore en même temps les villages des environs de Lille, malgré leurs protestations et les dégâts causés par le passage des troupes.

Les contributions imposées ne rentrant pas assez vite, les Allemands mirent en vigueur un système de sanctions. Les communes ne payant pas, on menaça le préfet. Le préfet fut enfin déporté et emprisonné dans une forteresse. Les communes continuant à ne pouvoir payer, on imposa Lille de nouveau : 1.500.000 fr. par mois, soit 250.000 fr. tous les cinq jours.

Il y eut bien d'autres exigences. En juin 1915, Lille avait déjà payé plus de 17 millions. Mais il faut abrégier ; le chiffre total des sommes imposées à l'agglomération lilloise, par l'autorité allemande, s'élève à plus de 184 millions ; pour faire face à ses charges, l'administration a dû trouver plus de 384 millions. L'ensemble des contributions imposées par l'Allemagne dans les régions envahies a été estimé enfin à 2 milliards et demi de francs.

La seconde partie du volume montre quels furent les moyens employés par l'ennemi pour se faire payer « et offre des détails édifiants, on peut le croire. On réquisitionna aux environs de Lille jusqu'aux ustensiles de ménages les plus intimes. » D'ailleurs, on s'empara des vaches, dont le beurre fut réservé aux officiers ; les poules durent donner un œuf tous les deux jours. On enleva la laine des matelas ; les cuivres, les statues en métal, — le transport étant chaque fois aux frais de la ville. Enfin, il faut ajouter les réquisitions faites dans les fabriques, usines, etc., et dont le chiffre dépasse 1 milliard.

Nous passons sur la déportation de nombreux prisonniers civils qui se produisit sur la fin des hostilités. Mais pour la question des paiements, on peut toujours rappeler ces paroles d'un de nos ennemis durant l'occupation de Lille :

« L'indemnité que vous aurez à verser après la guerre sera for-

midable et devra être payée sans rémission, dussions-nous prendre à chaque Français tout ce qu'il possède, jusqu'à sa dernière chemise. » Des faits analogues ont d'ailleurs été constatés à Douai, Denain, Longwy, etc. . . La dévastation des usines de Roubaix, Tourcoing, est connue.

On peut d'ailleurs noter que lors d'une des premières réquisitions où elle avait, — ainsi qu'il a été dit plus haut, — à verser la somme formidable de 250.000 francs tous les cinq jours, jusqu'à la liquidation d'une somme de 1 million 500.000 francs qu'elle devait verser par mois à cause de ses communes récalcitrantes, — sous la menace d'être privée de charbon et de nourriture.

Cette histoire est édifiante, mais il en a été parlé déjà dans divers ouvrages publiés antérieurement. Le grand intérêt de celui de M. Maurice Lewandowski est de contenir nombre de pièces officielles qu'il reproduit, et d'apporter des précisions, de donner des chiffres. Ce qu'avait entrepris l'Allemagne, avec une ténacité hypocrite, c'était la destruction systématique de nos plus opulentes cités du nord, dont Lille se trouve comme la capitale, — et en somme de toute la région envahie, puisque nous avons trouvé les mêmes procédés employés à Montdidier. C'est le fait qui doit rester toujours présent à la mémoire, maintenant qu'elle se lamente, pleure de misère et nous attendrirait volontiers si nous ne savions que, victorieuse, elle eût trouvé naturel de nous tordre le cou. Le volume de M. Maurice Lewandowski, *Comment l'Allemagne a su se faire payer (Lille sous l'occupation allemande)* est un ouvrage à lire.

L'auteur du récit qui a pour titre : **Captive**, *Journal d'une française en Allemagne pendant la guerre de 1914-1918*, née en France d'un père anglais et d'une mère normande, est mariée à un Allemand et se trouve forcée de quitter la France au moment de la déclaration de guerre. Institutrice à Paris, M^{me} Elisabeth Le Brocq se trouve donc brusquement obligée de gagner l'Allemagne avec son mari et une fille issue d'un premier mariage.

Le ménage s'installe chez ses beaux-parents, mais reste assez suspect à la population. M^{me} Le Brocq, qui nous raconte sa vie et attend impatientement le moment de revenir, donne en attendant quelques nouvelles de la guerre, — de source allemande, naturellement, et arrangées pour les besoins de la cause. C'est

Charleroi, l'invasion en France, des navires de guerre anglais détruits par les sous-marins.

La bataille de la Marne est un simple arrêt des opérations et nous sommes accusés d'user des balles dum-dum qu'on trouve constamment sur les nombreux prisonniers pour lesquels la population est pleine d'égards. Il est seulement regrettable qu'on nous ait raconté ailleurs qu'on leur crachait dessus et qu'on leur refusait même de l'eau à boire. L'auteur, qui devait vivre longuement à côté de ses beaux-parents, n'avait des nouvelles que par les journaux ou les dépêches et communiqués allemands. Le ménage passa à Sondershausen à la suite de dissensions avec la famille du mari, et l'existence continue comme avant, l'un et l'autre obligés de travailler, se réunissant le soir au café avec différentes personnes qui s'entretiennent de la guerre, ce qui leur permet d'économiser l'éclairage domestique indispensable, parce que le pétrole devient de plus en plus rare.

Les réfugiés racontent que sur le front de Belgique nombre de portefaix trouvaient moyen de subtiliser les malles et paquets qu'on leur confiait. On parle de la barbarie des Russes qui tuent les femmes et les enfants, comme de la sauvagerie des Français qui coupent le nez et les oreilles aux blessés allemands. A l'un de ces blessés, on a coupé les mains et enfoncé les yeux. En Belgique, il fallait examiner soigneusement les viandes fournies aux troupes pour la consommation : la viande se trouvant le plus souvent empoisonnée. De grands blessés ramenés en Allemagne racontent leurs souffrances ; certains, en six mois, n'ont été visités qu'une ou deux fois par le chirurgien et l'on a vu des vers dans les plaies de leurs camarades ; on les contraignait à manger huit dans la même assiette (!)

Dans les camps de prisonniers, — si nombreux déjà et dont l'abondance paraît avoir été exagérée par l'auteur, — les Français narguaient les Russes en leur disant qu'ils ne savaient pas tenir un fusil, et qu'ils passent leur temps à faire le signe de la croix et à écraser des poux.

Comme les Russes, les Italiens, — et les Autrichiens même, — avaient une mauvaise presse ; mais on paraissait estimer les Français malgré la guerre, — laissant entendre que c'était avec eux surtout qu'on voulait faire « camarades ». Les Anglais par contre étaient absolument détestés. On racontait que parmi les

prisonniers britanniques à Zeiss, l'un se jeta sur son garde à plusieurs reprises et fut tué ; un autre voulut prendre parti pour son compatriote et fut jeté en prison. Les Anglais étaient dits « arrogants et insoumis ». A propos de Maubeuge, un article intitulé « Les longues jambes des Anglais », les montre battant le record de rapidité de fuite près de Saint-Quentin et que la cavalerie avait peine à les suivre. Les Écossais prennent aussi facilement la fuite devant les Allemands, leurs petites jupes relevées par le vent de la course, tant que leurs fesses servaient de cibles à leurs adversaires. Il faut rappeler que les balles « dum-dum » étaient fréquemment trouvées sur les prisonniers, ce qui excitait l'indignation des vertueux Allemands. Par contre, les histoires des camps de prisonniers, — plusieurs se trouvaient à proximité, — ne se rapportent nullement aux lieux de Gehenne dont on a tant parlé, et M^{me} Elisabeth Le Brocq, si elle s'apitoie sur les nôtres qui s'y trouvent enfermés, n'y attache pas d'autre importance.

Son journal se poursuit longuement ainsi jusqu'à la fin de la guerre ; elle n'a rien vu, à peu près, ou rien voulu voir. Elle déplore le conflit comme une calamité, mais n'a pas l'idée d'en accuser ses bons amis les Boches, qui ont évidemment toutes les qualités et qui en ont pâti comme nous. C'est la fatalité, la faute des gouvernements ; quand les peuples seront tous frères, il n'y aura plus rien de ce genre. — Nous aimons autant ne pas y aller voir.

Le volume publié par M^{me} Elisabeth Lebrocq reste en somme très discutable. Mariée à un Allemand, bien accueillie par nos ennemis dans les endroits où elle séjourne, elle voit trop les événements du point de vue germanique, — ce qui est son droit sans doute, mais n'est pas pour nous convaincre.

Pour rectifier les impressions, il y a les faits et les textes, — la dévastation de toute la France du Nord-Est ; l'arrogance méprisante de la soldatesque qui déferlait jusque sous les murs de Paris, le massacre de nos populations et de celles de Belgique. Ce sont des choses que nous ne pouvons oublier et qui restent inattaquables. A force de boire du café de glands et d'absorber d'autres incongruités, — car toute l'Allemagne souffrit dans son alimentation, — elle finit par déclarer que ce sont eux qui ont voulu la guerre et cette fois incrimine les Boches. « La politique ne m'a jamais intéressée, s'écrie-t-elle enfin ; je me borne à consta-

ter que l'huile à manger manque. » Le « vrai savon » est plus recherché que la viande de porc.

Elle constate cependant que la lecture du feuilleton passe avant celle du communiqué pour « une mère qui a trois fils sur le front ». Naturellement, il y a des protestations contre la cherté de la vie; enfin on cite le cas d'une femme qui refusa de reprendre son mari revenu du front, parce qu'il avait perdu les deux bras.

Après cette dernière constatation, nous retirons l'échelle.

Le volume d'ailleurs abondant et curieux de M^{me} Elisabeth Le Brocq est publié par sa fille « dans un but de paix et d'humanité ».

CHARLES MERKI.

A L'ÉTRANGER

Russie.

UN GRAVE ÉCHEC DES SOVIETS. — J'ai eu plus d'une occasion de dire, dans mes chroniques russes du *Mercur*, que les dirigeants bolcheviks, élèves de l'impérialisme allemand, suivent, dans leur politique extérieure, la voie que ce dernier avait tracée pendant la guerre. Dans la réalisation de leurs plans, les bolcheviks tâchent d'entraîner d'autres pays qui pendant la grande guerre étaient alliés de l'Allemagne.

A ce point de vue, l'activité bolcheviste en Bulgarie est très caractéristique.

En 1921, au moment de la liquidation des forces militaires antibolchevistes (armée de Wrangel) à Gallipoli et à Tchataldja, une partie de ces contingents avait été évacuée en Serbie, une autre en Bulgarie. Le gouvernement bulgare consentit à les installer chez lui, comme « détachements ouvriers », dans son pays, à la condition que les organisations antibolchevistes russes en paieraient les frais d'entretien. La « conférence des ambassadeurs russes » à Paris trouva les sommes nécessaires et les mit en dépôt à la Banque Nationale de Bulgarie. Les soldats et les cosaques russes qui faisaient partie des détachements envoyés en Bulgarie et avaient été répartis dans le pays s'occupaient du travail dans les mines, de la construction des routes, etc., tout en conservant leur ancienne organisation de compagnies et de régiments.

Comme le gouvernement des Soviets, dans ses projets d'action politique et militaire internationale, comptait utiliser la Bulgarie,

il était très mécontent de la présence des forces antibolchevistes dans ce pays et prit des mesures pour les liquider. On affirme que, pendant la conférence de Gênes, les représentants des Soviets s'étaient mis d'accord avec Stamboulisky sur la liquidation des contingents antibolchevistes en Bulgarie. En tout cas, à partir de la deuxième moitié de 1922, ces contingents commencèrent à subir de la part des autorités bulgares des persécutions systématiques. Tous les chefs militaires qui les avaient commandés furent arrêtés et expulsés de Bulgarie ou déportés ; à la fin de décembre 1922, les autorités bulgares séquestrèrent leurs dépôts de ravitaillement : 11 millions de leva déposés à la Banque Nationale de Bulgarie pour assurer les frais de leur entretien furent également confisqués et l'ambassadeur russe à Sofia fut privé du droit d'en disposer. Plus récemment encore, l'ambassadeur se vit obligé de quitter son poste. Son collègue français aurait voulu généreusement prendre les Russes antibolchevistes de Bulgarie sous sa protection, mais le gouvernement bulgare déclara qu'il s'en chargerait lui-même.

En même temps, une mission officielle des Soviets fut autorisée à s'installer en Bulgarie, où elle aida presque officiellement le gouvernement de Stamboulisky dans son travail de dissolution des organisations antibolchevistes russes. Les bolcheviks répandaient parmi les réfugiés russes le bruit que les soviets avaient créé en Bulgarie des « noyaux » militaires destinés à servir de cadre pour une armée rouge en Bulgarie qui opèrerait contre les Roumains, au cas d'une guerre entre les Soviets et la Roumanie. On allait jusqu'à parler d'une descente éventuelle des troupes bolchevistes à Varna et à Bourgas.

Si l'on se rappelle le rôle que la Bulgarie a joué pendant la guerre comme alliée de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Turquie, on comprendra facilement toute la gravité des agissements que nous venons de caractériser.

Mais la chute du régime semi-bolcheviste de Stamboulisky a changé radicalement le tableau et a porté un coup terrible à la politique des Soviets en Bulgarie et en général dans les Balkans.

Le nouveau gouvernement bulgare est loin de marcher dans la voie dangereuse de collaboration avec le bolchevisme qu'avait tracée son prédécesseur. Au contraire, il a reconnu la nécessité de prendre des mesures rigoureuses contre les organisations bol-

chevistes en général, et contre les agents clandestins de Moscou en particulier.

Les derniers numéros des journaux de Sofia contiennent d'importantes déclarations de M. Rousseff, ministre de l'Intérieur, au sujet de ces mesures.

Grâce au concours de l'ancien gouvernement agrarien, — dit M. Rousseff, — Moscou a établi en Bulgarie des organisations bolchevistes qui se proposaient de bolcheviser notre pays. Les agents bolchevistes s'attribuaient de véritables droits d'autorité gouvernementale; ils arrêtaient, interrogeaient et assassinaient. Leur organisation laissait à ses agents toute initiative pour exterminer sommairement ses ennemis. Les agents bolchevistes, sous le régime de Stamboulisky, étaient souvent présents dans les institutions administratives et policières et se donnaient l'attitude de détenir le pouvoir.

Il est évident et indiscutable que Moscou intervenait dans notre politique intérieure par l'intermédiaire du parti communiste. Moscou excitait ouvertement notre parti communiste à une révolution dans le but de changer notre ordre d'Etat. Moscou cherchait à provoquer chez nous une révolution, parce que Moscou savait que dans ce cas la Bulgarie serait envahie par ses voisins. Il est indiscutable que les inspireurs de l'organisation bolcheviste tendaient absolument à provoquer des désordres et à troubler la paix dans les Balkans.

Ensuite le ministre donne quelques détails sur le fonctionnement de l'organisation bolcheviste en Bulgarie :

C'est la Croix-Rouge soviétique qui était à la tête de l'organisation bolcheviste. La Croix-Rouge s'occupait formellement du rapatriement des réfugiés russes par l'intermédiaire de l'« Union pour le retour dans la patrie », mais les bureaux de cette union étaient, en réalité, les centres de la propagande bolcheviste; ils dirigeaient les journaux bolchevistes qui attaquaient avec insolence le gouvernement bulgare; ils terrorisaient tous ceux qui ne voulaient pas marcher avec eux; ils se permettaient d'engager à leur service des fonctionnaires bulgares de la préfecture et de la police politique.

Il est évident qu'une pareille organisation bolcheviste ne peut être tolérée dans un Etat constitutionnel qui a le devoir suprême de veiller à sa sécurité et à son existence.

En conclusion, le ministre de l'Intérieur annonce les mesures suivantes prises par le gouvernement :

Conscient de son devoir, le gouvernement bulgare a, le 21 juillet, mis la main sur l'organisation bolcheviste russe, a arrêté ses agents et a perquisitionné dans leurs domiciles.

Tous les agents bolchevistes seront renvoyés en Russie par Varna et ils ne bénéficieront plus chez nous de l'hospitalité dont ils ont abusé.

Dans une autre communication officielle, le ministère bulgare annonce que le nombre des agents bolchevistes arrêtés par lui est de 400 personnes.

Toute l'organisation bolcheviste en Bulgarie est actuellement détruite.

En même temps, le nouveau gouvernement bulgare a aboli toutes les mesures restrictives concernant les réfugiés anti-bolcheviks russes. Leurs chefs militaires ont déjà obtenu le droit de rentrer en Bulgarie.

Un des représentants bulgares à l'étranger a expliqué le sens profond de ce revirement en disant que la Bulgarie entend s'appuyer non sur la Russie rouge, mais sur la Russie nationale, qui viendra, peut-être, plus rapidement qu'on ne le croit.

G. ALEXINSKY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis *intacts* à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Art

Robert Rey : *Daumier*. Avec 16 reprod. ; Stock. 1 50

Histoire

Mario di Lima Barbosa : *Les Français dans l'histoire du Brésil*. Traduction et adaptation par Clément Gazet. Avec 35 illust. ; Blanchard. 25 »

Littérature

Aurel et Sirieyx de Villers : <i>Le devoir de grâce en amour</i> ; Montéluçon. 6 »	redia : <i>Les sources des Trophées</i> . Avec 2 planches ; les Presses françaises. » »
Claude Aveline : <i>L'homme de Phalère</i> ; les Humbles. » »	Pierre Loti : <i>Un jeune officier pauvre</i> , fragments de journal ininterrompus rassemblés par son fils Samuel Viaud ; Calmann-Lévy. 6 75
André Beaunier : <i>Au service de la déesse</i> , essais de critique ; Flammarion. 7 »	Adolphe Retté : <i>La maison en ordre</i> ; Nouv. libr. nat. 7 »
Pierre Hamp : <i>L'Art et le Travail</i> ; Stock. 1 50	Paul Touloze : <i>Gaston Boissier, 1823-1908</i> . Lettre-préface de M. René Doumic ; la Vie Universitaire. 6 »
Ronosouké Hinatz : <i>Poèmes</i> , traduits par Nico. D. Horizoutchi ; le Fauconnier. 3 »	Johannès Tielrooy : <i>Conrad Busken Huet et la littérature française</i> ; Champion. » »
Miodrag Ibrovac : <i>José-Maria de Heredia, sa vie, son œuvre</i> . Avec 12 planches ; les Presses françaises. » »	Pierre Varillon et Henri Rambaud : <i>Enquête sur les maîtres de la jeune littérature</i> ; Bloud. 12 »
Miodrag Ibrovac : <i>José Maria de He-</i>	

Musique

L.-Cb. Will ; *De l'histoire du carillon* ; Strasbourg, chez l'auteur. » »

Ouvrages sur la guerre de 1914

- | | |
|--|--|
| Henri Dutheil : <i>De Sauret la honte à Mangin le boucher</i> ; Nouv. libr. nat. 7 » | Prince Louis Windischgratz : <i>Mémoires</i> , traduits par le capitaine Chomel de Jarnieu ; Payot. 12 » |
| Michel Farnaise : <i>L'aventure du Goeben</i> ; Renaissance du livre. 7 50 | Général *** : <i>Plutarque n'a pas menti</i> , Renaissance du livre. 7 » |

Philosophie

- | | |
|--|--|
| Malebranche : <i>Fragments philosophiques inédits et correspondance publiés par Joseph Vidgrain</i> ; Alcan. 8 » | Joseph Vidgrain : <i>Le christianisme dans la philosophie de Malebranche</i> ; Alcan. 15 » |
|--|--|

Poésie

- | | |
|--|--|
| Claude Armet : <i>D'un cœur trop tendre</i> ; Belles-Lettres. 3 » | <i>ventrs</i> ; Grès. 6 50 |
| Charles Foix : <i>Une trilogie. (Adonis, Silène. La tragédie de Dionysos)</i> ; Jonquières. 12 » | Henry Morvan : <i>La couronne effeuillée</i> ; le Domaine. » » |
| Valory Le Ricoisais : <i>L'écrin des sou-</i> | Maurice Rostand : <i>Les insomnies ; poèmes, 1914-1923</i> ; Flammarion. 7 » |

Politique

- | | |
|--|--|
| Jacques Bardoux : <i>Lloyd George et la France</i> ; Alcan. 20 » | |
|--|--|

Questions juridiques

- | | |
|--|--|
| Albert Vabre : <i>Le droit international du travail</i> . Préface de Etienne Antonelli Giard. 15 » | |
|--|--|

Questions médicales

- | | |
|--|--|
| Louis Bory : <i>La syphilis aux points de vue physique et psychologique, prophylaxie et guérison</i> ; Alcan. 10 » | |
|--|--|

Roman

- | | |
|--|--|
| André Baillon : <i>Zonzon Pépette fille de Londres</i> ; Férenczi. » » | par E. F. Malaubier. Préface de Hy Jélineck ; Belles-Lettres. 10 » |
| Marthe Bancel : <i>La Faya sur le Niger</i> ; Belles-Lettres. 6 75 | Robert Loë : <i>Pêcheurs normands</i> ; Férenczi 6 75 |
| Binet-Valmer : <i>Le désordre</i> ; Flammarion. 7 » | Abel Lurkin : <i>Le roman de l'égoïste</i> ; Renaissance du livre. 6 » |
| Albert Boissière : <i>Une femme comme il en est</i> ; Plon. 7 » | Bernard Nabonne : <i>Héradyas l'amazone</i> ; Figuière. 6 » |
| Etienne Burnet : <i>Loïn des icones</i> ; Flammarion. 7 » | Fortuné Paillot : <i>La chair fraîche</i> ; Flammarion. 6 » |
| Charles de Bussy : <i>Le suicide du cœur</i> ; Férenczi. 6 75 | Pirandello : <i>Le Huret rouge</i> ; Stock. 1 50 |
| Marthe Cleuzière : <i>Le miroir terni</i> ; Plon. 7 » | Marcel Roland : <i>Quand le phare s'alluma</i> ; Flammarion. 7 » |
| Edouard Estannié : <i>L'infirme aux mains de lumière</i> ; Grasset. 6 75 | Hubert Suernat : <i>La grâce de la folle</i> ; Renaissance du livre. 6 » |
| Claude Farrère : <i>Histoires de très loin ou d'assez près</i> ; Flammarion. 7 » | Gonzague Truc : <i>De l'amour à la mort</i> ; Libr. franç. 6 75 |
| Maximilienne Heller : <i>La mer rouge</i> ; Grasset. 6 75 | Théodore Valensi : <i>La ditine Klaneline</i> ; Méricaut. 7 » |
| Jirasek : <i>Les têtes-de-chiens</i> , traduit du tchèque par G. Tilser, adapté | Pierre Villetard : <i>L'aventure de Martse</i> ; Fasquelle. 6 75 |

Sciences

- | | |
|--|---|
| Norman Robert Campbell : <i>Les principes de la physique</i> , traduit et adapté par M ^{me} A.-M. Pébellier. Préface de M. Emile Borel ; Alcan. 8 » | Maurice Delacre : <i>Essai de philosophie chimique</i> ; Payot. 7 50 |
| | Auguste Lumière : <i>Théorie colloïdale de la biologie et de la pathologie</i> ; Chiron. 16 » |

Sociologie

- René Hubert : *Les sciences sociales étape du capitalisme* ; Libr. de
dans l'*Encyclopédie* ; Alcan. 20 » l'Humanité. 3 50
M. Lénine : *L'impérialisme, dernière*

Théâtre

- François de Curel : *Terre inhumaine*, drame en 3 actes ; Grès. 3 »

Varia

- Divers : *Un problème de l'alimenta- Georges Maurevert : Fisc et blason ou*
tion : Faut-il manger cru ? Del- *l'impôt sur la vanité* ; Férenczi.
peuch. 2 » 3 75

Voyages

- André Bellessort : *Reflets de la vieille Amérique* ; Perrin. 7 »

MERCURE.

ECHOS

Ephémérides de l'affaire du Journal des Goncourt. — Prix littéraires. — Nouvelles mœurs postales. — Un plagiat de Hanns Heinz Ewers. — Mata-Hari chantée par Ruben Dario. — A propos de « l'énigme de la Bertha ». — OÙ, ô Hugo. — La malencontreuse dédicace. — Sur un spondée. — La ville natale d'Abraham ? — Le monument Gérard de Nerval. — Projets oubliés, projets abandonnés. — Geneviève et Geneviève.

Ephémérides de l'affaire du Journal des Goncourt (1). — *Mardi 17 juillet 1923.* — S'étant rendu la veille, 16 juillet, à la Bibliothèque nationale, M. Asté d'Esparbès s'était présenté au département des manuscrits et avait consulté le tome IV du *catalogue général* (Nouvelles acquisitions) rédigé par M. Henry Omont, membre de l'Institut, inspecteur général des Bibliothèques et conservateur des manuscrits. Tout de suite, il avait éprouvé un grand sentiment d'allégresse :

J'ai tout de suite été mis en confiance, écrit-il dans *Comœdia*, quand j'ai vu aux pages 485-486 que le « *Journal et la Correspondance des frères Edmond et Jules de Goncourt* » y figurent, sans aucune mention restrictive, sous les cotes 22.439 à 22.449.

M. Asté d'Esparbès se hâta donc de remplir une fiche et attendit. Il lui fallut bientôt abandonner l'espoir qu'il avait trop prématurément conçu :

Un bibliothécaire, après m'avoir dévisagé de la tête aux pieds, vint me trouver et me dit :

— Les documents des Goncourt sont actuellement séquestrés aux « Enfers » et personne, jusqu'à présent, n'a été admis à les consulter. Le ministre, seul, pourrait vous y autoriser...

« D'ailleurs, vous savez qu'un éditeur a versé 100.000 francs pour s'assurer les droits de reproduction de ce *Journal*, qui néanmoins reste la propriété de l'Académie Goncourt.

(1) Voir *Mercurus de France* 1^{er} et 15 septembre, 1^{er} et 15 octobre, 15 décembre 1921 ; 1^{er} janvier, 15 avril, 1^{er} et 15 septembre et 1^{er} octobre 1922.

— Pardonnez-moi de vous interrompre, mais vous savez aussi bien que moi que tout papier qui est donné à la Nationale devient la propriété de celle-ci. Par conséquent, l'Académie Goncourt n'a aucun droit pour empêcher la publication de l'œuvre des auteurs de *Madame Gervaisais*.

— Permettez-moi, à mon tour, d'arrêter cette conversation. Je dirais peut-être des choses que je ne dois pas dire. Le silence le plus absolu nous a été recommandé sur cette affaire...

*Jeu*di 19 juillet. — *L'Œuvre* annonce un fait nouveau. M. Asté d'Esparbès avait écrit que le Journal des Goncourt figure au Catalogue sans aucune mention restrictive. Or, M. Léon Deffoux s'étant, à son tour, transporté à la Bibliothèque put constater qu'une annotation au crayon, évidemment rédigée par quelqu'un d'autorisé, avait été portée dans la marge du catalogue.

En voici le texte :

Communication différée jusqu'en 1925. A cette époque, la question sera examinée à nouveau. (Décision ministérielle du 10 septembre 1919.)

On peut s'étonner, dit *L'Œuvre*, que la décision ministérielle du 10 septembre 1919, décision qui ne figure pas à *l'Officiel*, soit portée au catalogue avec quatre années de retard ; mais on peut s'étonner d'autre chose :

On peut s'étonner que le rédacteur de la dite note semble ignorer qu'après la lecture du Journal inédit des Goncourts par MM. Couderc, conservateur aux manuscrits, et Céard, membre de l'Académie Goncourt, l'entrefilet suivant, de caractère officieux, paraît dans le *Temps*, le 12 août 1922 :

« On annonce que la lecture du *Journal des Goncourt* est terminée. Le rapport de M. Henry Céard est entre les mains du ministre de l'Instruction publique. Ce rapport conclut à l'impossibilité d'une publication *in extenso*.

« Mais c'est affaire aux intéressés d'en apprécier l'inconvénient.

« M. Léon Bérard prendra une décision à son retour de vacances. Nous croyons savoir que, conformément au vœu du testateur, le *Journal* sera mis à la disposition du public, les délais de non-communication étant révolus.

« La responsabilité des publications qui en pourraient être faites, intégrales ou partielles, incomberait à leurs auteurs, qu'il s'agisse de diffamation ou du droit de propriété »

Les questions qui se posent aujourd'hui sont donc très simples :

La décision que devait prendre M. Léon Bérard, à son retour de vacances (en 1922), confirme-t-elle ou infirme-t-elle la décision du 10 septembre 1919, M. Laifferre étant alors ministre de l'Instruction publique ?

Attendra-t-on encore quatre années pour annoncer cette décision au public, lequel a tout de même bien un certain droit de contrôle lorsqu'il s'agit d'un établissement de l'Etat, comme la Bibliothèque Nationale ?

Lundi 23 juillet 1923. — M. Paul Souday (*Comœdia*) s'élève contre cette tendance qu'à l'Etat et tout pouvoir administratif de se réserver la jouissance exclusive des biens dont la gestion lui est dévolue et

qui sont destinés au public. C'est en vertu de cette tendance que les bibliothécaires ont ordre de tenir sous clef le *Journal des Goncourt*.

Pourquoi Goncourt avait-il eu la funeste idée de le confier à un dépôt d'Etat ? Pour le mettre en sûreté, oui ; mais il y est si bien que nul n'a pu le voir, excepté M. Henry Céard, qui a naturellement conclu à la mise au secret ! Ce genre de secret est particulièrement bien gardé par les académies et administrations officielles ; quant aux dernières volontés des morts, on s'en soucie moins. On se contente d'hériter, c'est-à-dire de toucher les profits de l'héritage ; pour les charges, on verra plus tard.

§

Prix littéraires. — L'Académie des Sciences morales et politiques a décerné un prix de la valeur de 5.000 fr. sur la fondation Le Fèvre-Deumier à M. Arnold van Gennep pour sa série de volumes : *Religions, Mœurs et Légendes*.

§

Nouvelles mœurs postales. — Lorsqu'un envoi recommandé ne parvient pas au destinataire, la réclamation de l'expéditeur doit être établie sur une formule délivrée par la poste (imprimé n° 846 pour la France et 859 pour l'étranger), sur laquelle est exigée l'opposition par le réclamant d'un timbre de cinquante centimes (France) ou d'un franc (étranger). Ainsi, l'administration postale ne donne suite à une réclamation qui ne peut être motivée que par sa propre faute, puisque l'objet est *recommandé*, que si le réclamant paie. C'est écraser, mais c'est ainsi.

Voici maintenant la leçon de chose :

Le *Mercur*e de France expédie à M. Joseph Wykmans, libraire à Liège, le 4 mai, deux paquets *recommandés*, sous les n° 209 et 210. L'un des paquets n'étant pas parvenu au destinataire, une réclamation est faite à la poste sur la formule 859 (coût : 1 franc) ; mais comme on ignore le numéro du paquet livré, le destinataire n'ayant pas conservé l'emballage, on indique sur la formule de réclamation : « N° 209 ou 210 ». Par un avis n° 514, en date du 2 juin, l'administration des postes fait savoir que le paquet n° 209 a été livré à Liège le 5 mai. Et elle considère sa mission comme terminée. Le franc est employé. Mais le paquet non parvenu ? Il faut faire une nouvelle réclamation (coût : 1 franc). Le jeudi 2 août, un employé de la poste vient tranquillement aviser l'expéditeur que l'envoi recommandé pour Liège, constitué par le paquet n° 210, a été dirigé par elle sur New-York(!), mais qu'il a été livré à Liège le 24 juillet. Bien entendu, elle ne rembourse pas les 2 francs.

En somme, 2 francs payés à la poste pour une faute qu'elle a commise, frais d'expédition, entre temps, d'un nouveau paquet à M. Wykmans, frais de réexpédition à Paris du paquet n° 210 retrouvé, frais de

correspondance, trois mois perdus, et surtout incompréhensible méconnaissance des principes du droit :

Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer (Art. 1382 du Code Civil).

Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou son imprudence (Art. 1383 du Code Civil).

Ici, c'est M. Wykmans et le *Mercure de France* qui ont subi le dommage et c'est la poste qui a reçu l'indemnité. *O tempora !...* —

A. V.

§

Un plagiat de Hanns Heinz Ewers.

Genève, le 26 juin 1923.

Monsieur le Directeur,

La lecture d'une série de nouvelles d'un auteur allemand contemporain m'a conduit à la constatation d'un fait, petit en soi, que je me permets cependant de signaler à votre attention.

Les livres de l'auteur dont il s'agit, M. Hanns Heinz Ewers, abondent en descriptions de toutes les formes existantes et imaginaires du vice, de l'anormal et de l'absurde et jouissent dans l'Allemagne d'après guerre du plus vif succès.

J'ai pu noter en lisant M. Ewers qu'il ne s'est pas gêné pour transposer par trop fidèlement dans son volume intitulé *Nachtmahr* (Cauchemars), paru en 1921, un poème en prose d'Aloysius Bertrand.

M. Hanns Heinz Ewers s'est cru probablement bien à l'abri, en faisant cet emprunt ; il a tablé sur le fait qu'Aloysius Bertrand est peu connu en France et pas du tout en Allemagne.

Et pourtant son *Gaspard de la Nuit* a été qualifié de fameux par Baudelaire. « Un livre connu de vous, de moi et de quelques-uns de mes amis n'a-t-il pas tous les droits à être appelé fameux ? » écrivait-il dans sa préface aux *Petits Poèmes en prose*, préface adressée à Arsène Houssaye.

Dans le cas à propos duquel je vous écris, il s'agit d'un poème intitulée : « Les cinq doigts de la main ».

M. Hanns Heinz Ewers l'a incorporé, sans en citer la provenance, dans sa nouvelle : *Meine Mutter, die Hexe* (Ma mère, la sorcière) ; il l'a mis dans la bouche d'une vieille femme qui le raconte aux petits enfants.

Je me contente simplement de transcrire ici le poème de Bertrand, que l'on trouvera facilement dans le premier livre des *Fantaisies de Gaspard de la Nuit*, ainsi que le texte de l'auteur allemand que je cite d'après : *Nachtmahr, seltsame Geschichten von Hanns Heinz Ewers*, 21 bis 35 Tausend, bei Georg Müller in München, 1922, p. 346.

LES CINQ DOIGTS DE LA MAIN

Le pouce est ce gras cabaretier flamand d'humour goguenarde et grivoise, qui fume sur sa porte, à l'enseigne de la double bière de Mars.

L'index est sa femme, virago sèche comme une merluche, qui dès le matin soufflette sa servante dont elle est jalouse, et caresse la bouteille dont elle est amoureuse.

Le doigt du milieu est leur fils, compagnon dégrossi à la hache, qui serait soldat s'il n'était brasseur, et qui serait cheval s'il n'était homme.

Le doigt de l'anneau est leur fille, têtue et agaçante Zerbine qui vend des dentelles aux dames et ne vend pas ses sourires aux cava'iers.

Et le doigt de l'oreille est le Benjamin de la famille, marmot pleureur, qui toujours se trimballe à la ceinture de sa mère comme un petit enfant pendu au croc d'une ogresse.

Les cinq doig's de la main sont la plus mirobolante giroflée à cinq feuilles qui ait jamais brodé les parterres de la noble cité de Harlem.

Je vous prie d'agréer, etc.

Der Daumen — das ist der dicke Baas, der Gastwirt unten vom Rhein, der ist feist und lustig und raucht und sitzt an der Tür seiner Kneipe und trinkt gutes Bier.

Der Zeigefinger — das ist seine Frau, die ist lang und dürr wie ein Hering und schreit und keift den lieben, langen Tag.

Der Mittelfinger — das ist der Sohn so einganz baumlanger Kerl ; der möchte gern Soldat werden, wenn er nicht Braubursch wäre.

Der Ringfinger — das ist die flinke Tochter Katrin ; die handelt mit Zwiebeln.

Aber der kleine da, der Benjamin, der ist ängstlich und weinerlich und heult wie ein kleines Kind, das zwischen den Zähnen des Werwolfs hängt.

ALEXANDRE ABRAMSON.

§

Mata-Hari chantée par Ruben Dario. — Puisque l'on revient — voir l'écho du numéro du 1^{er} août — à Mata-Hari au *Mercure*, pourquoi n'y pas dire aussi que cette hétaïre fameuse dut à son art, certain, d'être célébrée par le grand Ruben Dario, qui lui a dédié une poésie ? Gomez Carrillo prétendait récemment, dans une chronique de l'*ABC* de Madrid — n° 6386 : *Epilogo de la tragedia de Mata Hari*, — que nous avons conféré à Pierre de Mortisac « une réalité dont personne ne doute et qui, un jour où l'autre, figurera parmi les pages les plus attendrissantes des futures *Légendes Dorées*... » Mais nous ne sommes qu'un mauvais prosateur. Quelle sera, dès lors, l'immortalité conférée à « la danseuse aux pieds nus » — même en dépit d'une double licence : l'une contre les règles mêmes de la rime, l'autre contre l'onomastique apollinienne — par le chantre immortel qui introduisit le modernisme dans le Parnasse de langue castillane ! C'est au volume : *El Canto er-*

rante, paru à Madrid en 1907 dans la *Biblioteca Nueva de Escritores Espanoles* de l'éditeur M. Villavencio, qu'on lit ce sonnet, qui frappa l'attention du grand et profond — encore qu'un peu diffus — Andrés Gonzalez Blanco, lequel l'inséra à la page 220 du tome deuxième des *Obras Escogidas* de Rubén, par lui publiées à Madrid en 1910, avec un volume de prologue qui est un chef-d'œuvre d'intelligente et savante compréhension du poète. Mais c'est dans son castillan original qu'il importe de citer cette pièce merveilleuse :

LA BAILARINA DE LOS PIES DESNUDOS

*Iba con un paso ritmico y felino
A avances dulces, agiles o rudos,
Con algo de animal y de felino
La bailarina de los pies desnudos.*

*Su falda era la falda de las rosas,
En sus pechos habia dos escudos...
Constelada de casos y de cosas.....
La bailarina de los pies desnudos.*

*Bajaban mil deleites de los senos
Hacia la perla hundida del ombligo,
E iniciaban propositos obscenos
Azucars de fresas y miel de higo.*

*A un lado de la silla gestatoria
Estaban mis bufones y mis mudos...
Y era toda Selene y Anactoria
La bailarina de los pies desnudos !*

Mata-Hari comparée à la Lune, passe. Mais cette « Anactoria » ? C'était aller un peu fort et, surtout, un peu loin — jusqu'à Anaktoria ! — pour une évocation d'Apollon, évidemment appelée par la rime. — G. P.

§

A propos de « l'énigme de la Bertha ». — J'ai reçu d'un lecteur bruxellois du *Mercure*, M. Emmanuel de V., une lettre contenant une coupure du *Soir*, de Bruxelles, où ce journal, dans son numéro du jeudi 21 juin, établit également, d'après l'enquête américaine en Allemagne, l'exact emplacement des Berthas. Mon aimable correspondant me fait remarquer que l'on ne saurait, en bonne justice, faire rigueur à un journaliste français, écrivant en avril 1923, d'avoir ignoré ce qu'une enquête ultérieure devait fixer. Je n'aurais pas relevé cette pointe contre mon écho du *Mercure* du 15 juillet si je n'y voyais la marque d'une erreur regrettable, qui enlève toute valeur à cette tentative déguisée d'apologétique. M. Emmanuel de V., ni d'autres sans doute, ne sont forcés de connaître les *Wahrnehmungen eines Augenzeugen*, publiées

anonymes à Gotha en 1919 sous le titre *Paris 1914-1918*, complétant curieusement le volume de H. Wram : *Kriegsberichte aus Paris, 1914-1917* (Lausanne, 1918) et où l'on trouve — c'est de ce premier livre qu'il s'agit — maints détails sur le point qui nous intéresse.

Mais il ne lui est pas permis d'ignorer que les Anglais ont, dès 1922, donné tous les détails de précision technique désirable sur l'emplacement, la construction et le fonctionnement des « grosses Berthas » et dans une publication d'accès aussi facile à tous que les *new volumes* de *The Encyclopaedia Britannica*, qui constituent les tomes XXX, XXXI et XXXII de cette publication scientifique au premier degré. Qu'il se reporte donc au tome XXX, page 253, à l'article *Hundred Mile Guns*, signé H. A. B., c'est-à-dire Henri-Arthur Bethell, brigadier-général, auteur de *Moderns Guns and Gunnery* et de *Modern Artillery in the Field*. Puisqu'il ouvre le tome XXXI du même ouvrage. Il s'y rencontre deux articles, également intéressants, sur les « Berthas » : l'un *Big Bertha*, p. 1182, est signé : F. M. R., c'est-à-dire par le lieutenant F. M. Rickard, *Royal Artillery*, actuellement — si nous n'errons, — chef instructeur à l'École Royale d'artillerie de Woolwich. C'est là que sont indiqués tous détails de la construction de ces fameux canons de 42 centimètres. L'autre article n'est signé que d'un X., p. 1202. Mais c'est de beaucoup le plus complet. Il s'intitule : *The German 75 mile Gun (called « Big Bertha »)*. On y raconte comment les Gouvernements français et anglais avaient conçu, bien avant la guerre, le plan de construire de semblables pièces, plan abandonné, cependant, parce que *the advantages were not considered sufficient to warrant the expense*. On y donne un dessin d'une « Bertha », dû au colonel Maitland-Addison. On y expose comment les 7 « Berthas » du front français avaient, après l'avance alliée du 9 août 1918, été retirées et transformées et comment, à l'armistice, on apprit qu'elles étaient aux ateliers Krupp, où on les remettait en état, tandis que les trois pièces en construction aux ateliers Skoda ne furent jamais terminées. On y donne des détails sur les pièces en construction en France, en Angleterre et en Italie, particulièrement sur cette dernière, etc.

Il faut, enfin, remarquer que le *Konversations-Lexikon* de Meyer — qui a publié trois suppléments sur la Guerre — ne dit absolument rien qui vaille des « Berthas » à la troisième partie de ces suppléments parue à Leipzig et Vienne en 1920, p. 154 et p. 221, et n'en donne même pas le dessin.

M. Emmanuel de V., — et d'autres aussi — nous saura gré, sans doute, d'avoir, en précisant tout cela, fait s'évanouir une équivoque qui ne profiterait pas à la véritable Histoire. — c. r.

§

Où, ô Hugo. — Un lecteur du *Mercure de France*, M. Félix Culpa,

a indiqué, comme auteur de ce quatrain, M. Henri de la Jeunetoye, membre de l'Académie d'Autun (1), tandis que le *Dictionnaire de la Conversation* l'attribuerait à Casimir Delavigne (2).

Hélas ! les jeux ne sont pas faits et tout va encore, au moins dans le domaine des attributions, car ne trouve-t-on pas, dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 10 août 1883, cette assertion au moins inattendue :

« Il a toujours passé pour être de M^{me} de Girardin. »

Ce « toujours » n'est pas sans m'étonner, car jamais cette attribution n'était parvenue à ma connaissance et elle peut paraître pour le moins audacieuse : Delphine aimait trop ses amis pour leur décocher des flèches de ce bois, puis, il ne faut pas oublier que, vis-à-vis de Hugo, elle traitait plutôt de puissance à puissance.

A la ligne suivante, un autre collaborateur de l'amusante gazette déclarait d'ailleurs, de manière plus péremptoire : « Il est de Viennet... » et pouvait bien n'avoir point tort. Non parce que c'est l'avis le plus communément admis — ce serait là une pauvre raison, — mais parce que l'antipathie, frisant la haine, que témoignait l'auteur d'*Arbogaste* au chef de l'école romantique semble légitimer cette attribution.

Que l'on veuille bien se rappeler la lettre par quoi l'ancien lieutenant-colonel avisait les journaux, au lendemain de la promotion de Victor Hugo au grade d'officier, qu'il retirait de sa boutonnière la rosette de la Légion d'honneur due à ses anciens services.

Le second paragraphe, tout au moins, ne manquait pas d'une certaine crânerie et, aujourd'hui plus que jamais, ne laisserait point d'avoir quelque actualité :

En ôtant mon ruban de la boutonnière où l'empereur l'avait placé, j'ai suivi seulement l'exemple de la plupart des généraux de la vieille armée qui trouvent plus facile de se faire remarquer dans les rues sans décoration.

Et, cependant, Viennet avait, en 1815, refusé de signer l'acte additionnel, comme il devait, plus tard, prendre parti contre le Second Empire, ce qui permit à Rochefort de prononcer ainsi, dans une de ses *Lanternes*, l'oraison funèbre du vieillard :

Mort de M. Viennet, qui eut le mauvais goût de garder ses opinions jusqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Cet honorable académicien, qui connaissait les empires pour avoir voté contre le premier, s'empessa de voter contre le second.

Il ne fut jamais invité à Compiègne, ce qui lui permit d'atteindre les limites de la plus extrême vieillesse (3).

En dépit de ses ridicules, ce vieux classique était un brave homme,

(1) *Mercur de France*, 15 avril 1923.

(2) *Mercur de France*, 1^{er} juin 1923.

(3) *La Lanterne*, 18 juillet 1868.

point dénué d'esprit, et rien ne s'oppose, ce serait même plutôt le contraire, à ce qu'il ait été l'auteur du fameux quatrain. — P. D.

§

La malencontreuse dédicace. — Octave Mirbeau passait, à tort ou à raison, pour ne guère aimer les poètes, et, lors de la vente de sa bibliothèque, dans la dernière semaine de mars 1919, on put remarquer, sans trop d'étonnement, — c'était donner raison à la légende, — que le nom de Baudelaire y figurait deux fois à peine, avec un exemplaire de chacune des éditions des *Œuvres posthumes* (la maison Quantin et le *Mercur* de France).

L'exclusion des poètes de la « librairie » du romancier n'était, toutefois, que relative : Verlaine et Mallarmé y figuraient par des éditions originales fort recherchées des bibliophiles, dont quelques-unes n'ignoraient pas la somptuosité du maroquin plein et le luxe affriolant des dentelles intérieures. Moréas lui-même, musagète aucunement ennemi des réclames et des petites manifestations par quoi s'accréditait sa gloire, en attendant que M. Antoine Albalat ait noté ses menus propos, avait trouvé grâce devant le terrible homme, Mirbeau s'étant contenté de rappeler, en une longue note manuscrite, sur un feuillet de garde du *Pèlerin passionné*, le « banquet » dont l'apparition du recueil avait fourni l'occasion « et les suites fâcheuses que cette cérémonie eut sur le caractère de Moréas ».

C'est tout juste, par contre, si Mendès figurait sur ce catalogue par un exemplaire de son *Scarron* offert à M^{me} Mirbeau. Ce n'était point pourtant la seule de ses œuvres dont l'ancien président de la *République des Lettres* avait fait hommage à l'écrivain qui n'était point encore illustre ; il avait prudemment inscrit au verso du portrait de Mendès jeune et blond,

Mais où sont tes cheveux, Catulle ?

dont s'adornaient, en 1876, ses *Poésies complètes* chez les éditeurs Sandoz et Fischacher, un *ex dono* calligraphié, mais insuffisant d'orthographe touchant tout au moins le nom du journaliste, malencontreuse dédicace à laquelle ce compact in-octavo dut de prendre aussitôt le chemin des quais, où le devait recueillir la main diligente et preste de mes vingt ans.

A défaut du *Petit Bottin des Lettres et des Arts*, publié seulement en 1886, alors que les *Grimaces* elles-mêmes ne sont que de 1883, Catulle Mendès s'était-il contenté de consulter le *Dictionnaire des Postes et Télégraphes* (chef-lieu de canton ; Vienne) plutôt que de se reporter à la collection de l'*Ordre*, de l'*Ariégeois* ou du *Figaro* ? on le

peut croire, car ainsi avait-il libellé cet hommage au demeurant dépourvu de toute épithète :

à M. Octave Mirebeau,
Hommage de l'auteur,

CATULLE MENDÈS.

Mirebeau ! Vous avez bien lu ? Défigurer ainsi le patronyme d'un jeune et d'un enthousiaste, qui, fort de ses convictions, lesquelles n'allaient point tarder à changer, voulait conquérir cette gueuse parfumée — je veux dire la renommée, — étonnez-vous, après un tel béjaune, que les *Poésies complètes* fussent venues échouer dans la boîte du bouquiniste et y tenir compagnie aux tomes dépareillés de l'Histoire de Rollin et aux derniers romans — c'était alors l'ambiance — de Victor Cherbuliez ou de M. Albert Delpit ? — P. D.

§

Sur un spondée. — Nous avons reçu la réplique suivante de M. Henri Bachelin :

Lormes, le 30 juillet 1923.

Monsieur et cher Directeur,

Je ne m'étonne pas que la discussion sur les réparations dure encore, quand une mise au point aussi claire que celle que j'ai tentée appelle cependant deux rectifications, l'une courtoise, de M. Thévelin, l'autre où M. Esnault raille avec toute l'ironie dont il est capable. Je n'ai pas apporté à la campagne le texte de ma note du 15 juillet, et je ne l'ai pas présent, mot pour mot, à l'esprit. Je me demande de quelle phrase on a pu conclure à l'obligation d'un spondée précédant le dactyle final ? Ce n'est pas moi qui ai fixé les règles de la métrique latine, et M. Esnault est bien aimable de me tenir pour plus ignorant qu'il n'est lui-même. De toute évidence, je n'ai jamais su que Virgile ait écrit :

Sylvēstrēm tēnūī mūsām mēāītaris āvēnā.

et Ovide :

Dōnēc ēris fēlīx, mūltōs nūmērābīs āmicōs.

J'ai dit simplement que, dans le cas particulier qui m'occupait, il était essentiel que le dactyle final fût précédé d'un spondée. J'ai dit « le dactyle final : *mēmbrā pō* » et non pas : « tous les dactyles cinquièmes de tous les hexamètres latins ». J'ai dit qu'il était essentiel qu'il fût précédé d'un spondée parce que, vu la coupe des pieds précédents, il est impossible qu'il le soit d'un autre dactyle, et que *dīsjectā* représente : 1° la dernière syllabe d'un spondée, 2° un trochée, et que le trochée n'a jamais eu place dans l'hexamètre, sauf au sixième et dernier pied.

Si mes interlocuteurs avaient consenti à admettre que je fusse aussi bien qu'eux-mêmes au courant de ces données élémentaires, et qu'ils eussent lu ce que j'écrivais et non ce qu'ils tenaient à lire pour ma confusion, une nouvelle mise au point vous eût été épargnée.

Bien cordialement à vous,

HENRI BACHELIN.

§

La ville natale d'Abraham? — L'ancienne cité d'Ur, en Chaldée, où naquit, dit la Bible, le patriarche Abraham, le père mythique de la tribu d'Israël, vient d'être complètement mise au jour.

Ces fouilles archéologiques, de la plus haute importance, étaient commencées depuis fort longtemps sous la direction du Dr. H. R. Hall, conservateur des départements d'égyptologie et d'assyriologie au British Museum.

Non seulement il a été possible de dégager ce berceau des Israélites, mais encore on a découvert, au cours des travaux, divers objets dont quelques-uns datent de plusieurs milliers d'années. Leur étude attentive a permis aux archéologues d'affirmer qu'Ur, il y a quelque cinq mille ans, avait une civilisation très avancée, que la politique, les arts, le commerce et les sciences y étaient florissants. Nulle fouille, à cet égard, n'avait été aussi productrice.

L'une des trouvailles les plus curieuses est celle d'une série de bustes représentant des hommes. L'un d'eux a particulièrement retenu l'attention : c'est celui de Kur-lil, qui était gardien du Temple d'Erech, il y a exactement 5123 ans. Il porte une inscription en caractères cunéiformes et représente un homme dont la tête est rasée — ce qui était de règle chez les prêtres; — le nez est long et recourbé, les yeux proéminents.

On a également mis au jour le palais du roi Ur-Namu de la troisième dynastie des Ur, qui régna environ en l'an 2300 avant l'ère chrétienne. Ce palais était construit en briques larges et plates; ses murs mesuraient un mètre et demi environ d'épaisseur. Il fut détruit par le feu, semble-t-il, un siècle ou deux après sa construction, c'est-à-dire il y a 4000 ans.

Plusieurs siècles plus tard, soit un peu moins de trois mille ans, Ur fut occupée par les prêtres de la déesse de la lune Sin, et par leurs familles. Utilisant les briques qu'ils trouvèrent, ils construisirent divers édifices qu'on a identifiés. On a également trouvé plusieurs inscriptions de cette période.

Ur est-elle vraiment la patrie d'Abraham? C'est une question sur laquelle les exégètes ne sont pas tout à fait d'accord : en effet, certaines traditions désignent Ur, ville de Chaldée, — aujourd'hui Mésopotamie septentrionale; — mais d'autres désignent Haran, en haute Mésopotamie.

Et qu'advierait-il — il faut tout prévoir — si l'on avait un jour la preuve que ce n'était ni Ur ni Haran?

§

Le Monument Gérard de Nerval. — On se rappelle qu'un écho

publié par le *Mercure de France* à la rubrique *Projets oubliés, projets abandonnés* (1^{er} avril 1923) et qui rappelait certain projet de 1911 relatif à la statue Gérard de Nerval, provoqua, de la part du sculpteur Jules Desbois, interviewé par *l'Éclair*, des déclarations reproduites dans le *Mercure* du 15 avril. — Le Comité ne donne plus signe de vie, disait M. Jules Desbois, j'ai purement et simplement détruit le modèle que j'avais fait.

Voici qu'aujourd'hui un nouveau Comité s'est constitué et qu'un autre sculpteur, M. Georges Dubois, offre à la Ville de Paris un monument qu'il décrit ainsi : — Un buste en bronze de Nerval reposant sur un petit pilastre patiné en vieille pierre. J'ai pris pour modèle la dernière photographie de Gérard de Nerval. Aussi, n'est-ce plus le poète souriant que j'ai représenté, mais l'homme qui a souffert : c'est le Gérard désabusé, pauvre, celui qui finira pendu rue de la Vieille-Lanterne.

Le poète Léon Riator, conseiller municipal du IV^e arrondissement, estime que ce monument pourrait trouver sa place dans le jardin de la tour Saint-Jacques-la-Boucherie. C'est près de là, en effet, que Gérard de Nerval mourut tragiquement le 25 janvier 1855. La 3^e et la 4^e commissions municipales sont saisies du projet.

Rappelons, à titre de renseignements rétrospectifs, que c'est en janvier 1911 que le premier Comité du monument Nerval tint sa réunion constitutive, à la maison de Balzac, rue Raynouard. Ce comité était ainsi composé :

Président : Paul-Napoléon Roinard ; Vice-Président : Stuart Merrill ; Trésorier : Paul Gallimard ; Archiviste : M. de Royaumont ; Secrétaire : Henri Strentz ; Secrétaire adjoint : André Salmon et Jean Clary ; Membres : MM. Guillaume Apollinaire, Paterne Berrichon ; Edouard Dujardin ; Fagus ; Gauthier-Ferrières ; Alexandre Mercereau ; Victor-Émile Michelet ; Adrien Mithouard ; Georges Polti ; Henri de Régnier ; Émile Verhaeren ; Ary René d'Yvermont.

Il fut question d'organiser des fêtes à Ermenonville, des représentations théâtrales dont le bénéfice devait aller au monument.

D'aucuns proposèrent un buste, d'autres un médaillon, un groupe symbolique, voire un bloc de granit semblable à celui qui se trouve en Suisse au pied du Seelisberg et qui ne porte qu'un nom profondément gravé : Schiller.

On discuta sur le choix d'un emplacement ; M. Henri Strentz ayant rappelé que le poète avait eu un logis à Montmartre, tout le monde tomba d'accord pour demander au Conseil municipal, par l'intermédiaire d'Adrien Mithouard, un emplacement dans le square projeté de vant le Sacré Cœur.

Le sculpteur Desbois fut, un peu plus tard, chargé de l'exécution du monument qu'il comptait terminer le 22 mai 1912, cent quatrième anniversaire de la naissance de Nerval.

Des souscriptions furent adressées au trésorier, M. Paul Gallimard, 70, rue Saint-Lazare. Celui-ci remit un jour 400 francs environ au sculpteur. Puis on n'entendit plus parler de rien et l'affaire entra dans le grand sommeil des projets abandonnés.

Il n'en ira pas de même, nous en sommes persuadés, avec le nouveau Comité. — L. DX.

§

Projets oubliés, projets abandonnés. — Le docteur Cabanès cite et commente, dans la *Chronique médicale* du 1^{er} août, notre écho du 1^{er} juillet dernier sur deux projets oubliés d'Alphonse Daudet : une étude sur la jeunesse qui devait porter pour titre : *Lebiesz et Barré* et une *Histoire de Napoléon 1^{er}*. Il en ajoute un troisième qu'il a recueilli de la bouche du romancier alors qu'il lui rendait visite peu de jours avant sa mort.

Il nous confiait :

Mon fils Léon va bientôt terminer ses études médicales; je lui ai indiqué comme sujet de thèse : *la maladie de Pascal*; celle dont il a souffert toute sa vie... Vous vous rappelez ces trous dont il parle, qu'il voyait béants devant lui, quand il cherchait le sommeil sans le pouvoir trouver?... Ces trous-là, je les ai vus souvent dans mes insomnies, que le chloral seul peut m'aider à vaincre. Et j'ai pu diagnostiquer sur moi-même le mal dont est mort l'illustre penseur... Allez, nous, les modernes, nous n'avons rien inventé, pas même la névrose!...

Le docteur Cabanès ajoute que ce problème qu'Alphonse Daudet se proposait de faire traiter par son fils va faire l'objet du travail inaugural d'un de nos futurs docteurs en médecine. — L. DX.

§

Geneviève et Geneviève.

Paris, le 19 juillet 1923.

Monsieur,

Mes lectures d'été me font tomber sur une « perle » que je me permets de vous signaler. A la page 83 du livre que M. Louis Schneider a écrit récemment et qu'il intitule : *Offenbach* (librairie académique Perrin), on peut lire ceci :

Ce fut le secret de la naissance de *Geneviève de Brabant*. Offenbach s'adressa à Etienne Tréfeu pour tourner au comique la naïve et poétique légende de la sainte qui préside aux destinées de Paris.

Recevez, etc.

PIERRE TARDE.

Le Gérant : A. VALLETTE.

BULLETIN FINANCIER

Malgré les transactions soient peut-être moins nombreuses que précédemment, du fait qu'à cette époque la clientèle de la Bourse est assez clairsemée, notre marché n'en conserve pas moins sa vitalité. Les mêmes questions irritantes, les mêmes points noirs subsistent, il est vrai, comme la spéculation estime que la capitulation de l'Allemagne est prochaine, elle ne donne aucun signe de découragement. L'excellente tenue de nos bonnes valeurs nationales prouve surabondamment que le public et les professionnels partagent les mêmes idées, et les valeurs mises en vente, telles nos rentes, nos banques et actions de nos grands réseaux sont la résultante d'un jugement judicieux.

La même tenue de nos rentes où nous voyons le 3 o/o perpétuel passer de 56.40 à 57.75, le 5 o/o amortissable à 91.60 contre 89.80 et le 6 o/o 1920 s'avancer à 89 fr. ; il y a une très grande irrégularité dans celle des fonds étrangers, où, à côté d'un véritable débandade des ottomans, le turc est tombé en dessous de 55 fr. — Nous revoiyons les russes regagner quelques fractions, à l'appui d'une clientèle intermittente sur qui l'expérience ne semble avoir aucune prise. Les Mexicains sans notables changements restent soutenus.

Les grands banques se présentent généralement en progrès : Banque de Paris 1487 ; Comptoir d'Escompte 1014 ; Crédit Lyonnais 1700 ; Société Générale 716 ; Banque Nationale de Crédit 612. L'observation en ce qui concerne les chemins français, qui bénéficient d'un regain d'activité est par la plus-value de leurs recettes :

Orléans 880 ; P.-L.-M. 1113 ; Midi 909 ; Nord 1340 ; Orléans 1045. Les affaires de transports maritimes sont plus faibles, toutefois les Messageries à 201 et la Transatlantique à 170 offrent une certaine résistance.

Dans le compartiment des Houillères françaises, l'animation se concentre sur Lens à 398 et sur le Nord à 2969.

Les valeurs sucrières et de pétrole anglo-saxonnes mal disposées. Le groupe des affaires d'électricité est un des plus fermes de la cote ; la hausse se poursuit notamment sur Eaux et Electricité de France à 2045, les forces motrices du Haut-Rhin à 745. Transactions suivies en valeurs de produits chimiques où nous trouvons Kuhlmann tout près de 700, l'Electro-Chimie et Electro-Mécanique à 20, les Usines du Rhône en réaction passagère à 689.

Les valeurs internationales sont plus hésitantes par suite d'une nouvelle tension de la livre à l'égard du dollar à 17.16 qui n'est pourtant pas parvenue à donner du ton aux marchés étrangers ; les valeurs sud-africaines hésitantes : De Beers 1022 ; Rand Mines 203.50 ; Crown Mines 194. Mais sur les valeurs traitées sur le marché en Banque, il convient de noter spécialement la tenue de la cote des caoutchoutières : Financière 182.50 ; Padang 375.

LE MASQUE D'OR.

La Société des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est vient de procéder, avec un plein succès, à l'augmentation de son capital pour achever l'équipement de ses usines reconstruites, qui lui donneront un puissant moyen de production.

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société anonyme

au capital de 500 millions de francs

Siège social : Paris, 16, boulevard des Italiens

Les actionnaires de la Banque Nationale de Crédit sont convoqués en assemblée générale extraordinaire à Paris, Salle des Ingénieurs Civils de France, 19, rue Blanche, pour le 17 août 1923, à 9 heures.

ORDRE DU JOUR

Unification de toutes les actions à 250 fr., tant par remboursement de deux quarts, soit 250 fr. sur les actions entièrement libérées, que le versement de 125 fr. pour libération complète des actions non libérées, et par suite fixation du capital social à 250 millions, entièrement versés ;

Décision d'échanger deux actions ainsi unifiées à 250 fr. contre une action de 500 fr., de sorte que le capital social soit représenté par 500.000 actions de 500 fr. entièrement libérées ;

Modification corrélatrice des articles 6, 32, 33, 36 des statuts.

Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer leurs titres cinq jours au moins avant l'assemblée :

au Siège social de la Société, 16, boulevard des Italiens, à Paris, ou à l'une quelconque de ses succursales et agences ; au Comptoir d'Escompte de Mulhouse et dans ses succursales.

Les titres déposés seront acceptés comme dépôt, par les établissements ci-dessus désignés, les récépissés de dépôt et les titres délivrés par d'autres banques.

MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS (6^e)

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Philosophie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

Le *Mercur de France* paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois et forme tous les ans huit volumes d'un maniement aisé, avec une Table des Sommaires, une Table par Noms d'Auteurs et une Table des Rubriques de la Revue de la Quinzaine.

Complété de tables générales métho-

diques et claires, le *Mercur de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'il est celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher.

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE		ÉTRANGER	
UN AN.....	60 fr.	UN AN.....	75 fr.
SIX MOIS.....	32 »	SIX MOIS.....	40 »
TROIS MOIS.....	17 »	TROIS MOIS.....	21 »

Depuis juillet 1920, le prix du numéro est de 3 fr. 50 ; tous les numéros antérieurs se vendent 2 fr. 50, quels que soient les prix marqués.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques et valeurs à vue sur Paris. Nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 10 centimes, s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, PARIS-259.31 ; celles qui n'ont pas de compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 15 centimes, s'abonner au moyen d'un chèque postal modèle 1418 B, dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Notre adresse devra y être libellée ainsi : Paris-259.31, Société du *Mercur de France*, rue de Condé, 26, Paris. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

En ce qui concerne les *Abonnements étrangers*, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

Les avis de *changements d'adresse* doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 8 et le 23, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.